

Bibliographie

Le lecteur a sûrement remarqué que la bibliographie citée en fin de fiche n'est pas exhaustive.

En effet, l'élaboration de ces fiches ainsi que leurs illustrations (photos, graphes, bloc-diagrammes...) proviennent des mêmes sources bibliographiques.

Pour ces raisons, il nous a semblé plus simple de les regrouper à la fin du classeur et de les classer par rubriques et par Grands Pays.

OUVRAGES GENERAUX

- BOISSE (P.), 1980, L'Habitat Rural dans le Nord Pas-de-Calais, (fascule n°4/5) , in Aspects du Patrimoine Régional, ed. Comité Economique et Social Régional.
- BOISSE (P.), 1980, Le Patrimoine Industriel du Nord Pas-de-Calais, (fascule n°5/5), in Aspects du Patrimoine Régional, ed. Comité Economique et Social Régional.
- BOUTRON (J.C.), LUGINBUHIL (Y.), CROS (Z), 1991, Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages, ed. D.A.U. SEGESA U.A. Strates/C.N.R.S.
- ALLIOD (C.C.), BOCHET (A.), BRAQUET (A.) et all, 1986, Atelier LENOTRE sous la direction de A. CHEMETOFF, Conflans-en-Jarnisy, Cartographie du Paysage, ed. E.N.S.P.
- BRUGGEMAN (J.), 1980, L'Espace Rural, l'Eau, le Vent, les Voies Navigables, (fascicule n°2/5), in Aspects du Patrimoine Régional, ed. Comité Economique et Social Régional.
- CONS (H.), réédition 1989, Le Nord Pittoresque, ed. du Bastion.
- FLATRES (P.), 1980, Atlas et Géographie de la France Moderne, ed. Flammarion.
- FRANCOIS (P.) et BARBAULT-ROYER, réédition 1989, Voyage dans les départements du Nord, de la Lys de l'Escaut, etc., pendant les années VII et VIII ed. Régis Lehoucq.
- GAMBLIN (A.), 1980, Guide Kronenbourg du Nord Pas-de-Calais authentique, ed. Maury, imprimeur S.A.
- INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE DE LILLE, 1961, Atlas du Nord de la France, ed. Berger Levrault Paris.
- LEGENDRE (A.) et LE MOING (J.M.), 1991, Reconnaissance paysagère du département.
- diplôme paysagiste d.p.l.g. pour C.A.U.E. 31, Atelier régional Haute Garonne, E.N.S.P.

- LEGENBRE (A.) et LE MOING (J.M.), 1992, La localisation d'Espaces Naturels Sensibles par l'analyse paysagère : cas du Haut-Comminges. - diplôme paysagiste d.p.l.g. pour C.A.U.E. 31, Atelier régional Haute Garonne, E.N.S.P.
- LEGENBRE (A.) et LE MOING (J.M.), 1992, Saint-Bertrand de Comminges, un atoll entre montage et Garonne : Images d'histoire pour un paysage - diplôme paysagiste d.p.l.g. pour C.A.U.E. 31, Atelier régional Haute Garonne, E.N.S.P.
- LIMAN (P.), 1980, Le Patrimoine Guerrier, (fascicule n°1/5), in Aspects du Patrimoine Régional, ed. Comité Economique et Social Régional.
- LESAGE (C.), 1980, Les Aspects Civils et Religieux du Patrimoine de la Région Nord Pas-de-Calais, (fascicule n°3/5), in Aspects du Patrimoine Régional, ed. Comité Economique et Social Régional.
- LOCOGE (P.), ODRIER (J.M.), 1987, Fichier Atlas des Sites et Espaces protégés Nord Pas-de-Calais, D.R.A.E. Lille.
- MAZAS (A) et FREYTET (A), 1992, L'Atlas des Pays et Paysages des Yvelines, ed. C.A.U.E. 78.
- OREAM NORD, 1971, Aménagement d'une région urbaine - le Nord Pas-de-Calais - ed. Actica.
- YOURCENAR (M.), 1983, Le Labyrinthe du Monde II : Archives du Nord, ed. Gallimard Folio
- ZOLA (E.), Germinal, ed. 4567 - 1975, ed. Le Livre de Poche

LA FLANDRE

Etudes

- A.G.U.R., janvier 1990, Rocade littorale - Plan de référence des actions d'accompagnements paysager et architectural.
- SCOP PAYSAGES, 1983, Etudes pour la définition des zones de préemption dans les Monts de Flandre, pour le Conseil Général du Nord.
- URBA LINEA, 1993, La vallée de la Lys frontalière de Frelinghien à Menin - Halluin.
analyse du territoire d'étude : phase 1.
proposition d'aménagement : phase 2.
pour A.D.M.U.L. - C.U.D.L. ; I.E.G. Mouscron, Comines, Estaimpuis ; LEIDAL Courtrai ; WITAB Bruges.

Publications.

- LEYES (H.), 1986, à travers le plats pays ou petite histoire du Westhoek, ed. Editions des Beffrois, Dunkerque.

LES PAYS LILLOIS

Etudes.

Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise, Septembre 1992, Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise.

HUNTZINGER (H.), LANCRENON (D.), LE FRANCOIS (J.C.) et BONACORSI (G.), octobre 91, réédition septembre 92, Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Arrondissement de Lille, ed. Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise.

Observatoire Communautaire de l'Environnement, juin 1992, Inventaire et analyse des sites sensibles de la Communauté Urbaine de Lille.

SCOP PAYSAGE, 1984-1988, Charte Paysagère de la Vallée de la Marque, pour le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Marque, et le Syndicat Intercommunal du Pévèle-Mélantois,

TRIGONE, Archi. et Urba., mars 1993, Pour une reconnaissance et une réémergence de la Deûle, pour S.I.V.A. Deûle.

V.N.F., août 1993, pour la Mise à 1.350 T. de la Basse Deûle, Inventaire des projets des communes, pour S.I.V.A. Deûle et C.U.D.L.

Brochures - Livres

DELSALLE (P.), MAILLE (C.), DERVILLE (A.) et REMY (J.C.), 1979, En Pays de Pévèle, ed. Editions Axial.

DELSALLE (P.), POULET (D.), et DELBOE (P.), 1986, Le Pays de Pévèle en ce temps-là, ed. Editions des Beffrois.

HENNART (R.), 1971, Promenade en Pévèle-Mélantois, ed. Editions Actica.

MASSELIS (F.) et all, 1977, Une ferme en Mélantois, ed. Editions Axial

MAUROY (P.), 1987, in Lille actualité - Vauban et Lille.

LE DOUAISIS - VALENCIENNOIS

Etudes

DELBAERE (D.), Emerand (K.), 1993, Charte des Paysages, Volet 1 pour le P.N.R. Plaine Scarpe, Escaut.

LE DE (J.P.), VANHUYSSSE (E.), DELISLE (P.), 1986, Etude à la mise en place des zones de préemption de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut - Secteur du Parc Naturel Régional du Nord Pas-de-Calais, pour Conseil Général du Nord.

NOYON (G.), CHAPELLE (O.), 1991, Etude Intercommunale du cadre de vie - Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux, pour Conseil Général - C.A.U.E. du Nord

O.T.H. Ingénierie Nord-Ouest, 1988, Etude d'aménagement de la vallée de la Sensée,
Synthèse et modélisation - Tome 1.
Propositions techniques, économiques et foncières - Tome 2
pour Conseil Général du Nord.

Autres publications.

DEMALON (P.), LOUIS (E.), ROPITAL (F.), Mottes et Maisons Fortes en Ostrevent Médiéval, ed. Société Archéologique de Douai.

MERCIER (R.), 1990, La petite Sensée, le canal de la Sensée, ed. Club d'histoire local, Goeulzin.

LE CAMBRESIS

Etudes.

FROMENTIN (O), 1985, Rapport de stage AS8 ANVAR, étude préalable à la mise en oeuvre d'un contrat de rivière : la Selle pour Conseil Régional + D.R.A.E. Nord Pas-de-Calais.

PROGRAMMATION ARCHITECTURE URBANISME, 1989, Développement touristique de la vallée du Haut Escaut pour S.A.E.N. - Association Tourisme en Hainaut.

Publications.

LECLERCQ (M.) et CRASNAULT (D.), 1993, L'abbaye de Vaucelles et la Vallée du Haut Escaut, ed. La Voix du Nord, collection Regard.

MAC ALEESE (P.) et all, 1984, Architectures en Cambrésis, ed. C.A.U.E. du Nord.

L'AVESNOIS

Etudes

DELBAERE (D.), EMERAND (K.), 1993, Paysages de l'avesnois, Espace Naturel, E.N.R. 1992, Avant-projet d'avenant à la charte du Parc Naturel Régional Avesnois, ed. Association pour le développement et l'aménagement de l'Avesnois.

E.N.R., 1992, Avant-Projet d'avenant à la charte du Parc Régional Nord Pas-de-Calais.

SCOP PAYSAGES, 1984, Etude sur le paysage rural dans le Nord Pas-de-Calais - Le Cambrésis et l'Avesnois, pour le Ministère de l'Urbanisme et du Logement et D.R.A.E. Nord Pas-de-Calais.

Publications

CAMBRELENG (J.C.), DENYS (S.), HENRY (P.), 1981, Architecture Traditionnelle en Thiérache, ed. C.A.U.E. du Nord.

HANOT (A.), PIERRARD (A.), 1986, Promenade dans la mémoire de l'Avesnois - Tomes 2 et 3, ed. Editions des Beffrois.

MASSAY (J.), 1959, Ce que l'on peut vivre en flânant dans l'arrondissement d'Avesnes, ed. L'Observateur Avesnes.

MATHIEU (D.), 1977, Notes historiques sur l'histoire de la forêt de Mormal, extrait du Tome XXVI des mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes.

STREITH (M.) Itinéraire en herbe, ed. Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache.

CARTOGRAPHIE

- AMBE, 1993 - Inventaire carte graphique hiérarchisée des zones naturelles, 3^{ème} édition, ed. E.D.F.
- B.R.G.M. - Carte géologique de la France.
- Direction de l'Environnement du Conseil Général du Nord, 1993, Trame verte - pour le Conseil Général du Nord.
- GEHU (J.M.), Végétation Naturelle potentielle du Nord de la France - 1/250.000.
- I.G.N. 1/ 25.000 - Couverture départementale.
- I.G.N. 1/100.000 - n° 1 - 2 - 4 - 5.
- I.G.N. 1/250.000 - Les Pays du Nord.
- I.G.N., 1986, Image satellitaire de la Région Nord Pas-de-Calais, Landsat 5 - 1/200.000.
- OBSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, 1993, cartographie des sites sensibles - 1/40.000.
- VILLARET (F.), 1769-1779, Diocèse de Cambrai - Feuilles 1 - 2 - 3 - 4.
- A.E.R.A., 1991, Z.N.I.E.F.F. du Nord Pas-de-Calais, 1/250.000, pour le Conseil Régional Nord - Pas de Calais

PHOTOS

- C.A.U.E. du Nord.
- Guillaume LEMOINE - Direction de l'Environnement - Conseil Général du Nord.
- PAGES PAYSAGES n°3 et 4.
- Philippe HOUZE et Sam BELLET - Photothèque du Conseil Général du Nord.

Sigles

Les organismes

A.D.A.A.	Association pour le Développement et l'Aménagement de l'Avesnois
A.G.U.R.	Agence d'Urbanisme de Dunkerque
B.E.E.A.	Bureau d'Etudes d'Impact d'Environnement d'Aménagement
B.R.G.M..	Bureau de Recherches Géologiques et Minière
C.A.U.E.	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
C.R.E.P.I.S.	Centre de Recherche phytosociologique et d'investigation systématique
C.R.R.G.	Centre Régional de Ressources Génétiques
C.U.D.L.	Communauté Urbaine de Lille
D.D.A.	Direction Départementale de l'Agriculture (voir D.D.A.F.)
D.D.A.F.	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (anciennement D.D.A.)
D.D.E.	Direction Départementale de l'Equipement
D.I.R.E.N.	Direction Régionale de l'Environnement (anciennement D.R.A.E.)
D.R.A.E.	Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (voir D.I.R.E.N.)
D.V.I.	Direction de la Voirie et des Infrastructures
E.D.F.	Electricité De France
E.P.F.	Etablissement Public Foncier
I.E.G.	Intercommunale d'Etudes et de Gestion (Wallonie - Mouscron, Comines, Warneton, Estampuis)
I.G.N.	Institut Géographique National
L.E.I.E.V.A.L.	Intercommunalité de la Vallée de la Lys
M.N.E.	Maison de la Nature et de l'Environnement
O.N.F.	Office National des Forêts
O.R.E.A.M.	Organisations d'Etudes d'aménagement des Aires Métropolitaines
P.N.R.	Parc Naturel Régional
S.A.E.N.	Société d'Aménagement et d'Equipement du Nord
S.R.A.E.	Service Régional de l'Aménagement des Eaux (aujourd'hui inclus dans la D.I.R.E.N.)
U.S.T. Lille	Université des Sciences et Techniques de Lille
W.I.T.A.R.	Intercommunalité Ouest-Flandre pour assistance et conseil technique

Les noms et procédures

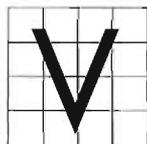
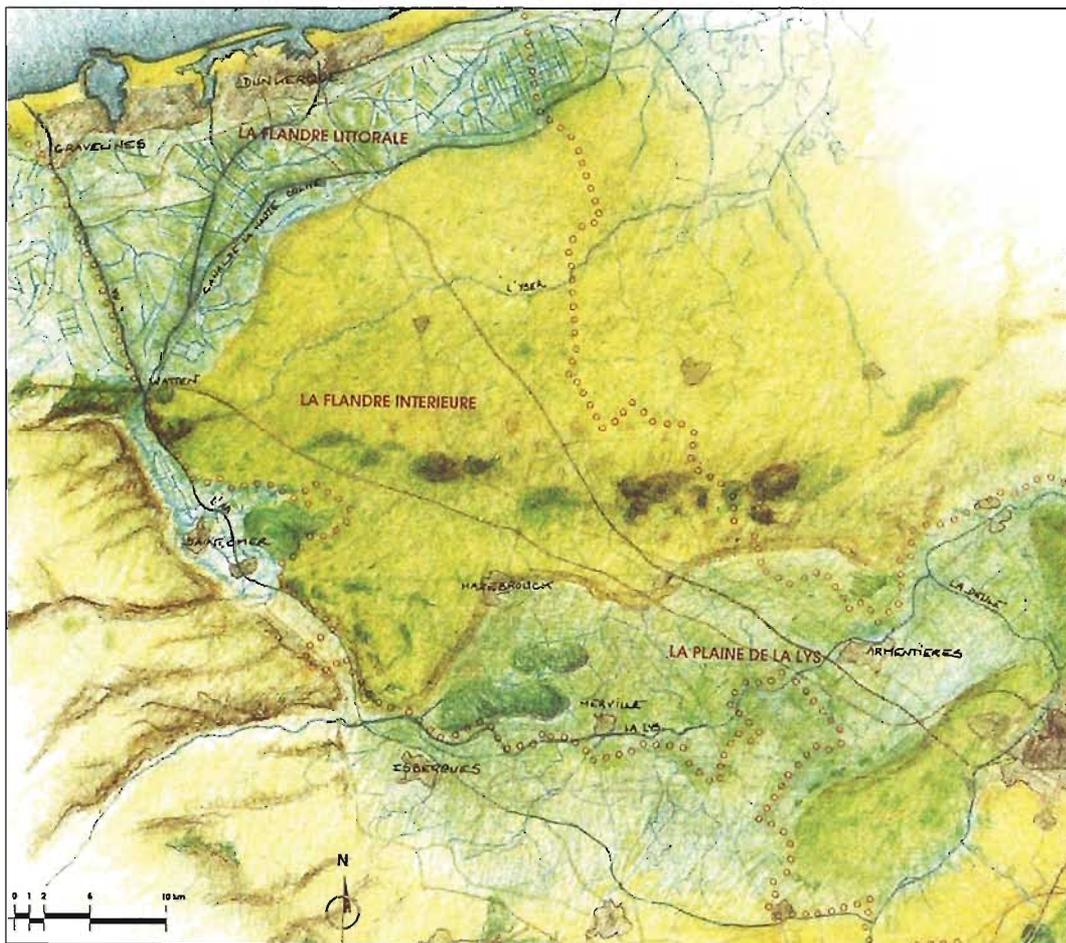
C.C.A.F.	Commission Communale d'Aménagement Foncier
C.D.	Chemin Départemental
F.A.C.V.	Fonds d'Amélioration du Cadre de vie
P.A.C.	Politique Agricole Commune
P.O.S.	Plan d'Occupation des Sols
R.N.	Route Nationale
S.A.U.	Superficie Agricole Utilisée
S.D.A.U.	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
Z.N.I.E.F.F.	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Présentation du grand pays
LA FLANDRE

Grands paysages <small>Entités paysagères</small>	FLANDRE LITTORALE	FLANDRE INTERIEURE	PLAINE DE LA LYS
	Les dunes littorales La plaine canalisée Les Moères	Les Monts de Flandre Les Marches de l'Audomarois Le Houtland intérieur	La plaine de la Lys
Thèmes	Ecologie de la Flandre		
	Industrie et littoral		En suivant la Lys
Sites		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Le balcon de Pitgam</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Le mont de Watten</div>	
Itinéraires	La transflandrienne par itinéraire départemental 947 (de Lens à Bray-Dunes)		
	La route des crêtes par D.26 D.948 (de Steenvoorde à Watten)		
Fiches de :			

Grands Paysages : la Flandre littorale, la Flandre intérieure,
la plaine de la Lys

Fiche de Grand Pays
La Flandre



aste étendue soumise aux éléments, la terre de la Flandre nous raconte une culture et une langue fortement ancrées dans les traditions du nord de la France. Elle nous montre la ténacité de ses habitants face à cette terre sortie des eaux, asséchée, défrichée, cultivée et ardemment défendue des assaillants qui, à toutes les époques, la convoitèrent.

Mais par delà l'histoire, ce morceau de "Bas Pays" réputé pour sa platitude apparente, révèle mille et une variations à qui sait les observer.

Ici relief et milieu physique s'harmonisent et se lisent aisément : un plateau sédimentaire argileux surbaissé et jalonné d'une chaîne de petites collines aux calottes de silex épargnées par l'érosion. Une plaine maritime plus récemment découverte par la mer et délimitée à l'est par les plissements du plateau intérieur.

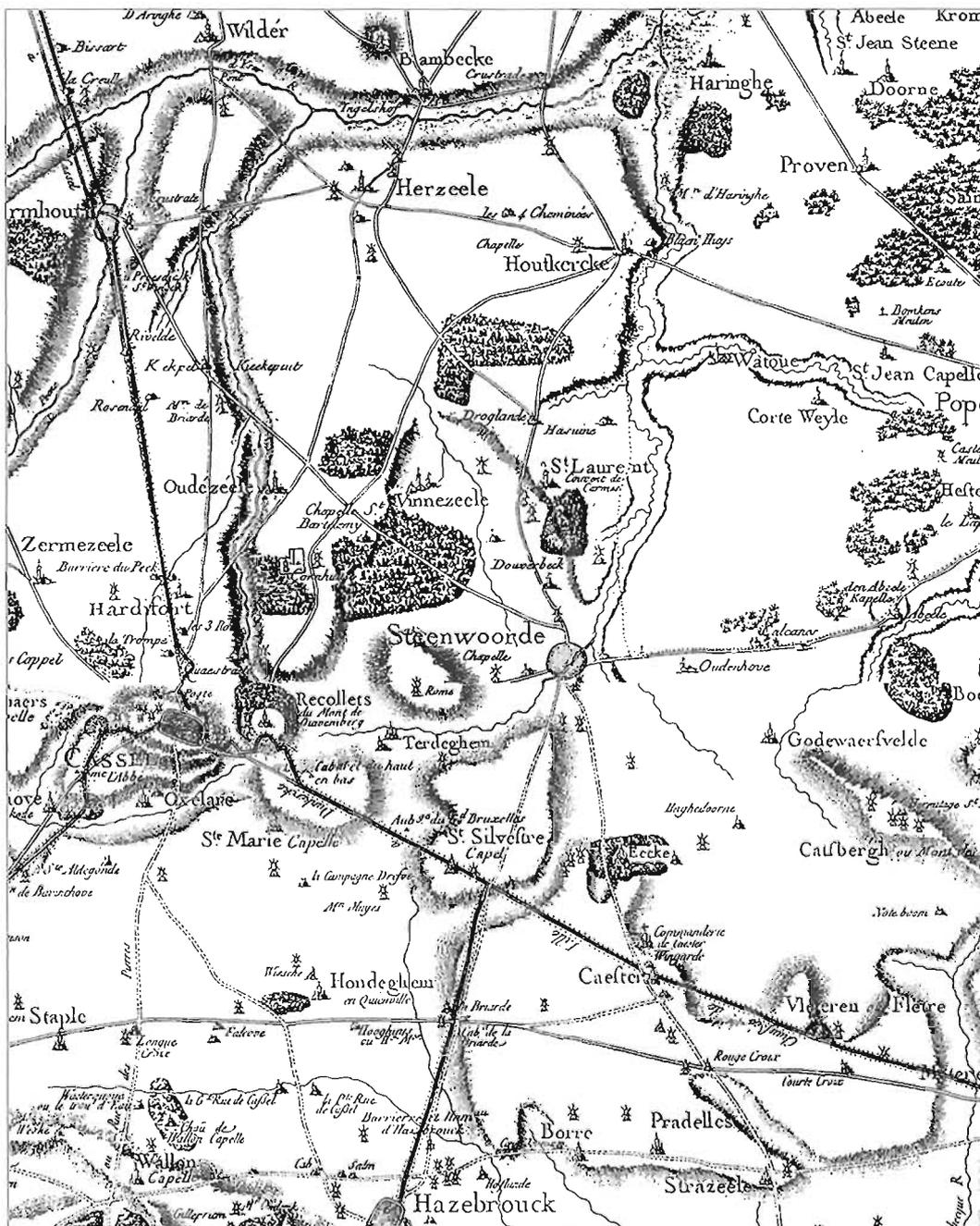
Ces formations anciennes se traduisent de manière plus sensible à travers l'histoire de l'occupation humaine. En effet, malgré un défrichement systématique qui atténua progressivement leurs différences, Houtland et Blootland se présentent encore comme les deux visages de la Flandre actuelle.

L'Houtland ou pays du bois, à l'origine un mélange de terre, d'eau et d'arbres, était encore, au tiers du siècle dernier, un dense bocage dont on retrouve toujours par endroits l'ambiance verdoyante.

Le Blootland ou pays nu, issu d'un assemblage d'îlots dispersés, conquis sur les laisses de la mer, reste encore à l'image de l'immensité des étendues aquatiques primitives.

L'homme, à force de domestiquer l'eau et le vent, de structurer et rentabiliser les terres, a contraint cette Flandre immuable à s'appivoiser.

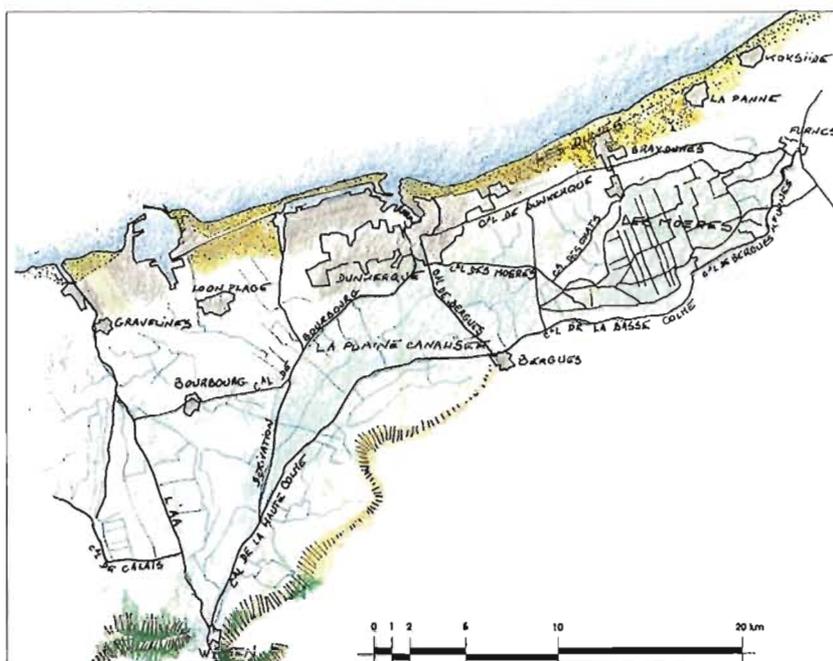
Aujourd'hui, elle gagnerait à retrouver un brin de liberté pour nous surprendre à nouveau et nous faire savourer sa nature sauvage.



D'après "Carte de Cassini" - 1815.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Fiche des Grands Paysages
La Flandre littorale



D

epuis la dernière transgression marine du dunkerquois, calé et protégé derrière les digues et son rideau de dunes, modelé par la mer et le vent, le paysage de la plaine littorale s'offre de Calais aux Pays-Bas et présente cette singularité topographique d'être quasiment toujours plan. Ces terrains aux altitudes très faibles et souvent inférieures à "0" sont des polders. Ils ont été tirés et protégés de l'onde par un labeur incessant amorcé après le VIII^{ème} siècle. L'équilibre ainsi créé est souvent précaire et l'invasion par l'eau saumâtre reste une éventualité toujours présente. Maîtriser et contenir l'eau est devenu un acte réflexe. Le fossé ou watergang, la vis d'Archimède, l'écluette, sont les éléments qui assurent à ces anciens marais des qualités agronomiques et permettent le séjour des hommes.

La spécificité de ce grand paysage est l'horizontalité presque absolue et la très forte densité des fossés sillonnant les cultures. C'est en référence à l'image que renvoie ce polder que le terme de "plat-pays" trouve ici sa plus judicieuse représentation : le réseau très dense de canaux sillonnant et armant l'ensemble du territoire, tant en milieu urbain qu'en milieu agricole, est plus présent dans les représentations cartographiques que dans le vécu des habitants. Quel que soit l'itinéraire emprunté en Flandre maritime, il longe ou franchit inmanquablement un canal, mais sans le donner à voir ou même le laisser percevoir.

La rigueur topographique confine à l'abstraction. Le vent, la ligne d'eau et

L'horizontalité du sol s'allie pour conférer une dimension sublime à ce paysage où l'arbre est rare.

L'industrialisation intensive et l'équipement portuaire industriel et commercial du littoral impliquent une modification importante des composantes paysagères. La propension à l'extension et à la densification de ces activités va jusqu'à remettre en question le

statut même de la plaine dans sa platitude, ses dimensions et sa spatialité.

Parcourir la Flandre littorale dans le département du Nord permet d'identifier trois entités paysagères distinctes. En contact avec la mer se déploient d'abord les dunes littorales, puis l'entité paysagère de la plaine canalisée incluant elle-même l'entité des Moères.

■ L'entité paysagère des dunes littorales

Le cordon dunaire est de formation relativement récente - postérieure au VIII^{ème} siècle - et s'étire en parallèle à la mer. Le vent sculpte les massifs de sable qui atteignent presque 30 mètres. Il crée des systèmes de pannes - ou creux - où la végétation se fait moins discrète grâce à l'eau de la nappe phréatique. Le cordon dunaire est rongé de toutes parts, à l'est de Dunkerque par les infrastructures de loisirs

et à l'ouest par l'industrialisation. Il offre néanmoins l'un des rares milieux "naturels" du Nord qui soit mis en continuité à l'est avec les réserves naturelles belges, à savoir, celles du Westhoek.

Les dunes sont des sites à préserver dans leurs aspects sauvages, pour les visions contrastées et ouvertes qu'elles offrent au nord sur l'horizon marin et au sud sur les polders aux cultures intensives.

■ L'entité paysagère de la plaine canalisée

Issus de l'ancien estuaire du fleuve Aa, de nombreux canaux - Aa canalisé, Haute Colme, Bourbourg - sillonnent les terrains de très faibles altitudes suivant une disposition en large éventail. Nous sommes ici au pays des wateringues que créa le comte Philippe d'Alsace, au XII^{ème} siècle, pour assécher les terres maintenant sillonnées par les lignes haute-tension en provenance de la centrale de Gravelines. Aujourd'hui, le paysage est très ouvert, le regard arrive aisément à glisser sur plusieurs kilomètres de terres cultivées. L'eau maîtrisée s'enrichit du vocabulaire des watergangs et des multiples canaux à franchir ou à longer.

Une coupure s'est opérée le long de l'axe "Bergues-Dunkerque" : le canal, l'autoroute, la route départementale 916 et le chemin de fer y passent tous en parallèle et isolent visuellement, mais aussi physiquement, la partie est de la partie ouest.

La platitude des terrains n'est malheureusement pas créatrice d'obstacles pour les extensions urbaines et industrielles ni pour le passage des réseaux : le territoire, géré avec méticulosité depuis des siècles, semble aujourd'hui abandonné à toutes ces activités mangeuses d'espace. Seule, la conscience partagée de cette richesse territoriale et culturelle sera garante des excès et des réflexes des aménageurs.

■ L'entité paysagère des Moères

Cette entité paysagère est à la plaine canalisée ce que le style classique français du XVII^{ème} siècle était au style baroque : la forme la plus épurée. Nous sommes ici dans le domaine de l'orthogonalité et de l'horizontalité parfaites.

Les Moères sont les territoires les plus récemment tirés de l'eau, elles sont aussi le seul polder géométrique du Nord.

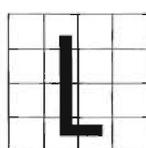
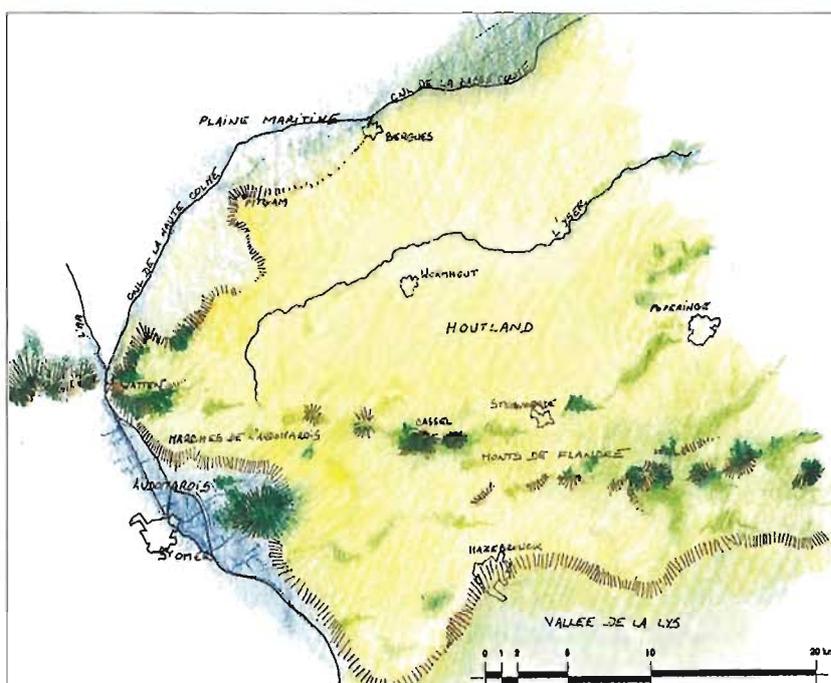
Après avoir franchi le Ringslot, - canal ceinturant l'entité -, les voies pénètrent dans un univers à la sobriété très affirmée. Le sol est systématiquement sillonné de fossés

rectilignes se coupant à angles droits. La route est toujours solidaire du canal. Le très petit nombre de fermes isolées maintient les qualités d'une perméabilité visuelle presque parfaite. Ce n'est que très ponctuellement que la végétation et les constructions parlent de densité. La richesse du vocabulaire paysager n'a donc pour s'exprimer qu'un choix limité de supports. Le pont, le talus, le fossé, l'accotement, la haie brise-vent sont autant de prétextes pour revendiquer l'identité des Moères.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : La Flandre

Fiche des Grands Paysages La Flandre intérieure



e Grand Paysage de la Flandre intérieure se revendique comme le territoire archétypal du pays flamand. Ce territoire se présente comme un léger bossellement de terrains constitués par la clyte, argile des Flandres. Le nom de Flandre évoque le plat-pays, mais la réalité offre aux promeneurs une vaste ondulation souple et agraire où les panoramas s'enchaînent d'une bosse à une autre sur un horizon de ciels mouvants et de terres travaillées : le contact avec la plaine de la Lys au sud et la plaine maritime au nord se réalise dans des situations de surplomb de quelques vingt mètres. Différences d'altitudes dérisoires pour qui n'est pas du Nord mais qui prend ici les dimensions d'une richesse paysagère insoupçonnable. Le passage d'un Grand Paysage à l'autre s'opère donc dans la soudaineté du franchissement des "talus". Néanmoins à l'est de Bergues, aux alentours d'Hondschoote, la situation est différente, la transition s'opère tout aussi brutalement par le passage du canal de la Basse Colme, alors que le gradient topographique est imperceptible. C'est aussi un pays très habité : partout des fermes isolées et des bourgs repérables à distance par leur clocher et leur beffroi.

La forêt est inconnue et le bois seulement une composante paysagère de l'horizon aux confins de l'Houtland français. On retrouve les boisements aux sommets des monts à l'est et aux sommets des escarpements dominant le marais audomarois et les polders de l'ancien estuaire de l'Aa à l'ouest. Il faut aujourd'hui admettre que le mythe de "la Flandre boisée"

est devenu obsolète, et c'est plus souvent un paysage amorçant une sénescence des structures végétales que l'on peut contempler. Les abords de fermes isolées sont à ce titre riches d'enseignements. La Flandre est aussi le territoire qu'empruntent les routes et les chemins de fer menant de la métropole à la mer en reprenant parfois la direction des voies romaines venant de Cassel. Ce sont

des axes de lecture essentiels du paysage agraire. Les grandes infrastructures, comme le T.G.V. et l'autoroute reliant Dunkerque à Lille, induisent un compartimentage du territoire par les entraves tant visuelles que physiques qu'elles imposent.

L'Houtland, les Monts de Flandre et les Marches de l'Audomarois forment les trois entités paysagères de ce Grand Paysage flamand.

■ Entité paysagère des Monts de Flandre

Chevauchant la frontière au sud-ouest d'Ypres, un amas de petits reliefs - Mont Kemmel, Mont Rouge, Mont de Boeschepe, Mont Noir, etc. - élanse vers le nord-ouest une ligne de petites éminences topographiques comme autant d'îlots sur une mer à la houle contenue.

Ce sont les témoins patents de l'histoire géologique de la contrée. Les strates de sol, méticuleusement empilées, nous sont rendues lisibles par la nature de la végétation qui y prospère. Les boisements

sommitaux ne font qu'accroître leur relative altitude. Depuis les bas plateaux, ces monts constituent des points de repères privilégiés dans les lointains. Ils se mutent en belvédères formidables sur l'étendue de l'Houtland et de la plaine de la Lys. Le Mont Cassel et son acolyte boisé, le Mont des Récollets, sont encore plus étonnants dans le dialogue qu'ils entretiennent avec la plaine. L'autoroute les a définitivement coupés de leurs congénères frontaliers.

■ Entité paysagère des Marches de l'Audomarois

L'extrémité sud-ouest de la Flandre intérieure présente une modification du paysage qui peut facilement passer inaperçue, à l'œil peu exercé.

Avant de s'affaisser dans la vallée de l'Aa et la dépression du Neuffossé, les ondolements topographiques se dynamisent - Wintersberg : 73 m., Clairmarais : 58 m. Mais la physionomie particulière résulte en grande partie de la présence beaucoup plus forte des bois. Ils occupent le sommet

et les pentes de ces petites collines et créent les conditions d'un paysage plus cloisonné et moins ouvert.

Le type d'habitat rural traditionnel laisse encore une large place à de petites chaumières. La proximité des pôles industriels d'Arques et d'Aire a entraîné la mutation de nombreux villages en entités résidentielles. Les bois et les vastes panoramas sur l'Artois sont certainement les moteurs de cette appropriation du territoire.

■ Entité paysagère de l'Houtland Intérieur

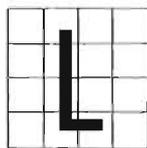
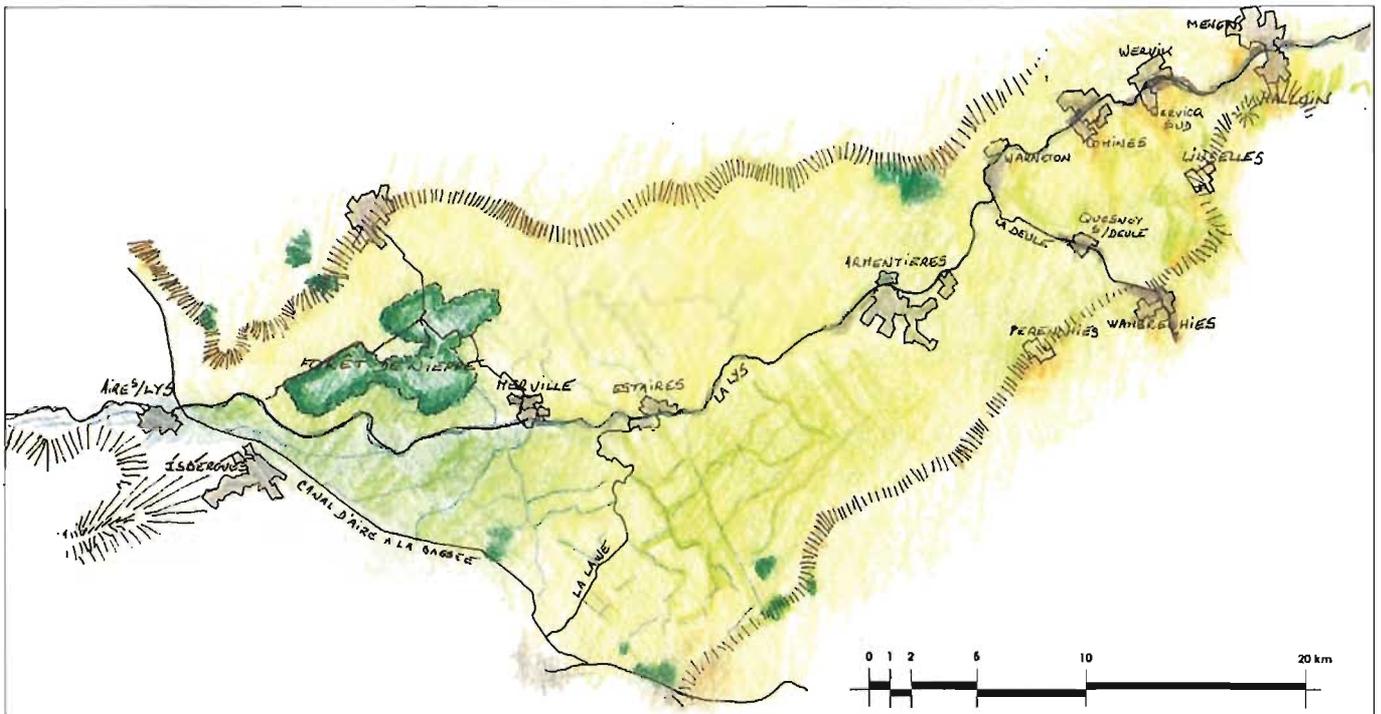
C'est en superficie l'entité la plus représentative de la Flandre. Elle est en vérité indissociable de celle des Monts par les rapports de "voyant-vu" qui les lient.

Les remembrements et les modifications des pratiques culturales ont placé le traditionnel système de haies brise-vent, qui marquait si fortement le paysage, dans une situation de grande précarité. Ça et là des lignes arbustives organisent encore le terroir et accusent le parcellaire. Les arbres de grand développement, tels le chêne ou le frêne, montrent souvent des signes de sénescence. La relève ne semble pas assurée tant sur les domaines privés que publics. Il en résulte

une ouverture de plus en plus grande des champs visuels et un contact de plus en plus direct entre architectures et parcelles agricoles. Les caractères paysagers varient d'une ferme à l'autre, montrant l'absence d'une stratégie globale sur le paysage. Le contraste s'affirme donc entre le paysage agricole et les bourgs très minéraux avec beffroi et "grand' place". Ces territoires sont devenus des entités que l'on traverse sans réellement pouvoir appréhender les subtilités de la topographie : l'Yser et les multiples becques sillonnant la campagne ne participent guère à l'enrichissement des ambiances paysagères.

Grand Pays : La Flandre

Fiche des Grands Paysages
La plaine de la Lys



La plaine de la Lys constitue, par sa spécificité, un grand paysage. Elle s'étend, comme une marée, jusqu'à ce que le relief l'arrête. Son statut de plaine, au cœur de terrains dont les altitudes sont plus élevées - l'Houtland, l'Artois, les Weppes, le Ferrain -, évoque déjà sa particularité géographique. Élément linéaire par excellence, la vallée-plaine de la Lys présente une forte homogénéité tout au long de son parcours dans le Nord. Les minuscules variations dans le vocabulaire agricole ou urbain ou la présence ponctuelle d'éléments forts comme la forêt de Nieppe ne permettent pas d'identifier des entités paysagères distinctes. En revanche, longer la Lys sur de grandes distances permet de découvrir des "séquences paysagères" où alternent paysages d'eau industriels, paysages d'eau agricoles, villes et campagnes.

Il y a longtemps, la forêt marécageuse occupait toute la plaine. Les terrains étant très plats et plus bas que ceux qui les ceignent, les sols étant imperméables, l'eau y stagnait au gré des crues des rivières et

autres becques. De ces temps historiques, le paysage a gardé les marques dans ces terres, aujourd'hui d'une extrême domesticité, qui résultent de l'opiniâtreté humaine au drainage et au défrichement. Des réseaux de fossés drainants furent creusés. Des voies s'implantèrent en formant un carroyage : les rues majeures s'installèrent en parallèle à la rivière - la Lys -, tandis que des chemins plus courts lui étaient perpendiculaires. C'est dans cette vaste plaine, qu'oscillait la frontière entre les parlers flamands et picards. Les traditions textiles et industrielles du XIX^{ème} s'allièrent pour stimuler la croissance des villes et de leur corollaire d'usines qui s'égrènent en chapelet le long de la rivière de l'Artois à Courtrai. La récession économique toucha durement ces activités traditionnelles et polluées.

De part et d'autre de l'épine dorsale que constitue la Lys, axe de transit attesté depuis au moins le X^{ème} siècle, le territoire prend l'allure d'une nappe constellée de fermes. Elles s'installent toutes à un rythme égal, au delà du fossé profond et de la banquette fleurie. On peut réellement parler de modèle simple qui se répète à l'infini. De toute évidence, ce n'est pas la densité qui caractérise ce terroir agricole, mais plutôt la ligne et le point. Le bâti s'organise par rapport à la ligne d'une route, le végétal se décline par touches de quelques unités. Tout cela concourt à former un paysage d'une rare qualité : celle d'une grande perméabilité visuelle ponctuée par une multitude d'éléments qui parsèment l'espace - fermes, arbres... C'est

à la faveur d'un soleil rasant - qu'il soit de l'aube estivale ou du couchant hivernal - que le regard apprécie à sa plus juste valeur les infinis vaporeux filtrés par ces milliers d'anicroches.

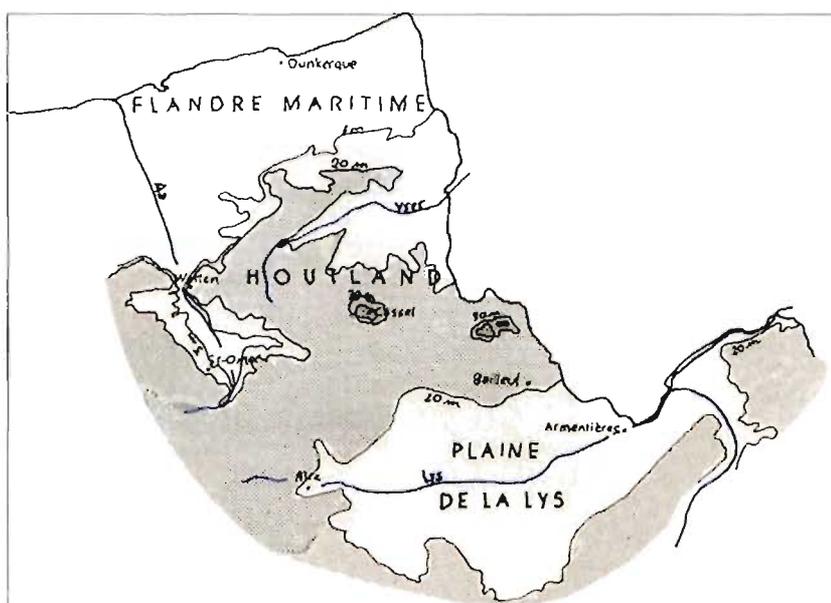
Brusquement, au détour de la route qui bifurque à 90° apparemment sans raison, le paysage semble s'être mis en rotation : les fermes, les grands saules blancs paraissent alors glisser comme sur une patinoire.

De prime abord, l'absence de points de repères et l'homogénéité de l'occupation humaine placent le nouvel arrivant dans des situations difficiles. Puis l'habitude et la pratique des lieux aidées de la grande perméabilité visuelle permettent de s'orienter par rapport au talus de l'Houtland et aux monts de la Flandre au nord, au talus des Weppes et à son pied arboré au sud, enfin aux grandes collines de l'Artois à l'ouest. Autre point de repère : la forêt de Nieppe, qui ressemble à un gros bois malgré ses 3000 hectares. Elle paraît "flotter" à la dérive, sans trouver l'épaule qui l'ancrerait définitivement à son territoire, et par là même, à son histoire.

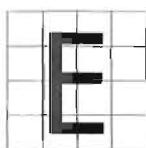
Enfin, il y a la surprise, celle de franchir une ligne d'eau, beaucoup plus généreuse que les autres et que rien n'avait laissé présager : la Lys, dans son trop fréquent *no man's land* qui lui tient lieu de rives. Mise en valeur, cette rivière pourrait redevenir l'un des points de repères et de convergences de ces paysages.

Grand Pays : La Flandre

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre



Le relief

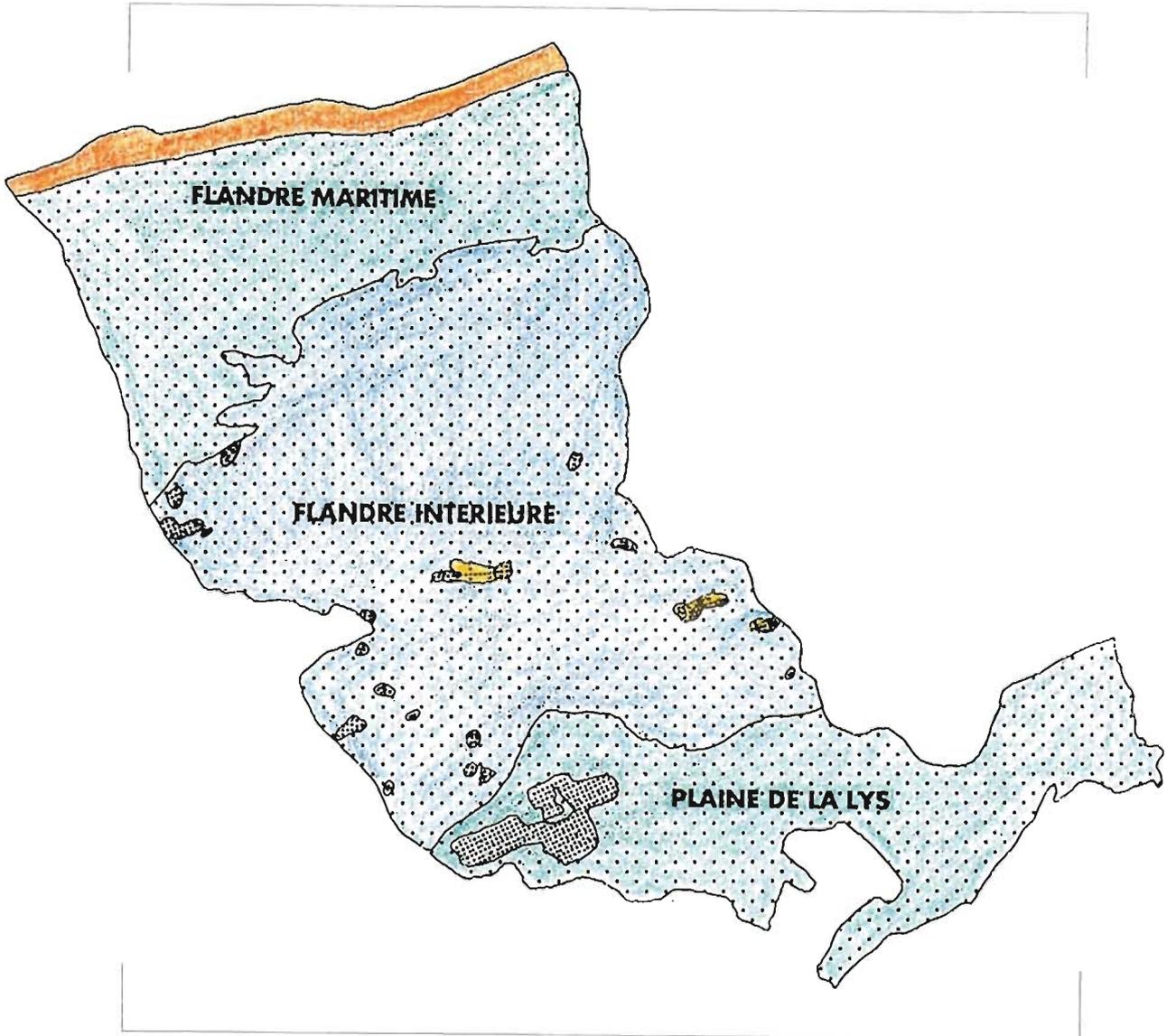


À l'extrémité septentrionale du département et ainsi dernier niveau du gradient topographique dégressif allant des Ardennes à la Mer du Nord, la Flandre se caractérise par un substrat géologique antéquatenaire formé par la clyte ou argile de Flandre. Du fait de l'imperméabilité de l'assise inférieure, les sols sont souvent sujets à une hydromorphie temporaire, d'autant plus importante qu'ils se situent dans les régions basses telles que la Flandre maritime ou la Plaine de la Lys.

Trois entités naturelles peuvent être différenciées à partir de la topographie et de la nature des terrains :

- la Plaine de la Lys d'altitude ne dépassant pas 20 mètres, vaste dépression plane d'origine tectonique parcourue par la Lys,
- l'Houtland ou Flandre intérieure, région de collines dominée par l'alignement discontinu de buttes sableuses de direction ouest-est, les Monts de Flandre,
- et enfin, la Flandre maritime d'altitude inférieure à 3 mètres formée par les alluvions fluviales et marines provenant respectivement du cours de l'Aa et des diverses transgressions récentes de la mer.

Les territoires homoécologiques :



Esquisse synthétique de l'environnement

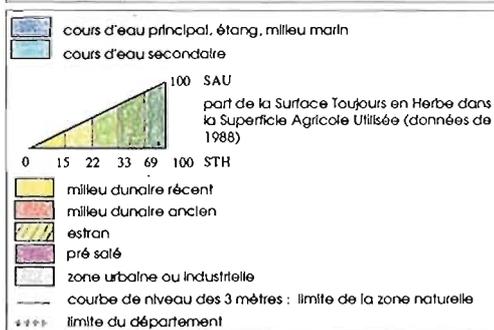
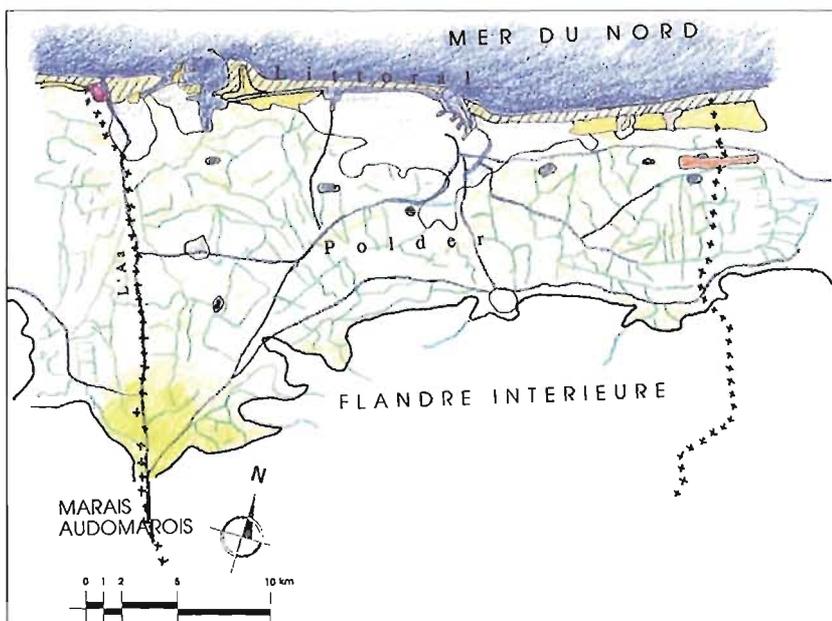
	ensemble à dominante de grandes cultures
	ensemble à dominante bocagère
	milieux boisés
	milieux littoraux
	sol sec
	sol humide
	sol à hydromorphie temporaire

Les territoires homoécologiques :

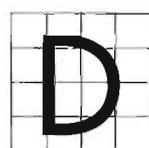
Territoire homoécologique	Pluviométrie	Orographie	Géologie	Sol	Végétation naturelle potentielle
LA FLANDRE MARITIME					
Le littoral	650-700 mm	3 à 30 m	dunes et cordons littoraux sableux récents	sableux	végétation psammophile spécialisée des dunes
Le polder	650-700 mm	-2 à 3 m	sables, limons et argiles de l'assise de Dunkerque (quaternaire)	variable sables limons argileux ou argileux-limoneux sur sables	forêt poldérienne à Aulne, Orme et Frêne élevé
LA FLANDRE INTERIEURE					
Les monts de Flandre	700-750 mm	110 à 176 m	sables glauconieux surmontés par des poudingues sables et grès ferrugineux (tertiaire)	sableux	forêt atlantique mésophile de Hêtre
La vallée de l'Yser	700-750 mm	3 à 20 m	limons argileux et sableux sur argile Yprésienne	limon peu épais sur argile	forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne, nuancée d'éléments hygrophiles
Les basses collines	700-750 mm	40 à 50 m	limons argileux et sableux sur argile Yprésienne	limon épais sur argile	forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne, nuancée d'éléments hygrophiles
Les collines de l'Houtland	700-750 mm	60 à 70 m	argile Yprésienne surmontée par des formations résiduelles à silex	argileux	forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Chêne sessile, Charme et Bouleaux de la zone atlantique
LA PLAINE DE LA LYS					
La plaine de la Lys	650-700 mm	16 à 20 m	limons quaternaires sur argile Yprésienne	limons sablo-limoneux à argileux	forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne nuancée d'éléments hygrophiles

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entités Paysagères : **les dunes littorales, la plaine canalisée, les Moères**

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre
La Flandre littorale



carte générale de présentation des
particularités écologiques



épression basse d'altitude inférieure à 3 mètres limitée par la Mer du Nord et les hauteurs de l'Houtland, la Flandre maritime représente la partie est de la plaine s'étendant de Sangatte à la frontière belge. Elle est séparée du Calaisis (département du Pas-de-Calais) par l'Aa canalisée allant de Watten à Gravelines. Le binôme Calaisis-Flandre maritime constitue la partie méridionale d'un ensemble qui se prolonge d'une façon continue en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne du Nord.

Bien que d'altitude similaire, Plaine maritime et Marais Audomarois correspondent à deux entités différentes se distinguant par leurs formations lithologiques et leur origine. La limite entre ces deux régions basses est marquée par le "goulot" de Watten.

Les particularités physiques de la plaine sont dues principalement à un assemblage géologique datant du quaternaire. Reposant sur l'argile des Flandres du tertiaire, ces formations se sont mises en place au cours des transgressions marines successives.

La première s'est produite aux environs de 6000 ans avant Jésus-Christ. Elle a eu pour conséquence le dépôt d'une importante couche de sables (dits pissards) d'épaisseur variant de 10 à 30 mètres et correspondant à l'assise de Calais. C'est peu après cette période que les cordons dunaires anciens tels que la dune de Ghyvelde se sont établis. Au même moment, s'est développée une forêt marécageuse qui, par la suite, constituera l'assise tourbeuse de certains marais tels que celui des Guines et d'Ardres.

La seconde transgression s'effectue en trois phases :

- la transgression dunkerquienne I entre 650 et 100 avant Jésus-Christ,

- la transgression dunkerquienne II qui est la plus importante puisqu'elle a creusé des chenaux dans la tourbe et induit le dépôt de sable et d'argile (1 à 2 mètres d'épaisseur). Immergeant la plaine à partir de 300 après Jésus-Christ, la mer reflua en 800 après avoir comblé celle-ci par des alluvions et édifié les cordons dunaires actuels,

- la transgression dunkerquienne III du Xème siècle aura moins d'incidences car limitée en partie par l'édification des premières digues.

Quelques exceptions expliquent les particularités topographiques des petites et grandes Moères. Il semblerait, en effet, que les altitudes négatives (-2,5 mètres) observées dans ces secteurs soient la résultante de deux phénomènes distincts :

- pour les petites Moères, l'exploitation de la tourbe,

- l'influence directe et constante de la mer, pour les grandes Moères.

Des alluvions lacustres forment aujourd'hui le sol de ces deux zones extrêmement planes. On comprend également

l'importante hétérogénéité des sols de la Flandre maritime engendrée par les dépôts successifs et stratifiés des alluvions marines mais aussi fluviales provenant de l'Aa.

En ce qui concerne les hauteurs de la plaine que sont les dunes, leurs particularités écologiques diffèrent selon l'époque de leur établissement. Les plus anciennes telles que les dunes de Ghyvelde ont subi une décalcification due à la pluie et favorisée par l'éloignement à la mer; les plus jeunes, régulièrement alimentées en sables coquilliers calcaires, conservent un caractère calcicole.

Avec des altitudes aussi basses et la présence d'un substrat argileux sous les sables pissards, la plaine possède une nappe située à un niveau élevé rendant les sols humides.

Le climat, bien que soumis aux influences maritimes, présente une pluviométrie annuelle moyenne inférieure à celle enregistrée à l'intérieur du pays du fait de son relief peu élevé. Par contre, le vent est un élément quasi-constant de l'environnement avec pour direction dominante l'axe nord-est/sud-ouest. En outre, le bilan annuel précipitation-évapotranspiration potentielle révèle un déficit au printemps et en été, ceci est d'autant plus gênant pour l'agriculture que les terrains comprenant un fort pourcentage de sable revêtent un pouvoir de rétention faible.



produit du vent et de la sédimentation marine, la Dune

Caractéristiques biologiques :

Différentes d'un point de vue physique, la frange littorale et la zone poldérienne divergent en fonction de leur occupation par l'Homme.

D'accès direct sur la grande voie maritime de la Mer du Nord, le littoral concentre les activités industrielles et commerciales. Cette fonction se traduit par le développement important de l'urbanisation au niveau de Dunkerque et l'extension du port de la cité de Jean Bart vers l'ouest. A l'est, la vocation touristique et naturelle prédomine et la dune continue de montrer ses formes généreuses modelées par le vent.



le Canal

A l'intérieur, le polder revêt de longues étendues céréalières où l'arbre et la prairie ne sont qu'exception. Ici, la particularité de la plaine réside essentiellement en l'élaboration d'un réseau de drainage géré par l'administration des Wateringues depuis le XII^{ème} siècle. Ce système est constitué de nombreux fossés drainants appelés watergangs en liaison avec des émissaires de gabarit supérieur nommés grachts. Ces derniers déversent les eaux excédentaires dans les canaux qui les expulsent à la mer.



le Gracht

A écoulement gravitaire à l'origine, le réseau fut ensuite complété par un dispositif de pompes de relevage des eaux ou de vis d'Archimède mues avant le XX^{ème} siècle par des moulins puis par des générateurs électriques. L'amélioration actuelle des techniques agricoles se traduit progressivement par le remplacement du maillage de watergangs par des drains enterrés et par l'abaissement généralisé du niveau de la nappe souterraine.

Du fait de sa position géographique, la Flandre maritime présente les conditions écologiques favorables à l'expression de milieux naturels d'une grande richesse



l'Orchis musc, orchidée des pelouses dunaires



panne de Crapauds Calamites dans une panne à inondation temporaire



rassemblement hivernal de huîtriers pie sur l'estran exondé

Caractéristiques biologiques (suite) :

biologique. Ainsi, la façade littorale de par ses dunes présente le paradoxe de disposer d'une diversité d'habitats permettant à la fois d'accueillir une flore méditerranéenne et un lot d'espèces boréo-montagnardes.

Cette même originalité se reflète également entre dunes anciennes et récentes avec le développement d'une végétation acidiphile pour les premières et des groupements calcicoles pour les secondes. Outre le fait de posséder des milieux uniques, la frange maritime est le lieu de passage privilégié de nombreux oiseaux migrateurs. Quelques sites leur offrent tranquillité et nourriture : le bassin maritime du port ouest, les anciennes sablières situées le long de la rocade littorale, la réserve naturelle nationale du Platier d'Oye (lorsque l'on n'y chasse pas).

Le polder, quoique très agricole, a le mérite d'héberger encore quelques sites d'exception. On notera notamment : la tourbière saumâtre de Poupremeete qui recèle deux espèces végétales uniques en France et les prairies humides du Stinkaert, dernière enclave tourbeuse de la zone périphérique des Petites Moères. Ces secteurs relictuels comme l'ensemble des milieux humides de la plaine sont aujourd'hui menacés par la baisse du niveau de la nappe et la pollution des eaux engendrées par le drainage et la rurbanisation.

La richesse biologique de ce territoire est reconnue par l'importance de ses Z.N.I.E.F.F. - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique -. En effet, cet inventaire a répertorié 3 sites d'intérêt national / International et 5 sites d'intérêt supra-régional sur les 16 Z.N.I.E.F.F. de la plaine.



le Tadrome de Belon est un nicheur régulier des anciennes carrières de sable



végétation aquatique à Sagittaire, Petit Nénuphar, Cératophylle épineux et Petite Lentille dans le canal de la Haute Colme



les deux couples de Berge à queue noire de Flandre maritime constituent près de 5% de la population nicheuse de France !

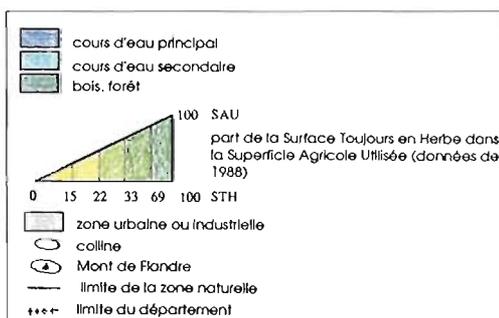
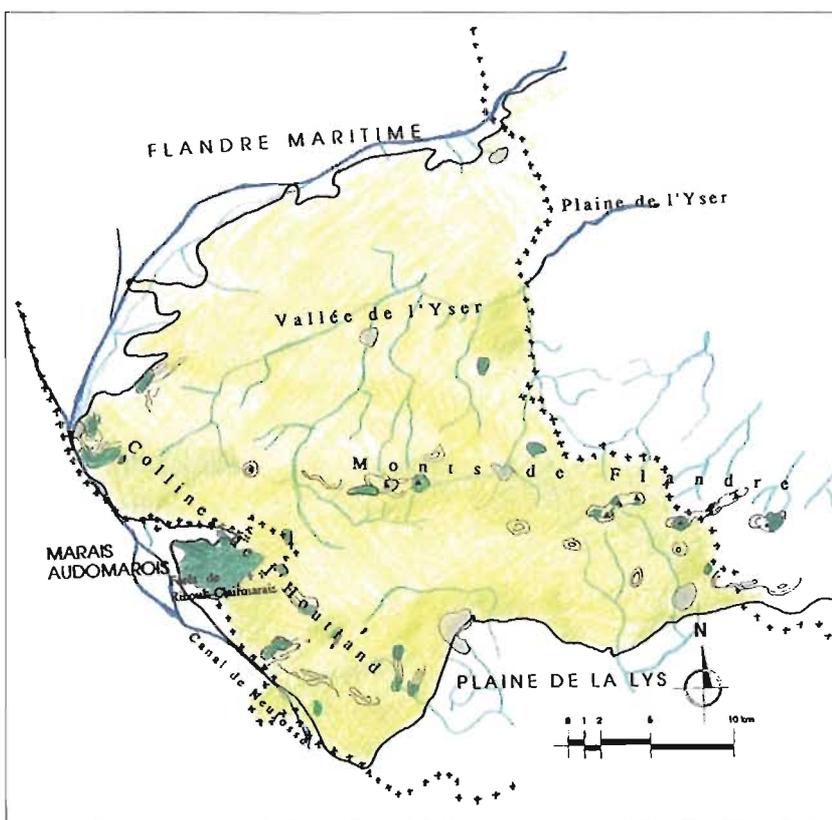


le canard Souchet affectionne pour nicher les watergangs de faible profondeur à inondation permanente

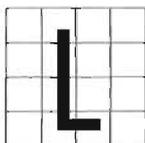
- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : **La Flandre**
 Grand Paysage : **la Flandre intérieure**
 Entités Paysagères : **les Monts de Flandre, les marches de l'Audomarois, le Houtland intérieur**

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre
 La Flandre intérieure



carte générale de présentation des particularités écologiques



'Houtland constitue une langue de terre surélevée limitée par des zones basses soit :

- au nord, la Flandre maritime,
- à l'ouest, le Marais Audomarois,
- au sud, la Plaine de la Lys.

A l'est, la zone se prolonge sur le territoire belge à l'exception du

prolongement de l'Yser qui correspond à une dépression en continuité avec la plaine maritime flamande.

Une précision s'impose quant à la limite départementale du Pas-de-Calais et du Nord. Suivant en partie celle de la Flandre intérieure, elle montre toutefois quelques accrocs :

- quelques communes du Nord (Saint-Momelin, Nieurlet et Noordpeene) couvrent une partie du Marais Audomarois dont la plus connue est sans conteste l'Etang du Romelaere,

- bien que située sur le substrat argileux de la Flandre intérieure, la forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais est incluse dans le Pas-de-Calais,

- enfin, la commune de Blaringhem enjambe le canal de Neufossé pour rejoindre l'extrémité orientale de la très intéressante succession de monts à argile à silex d'Helfaut-Racquinghem.



prairies humides de la plaine de l'Yser

Caractéristiques physiques

D'altitude générale comprise entre 40 et 50 mètres, l'Houtland forme une région de



le Mont Noir

collines assise sur un puissant manteau d'argile yprésienne. La couverture quaternaire composée essentiellement de limons est épaisse (1 à 3 m) au sud des monts, peu importante au nord (1 à 0,25 m).

Malgré leur regroupement au sein de la même entité, la Flandre intérieure présente cependant quelques particularités topographiques et géologiques :

- elle est parcourue d'ouest en est pas une chaîne discontinue de collines sableuses se prolongeant en Belgique, les Monts de Flandre. Le plus élevé est le Mont Cassel avec ses 176 mètres, le plus bas, le Mont Kokereel se dressant "seulement" à 110 mètres,

- moins élevées (de l'ordre de 60 à 70 mètres), les collines localisées à l'ouest de la zone comme le Mont de Watten, le Balemberg et le Mont d'Hiver constituent une masse argileuse dont le sommet est recouvert par une formation résiduelle de cailloutis de silex,

- enfin, la petite vallée de l'Yser au nord caractérise les secteurs les plus bas d'altitude comprise entre 3 et 20 mètres.

En raison de la proximité du substrat argileux, les sols sont souvent humides bien que drainés par un réseau de fossés et de becques. Les exutoires sont variés (Plaine de la Lys, Plaine maritime, Marais Audomarois, Yser) et reçoivent une eau de qualité médiocre voire très mauvaise.

Le climat, plus humide au niveau des monts, est de type sub-atlantique.



le Nénuphar jaune et la Sagittaire résistent tant bien que mal à la mauvaise qualité des eaux de l'Yser

Caractéristiques biologiques

L'agriculture concerne la majorité de l'occupation des sols. Les grandes cultures telles que les céréales et la pomme de terre dominent tandis que les surfaces toujours en herbe, peu importantes (17 % de la S.A.U.), s'amenuisent au fil des années. L'élevage reste néanmoins un grand pôle de l'économie agricole de cette région puisque celle-ci produisait près de 54 % des porcs du département en 1988. Cette évolution ne s'effectue pas sans impact sur l'environnement :

- le drainage par drains enterrés rend l'assainissement des terres en aval (Plaine de la Lys, Plaine maritime, Yser) de plus en plus difficile,
- la diminution des herbages entraîne irrémédiablement la disparition du réseau de haies et de mares qui leur est associé,
- l'intensification des élevages, traduite par l'augmentation des volumes de déjections animales, contribue à la dégradation de la qualité des eaux.

Les milieux naturels, bien que modestes, concernent trois formations.

La première est le bocage constitué par les prairies, les haies ainsi que les mares. Que ce soit pour la faune des haies (oiseaux, insectes...) ou pour celle des mares (batraciens...), le maintien d'un réseau dense aux multiples relations est indispensable pour leur développement optimal.



image classique de l'Houtland, la ferme isolée entourée par sa pâture-manoir et cernée par une haie



le saule taillé en têtard, dernière relique d'un environnement agraire verdayant aujourd'hui révolu



rassemblement de grenouilles vertes lors de la période de reproduction



les haies aux environs de Cassel

Caractéristiques biologiques (suite) :

La seconde formation se situe essentiellement sur le sommet et les versants des collines et l'on retiendra, en particulier, les bois de Watten et du Ham, le Galgberg, le trinôme Canton des Huit Rues - Bois de la Franque, Bois de Cruysabeel et enfin, les boisements du Mont des Récollets et du Mont Noir. Ces deux derniers offrent des conditions de sol favorables à l'installation d'une Chênaie-Hêtraie mésophile acidiphile tandis que le substrat argileux plus humide des collines basses présente une potentialité plus proche de la Chênaie-Charmaie acidocline.

Enfin, dernière formation mais tout aussi intéressante, les prairies inondables situées le long des becques et de l'Yser, lorsqu'elles sont traitées d'une façon extensive, peuvent recéler une flore et une faune des plus riches (Orchidées, limicoles...).

La reconnaissance de ces milieux naturels se traduit par leur classement au sein des Z.N.I.E.F.F. - Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deux sites d'intérêt national voire international et trois sites d'intérêt supra-régional ont été répertoriés pour un total de treize Z.N.I.E.F.F. recensées au sein de l'Houtland.



lisière du Bois Royal de Watten



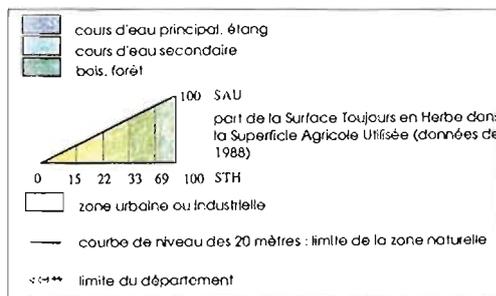
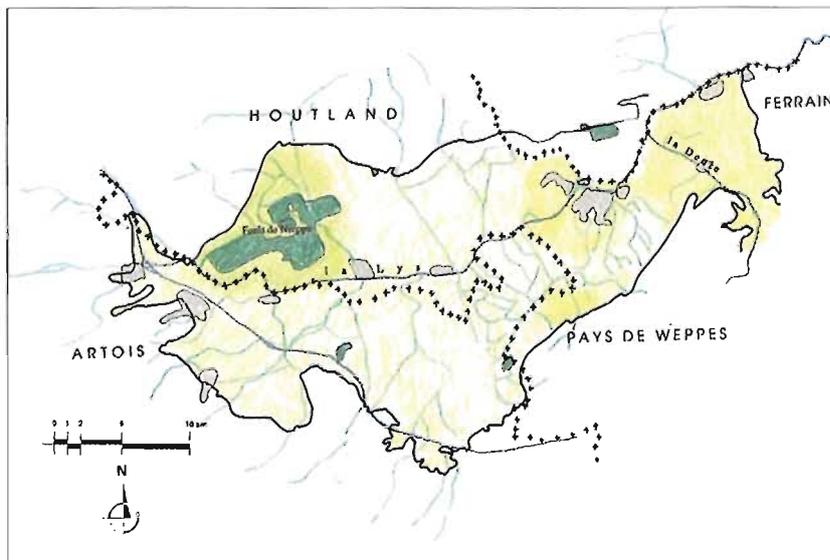
les jacinthes du Mont Noir, composantes de la hêtraie atlantique et immortalisées par Marguerite Yourcenar



les orchis palmés, orchidées dont les effectifs sont en régression, s'observent encore dans quelques prairies situées le long de l'Yser

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la plaine de la Lys**
Entité Paysagère : **la plaine de la Lys**

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre
La plaine de la lys



carte générale de présentation des
particularités écologiques

Encore vallée en amont, la Lys s'ouvre à partir d'Aire sur une plaine en forme d'amande longue de 50 kms et large de 20 à 25 kms. Située entre 16 et 20 mètres d'altitude, la plaine présente des limites bien marquées caractérisées, d'une part par des talus localisés au nord et au sud au niveau de l'Houtland et du Pays de Weppes et, d'autre part par le resserrement en vallée au niveau d'Aire et de Werwicq.

Trois régions administratives se partagent d'une façon inégale le territoire de la plaine : les départements du Nord et du Pas-de-Calais englobent la majorité de la dépression tandis que la Belgique constitue une enclave de faible superficie au niveau de Ploegsteert et Warneton.

Caractéristiques physiques

Zone basse et plane par excellence, la Plaine de la Lys repose en majorité sur le socle yprésien de l'argile des Flandres mais possède toutefois, en limite du pays de Weppes, des zones de contact avec les sables d'Ostricourt sous-jacents. Cette particularité géologique associée à un recouvrement inégal par les limons et alluvions quaternaires a déterminé des sols de composition variable quoique dominés par des limons souvent riches en argile, parfois en sable. En raison de l'absence de relief et de la présence d'un substrat imperméable, la nappe remonte régulièrement en hiver à proximité de la surface et parfois affleure au niveau des secteurs les plus bas.

Région aux précipitations moyennes mais présentant une hygrométrie importante traduite par des brumes et brouillards fréquents, la plaine est soumise à un climat atlantique quelque peu altéré par un degré de continentalité nord-sud marqué.

Enfin, bien que traversant la dépression "en étrangère", la Lys a creusé un lit majeur incisé de 1 mètre au centre de la plaine et large de quelques centaines de mètres. Son bassin versant à l'amont de Wervicq, s'étend sur 2900 km² et recouvre les plateaux crayeux de l'Artois ainsi que les terrains tertiaires des Weppes, de l'Houtland et de la Plaine. Ses eaux, de bonne qualité à l'entrée de la plaine, deviennent médiocres à partir d'Aire et franchement mauvaises peu après Estaires.



aspect de la Lys canalisée

Caractéristiques biologiques

Région essentiellement rurale, la Plaine de la Lys présente une agriculture tournée principalement vers les grandes cultures céréalières et sarclées. Localisées en particulier à proximité des fermes ou dans les secteurs humides comme le lit majeur de la Lys, les prairies permanentes occupent des surfaces assez limitées (16 % de la Superficie Agricole Utilisée).

Pays où l'élevage subsiste, il suit la tendance actuelle : concentration du cheptel et développement des cultures intensives de fourrages au détriment des surfaces toujours en herbe.

Autre évolution due à l'amélioration des techniques liées à l'agriculture, le drainage par drains enterrés facilite le réessuyage* des terres mais remplace aussi progressivement les éléments structurants de la plaine que sont les fossés et les anciennes ados dérivées des pratiques agricoles traditionnelles.

Bien qu'étant une réponse intéressante aux problèmes posés par la saturation des axes routiers, les avantages du transport fluvial ne doivent pas masquer les conséquences néfastes sur l'environnement de la canalisation et de la mise à grand gabarit des rivières telles que la Lys. L'assèchement et le comblement des marais limitrophes et la rectification des cours d'eau témoignent de la méconnaissance de l'intérêt des zones humides et des méandres dans la régulation des débits et l'écrêtage des crues.

Quelle que soit la formation (forêt, prairie...), la qualité biologique de la plaine réside principalement dans la présence d'une nappe d'eau à un niveau élevé.

* Réessuyage : libération de l'excès d'eau d'un sol après une pluie

Caractéristiques biologiques (suite) :

Boisement humide à potentialité de Chênaie-Charmaie acidocline, la forêt de Nieppe constitue l'élément majeur des milieux naturels de la dépression. La conservation de sa richesse dépendra avant tout de la gestion sylvicole qui devra respecter la diversité des structures et des essences indigènes mais aussi de la limitation du drainage aussi bien à l'intérieur de la forêt qu'à sa périphérie.

Située sur une voie principale de déplacement d'oiseaux, la plaine de la Lys a le grand privilège mais aussi le paradoxe d'héberger au sein de sa plus grande ville, Armentières, le premier site intérieur d'hivernage d'oiseaux d'eau du Nord/Pas-de-Calais, les Prés du Hem.

Les prairies inondables situées le long de la Lys ou à proximité des becques ainsi que les fossés drainants constituent des zones privilégiées pour le gagnage et la nidification d'oiseaux paludicoles tels que les canards de surface et les



les Prés du Hem, haut lieu de l'ornithologie départementale



limicoles. Vraisemblablement peu connue, la richesse biologique de la plaine est toutefois révélée par le classement de cinq milieux naturels dans l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



la Grenouille verte en attente d'une proie potentielle



enchevêtrement de callitriches et de renoncules aquatiques



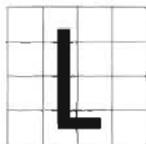
le canard Souchet reconnaissable à son bec surdimensionné



l'Iris jaune, composant coloré des bordures de fossé

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entité Paysagère : **cordon littoral**

Fiche de thème
Industrie et Littoral



orsque le visiteur approche la côte la plus septentrionale de notre pays, il découvre qu'à l'ouest de Dunkerque l'horizon n'est plus celui de la mer ni des dunes mais celui des gigantesques volumes de l'industrie.

L'enjeu du territoire porte sur la création d'un paysage contemporain basé sur le concept d'aménagement de "campagne industrielle" sur les sites actuellement agricoles et destinés à l'industrialisation.



Carte de localisation - Echelle 1/ 200 000

Localisation

Le thème intéresse le territoire situé entre la mer et la rocade littorale.

Lorsque l'on parcourt les sites industriels, on est surpris de se sentir dans un monde à part :

- Générosité des volumes bâtis.
- Gigantisme des infrastructures du port : darses, bassins, digues, routes, aires de stationnement...

Ce hors d'échelle est encore affirmé par la force des éléments : vent et mer donnent à ces sites un caractère grandiose et épuré.

Les territoires qui nous intéressent sont ensermés entre le réseau routier au sud - rocade littorale et R.N.1 - et les industries déjà implantées face à la mer.

Ces espaces sont des enclaves parcourues par les watergangs et les fossés de drainage. Ce maillage d'eau inscrit dans le sol ne se révèle en surface qu'à l'instant de sa colonisation par une végétation aquatique spontanée - roseaux, massettes. Cet état traduit un abandon de certaines pratiques obstinées de gestion de ce territoire par l'homme.

Si, sous le ciel omniprésent, la vocation de ce terroir est toujours agricole, le vent, acteur déterminant de la personnalité des sites, amène avec lui le fond sonore de l'activité industrielle alentour et soumet les verticales végétales à l'obliquité.

Le végétal, sous forme de bosquets, ne structure pas l'étendue mais la ponctue.

Les grands plans cultivés viennent buter directement sur les infrastructures routières ou ferroviaires - souvent installées en remblais - et les architectures industrielles.

La grande perméabilité visuelle de ces territoires permet une perception à grande distance des composantes du paysage - fermes, usines, remblais.

L'alliance de la vision et de l'ouïe contribue à composer un paysage à l'horizon cerné et complexe - ruban végétal, usines, réseaux de circulation.

De plus, le manque d'attention apporté au traitement et à l'entretien des ouvrages de franchissement, la présence d'aires de dépôt de terres ne font que renforcer l'impression de territoire "laissé pour compte", en suspens.

Qualités de ces sites

- le "hors d'échelle" - gigantisme.
- l'ouverture visuelle maximale
- un maillage de fossés et watergangs de direction systématique
- territoire de contact - polder, dunes etc...
- l'horizontalité comme ligne de composition



Un site de contact

Le développement industriel isole les villes et villages du cordon littoral - Salines de Fort Mardyck. Les zones naturelles - dune du Clippon - sont, elles aussi, en attente d'être phagocytées.

Les territoires ne gardent un sens que si leurs aménagements futurs s'appuient et se nourrissent des logiques qui ont concouru à leur constitution.

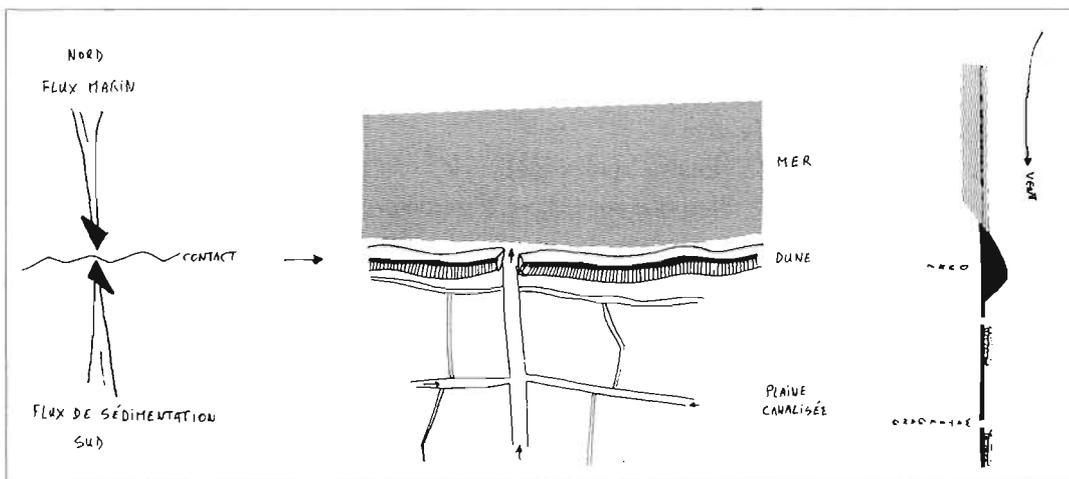
Ces espaces sont caractérisés par la rencontre, le long d'une ligne de tension, de deux flux inverses :

- L'un provient des terres et apporte avec l'eau douce la sédimentation d'éléments arrachés aux terroirs en amont.

- L'autre, de sens opposé, est constitué par l'accumulation de matériaux : le cordon dunaire.

- Tous deux se nourrissent de la présence de l'autre.

Avec la direction de l'eau douce, on retrouve la direction des flux humains spontanés et historiques.



Etablir une structure forte en relation avec les flux naturels et culturels :

- accéder de façon séquencée à la mer
- utiliser le cordon dunaire comme un axe de lecture du contact entre les deux entités - la plaine intérieure d'un côté, la mer de l'autre.

- créer des éléments de "guides vues" permettant depuis les axes de circulation existants - R.N.1, Rocade littorale - de ressentir les grands éléments structurants de ce paysage : lignes d'eau, cordon dunaire, digues, axes de pénétration.

S'adapter à l'horizontalité des lieux qui favorise des visées lointaines et la perméabilité du champ visuel : l'installation d'un profil de terrain à plus de 1,50 m du terrain naturel revient à masquer l'étendue qui se trouve au-delà.

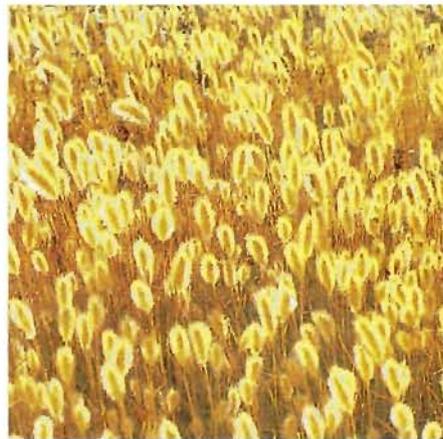
La cohérence des projets d'implantation industriels futurs répondra en particulier à

deux grands principes :

- la sobriété et le respect de l'horizontalité des lignes architecturales,
- l'adéquation totale entre les dimensions gigantesques - volumétries, surfaces - et leur vocabulaire d'accompagnement - canaux, voies de circulation, végétation,... On favorisera les points de contact directs entre les entités technologiques et l'expression d'éléments naturels et forts.

exemples :

- Canaux à large emprise comme image de l'eau maîtrisée, contenue et utilisée.
- Etendues de graminées permettant de lire les changements de saison et la direction du vent.
- Plantations ligneuses en grosses masses ou mails épais pour ponctuer, cadrer, ombrager et aider au repérage.



Etudes existantes sur le site :

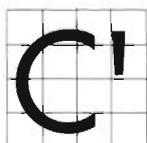
- Schéma industriel (Région Flandre Dunkerque) -1993 - AGUR
- Rocade littorale - Plan de référence des actions d'accompagnement paysager et architectural - 1990 - AGUR

Reconnaissance :

- Z.N.I.E.F.F : n° 74 Dune du Clippon, 109 Plaine maritime flamande

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la plaine de la Lys**
Entité Paysagère : **la plaine de la Lys**

Fiche de thème En suivant la Lys



est vraisemblablement à son statut de rivière frontière que la Lys doit de n'être quasiment jamais aménagée sur un linéaire d'une longueur suffisante et susceptible de mettre en scène les caractéristiques et les particularismes des territoires géographiques qu'elle emprunte. D'Aire à Courtrai, elle circule, indifférente au contexte et canalisée, entre les départements du Pas-de-Calais et du Nord et les provinces belges de la Flandre Occidentale et du Hainaut.

Cet axe aquatique ne s'offre jamais à voir comme l'élément déterminant du paysage et du patrimoine. La Lys, qui a été un axe de développement agro-industriel et urbain selon une direction indépendante de celle de l'agglomération lilloise et du bassin minier, s'est vue investie depuis sa genèse de significations sociales et culturelles fortes. Aujourd'hui, la valeur symbolique de la Lys reste prégnante même si elle ne se formalise pas dans une attention portée à son potentiel paysager. Il est maintenant temps de célébrer les noces de la vallée, des villes et de leur rivière.

Il s'agit de refaire des rives de la Lys un axe de développement assurant simultanément une appropriation des berges par les riverains et les promeneurs et une mise en relation paysagère avec la plaine.

Si, à la lecture d'une carte, le désir vous est venu d'approcher de près le fluide originel, votre envie fut rapidement combattue. Sur le terrain, rien ne contribue à faciliter l'accès aux berges. Quant à désirer flâner le long de l'eau, c'est une autre histoire.

D'où vient la grande timidité de ce canal ? L'histoire en fait un élément servile et seulement utilitaire, ce qui n'encourage guère une appropriation poétique et urbaine des rives. Le lit ancien "aux mille méandres", témoignant des pentes très faibles empruntées par l'eau pour rejoindre l'Escaut, est lui aussi d'une grande discrétion.

Les axes importants de circulation - D.186, D.122, D.945 en France et N.515 en Belgique - se maintiennent toujours à bonne distance du canal. Celui-ci ne se laisse observer que fugacement au moment où la route le franchit.

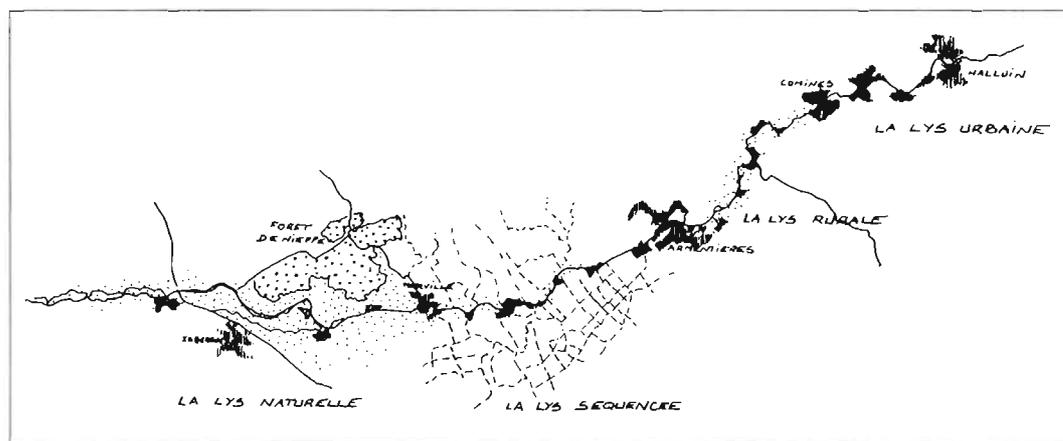
La Lys est devenue un élément paradoxal et solitaire de la plaine. Hormis à partir de quelques éminences topographiques du Heuveland et du Ferrain - Mont d'Halluin, Montagne de Wervicq -, le cours d'eau ne se contemple jamais dans des vues panoramiques.

Le cours de la Lys s'envisage comme une succession forte d'alternances et de répétitions :

- alternance dans les implantations urbaines - dissymétrie et symétrie - ,
- répétition dans les séquences rurales, industrielles et urbano-industrielles.

C'est finalement la spécificité et le type même des espaces environnants qui, par la nature des horizons qu'ils offrent, vont enrichir le paysage de la rivière.

Les séquences de la Lys

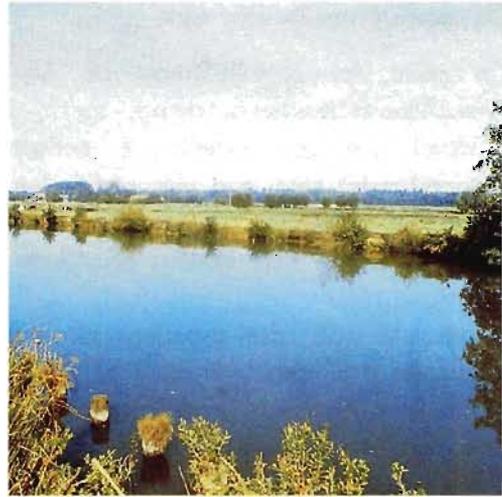


D'Aire à Merville : la Lys "naturelle".

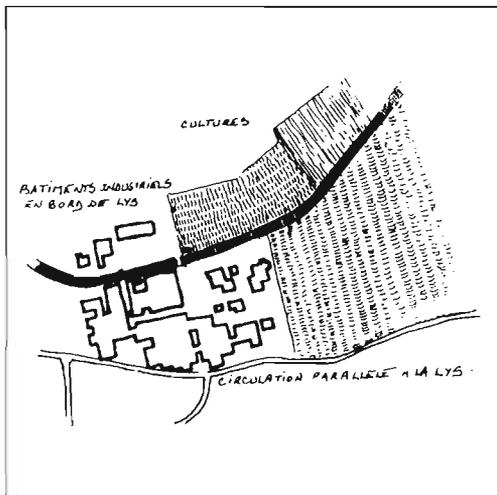
Le canal circule à l'extérieur des centres urbains. Les territoires présentent une végétation arborée assez abondante et prégnante. Les sites industriels sont ponctuels.

Les ambiances humides sont bien présentes. Le chenal se cale entre deux horizons très distincts que sont :

- au nord, la forêt de Nieppe qui s'étale en nappe.
- au sud et à l'ouest, la chaîne des collines de l'Artois.



De Merville à Armentières : la Lys séquencée.



L'urbanisation s'est souvent développée en symétrie sur les deux rives sans toutefois s'ouvrir sur l'eau. La forte humidité du terroir y est moins sensible qu'en amont. Les axes de circulation parallèles à la rivière se maintiennent à bonne distance de celle-ci en se faulant dans les étirements urbains ou urbano-industriels. Parfois des "masses industrielles" sont installées en pleins champs entre la route et le canal, attirant des convois de camions.

Les berges rendent compte d'une affectation "agro-industrielle" bien marquée quoique souvent ancienne et caduque. La perception de la rivière est calée par les bâtiments industriels et urbains et non par les rebords des talus des Flandres ou des Wepes, beaucoup trop distants.

D'Armentières à Comines : la Lys rurale.



La Lys est ici frontière entre deux Etats, mais elle reste discrète. Bien que très proche de l'agglomération lilloise, le paysage de la plaine garde une dominante rurale très marquée.

La mise à grand gabarit de la Lys en aval de la Deûle, accompagnée de l'empierrement systématique des berges, confère au canal une image plus utilitaire.

Les lointains sont, du côté Belge, souples et ondulants - relief du Heuveland - et beaucoup plus étales en France.

Dans cette section, la rivière est un élément du territoire à part entière, on y trouve par exemple mais plutôt sur le versant belge, des cheminements agréables, entretenus et bordés d'arbres.

La confluence Deûle/ Lys.

Ce point est potentiellement un lieu symbolique et déterminant du paysage.

D'abord par son échelle, il permet d'appréhender l'eau non plus comme un ruban qui se déroule à travers la plaine mais comme une vaste étendue aux allures de delta.

Il présente aussi des aspects contrastés empruntés aux vocabulaires de la ville - industries, alignements de maisons - et de la campagne - fermes entourées de pâtures et de champs. Ces caractères méritent d'être valorisés dans les futurs aménagements.



De Comines à Courtrai : la Lys urbaine.

Les sites sont à dominante industrielle et urbaine. La Lys est, plus que jamais, difficile à atteindre. Les friches et les terrains agricoles installés de part et d'autre du canal ou de l'ancien lit renforcent l'effet de frontière.



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

■ Prévoir, en fonction de la séquence traversée, une mise en scène du cours d'eau depuis la plaine, et vice-versa.

■ Favoriser l'accès aux berges depuis les espaces publics, par une signalisation appropriée.



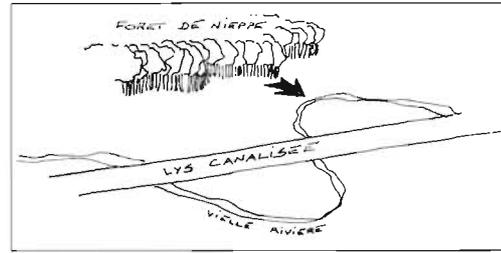
Exemples de mobilier lié à l'eau

■ "Ancrer" la forêt de Nieppe à son territoire et à la rivière : la forêt affirme, par son nappage de la plaine, l'horizontalité de celle-ci. Une séquence de la rivière pourrait être mise en contact avec la forêt selon deux principes :

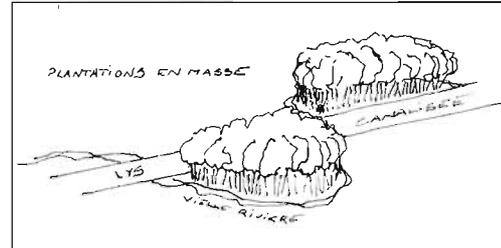
- remise en service des cheminements entre rives et bois,
- extension des boisements en bordure de canal.

Cet objectif ne doit pas nier la qualité essentielle de la plaine, à savoir la richesse des vues qu'elle offre.

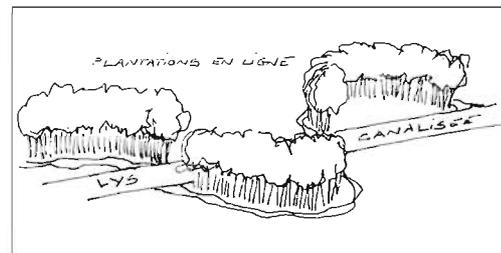
Dans ce but, des bois pourront reprendre les ondulations des boucles de la Lys et créer ainsi un réseau de bosquets rythmant le cours de la rivière, selon deux formes, le bois ou l'ourlet (Cf. schémas). Leurs masses les rendront alors facilement repérables comme signaux de la Lys.



L'ancrage



Le bois



L'ourlet

■ Réserver les plantations d'alignements aux secteurs qui présentent une nécessité de structuration évidente :

- liaison entre deux espaces de nature très différente - industrie, espace péri-urbain,
- unification des secteurs urbains hétéroclites et qui souffrent de la volumétrie excessive des bâtiments industriels.

■ Aménager les berges en fonction de la séquence traversée et ne pas limiter l'opération à un enrochement systématique - travaux de mise à grand gabarit. Le choix d'une berge oblique ou verticale, minérale ou végétale dépassera les impératifs d'usage des berges - quai de déchargement - de manière à rythmer les séquences traversées.

■ Confirmer le rythme des séquences paysagères grâce aux aires de stockage des boues de dragage. Aujourd'hui, ces zones se présentent comme des obstacles entre la plaine, les anciens méandres et le canal. Leurs reliefs et leurs formes entrent en contradiction complète avec le paysage.

■ Rendre accessibles les secteurs de prairies humides - ZNIEFF et sites sensibles de la C.U.D.L.- qui sont des entités aux qualités paysagères propices à susciter une découverte depuis les berges.

■ Veiller à ce que le projet de mise à grand gabarit de la Lys constitue un véritable atout pour de nouvelles implantations, à l'heure où l'industrie semble plutôt en perte de vitesse dans ce secteur.

La demande d'établissement de zones d'activités se fait sentir et ne doit pas être systématiquement limitée. L'industrie fait partie du paysage de la vallée et doit être prise comme l'une de ses composantes majeures.

Il est donc nécessaire qu'élus et entrepreneurs reconnaissent à la Lys son statut original de rivière industrielle et rurale et la considèrent comme un enjeu non seulement économique mais aussi paysager : une façade industrielle sur la Lys n'implique pas nécessairement que les abords du canal soient traités comme des délaissés strictement mono-fonctionnels.

Les industriels sont partie prenante de la qualité du paysage de la rivière. Sensibles à l'image de marque de leur entreprise, ils pourraient devenir des acteurs motivés grâce à un projet global de valorisation de leurs activités.

Un cahier des charges, établissant un dialogue qualitatif entre route, industrie et rivière devra être mis en place au niveau supracommunal et transfrontalier pour permettre à chaque installation ou réhabilitation industrielle de s'intégrer dans un projet de développement de nouvelles pratiques sociales - promenade, loisirs, pêche,...

Bibliographie :

■ Agence d'Urbanisme de Lille, C.U.D.L, I.E.G Mouscron / Comines / Estainpuis. La Vallée de la Lys frontalière de Frelinghien à Menin / Halluin .

Phase 1 - Analyse du territoire

Phase 2 - Propositions

■ Direction de la Navigation du Nord et du Pas de Calais - Février 1993.

Mise au grand gabarit de la Basse Deûle et de la Lys mitoyenne.

Aménagement des abords des voies d'eau et des terrains de dépôts des Voies Navigables.

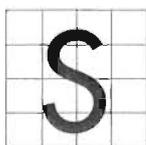
Présentation de la démarche pour l'élaboration d'une charte d'aménagement franco-belge.

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entité Paysagère : **la plaine canalisée**

Fiche de site remarquable Le balcon de Pitgam



Vue depuis le haut du "talus"



itué sur le haut du "talus" assurant le contact entre la Flandre littorale canalisée et la Flandre intérieure, ce site permet une lecture synthétique de la plaine maritime. La lecture se fait à partir de la route reliant Pitgam à la D.52.

La découverte du site s'effectue au terme d'un périple à travers les ondulations topographiques de l'Houtland au sud, ou à travers la plaine entrecoupée de très nombreux canaux dans le Blootland au nord. Elle constitue une véritable surprise marquée par un point de rupture et de basculement qui crée les conditions d'un "élan" dans un paysage offert.

Le paysage où circulent les canaux s'étend jusqu'au hérissé industriel du littoral. Cette bande complexe est néanmoins perceptible grâce à l'ouverture visuelle exceptionnelle permise par la gestion agricole tant sur le dénivelé que sur la plaine très plate - cultures et prairies en grandes parcelles ponctuées de peupleraies. L'organisation en évantail du maillage des canaux - canal de la Haute Colme, canal de la Colme, canal de Bourbourg - et des circulations est difficilement perceptible.



Carte de localisation d'après I.G.N. 1/ 100 000

Intérêts du site :

- Peut permettre une compréhension de l'échelle des grands paysages et de ses constituants géographiques et anthropiques : conquête de la plaine maritime par drainage, poldérisation.
- Réside dans la possibilité de percevoir des horizons de nature différente de celle des premiers plans.

Analyse des axes de mutation :

- Tendance de la frange industrielle et de ses corollaires - ligne haute tension,... - à s'épaissir et à s'élever en hauteur.
- Modification de la mise en valeur des terres suite à la P.A.C. 92 - boisement.
- Installation d'unités industrielles au sud de la rocade et le long des canaux.
- "Mitage" pavillonnaire sur le haut du talus.

Actions engagées et à soutenir :

- Plantation du canal de déviation de la Haute Colme.
- Création d'une transdépartementale cycliste et d'une boucle de randonnée pédestre.

Actions nouvelles à entreprendre :

Outre le fait de respecter le maillage des voies d'eau, il est important d'orienter les aménagements futurs et d'affirmer cet effet de gradient - du rural vers l'urbain - perçu à partir de Pitgam.

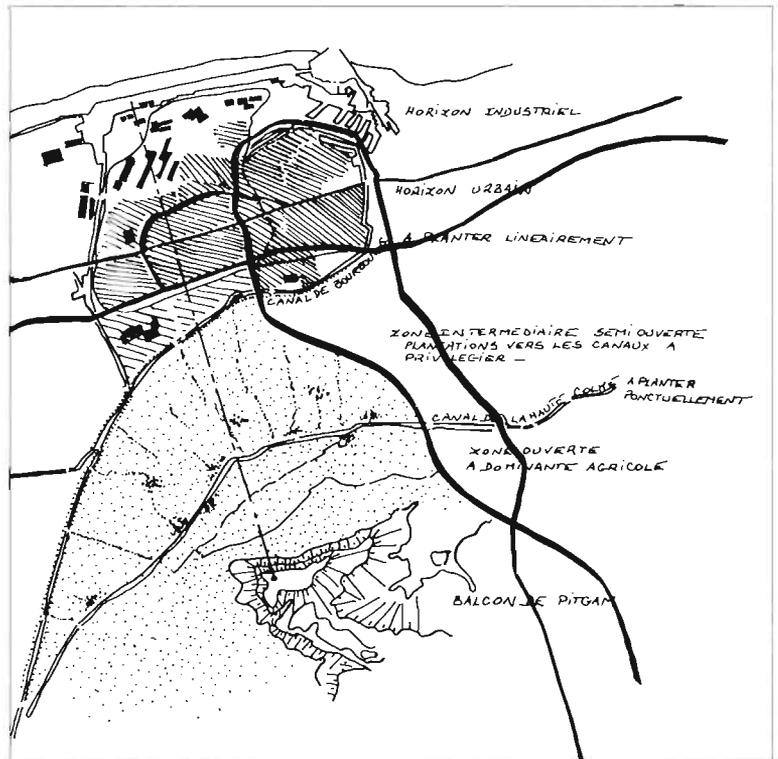
La première séquence allant du talus jusqu'au canal de la Haute Colme doit rester ouverte, vouée à l'agriculture et peu plantée pour garder son caractère. Les réglementations des P.O.S permettent de respecter ces affectations, et certaines opérations de remembrement peuvent favoriser l'orientation du parcellaire vers le nord.

Le canal de la Haute Colme constitue le premier horizon. Sa présence sera plutôt marquée par des plantations ponctuelles et groupées, à l'intersection des routes par exemple.

La deuxième séquence, située entre les canaux de la Haute Colme et de Bourbourg, présente une ambiance plus animée : villages plus nombreux, réseau viaire plus dense. Ici, une végétation d'accompagnement axée nord-sud pourra venir souligner les vues perspectives vers la mer - plantations d'alignement le long



"l'éventail"



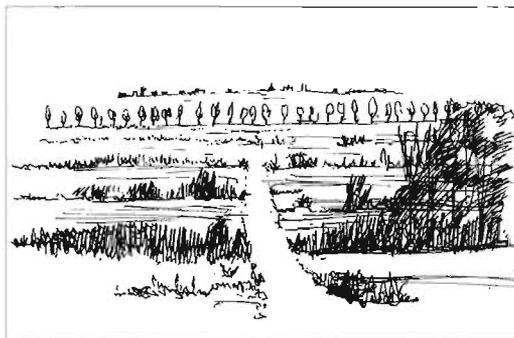
de certaines routes, création ou restauration de haies en limite de parcelles -, elle permettra d'affirmer la position des villages et de cerner leur emprise - bosquets, boqueteaux, arbres remarquables.

Le Canal de Bourbourg constitue le deuxième horizon et la transition avec l'univers urbain. Son fil pourra alors être plus largement aménagé et densément planté - petits

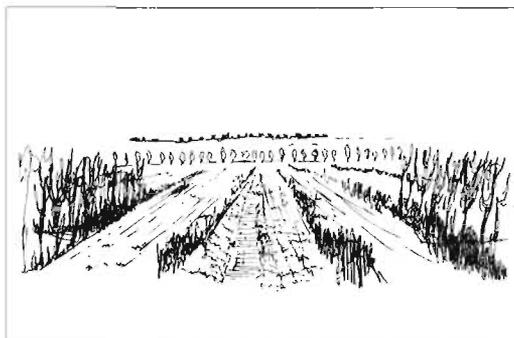
boisements, plantations d'alignements, chemins de randonnées, aires de pique-niques,...

Les dernières séquences consacrées à la ville et à l'industrie dessinent un horizon minéral, dense et plus riche en verticales. La maîtrise de leur évolution dépendra du respect de la ligne du canal de Bourbourg comme limite ultime des extensions urbaines et industrielles vers le sud. Pour mettre à profit une lecture synthétique de la Flandre littorale, une signalétique destinée aux cyclistes et aux randonneurs pourrait être mise en place. Elle expliquerait les origines et la constitution de la plaine canalisée (cf. la boucle de randonnée pédestre départementale et la transdépartementale équestre).

La découverte des paysages de la Flandre littorale par les voies d'eau - canal de Bourbourg, canal de la Haute Colme - révélerait "de l'intérieur" les traits fondamentaux de ce vaste paysage.



Organisation à privilégier : dynamisme



Organisation actuelle : statisme

Reconnaissance :

- Z.N.I.E.F.F. : dans la plaine, à l'ouest, on retrouve les Z.N.I.E.F.F. 109 * 109-1 * 109-2 * 109-3
- 109 : Plaine Maritime Flamande entre Watten, Loon Plage et Oye Plage.
- 109-1 : Bassins de Coppenaxfort, watgang du Zout Gracht et prairies et mares de la Ferme Belle à Loon Plage.
- 109-2 : Prairies et mares de la Vieille Colme
- 109-3 : Tourbière saumâtre de Poupremeete, Canal de Bourbourg, Marais David et Prés de Saint-Georges.

Les partenaires à associer :

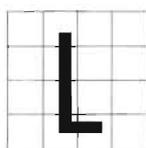
- Communes.
- Voies Navigables.
- Direction Départementale de l'Agriculture.
- Chambre d'Agriculture.

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entité Paysagère : **la plaine canalisée**

Fiche de site remarquable
Mont de Watten



Au pied du moulin, vue bleutée vers le nord



a "Montagne de Watten" culmine à 72 m. Elle se situe au contact de la Flandre littorale, de la Flandre intérieure, du - Marais de Saint-Omer et des collines de l'Artois. Ce relief marque l'achèvement de la ligne des monts s'égrénant le long de la D.26 et reliant la Flandre Belge à l'Artois.

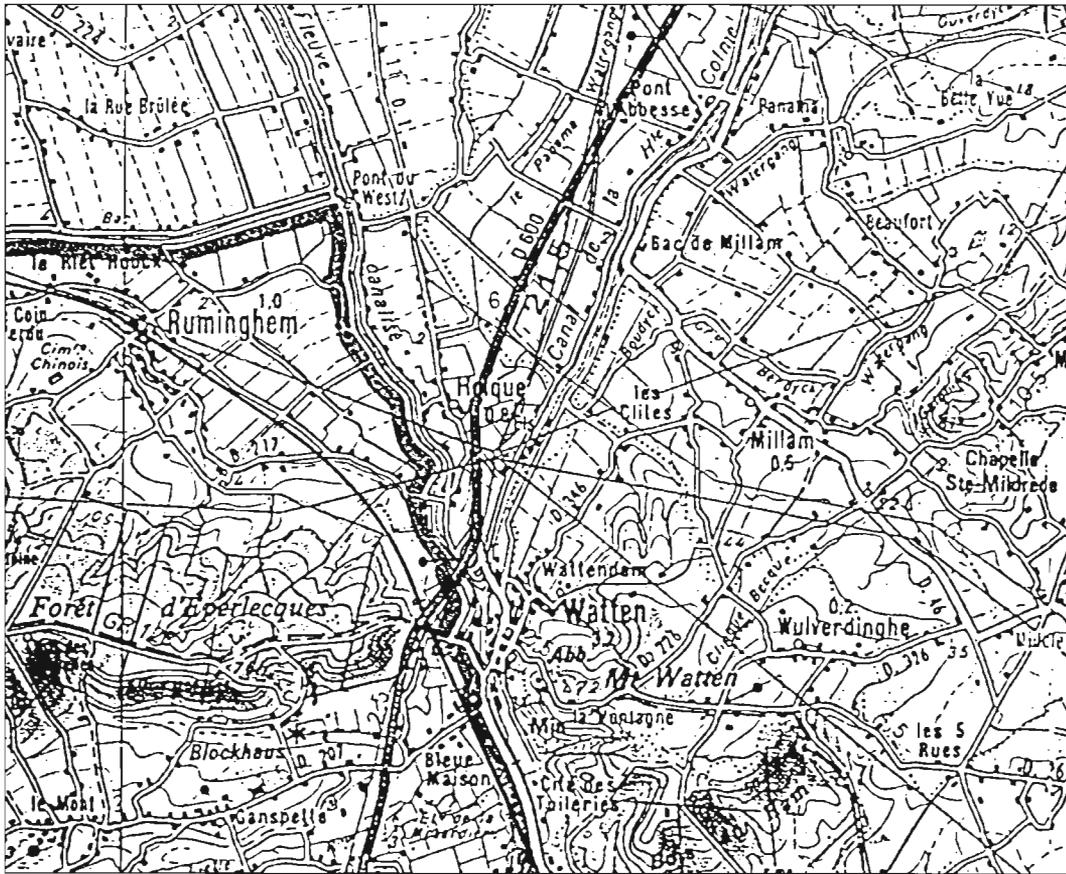
L'observateur découvre un horizon fait de contacts :

- contact des reliefs et de la plaine,
- contact des forêts et des prairies,
- contact des terres agricoles et de l'eau canalisée.

La différence d'altitude donne l'illusion d'une vue à vol d'oiseau.

Ce que l'on nomme "mont" ne se perçoit pas comme tel :

- au nord en suivant l'Aa, les hauteurs se présentent comme des versants boisés encadrant étroitement le lit de la rivière et formant la vallée,
- venant de l'Est, on découvre le mont comme la rupture du "plateau" de la Flandre intérieure, promontoire formant pivot au dessus de l'amorce du "delta" du fleuve.



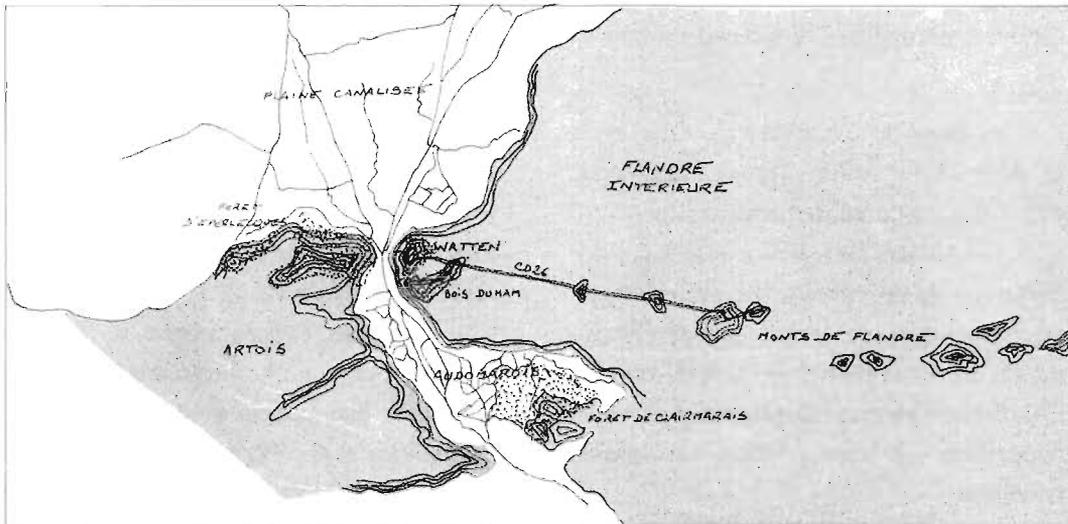
Carte de localisation d'après I.G.N. 1/ 100 000

Intérêts du site :

- la densité des éléments historiques se faisant écho sur le site : moulin, abbaye...
- la multiplicité des ambiances susceptibles d'être vécues à la faveur d'une promenade : fleuve canalisé, bois, belvédère, vestiges historiques, plaine humide.

Analyse des axes de mutation :

- franchissement de la Vallée de l'Aa par la ligne T.G.V. L'infrastructure donne une échelle à la plaine et vient tempérer l'effet de dispersion des masses construites, des masses végétales et des réseaux E.D.F.,
 - évolution des micro-sites industriels au bord des canaux, y compris la centrale électrique,
 - développement touristique.



Watten et la ligne des Monts de Flandre

Orientations d'aménagement :

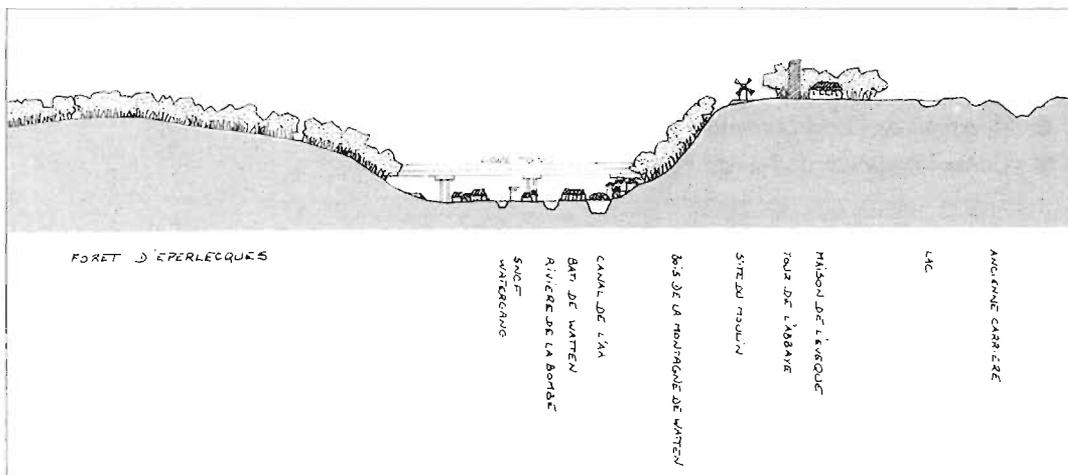
Actions engagées à soutenir :

- Acquisition de terrains en zone de préemption par le Département, pour réaliser entre autres choses un circuit de découverte générant des vues vers la Flandre et l'Artois.

- Aménagement paysager autour du moulin. Une réorientation serait souhaitable afin de mettre en relation les abords directs du moulin avec la topographie militaire - fortifications en terre - et la végétation environnante.

- Signal du passage des transdépartementales cyclistes et de la boucle de randonnée départementale traversant le site : marquage des accès et passages depuis les routes.

- Maintien et amélioration des peuplements forestiers.



Lecture transversale de la vallée

Actions nouvelles à entreprendre :

Dans la vallée :

- Renforcer la perception du relief et de la cluse - ligne T.G.V., centrale électrique, etc.- à l'occasion de tout aménagement.

- Favoriser la hiérarchisation des éléments - routes, canaux, habitat, industrie - pour permettre une lecture fine et efficace du site dans son ensemble - simplification.

- Rechercher des "séquences" favorisant l'approche du site depuis la plaine canalisée.

- Rationaliser l'occupation de l'espace à l'intérieur de la patte d'oie des canaux - fleuve canalisé de l'Aa et canal de la Haute Colme -, de façon à faciliter le repérage.

- Intervenir de façon minimaliste près du moulin, en rupture avec l'exubérance de la propriété privée contiguë au belvédère. Rechercher un vocabulaire minimisant l'impact du premier plan au profit de la vue lointaine vers le nord.

- Favoriser l'accès public au site de l'Abbaye, et en particulier à la tour, comme véritable lieu panoramique, à valeur symbolique et historique.

- Créer des fenêtres et des percements judicieux dans le bourrelet forestier ceinturant le site de façon à ouvrir des vues vers l'ouest - Monts d'Artois - et vers le sud - Audomarois.

Reconnaissance :

■ Z.N.I.E.F.F. 109 : plaine maritime flamande, 23 : complexe écologique du Marais audomarois, 23-5 : bois royal de Watten, 23-4 : bois du Ham, 23-6 : la forêt d'Eperlecques et ses belvédères.

- Site classé du Mont de Watten N° 10.
- Zone de préemption départementale du site de Watten.
- Parc Naturel Régional de l'Audomarois.

Les partenaires à associer :

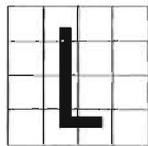
- Communes
- Direction Départementale de l'Action Culturelle.
- Service Départemental de l'Architecture.
- Electricité De France.
- Voies Navigables.
- Direction Départementale de l'Agriculture.
- Direction Départementale de l'Équipement.
- Comité Départemental du Tourisme.
- Direction de l'Environnement du Conseil Général du Nord.
- Conseil Régional du Nord - Pas de Calais

Etudes existantes sur ce site :

- P. Locoge - Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Environnement - Etude du site de Watten - D.R.A.E. 1981.
- Agence d'Urbanisme de la Région Dunkerquoise - Etude paysagère - A.G.U.R. 1982.
- E. Poncelet - Proposition d'aménagement - DRAE. 1983.
- AGUR - Développement touristique du site de Watten - 1985.
- Gilles Noyon, Paysagiste - Etude d'Amélioration de Cadre de Vie sur Watten . 1992.

Grand Pays : **La Flandre**
 Grands Paysages : **la Flandre littorale, la Flandre intérieure, la plaine de la Lys**
 Entités Paysagères : **le plateau calcaire, les Weppes, la plaine de la Lys, l'Houtland intérieur, les monts de Flandre, les Moères, les dunes littorales**

Fiche d'itinéraire
La Transflandrienne
 la départementale 947



La route départementale reliant Lens à Bray-Dunes porte le numéro 947 et passe par La Bassée, Estaires, Caëstre, Steen voorde et Hondchoote.

Suivre cette route c'est en quelque sorte suivre le sens de la sédimentation, la direction générale qu'a suivie la mer pour se retirer jusqu'à son rivage actuel.

Cette route est un formidable transect* à travers plateau, plaine, collines, polders, dunes et lignes d'eau : la Lys, le canal de La Bassée, le canal de la Basse Colme, le canal de Dunkerque à Furnes.

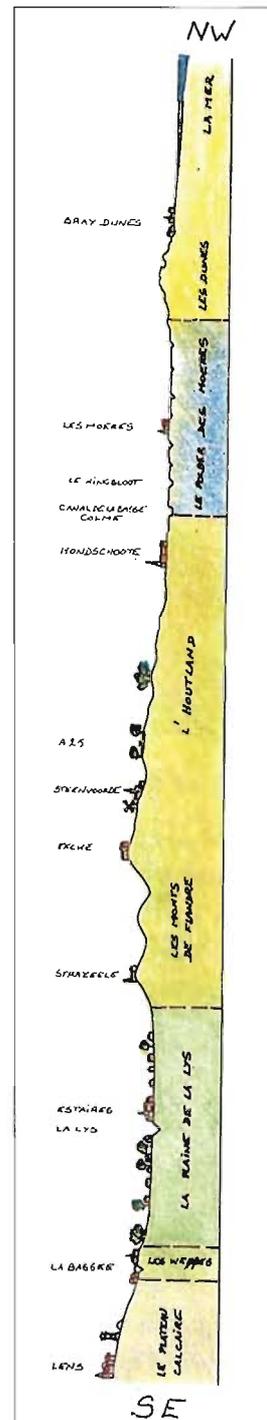
Cette route transflandrienne, reliant le bassin minier à la mer, ménage de très longues séquences dans les paysages ruraux. Ces séquences rectilignes sont rythmées par les coudes de la route au niveau des carrefours en cœur de bourgs ou de hameaux.

Cette route est une alternative à l'autoroute n° 25, elle permet une vision plus rapprochée des paysages traversés - vues "de l'intérieur".

Sur l'ensemble du linéaire de la D.947, le statut de la route est varié et influe largement sur les possibilités de perception des séquences paysagères qui s'y enchaînent.

La route est tour à tour axe principal et économique d'un territoire - entre La Bassée et Estaires - et voie de desserte locale - entre Caëstre, Strazeele et Steenvoorde.

Pour le visiteur venant du sud et de la métropole par l'autoroute n°25 et désirant découvrir le littoral "sauvage" du Nord, le balisage invite à quitter l'autoroute à la hauteur de Winnezele en direction de Bray-Dunes.



transec : coupe virtuelle selon un axe spatial déterminé, destinée à représenter schématiquement une séquence d'information.

Séquence 1 : Lens - La Bassée

C'est la séquence du plateau. La voie coupe l'extrémité sud-ouest de l'openfield qui s'étend sur un socle calcaire depuis Tournai jusqu'à Mazingarbe. C'est le rebord nord du Bassin Minier. La route, à la faveur d'une ondulation très ample, permet d'apercevoir d'anciens terrils et chevalements. A cette hauteur la voie présente une large emprise et des accotements recevant une piste cyclable. Cette séquence est constituée d'une première section à dominante agricole où la topographie permet des vues larges sur des lointains urbains et industriels.

Dans la deuxième section, de Hulluch à La Bassée, la voie s'inscrit dans un tissu urbain d'une facture linéaire de cités ouvrières et minières. Malgré tout, des ouvertures visuelles latérales sont possibles entre les bourgs. L'une d'elles est encore occupée par un ancien cavalier de mine - talus servant au passage des wagonnets.



Séquence 2 : La Bassée - Estaires

Une fois dépassé le canal d'Aire - en deux bras - et les zigzags à travers la ville de La Bassée, la route aborde la plaine de la Lys. Les premiers kilomètres sont urbanisés et présentent un paysage qui, au delà des constructions, est abondamment planté. Nous sommes ici sur les confins sud des Weppes et les bosquets de peupliers sont très nombreux (cf. fiche Pays lillois sur les Weppes). La vue appréhende des horizons assez rapprochés et végétaux. Ce n'est qu'au delà du carrefour des "4 Chemins" que nous pénétrons véritablement dans la plaine de la Lys. Ce passage s'opère plus sur le registre du glissement que de la fracture. La voie offre une large emprise et une rectitude presque parfaite. La route acquiert le

profil caractéristique de la plaine de la Lys. Cette séquence reçoit un lourd trafic automobile et routier. Le traitement des bords de route affiche une banalisation marquée. Une haie d'ormeaux et la glissière de sécurité de type autoroutier accentuent une lecture de la voie en corridor. Ici, il faut aller vite et il n'est pas évident, ni même sécurisant, de réaliser un arrêt pour apprécier le paysage de la plaine. Le paysage n'est plus appréhendable, il a perdu la qualité des premiers plans agrémentés de banquettes d'herbe, de fossés profonds, de ponts, de jardins fleuris.

Plusieurs événements animent le trajet : à mi-parcours, le carrefour de La Bombe et le Mémorial Indien, puis le cimetière anglais qui reprend avec ingéniosité le vocabulaire du fossé. Sur toute la longueur de la séquence, les largeurs entre la chaussée et le fossé sont variables. C'est au nord du Mémorial Indien que l'accotement est le plus large, il peut accueillir un alignement d'arbres et même parfois des constructions anciennes en bord de route. Sur cette section le rythme des fermes s'égrénant le long de la voie est plus distendu, les vues sur le paysage plus généreuses .



Séquence 3 : Estaires - Strazeele

La départementale 947 est l'axe principal d'Estaires. Elle traverse la commune sur toute sa longueur. La rive gauche de la Lys est toujours représentative de l'entité paysagère de la plaine de la Lys : le fossé y est bien présent. L'emprise et le vocabulaire routiers sont, quant à eux, beaucoup moins manifestes que précédemment.

Plus loin, les bourgs de Neuf et Vieux Berquin s'étirent le long de la route. Les constructions sont généralement d'une volumétrie plus réduite que celles de la rive droite et leurs abords plus jardinés. A l'extérieur des centres, le tissu bâti plus lâche permet des visions à grande distance : à l'ouest, un horizon boisé constitué par la forêt domaniale de Nieppe et à l'est des territoires agricoles très ouverts et très plats. Aux alentours du Doulieu la route est encore légèrement surélevée ce qui crée un effet de belvédère. Au nord de Vieux-Berquin, avant le passage à niveau, la route dessine une courbe. C'est à ce moment seulement que se découvre une forte, franche et soudaine dénivellation que la route appréhende par une cote rectiligne. A ce niveau la plaine de la Lys et l'Houtland entrent en contact. Le paysage, qui ne présente que très rarement des structures arborées, permet la découverte de cet événement topographique. Mais l'étirement des constructions, sur le bas côté ouest entre Strazeele et sa gare, altère cette perception.

**Séquence 4 : Strazeele - Steenvoorde**

Le village de Strazeele est situé au sommet du talus. C'est un village-carrefour important puisqu'il est aussi traversé par la N. 42, reliant l'autoroute n°25 à Hazebrouck et menant aux plages du Boulonnais. Le paysage est maintenant différent. C'est la séquence qui offre la topographie la plus vigoureuse. La route se présente comme une sécante entre les Monts de Flandre à l'est et les Monts de Cassel et des Récollets à l'ouest. C'est du village d'Eecke que l'impression de couper la chaîne des monts est la plus prégnante. Néanmoins, les constructions de part et d'autre de la route réduisent fortement les possibilités de cette perception. C'est la séquence qui offre le plus de pittoresque, avec ses clochers, ses moulins et ses villages traditionnels. C'est aussi à ce niveau là, dans les bourgs - Caëstre, Steenvoorde -, que la route traverse des carrefours tortueux qui désorientent parfois l'automobiliste.

**Séquence 5 : Steenvoorde - Hondshoote**

Passé Steenvoorde le relief devient plus calme. C'est au niveau de l'échangeur autoroutier de Winnezele que la route peut véritablement être qualifiée de "route de la mer".



Malgré la quiétude du relief, la route présente un enchaînement de courbes qui renforce l'ancrage de l'itinéraire au terroir. L'effet se maintient malgré quelques rectifications dans le tracé des courbes ; les "délaiés" qui en ré-

sultent sont l'une des composantes importantes de cette séquence.

Une première section entre Winnezele et la rivière de l'Yser présente des horizons plus opaques et plus rapprochés qu'habituellement dans l'Houtland, en raison de la présence du bois Saint Acaire et de boqueteaux. La route semble glisser le long du bois pour le contourner et éviter de le pénétrer.

Le caractère autoroutier du franchissement de l'Yser occulte encore davantage la présence de la rivière déjà très discrète.

Le carrefour des "5 Chemins" est la seule halte obligatoire de la séquence. Son aménagement n'est ni sécuritaire, comme il semble en avoir la prétention, ni conçu comme une vitrine des paysages alentour.



Séquence 6 : Les Moères

La route traverse aussi les faubourgs d'Hondschoote qui marquent aussi un arrêt sur l'itinéraire.

En poursuivant vers le nord, elle franchit avec indifférence le canal de la Basse Colme avant de longer le hameau "fantôme" de la Cartonnerie. Il ne reste plus qu'à passer le Ringsloot pour découvrir le polder des Moères, royaume de l'orthogonalité.

Il est possible de traverser cette séquence sans réellement percevoir le caractère volontaire de sa trame géométrique. La route - comme dans la plaine de la Lys - y circule toujours sur un léger remblai propice à une meilleure découverte des cultures et de la texture des sols.

La route est alors parfaitement rectiligne, elle ne se brise que pour former deux virages à 90° à la hauteur du village des Moères.

Ici le fossé est envahi par les phragmites qui amplifient d'un froissement sec le bruit des rafales de vent. Seule la rectitude de la voirie marque le caractère fondamental de ces territoires. Les aménagements se limitent à l'emploi de la glissière de sécurité standardisée.



Séquence 7 : Les dunes

Après avoir traversé sous le remblai la rocade du littoral, la route approche son but : la mer et Bray-Dunes.

Les rythmes sont de plus en plus rapides car la route appréhende le système dunaire dans ses plus petites dimensions, perpendiculairement à la mer. Depuis la route il n'y a plus trace de ce qui fut l'ancienne dune intérieure. La route décolle petit à petit du sol pour enjamber le canal de Dunkerque - Furnes parfaitement rectiligne et la ligne de chemin de fer. L'atterrissage se fait ensuite au niveau de la Dune Marchand. Le registre pour traiter le bord de la route est une fois de plus fortement emprunt d'un caractère banal et routier alors que nous sommes ici dans l'un des plus beaux espaces naturels du Nord. Le maigre contact que la route entretient avec la dune ne permet pas aux visiteurs d'apprécier la valeur ni la fragilité du site traversé.



Suivre la départementale 947 permet de jouir des variations paysagères offertes par la Flandre. Encore faut-il que les aménagements de la voie facilitent et renforcent la lecture des paysages traversés.

L'itinéraire peut se comparer à une corde à noeuds. Les noeuds sont les bourgs, les hameaux et leurs carrefours. Les sections de "corde lisse" quant à elles sont les linéaires importants où la route traverse le territoire rural.

Chacune des séquences de l'itinéraire met en scène des problématiques différentes et fait appel à des compétences diverses - le Département pour le linéaire de voirie, la Commune ou le particulier pour les espaces mitoyens ou avoisinants. Il importe néanmoins que les interventions sur la voie relèvent d'une cohérence générale et d'un projet global.

Avant tout aménagement, il convient de répondre à quelques questions simples :

- quel enjeu paysager constitue la route pour le territoire qu'elle traverse ?
- les préoccupations sécuritaires dans l'aménagement d'une voirie sont-elles compatibles avec les ambitions paysagères d'un parcours touristique ?
- quel agrément procure la variété des ambiances paysagères des territoires traversés et des événements venant rythmer le voyage ?

- y-a-t-il intérêt à permettre la vue sur un bas-côté fleuri et sur un fossé si ceux-ci parlent à eux seuls de la spécificité d'un paysage ?

Seules les réponses à ces questions peuvent permettre de valider ou non un travail sur le C.D. 947.

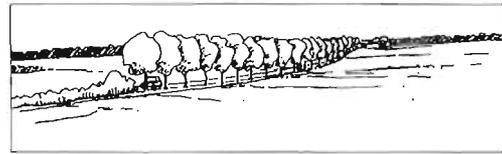
L'alignement d'arbres, s'il génère souvent des qualités sur les routes qu'il borde, ne doit s'envisager que sur des linéaires suffisamment longs et où une nécessité de structuration semble incontournable. Nulle part dans ce secteur un besoin manifeste ne s'est fait sentir, bien qu'il existe ponctuellement : Neuf-Berquin, Grand Chemin.

Sur l'ensemble du parcours on constate une dominante très forte du caractère routier sur les sites traversés. Des réflexions seront à conduire pour définir un vocabulaire ne

banalisant pas l'espace traversé.

Sur chacune des séquences des thèmes de réflexion à faire suivre d'actions pourraient être entamés de façon privilégiée.

Séquence 1 :



Préserver l'openfield qui permet des vues lointaines et maintenir l'inconstructibilité des terrains le long de la voie.

Accompagner le léger mouvement topographique d'un alignement d'arbres protégeant la piste cyclable.

Séquence 2 :

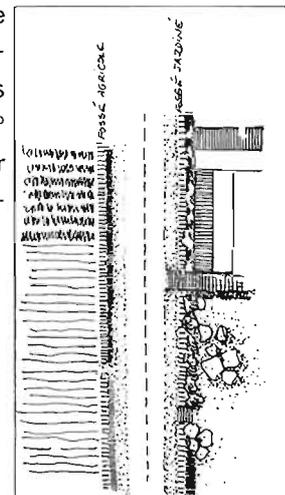
Atténuer le caractère routier qu'affirment la haie d'ormeaux et la glissière de sécurité.

Améliorer l'intégration de l'axe dans la plaine, surtout dans la section La Bassée - La Bombe. Ouvrir les bords de route sur les espaces jardinés et agricoles.

Encourager le maintien du fossé au détriment du busage : cette attitude participe à la valorisation de l'identité paysagère tout en offrant des limites sécurisantes aux jardins limitrophes.

Séquence 3 :

Maintenir des ouvertures visuelles sur la campagne afin de permettre une découverte qualitative du talus qui marque le passage de la plaine de la Lys à l'Houtland, événement majeur de ce territoire. Remarques similaires à la séquence n° 2, en particulier pour la préservation du fossé.



Séquence 4 :

Privilégier ici des interventions sur les multiples carrefours qui rythment le parcours :

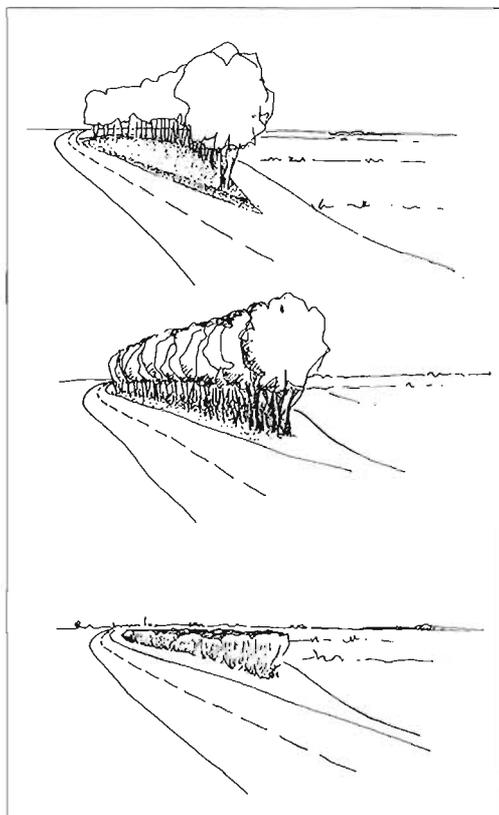
- en milieu rural, le carrefour de la déviation de Steenvoorde présente un caractère excessivement routier - larges emprises routières et îlots directionnels.

- en milieu urbain, le caractère routier est aussi trop manifeste. Pour faciliter la compréhension du cheminement, il est nécessaire de renforcer l'homogénéité des aménagements sur l'ensemble du linéaire de la rue, y compris aux carrefours.

Séquence 5 :

Aménager les nombreux délaissés obtenus après redressement des courbes pour ancrer davantage la route à son terroir. Deux options sont possibles : cadrer ou appuyer une vue intéressante sur le paysage, ou au contraire focaliser les regards sur l'aménagement lui-même.

Développer de nouveaux usages de ces espaces : fonction de halte ou de point d'information sur la nature du paysage alentour, sa géographie, son histoire.



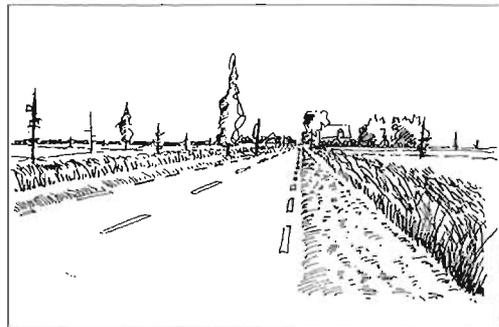
Mettre en scène l'Yser grâce à un marquage ponctuel faisant appel à un vocabulaire paysager lié à l'eau : pour la végétation, saules têtards, aulnes, peupliers blancs, et pour le mobilier, rambarde de pont, bornes, éclairage, etc.

Valoriser le Carrefour des 5 Chemins.

Une stratégie globale d'aménagement doit gérer l'intégralité de la séquence.

Les séquences n° 4 et n° 5 se prêtent tout particulièrement aux techniques de fauchage tardif des bernes.

La présence d'une végétation plus abondante crée un avant plan changeant au fil des saisons qui renforce l'agrément du parcours.



Séquence 6 :

Mettre en scène l'orthogonalité de ce territoire, en particulier aux entrées du village des Moères et aux nombreux carrefours de campagne - bornage, vocabulaire signalétique vertical, ... Dans la campagne, le fauchage des bernes permettra de voir le fossé rectiligne grâce à la présence des phragmites.

Réduire le caractère routier de la voie surtout au niveau du franchissement de la dune.

D'une façon plus générale, réduire le caractère routier du C.D. 947 et affirmer davantage les qualités du territoire traversé. Créer un mobilier urbain spécifique permettant d'identifier plus facilement la route comme axe menant à la mer.

Grand Pays : **La Flandre**
 Grand Paysage : **la Flandre intérieure**
 Entités Paysagères : **les monts de Flandre - l'Houtland intérieur**
les marches de l'Audomarois

Fiche d'itinéraire
La Route des crêtes
 par les départementales 26 et 948 de Steenvoorde à Watten
 par les monts Cassel et des Récollets



suivre la route des crêtes c'est renouer avec l'histoire et parcourir la Flandre intérieure d'est en ouest. C'est aussi relier des sites touristiques - Mont Cassel et site de Watten -, c'est aborder la Flandre dans une succession de reliefs sur lesquels la vue ricoche, comme autant de belvédères sur la campagne.

L'ensemble des collines situé à cheval sur la frontière - Mont Kemmel, Mont Rouge, Mont de Boeschepe, Mont Noir, Mont Scherpenberg - ne sera pas abordé dans cette fiche car les collines sont organisées en réseau et non le long d'un axe.

La découverte et l'enchaînement des séquences paysagères s'enrichissent en fonction du sens du déplacement. Les potentialités territoriales permettent le repérage de cinq séquences sur le parcours qui relie Watten à Steenvoorde.

Entre Cassel et Watten la topographie ne présente pas le modelé atténué qu'on lui connaît plus au nord. La route franchit deux collines culminant environ à 70 mètres qui rythment et "préparent" l'ascension du Mont Cassel.

Séquence 1 : Watten - Lederzeele

C'est la séquence correspondant au paysage des marches de l'audomarois. Petit à petit le socle limoneux se redresse. La route décrit une succession de courbes bordées de haies pour franchir la dénivellation. L'arrivée sur Watten devrait offrir un magistral belvédère sur la vallée de l'Aa. Malheureusement le charme de cette route campagne est brusquement rompu par l'apparition de glissières de sécurité qui dégradent la perception du paysage au niveau de la seule "fenêtre" ouverte sur la vallée.

Les bois disposés sur les flancs du relief descendent sur la plaine de l'Aa, créant un horizon de lisières arborées. A la faveur d'interruptions dans cette limite, la vue peut s'évader tour à tour sur le marais, l'horizon lointain de l'Artois et la plaine flamande. Le carrefour entre la D. 26 et la D. 326 surprend ici par les fortes emprises routières qui ne laissent percevoir aucune intention de dialogue avec les sites des alentours.

Au moment où la route semble surplomber les boisements, les remblais d'une ancienne carrière viennent perturber cette vision dominante. Cet événement dans le paysage demanderait à être estompé ou boisé pour s'intégrer au relief du plateau.

**Séquence 2 : Lederzeele - Balemberg**

C'est la séquence dont la topographie est la plus plate. La route se présente comme un axe rectiligne en situation constante de surplomb. La vue est bloquée d'un côté et de l'autre de la voie par les haies. Si le passage en tunnel sous le remblai du T.G.V. à proximité de la colline de Balemberg ne joue qu'un rôle anecdotique, le remblai qui se poursuit à travers la campagne limite à moyenne distance toutes les vues sur celle-ci.

**Séquence 3 : Balemberg - Cassel**

C'est sur cette séquence que la route aborde une série de petits reliefs successifs donnant à ce coin de Flandre un aspect de paysage collinaire.

Cette configuration permet de ménager des effets de surprise, au passage de chaque ondulation du terrain.

En venant de Watten, ces reliefs se présentent comme des écrans qui semblent remettre toujours à plus loin la découverte du site de Cassel.



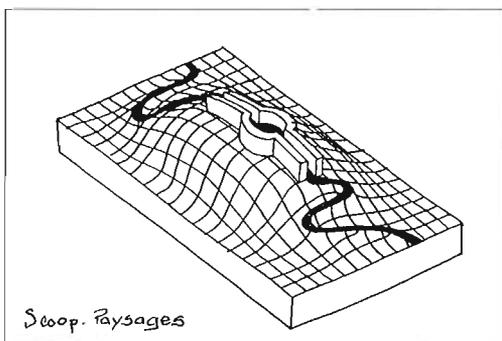
Séquence 4 : Mont Cassel et Mont des Récollets

A l'arrivée sur Cassel, la route prend des allures montagnardes. Ses virages en épingle à cheveux permettent tour à tour des surplombs ouverts sur la plaine et des ascensions sous couvert boisé. La route s'engouffre ensuite dans la galerie bâtie de la ville, qui s'évase seulement au niveau de la Grand'Place. Aucune ouverture ne laisse découvrir la situation dominante du site.

Les Monts Cassel et des Récollets sont intimement liés. Leur contact s'effectue au niveau d'un col, occupé par un carrefour assez fréquenté - D. 948/D.916 - sur l'ancienne route de Lille à Dunkerque.

En ce point, l'aménagement à caractère excessivement routier génère une coupure là où devrait s'effectuer une transition douce entre les deux monts.

Après le franchissement de Cassel par son sommet, la route effleure habilement le mont boisé des Récollets, pour offrir, le long de son versant nord, un splendide balcon couvert.



Séquence 5 : Récollets à Steenvoorde - autoroute A25

Sur cette séquence le relief garde son modelé. Contrairement à la séquence située à l'ouest de Cassel, la route s'inscrit ici dans l'épaisseur du terrain. La présence des talus soulignée par les haies fait perdre toute notion de repère. Toutefois, cet encaissement confère à la voie un statut très original de chemin creux qui dégage un sentiment de bien-être et de confort.

La continuité de la route se poursuit même jusqu'au centre de Steenvoorde, où un double alignement de marronniers et de tilleuls vénérables invite à pénétrer l'espace urbain. Au-delà de Steenvoorde, le registre de la route se trouve brusquement modifié par les aménagements autoroutiers - rocade, ponts, îlots directionnels, etc...

L'effet de coupure est très net. Aucun signe n'aide le promeneur à s'orienter vers le réseau de routes et de chemins innervant le site des monts transfrontaliers.



Orientations d'aménagement :

L'axe départemental doit participer à la valorisation de l'ensemble naturel et touristique constitué par les Monts de Flandre. La qualité des cheminements d'accès aux sites est aussi importante que la mise en valeur des monts eux-mêmes.

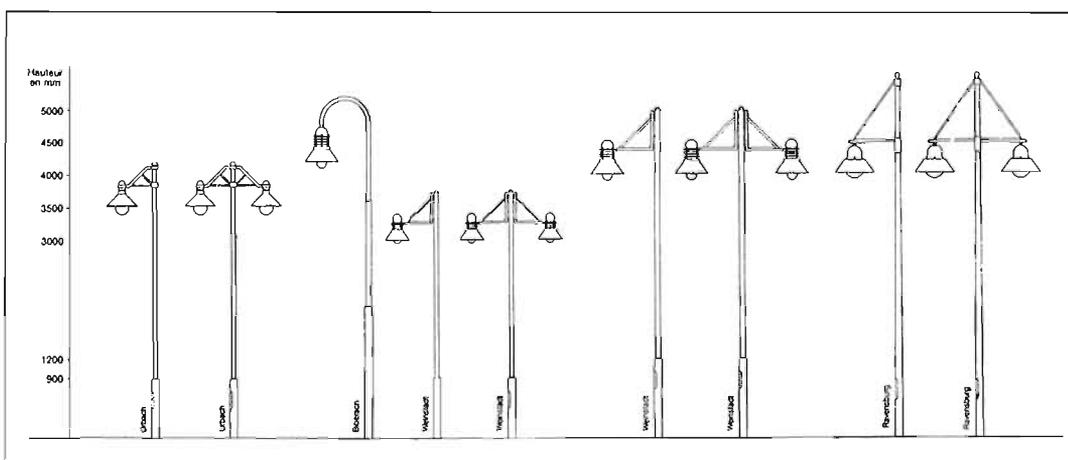
Les aménagements peuvent contribuer à mettre en scène les paysages.

Deux objectifs doivent être poursuivis : le respect et la valorisation des grands caractères de l'environnement et la création d'événements nouveaux venant enrichir le parcours.

Un juste équilibre doit être trouvé entre la nécessaire homogénéité du parcours et l'affirmation des différentes séquences paysagères traversées :

- La continuité de l'axe peut s'exprimer à travers un revêtement de sol, un mobilier urbain, et une végétation spécifiques, et son rôle touristique doit se manifester dans un aménagement à caractère moins routier, surtout aux carrefours.

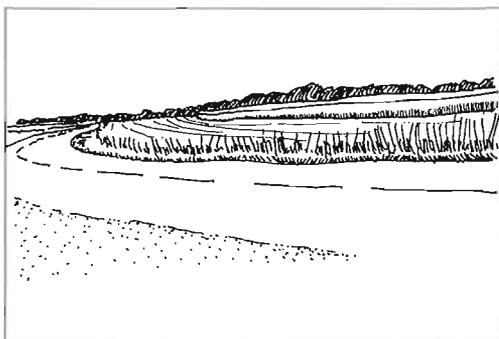
Les croisements, chemins et arrêts sont des lieux privilégiés pour installer des repères et une signalétique adaptés - panneaux d'information, bornes, mats d'éclairage.



La mise en évidence de l'identité de chaque séquence doit se faire dans le respect de l'harmonie générale :

Séquence 1

Favoriser les ouvertures visuelles sur la vallée de l'Ac. Atténuer le caractère routier de certains points - entrée de l'abbaye de Watten, carrefour D26/D326. Atténuer l'impact de la carrière en intégrant le modelé des terres à celui des formes souples du paysage alentour, en se référant aux formes créées par les anciennes fortifications de terre.



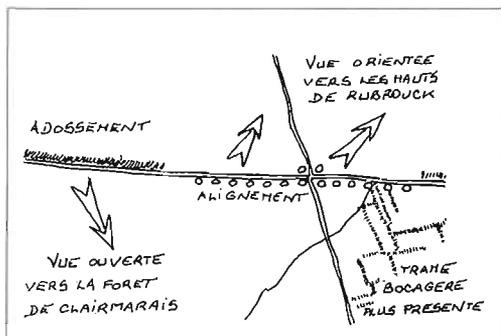
Séquence 2 :

Préserver et affirmer l'alternance des plantations en bord de route pour rythmer les ouvertures visuelles - haies et alignements se succédant de part et d'autre de la route.

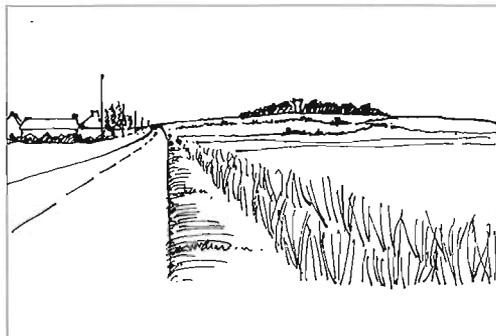
Séquence 3 :

Amplifier la perception lointaine des reliefs par la plantation de petites masses boisées sur les sommets en veillant à ne pas obturer la perception du paysage à partir des points culminants.

Maintenir la végétation et les constructions



basses dans les sections intermédiaires de manière à dégager au maximum les vues sur les alentours.



Séquence 4 :

Eviter toute rectification de courbe dans l'ascension des Monts Cassel et des Récollets et mieux gérer les abords directs de la route, notamment au niveau des surplombs en "épingles à cheveux".

Atténuer en priorité le caractère routier du carrefour entre Cassel et les Récollets : réduction des emprises de la voirie et mise en scène de la continuité est-ouest de l'itinéraire en resserrant le champ visuel au niveau du croisement.

Séquence 5 :

Maintenir le profil en chemin creux de la route, quitte à l'affirmer aux sommets des talus par des haies formant voûte sur le cheminement.



Bibliographie :

- Scop Paysage pour le Conseil Général du Nord : Etude pour la définition des zones de préemption des Monts de Flandre - Novembre 1983.

Actions à développer :

- Site de la montagne de Watten permettant des vues panoramiques de la Flandre et de l'Artois.
 - Traitement paysager du C.D. 26
 - Plantations d'alignements
 - Accompagnement paysager de la ligne TGV
 - Renforcement des calottes forestières des Monts Cassel, ...
 - Préservation de la trame bocagère des versants des Monts.
 - Boisement dans une zone située dans le triangle Watten - Cassel - Forêt de Clairmarais. Vérifier la conformité avec les remarques sur la séquence n° 1.
 - Continuité boisée entre les Monts à assurer.
- Réserver les plantations d'alignement à la séquence n° 2, d'autres structures végétales semblant plus adéquates sur d'autres séquences.

Partenaires à associer :

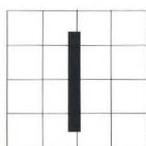
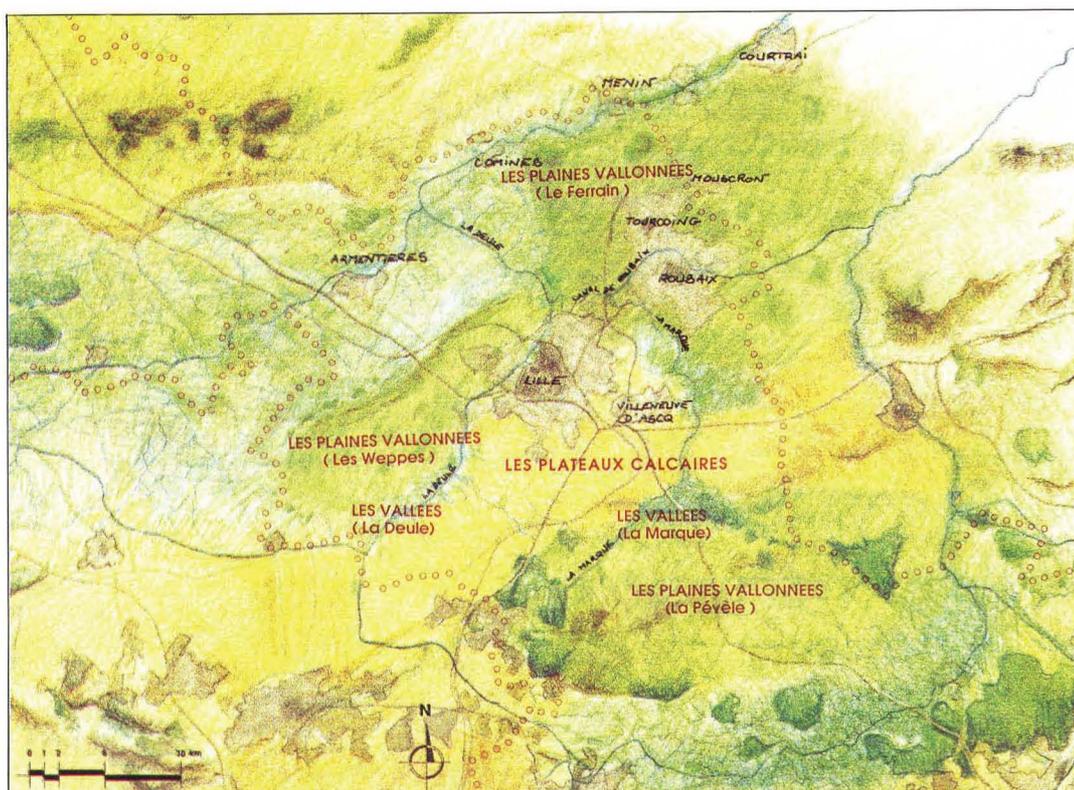
- Communes
- Direction de la Voirie et des Infrastructures du Conseil Général du Nord
- Direction de l'Environnement du Conseil Général du Nord
- Office National des Forêts.

Présentation du grand pays
LILLOIS

Grands paysages <small>Entités Paysagères</small>	LES PLAINES VALLONNEES	LES VALLEES	LES PLATEAUX CALCAIRES
	<p>Les Weppes La Pévèle Le Ferrain</p>	<p>La Marque La Deûle canalisée</p>	<p>Le Mélantois Le Carembault</p>
Thèmes	Ecologie du pays Lillois		
	Les franges métropolitaines		
	Le système des forts autour de Lille		
Sites	<p>Le talus des Weppes</p> <p>La plaine des Weppes</p>	<p>Le mont Pévèle</p> <p>Linselles</p>	<p>Le Marque urbaine</p>
Itinéraires			
	De Tournai à Lens par le plateau		
Fiches de :			

Grands Paysages : les plaines vallonnées, les vallées, les plateaux calcaires

Fiche de Grand Pays
Les pays lillois



Il n'y a pas un grand pays lillois, mais plutôt des pays lillois. Les Weppes, le Ferrain, le Mélantois, le Carembault, la Pévèle sont cinq pays historiques qui ont constitué la partie méridionale et très tôt francophone de la Flandre. A cette marqueterie prenant tantôt l'allure d'un plateau - Mélantois et Carembault - ou d'une plaine doucement ondulée - Weppes, Ferrain, Pévèle -, on peut ajouter les vallées de la Deûle et de la Marque. Nul doute que le voisinage de l'agglomération lilloise et son explosion urbaine ont induit, comme par réaction, une exacerbation de la notion de pays. Les grands facteurs mutagènes du paysage sont le plus souvent l'expansion urbaine, le développement des sites d'activités, la multiplication des infrastructures.

A proximité de ce grand pôle urbain, l'agriculture s'est spécialisée et a réussi à se maintenir en contact direct avec le domaine bâti.

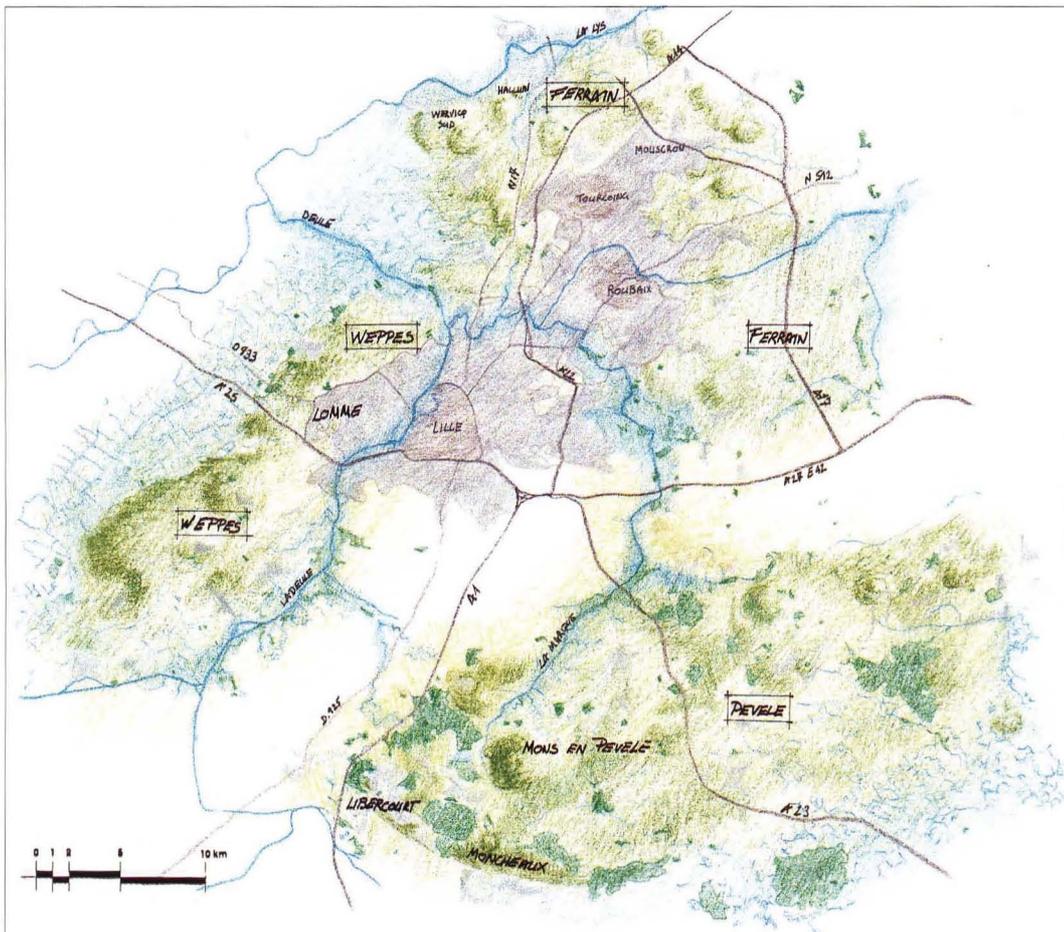
La banalisation, qui guette des paysages encore très divers aujourd'hui, peut provenir tant des phénomènes de "rurbanisation" que du développement des productions agricoles intensives.



D'après "Carte de Cassini" - 1815.

Grand Pays : **les pays lillois**
 Grand Paysage : **les plaines vallonnées**
 Entités Paysagères : **le Ferrain, les Weppes, le Pévèle**

Fiche des Grands Paysages Les plaines vallonnées



D

isposés tels des satellites autour du centre de la métropole se déploient des territoires dont les élans topographiques créent souvent des situations en belvédères. Ces terres légèrement vallonnées étonnent le visiteur d'un jour venu voir le plat pays.

Leur substrat est fait essentiellement d'un mélange d'argile et de sable dont la plasticité a favorisé la naissance des modelés.

Ces plaines vallonnées se nomment le Ferrain au nord de Lille, les Weppes au sud-ouest, la Pévèle au sud-est, et sont séparées par des vallées et un plateau.

Malgré leurs similitudes topographiques et géologiques, elles offrent des paysages variés où l'agriculture joue encore un rôle déterminant.

■ Entité paysagère du Ferrain

Le Ferrain, terre d'argile et de sable, constitue la formation géologique tertiaire sur laquelle s'est étendue toute la partie nord et est de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing. C'est l'entité paysagère appartenant aux pays lillois qui voue la plus grande proportion de son territoire à l'urbanisation.

Autour de la ville, les terrains vallonnés et fertiles se sont peu à peu transformés en "campagnes urbanisées" jouant un rôle essentiel dans la transition entre monde rural et monde urbain.

Il est frappant de constater à quel point ce pays, confronté à une multitude de facteurs géographiques, économiques ou historiques divers, s'est façonné pour offrir des facettes paysagères étrangement contrastées.

A l'ouest, c'est une large zone limitée par la Deûle aval et par le lit de la Lys entre Deulémont et Halluin.

Ici c'est un territoire relativement vallonné, humidifié par nombre de petits affluents de la Deûle et de la Lys, mais bien drainé par les pentes. Les terres riches y ont favorisé une agriculture variée faite de maraîchage, de cultures de céréales, ou de prairies pacagées. Les grosses fermes encore en place trouvent un regain d'activité grâce à la vente directe de produits volaillers et laitiers, et grâce au système de récolte individuelle sur place - fruits, légumes.

Quelques gros villages se sont installés sur les hauteurs - Linselles, Roncq - mais l'essentiel du tissu urbanisé est constitué de censes et de hameaux regroupant quelques maisons, reliés entre eux par un maillage fin de routes et de chemins d'exploitation.

Seuls les lotissements investissant les franges ouest de l'agglomération lilloise perturbent, par leurs masses compactes, les vues ouvertes sur cette campagne verdoyante.

Sur le versant nord-est de la métropole, le Ferrain ne s'exprime plus que par bribes. Entre Tourcoing et Wattrelos, la frontière très proche semble à la fois retenir la ville et lui servir de butoir. Les rares espaces ouverts qui persistent encore appartiennent à un univers industriel et urbain en attente de requalification.

Avec le recul de la frontière, à l'est, les enclaves "rurales" du Ferrain se font plus vastes. Mais elles sont progressivement fragmentées et gommées par un phénomène d'épaississement des bourgs périphériques - Wattrelos, Leers, Lys-lez-Lannoy - conjugué au développement récent de la métropole. Ici la ville avance vite, profitant d'une configuration rurale autrefois très éclatée en hameaux agricoles indépendants, qui favorise depuis une vingtaine d'années la création d'un réseau dense et étendu de quartiers d'habitations.

Plus au sud, au niveau de la Marque, le front urbain disparaît pour laisser place à des lieux ouverts, plus homogènes, où prairies et cultures dominent.

On retrouve ici le Ferrain dont les caractères se mêlent à ceux des zones humides de la Marque. C'est pour cela qu'y subsistent encore de nombreuses parcelles plantées de peupliers, créant un horizon boisé permanent.

Les bourgs conservent leur morphologie rurale de type aggloméré, résultat d'une activité agricole et artisanale encore significative.

■ Entité paysagère des Weppes

Les Weppes se présentent comme un cap bosselé où se mélangent sables et limons pour aborder en surplomb des territoires d'altitude encore plus faible : la plaine de la Lys au nord-ouest et la vallée de la Deûle au sud-est.

C'est par ce pays que les urbanistes rêvaient de relier le bassin minier de Lens à l'agglomération de Lille en passant par la Bassée. C'était il y a plus de 25 ans !

La Bassée, déjà incluse dans l'ancienne châtelainie de Lille est la tête de pont de la communauté urbaine de Lille vers la plaine de la Gohelle et la ville de Lens. Elle est à l'origine de cette véritable colonne vertébrale que représente la route nationale n° 41.

Malgré les pressions foncières, force est de constater que le pays de Weppes ne s'en tire pas si mal : très vite, à quelques encablures de Lille, s'installe un paysage souple et agricole. La céréaliculture y prédomine et crée un équilibre agréable avec les nombreux bois et boquetaux qui rythment les déplacements en campagne.

L'autre trait caractéristique du paysage est le contact que les Weppes entretiennent avec la plaine de la Lys et qui s'établit à la faveur d'une dénivellation s'étirant en talus sur plusieurs kilomètres. Ce talus s'étire au nord d'Ennetières-en-Weppes, mais il est difficile de le lire dans sa continuité tant les réseaux viaires en modifient la topographie. De nombreux villages sont installés sur le haut du talus afin de bénéficier de la complémentarité des deux terroirs.

Les secteurs urbains du rebord est - côté Deûle - ont généré une urbanisation plus importante, reliant parfois comme à Sainghin-en-Weppes la partie haute du

massif collinéen à la rivière de la Deûle fortement industrialisée.

L'exigüité de ce pays aux altitudes légèrement supérieures à celles des alentours - pouvant dépasser 40 m - est propice aux vues panoramiques. Au sud, les vues atteignent presque le rebord de l'Artois, accrochent au passage le clocher de la Bassée, les peupliers fuselés de la plaine alentour, et au-delà les terrils du bassin minier.

■ Entité paysagère de la Pévèle

Si certaines pratiques actuelles rattachent la Pévèle et le Mélantois sous la dénomination commune de "Pévèle-Mélantois", les paysages, quant à eux, affichent toujours de réelles différences.

Comme dans la Flandre, à laquelle la nature du sol la fait ressembler, les substrats sont ici argileux, souvent mêlés de sable. Le territoire est donc légèrement bosselé. La topographie est plus vigoureuse au sud-ouest - point culminant à 100 m à Mons-en-Pévèle - et à l'est vers la frontière belge.

Le pays se cale au sud-ouest sur les fronts forestiers de Phalempin, les bois de l'Abbaye Deprez et le bois de Flines au-delà desquels se trouve la véritable limite car le talus passe au sud de Monchaux. La limite sud-est avec la plaine de la Scarpe est moins nette. La prégnance de l'eau se fait davantage sentir et, petit à petit, l'importance de la peupleraie s'affirme : le paysage s'obstrue.

La présence de l'eau se lit à la faveur d'un fossé, d'un alignement de saules têtards, calé dans un léger repli de prairies, à la faveur d'un ruisseau ou d'un courant. Quant à la Marque et ses petits affluents,

au fur et à mesure qu'ils s'écoulent vers le nord, ils s'enveloppent de bois et de peupleraies qui structurent les horizons.

Un trait caractéristique de la Pévèle est l'organisation de ses villages. En excluant les villes ayant pour origine une abbaye comme Cysoing ou une citadelle comme Orchies ou Mons, les villages et les bourgs présentent un étirement remarquable. Cette configuration est propice à la découverte d'un horizon toujours verdoyant entre les constructions : jardins, dans un premier plan, prairies, bois et reliefs dans les plans les plus éloignés.

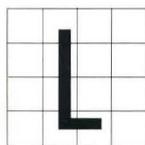
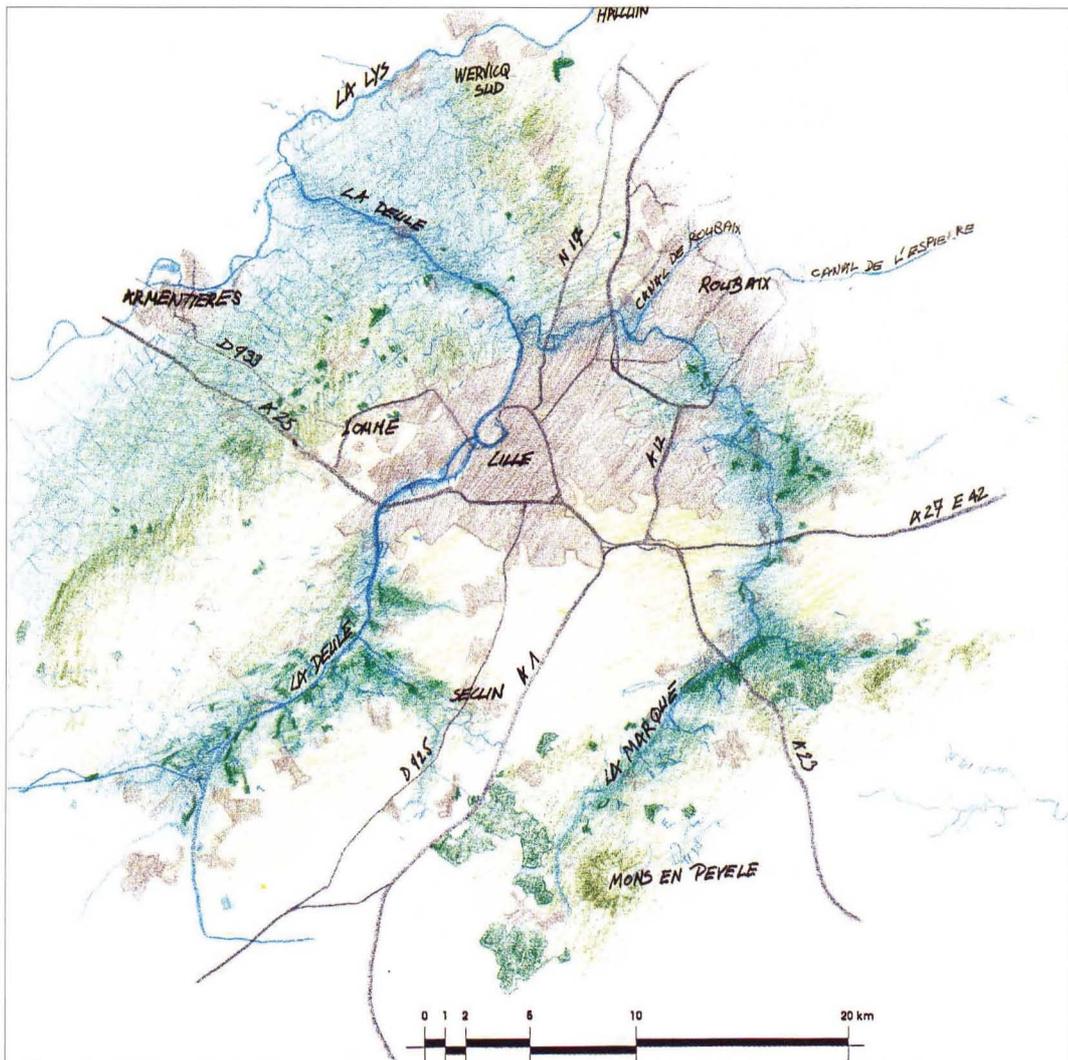
La Pévèle recèle une grande richesse paysagère. Les prairies, les villages, les bois, les fermes fortifiées, les vergers et les petits domaines ornés d'un parc s'organisent sur ce relief pour former une mosaïque. L'espace est rythmé par ces éléments qui ne prennent un sens que dans

les échanges qu'ils entretiennent tous les uns avec les autres. Ce sont ces alternances d'effets de cloisonnement et d'ouverture soudaine qui enrichissent la découverte paysagère et forgent l'identité des lieux. Malgré le caractère intensif de l'agriculture, l'harmonie des lieux demeure profonde. Les parcelles d'essais des sociétés de sélection de graines, par la multiplication des textures végétales qu'elles offrent, limitent la constitution d'étendues très homogènes et ouvertes.

L'un des facteurs mutagènes du paysage est lié à l'équidistance du pays avec les agglomérations de Lille, de Douai et de Valenciennes. L'autoroute A.23, chargée de relier ces villes, ne contribue pas à la reconnaissance de la Pévèle et de ses paysages. L'omniprésence du bourrelet végétal qui longe la voie interdit, même dans les secteurs éloignés des habitations, des vues significatives sur le territoire traversé.

Grand Pays : **les pays lillois**
 Grand Paysage : **les vallées**
 Entités Paysagères : **la Marque, la Deûle canalisée**

Fiche des Grands Paysages Les vallées



es Pays Lillois sont irrigués par deux systèmes de vallées où coulent deux rivières : la Deûle et la Marque. Les vallées sont des territoires façonnés par les rivières qui y ont creusé leur lit. Rivières et vallées sont donc, par nature, inextricablement liées.

Du sud vers le nord, les cours des rivières empruntent des territoires variés dont elles donnent des clefs de lecture privilégiées :

- la Deûle fait la "soudure" et la limite entre le pont calcaire du Mélantais-Carembault à l'est et les collines des Weppes à l'ouest. La

Deûle forme donc une lisière entre des entités paysagères.

- La Marque, quant à elle, se fraye son passage à travers le pays argileux de la Pévèle puis le pays marno-calcaire du Mélantois avant d'effleurer le Ferrain. La Marque est donc un élément de liaison entre plusieurs entités paysagères.

Les vallées abritent de très nombreux boisements qui constituent à distance leur composante essentielle. L'idée de vallée naît ici davantage d'une sensation de "confinement" résultant de la présence des arbres, que de la lecture bien claire des versants de la dépression humide.

Très tôt les rivières de la Marque et de la Deûle ont représenté un enjeu stratégique et économique.

- L'humidité que maintient la Marque tout au long de son cours a créé une véritable barrière naturelle contre les armées venant de l'Est.

- La section canalisée de la Marque a engendré une séquence urbaine et industrielle dense.

- La construction de la citadelle de Lille par Vauban au XVIIème siècle s'appuie

largement sur la Deûle et nécessite d'importants travaux pour créer une dérivation protectrice.

- La vallée de la Deûle, dans laquelle Lille s'est développée, a été rapidement soumise à des travaux pour assainir les terres, fournir l'eau potable, transporter les marchandises - construction du canal.

- Relié à la Scarpe au niveau de Douai et au canal de la Bassée, le canal de la Deûle a permis très tôt d'affirmer le rôle économique de Lille.

Si l'enjeu économique oriente encore fortement le regard que l'on porte sur la Deûle et l'usage qui en est fait, la Marque semble bénéficier d'une reconnaissance plus affirmée de son image "naturelle".

Après avoir considéré les rivières comme facteurs d'insalubrité dont on cherche à se protéger et à s'éloigner, et après les avoir longtemps utilisées comme de simples exutoires de déchets industriels et ménagers, on s'aperçoit enfin qu'elles représentent un maillon essentiel et positif dans la structuration et la qualification des espaces urbains et périurbains.

■ Entité paysagère de la Deûle

La Deûle est la rivière que l'histoire a intimement liée à l'essor de Lille.

Elle présente sur son parcours dans l'arrondissement de Lille, trois visages différents. Du nord au sud :

- De Deulémont à Wambrechies le caractère est fortement rural.

- De Wambrechies à Haubourdin c'est la séquence urbaine incluant Lille.

- D'Haubourdin à la plaine de Lens, la séquence est suburbaine.

Aujourd'hui porter un regard sur la vallée de la Deûle oblige à admettre qu'il n'y a pas d'évidence sur ce territoire. Le seul élément significatif est un large ruban d'eau régulier, tendu dans un repli géographique imperceptible.

Les hypothèses faites au S.D.A.U. dans les années 70 prévoyaient la création d'un maillage urbain entre la métropole lilloise et le bassin minier par le biais de la vallée de la Deûle. Aujourd'hui, le lien entre ces deux pôles se présente surtout comme une vaste friche industrielle et fluviale. Friche fluviale à la topographie chahutée en raison de divers travaux hydrauliques et des activités industrielles riveraines. Les masses de terres déposées tout au long de la rivière ont fortement contribué à faire oublier l'ampleur des prairies ou des terrains inondables qui constituaient autrefois son lit majeur. Ce sont les peupleraies plantées en abondance et la végétation rudérale colonisant le moindre espace délaissé qui créent aujourd'hui l'illusion à distance d'un fond de vallée humide et naturelle.

Dans sa configuration actuelle, le canal, souvent légèrement surélevé par rapport aux terrains environnants, est coupé de son environnement par le bourrelet végétal qui s'étire sur l'ensemble du linéaire du canal. Aucune vue lointaine, de part et d'autre, à la faveur d'une ouverture suffisamment large dans les boisements, n'est permise pour intégrer la Deûle dans un territoire plus vaste - Weppes, Carembault, plaine de la Lys. Le sentiment d'enclavement provient aussi de l'absence presque totale de villages sur les rives. Enfin les difficultés d'accès à l'eau par des chemins de promenade contribuent à empêcher toute vue globale de la vallée.

Les transformations successives de cette vallée l'ont conduite à se créer une identité propre basée sur des principes de rentabilité économique, de fonctionnalité industrielle et fluviale. Pôle d'enjeux importants par sa proximité à la métropole, la Deûle porte aussi tous les espoirs. L'intention d'orienter sa vocation vers des fonctions plus récréatives à l'usage des métropolitains devra immanquablement conduire à considérer les rapports possibles entre la Deûle amont et ses pays voisins - Weppes, Mélantois et Carembault.

Une autre interrogation existe sur la Deûle de l'aval, relative aux travaux de mise à grand gabarit. Les qualités spatiales de ce secteur l'apparentent davantage, il est vrai, aux paysages de la plaine de la Lys, plus ouverte et mieux desservie par un réseau de circulation dense. Cette séquence de la Deûle apparaît plus facile à repérer et à appréhender.

■ Entité paysagère de la Marque

La Marque livre aujourd'hui encore une succession d'informations relatives à l'eau. Sur son parcours, comme pour brouiller les pistes, elle est tout à tour simple fossé, égout, exutoire de l'industrie, rivière rurale et petit canal.

Elle reste toujours d'une ampleur très mesurée la rendant de ce fait très fragile aux pressions de la Métropole et des métropolitains.

La Marque cherche son identité, ses identités. Elle restitue une facette des pays qu'elle traverse en s'adaptant à la nature des terrains qu'elle emprunte.

Ainsi, entre les vallonnements argileux de la Pévèle, la rivière se fait discrète et se détecte uniquement par la présence de petites masses de peupliers ou de quelques saules têtards indiquant l'humidité particulière.

Aux abords du plateau du Mélantois de

larges dépressions humides par contre trahissent la difficulté de la rivière à franchir les couches dures du plateau calcaire.

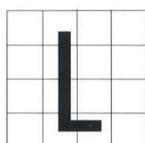
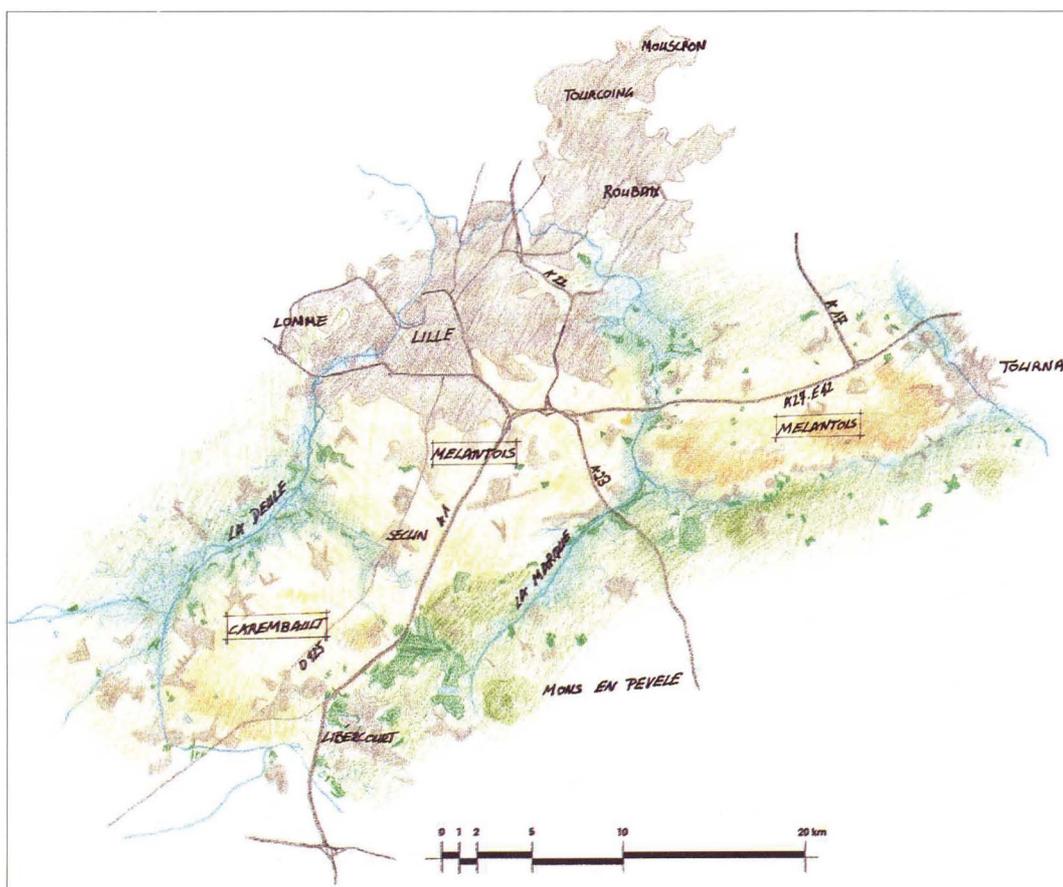
Au contact des collines souples du Ferrain c'est la rivière elle-même cette fois qui chante la ruralité des paysages.

Plus au nord, la Marque s'inféode uniquement au contexte urbain et industriel du versant nord-est de la Métropole.

Les séquences où la rivière se livre avec une véritable emphase sont constituées par les secteurs des marais. Ici les caractères de l'humidité ambiante s'expriment dans les pleupleraies, les prairies permanentes et les terres inondables. Si l'urbanisme se maintient heureusement à distance de ces terrains, les grandes infrastructures - l'autoroute n° 23 Lille-Valenciennes - et les remblais sauvages menacent l'équilibre et la richesse des milieux.

Grand Pays : **les pays lillois**
 Grand Paysage : **les plateaux calcaires**
 Entités Paysagères : **le Carembault, le Mélantois**

Fiche des Grands Paysages Les plateaux calcaires



Le grand plateau des environs de Lille mesure moins de 10 kms de large et s'intercale en contraste entre la Pévèle, la vallée de la Deûle et le Ferrain.

C'est son sous-sol calcaire parfois mêlé de marne et recouvert de limons fertiles qui lui donne depuis des siècles un statut et une vocation spécifiques dans l'ensemble que forment les pays lillois. Ce plateau est l'ultime avancée vers le nord-est et la Belgique du Tournaisis, d'un ensemble de plateaux à paysage ouvert. Il prend naissance au pied des collines d'Artois aux alentours de Béthune et se prolonge vers l'est par la Gohelle, au niveau de Lens, puis file vers le sud-est en direction de l'Ostrevant et du Cambrésis.

La production des céréales y façonne le paysage depuis plus de 2000 ans. De ces temps immémoriaux les sols sains, l'absence de forêts et de bas fonds humides ont fait de ces territoires le domaine du passage et de la migration des peuples, des armées et des cultures. C'est sur ce plateau que courrait l'ancienne voie romaine reliant Tournai à Arras et Boulogne : elle fut l'un des grands axes de romanisation

de la région. C'est aussi sur ce plateau qu'eut lieu en 1214 une bataille qui devait décider, près de Bouvines, de la naissance des états d'Europe occidentale.

De Lens à Tournai, ce vaste croissant de campagne ouverte, où les champs ne sont pas clôturés, où il y a peu d'arbres et où les habitations sont groupées, offre aux regards attentifs le paysage de ruralité où se sont inscrits tous les stigmates de la modernité : extensions urbaines et commerciales, autoroutes, aéroport...

Issue directement du sous-sol, la roche calcaire s'affiche sur les architectures religieuses et civiles pour créer des appels visuels forts, à la mesure de l'ampleur et de la clarté des sites environnants. L'extraction de cette pierre, utilisée pour la majorité des riches constructions lilloises, a créé en profondeur un monde labyrinthique, secret et ténébreux devenu véritable royaume des amateurs d'émotions. Si les carrières ne sont plus exploitées aujourd'hui, le système des "catiches" reste bien présent dans les mémoires, ne serait ce qu'en raison des éboulements qui sont toujours susceptibles de se produire et qui parfois surviennent.

Le plateau est le domaine des vastes espaces découverts, des grandes parcelles et des villages groupés. Hormis la coupure créée par la Marque, les ambiances humides et arborées n'existent que pour constituer les limites et les horizons du plateau.

Le paysage décline un vocabulaire d'une rare et efficace simplicité :

- la ligne : le chemin, le sillon de labour et l'horizon boisé,
- le point : l'arbre isolé, le pylône et le teruil,
- la masse : le village groupé et le bosquet isolé,
- le plan : le relief du sol, la parcelle en culture.

Sur le territoire de l'arrondissement de Lille, le plateau prend deux noms distincts qui témoignent tant de l'histoire que de variations paysagères : le Carembault au sud et le Mélantois aux portes de Lille.

■ Entité paysagère du Carembault

Plus qu'une simple entité paysagère, le Carembault se revendique comme un "petit pays" situé entre Lens et Lille. L'éminence sablonneuse recouverte par la forêt de Phalempin le cale à l'est. A l'ouest il est limité par la vallée de la Deûle et ses versants très doux, au nord c'est le thalweg imperceptible de la Naviette qui le borde.

La topographie est aussi d'une plane homogénéité. Les villages anciens et agglomérés, bien qu'épaissis par les nouvelles constructions paraissent néanmoins facilement repérables à distance. Ici, c'est encore l'agriculture qui façonne le paysage et génère de très larges ouvertures visuelles.

Des chemins carrossables relient les villages à travers les champs et permettent de découvrir au lointain vers le sud les terrils du bassin minier de Carvin et de Lens.

■ Entité paysagère du Mélantois

De la Deûle au Tournaisis, le pays de Mélantois fait passer du sous-sol calcaire au sous-sol marneux - argile + calcaire. Ce caractère façonne un paysage de plus en plus modelé à mesure que la silhouette des tours de Notre Dame de Tournai se précise. A l'est, le paysage de champs ouverts règne en maître et seule la Marque vient distraire cette tension par sa tranchée plus arborée.

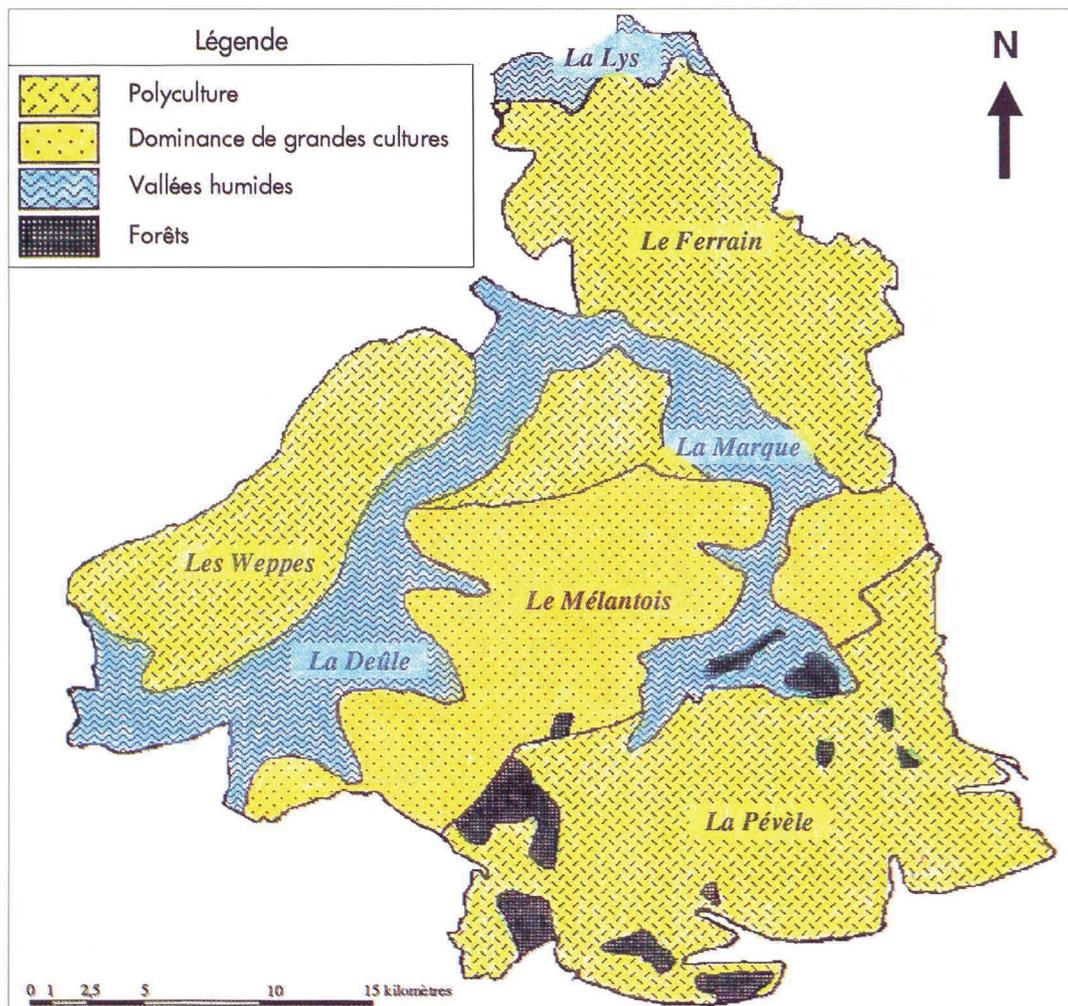
Ce pays est lié aux tribulations de la métropole lilloise car celle-ci s'étire sur toute une partie nord du plateau. Par indifférence, la capitale régionale gomme, petit à petit, toutes les références à ce pays historique qui avait pour cœur Seclin.

Au point que pour certains auteurs le Mélantois n'existe plus. Il est vrai qu'il souffre d'être systématiquement coupé, entaillé, nappé par des infrastructures assurant la desserte et le rayonnement de la métropole. D'autres le rattache à la Pévèle. Mais qui aurait idée de rattacher l'Houtland à l'Ostrevant ?

On se prend alors à rêver d'un Mélantois où les projets ne seraient plus parachutés, d'un Mélantois qui vivrait de sa dynamique propre et qui formerait un écrin verdoyant, un seuil pour Lille, jouant alors de ses qualités spécifiques, complémentaires de celles de la métropole.

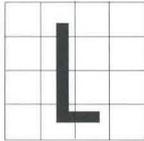
Grand Pays : **Les pays Lillois**

Fiche de thème
Ecologie des Pays Lillois



CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES

Pays	Climat	Orographie	Géologie	Végétation
La Pévèle	-700 mm	Plateau 30-107 m	Sables d'Ostricourt sur argile	Polyculture Herbages Forêts
Le Mélantois	-700 mm	Plateau 35-40m	Limon-sableux sur craie blanche	Grandes cultures Semi bocager Cultures maraichères
Les Weppes	-700 mm	Plateau 30-45m	Limon argilo-sableux sur argile yprésienne	Polyculture
Le Ferrain	-700 mm	Plateau +40m	Limon argilo-sableux noir sur argile	Polyculture Semi bocager Cultures maraichères
La Deûle	-700 mm	Vallée 20	Alluvions argilo-sableux sur argile	Peupleraies-Saules Prairies Plantes sarclées Cultures fouragères
La Marque	-700 mm	Vallée 20m	Alluvions sablo-argileux sur argile	Peupleraies Prairies Forêts



a région Lilloise est délimitée au nord par la plaine de la Lys, au sud par la plaine de la Scarpe (courbe de 30 m), à l'est par la frontière belge et à l'ouest par la limite avec le Pas-de-Calais. En fonction de la nature géologique, de l'orographie et de l'histoire, nous distinguons deux grands ensembles :

- les vallées de la Deûle et de la Marque,
- les pays historiques : le Ferrain, les Weppes, le Mélantois et la Pévèle.

La complexité du milieu physique auquel s'ajoute la forte densité urbaine et industrielle nous incite à définir l'écologie de chacun des pays et des vallées séparément..

Toutefois, le climat étant homogène à l'ensemble de la zone, nous le décrivons pour l'ensemble des pays Lillois.

Le climat

Le climat est du type océanique.

La zone Lilloise a une pluviométrie comprise entre 600 et 700 mm d'eau par an, cette précipitation se répartit sur plus de 160 jours. Les données recueillies depuis 1944 à la station de Lille d'abord, puis de l'aéroport donnent une idée assez générale sur les différents éléments du climat.

- Température moyenne annuelle de 9°8C, avec un maximum en juillet-août et un minimum en janvier.

- 59 jours de gelées

- 607 mm d'eau par an en moyenne pour 170 jours de pluie .

- 187 jours de brume et brouillard par an.

- 1561 heures d'insolation par an (moyenne établie de 1946-1971).

- En hiver les périodes froides prolongées sont exceptionnelles.

La direction des vents varie en fonction des saisons:

- en hiver : sud-ouest nord-est

- au printemps : nord nord-est

- en été : sud-ouest à ouest

- en automne : sud ou ouest

■ Le Ferrain

Il est situé au nord-est de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing et se prolonge en Belgique. Il est cerné par la Lys au nord, la Deûle et la Marque à l'ouest. Ce pays se définit par sa géologie et son relief.

Géologie

C'est un plateau vallonné avec de nombreuses buttes dont l'altitude moyenne varie entre 30 et 50 mètres. Le sous-sol est constitué d'argile yprésienne au nord : Dans la partie sud, localité de Roubaix, on retrouve des argiles landéniennes plus sableuses. L'ensemble de ce pays est couvert d'un limon argilo-sableux noir.

Végétation

La répartition spatiale de la végétation se présente sous l'aspect d'une mosaïque où l'on rencontre des surfaces en herbes closes autour des lieux habités et des champs de cultures. Ces champs présentent une combinaison de plantes sarclées, industrielles et des cultures légumières de pleins champs. La couverture végétale naturelle est très restreinte, elle est localisée sur les hauteurs.



■ Les Weppes

Les Weppes sont un plateau étroit qui s'étire du sud-ouest au nord-est, il domine d'une part la vallée de la Lys au nord-ouest et d'autre part la vallée de la Deûle au sud-est. Son altitude varie entre 30 et 45 mètres.

Géologie

Du point de vue géologique le sous sol des Weppes est constitué d'argile yprésienne du tertiaire. Ces argiles sont surmontées de deux dépôts

- les limons inférieurs argilo-sableux jaunes,
- les limons supérieurs bruns du type éolien

Végétation

C'est un plateau à champs ouverts, où les cultures intensives dominent. On y rencontre, entre autres, des céréales, de la betterave industrielle, ainsi que de la pomme de terre. Mis à part le bois de Verlinghem le long du talus qui surplombe la plaine de la Lys, la couverture boisée est très rare.



■ Le Mélandois

Étymologiquement le Mélandois signifie "pays entre les rivières". Effectivement, c'est une sorte de perron de 40 à 50 mètres d'altitude, orienté sud sud-ouest, nord nord-est. A la hauteur de Lille il s'infléchit vers l'est, et se prolonge au-delà de la Marque vers la frontière belge. Ce pays se distingue par sa géologie et sa végétation.

Géologie

Le Mélandois est une bande de craie blanche, qui réapparaît à la faveur d'une ondulation anticlinale. Ce substrat est de même nature que celui du Cambrésis, il est surmonté d'une couche de limon. A l'est de la Marque ce plateau se continue sur une assise de marne crayeuse, cette partie du plateau fait la transition entre le Mélandois au sens strict et le Tournaisis, (côté belge), plus vallonné.

La nature du substrat, le type de limon ainsi que la topographie ont donné un sol relativement humide et cependant assez bien drainé.

Végétation

La fertilité du sol combinée à la perméabilité du substrat font de ce pays une zone favorable à la grande culture - céréales - et aux cultures industrielles. Le paysage se présente sous forme de champs ouverts ou openfield.



■ La Pévèle

Limitée à l'ouest et au nord par le Mélandois, au sud par les vallées humides de la Deûle et de la Scarpe. Véritable petit château d'eau, elle donne naissance à de nombreux cours d'eau. La Marque et le Zécart au nord-ouest, l'Elnon à l'est et les courants de Coutiches et de l'Hopital au sud.

La Pévèle a une altitude moyenne de 30 mètres et un sommet qui culmine à 107 mètres, Mons-en-Pévèle.

Géologie

La Pévèle est formée de deux argiles. L'argile d'Orchies blanc-noir plus récente surmontée par les sables de Mons-en-Pévèle et l'argile verdâtre de Louvil plus ancienne, coiffée par les sables d'Ostricourt. Ce substrat argileux, plastique et compact donne au sol son caractère imperméable sur lequel ruisselle de nombreux cours d'eau.

Végétation

La végétation de la Pévèle est répartie en fonction de l'humidité du sol.

- Dans les fonds humides ce sont les prairies permanentes cloisonnées d'arbres ou de haies vives qui donnent l'aspect d'un paysage semi bocager.

- Sur les terrains un peu plus drainés les cultures prédominantes sont les céréales, les plantes sarclées et industrielles.

- La végétation naturelle est relativement importante. Le bois de Phalempin, la forêt domaniale de Flines et le bois de l'Offlarde sont les forêts les plus représentatives de ce pays. Les espèces qui composent ces bois sont diverses ; on y trouve, entre autres, le Chêne pédonculé, le Hêtre, le Bouleau, le Peuplier, le Pin sylvestre...



■ La Vallée de la Marque

La Marque prend sa source au pied du Mont-Pévèle à environ 50 mètres d'altitude et se jette 37 kms en aval dans la Deûle à 20 mètres d'altitude. La traversée de différents pays à géologie différente fait la particularité de cette vallée. En effet, nous distinguons trois tronçons. Le premier au sud entre la Pévèle et le Mélantois, le second au nord entre le Mélantois et le Ferrain et le troisième central qui traverse le Mélantois.

Géologie

La différence de sensibilité à l'érosion des substrats parcourus par la Marque a engendré une variation de la largeur de la vallée. A la hauteur de Pont-à-Marq et Péronne puis au delà de Tressin, nous sommes dans des zones plates et humides, le sol y est constitué de sables et d'alluvions reposant sur une couche imperméable d'argile. Dans ces deux sections la vallée est large. Dans sa partie centrale par contre, la Marque va couper le dôme de craie du Mélantois, ici le substrat est plus compact, donc moins sensible à l'érosion, la vallée se rétrécit et s'encaisse.

Végétation

Les alluvions argilo-sableuses maintiennent un sol humide, favorable à l'installation des prairies et au développement des zones marécageuses. L'arbre est présent partout avec de nombreux reboisements en peuplier dans le fond alluvial marécageux. Le Chêne pédonculé, le Frêne élevé, le Merisier, l'Erable champêtre avec leurs cortèges floristiques, sont des espèces intéressantes pour les futurs reboisement.



■ La Vallée de la Deûle

La vallée de la Deûle est limitée par le Mélantois à l'est, les Weppes à l'ouest et l'urbanisation au nord et au sud. Elle sépare le Mélantois de la plaine de Lens, s'allonge entre le Mélantois et les Weppes et puis coupe le plateau du tertiaire séparant ainsi le Ferrain des Weppes. C'est une dépression à fond plat de très faible inclinaison qui s'étire du sud-ouest au nord-est. A l'entrée du Département, c'est une vallée ouverte qui va s'élargir un peu plus à la hauteur de Seclin. Au-delà de ce diverticule, sous la pression de l'urbanisation, elle commence à s'étrangler.

Géologie

La Deûle, comparativement à la Marque qui traverse différentes assises géologiques, longe la craie du Mélantois au sud-est et l'argile yprésienne des Weppes au nord-ouest. Ces deux substrats sont recouverts d'une épaisse couche limoneuse, sur laquelle se sont déposées des alluvions récentes argilo-sableuses très peu perméables.

La caractéristique de cette vallée est la présence d'eau malgré les canaux de drainages. Cette hydromorphie s'explique par :

- La situation topographique : zone de convergence des eaux,
- Les très faibles pentes,
- L'imperméabilité des sols.

Végétation

La répartition de la végétation est liée au gradient hydrique du sol. Nous rencontrons une succession d'étangs, la végétation est du type roselière-cariçaie le long de l'ancien lit.

- Les zones basses ou marécageuses bordées de saules, de plantations de peupliers et de prairies permanentes encloses de haies vives.

- Les plantes sarclées et fourragères localisées sur les sols profonds, meubles et plus drainants.

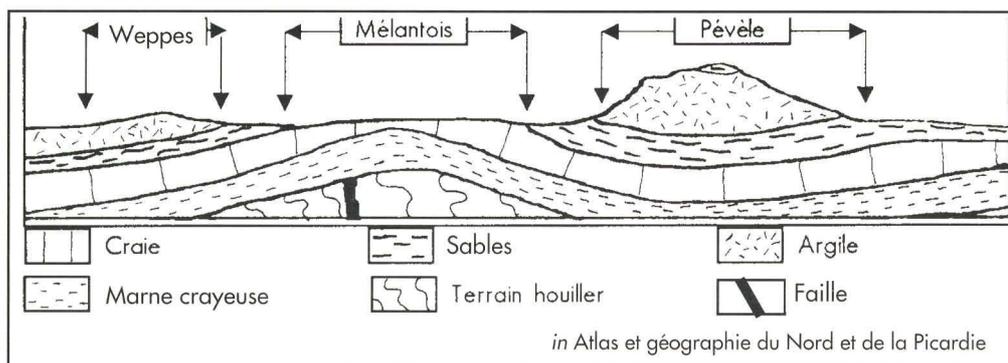


Méthodologie (cf. carte)

L'obtention des différents pays est la résultante de la superposition des cartes de géologie, d'occupation des sols et essentiellement de la carte de topographie.

Six zones homoécologiques ont été identifiées à savoir le Ferrain, les Weppes, le Mélantois, la Pévèle, la vallée de la Deûle ainsi que la vallée de la Marque.

Coupe géologique de la région Lilloise



Bibliographie :

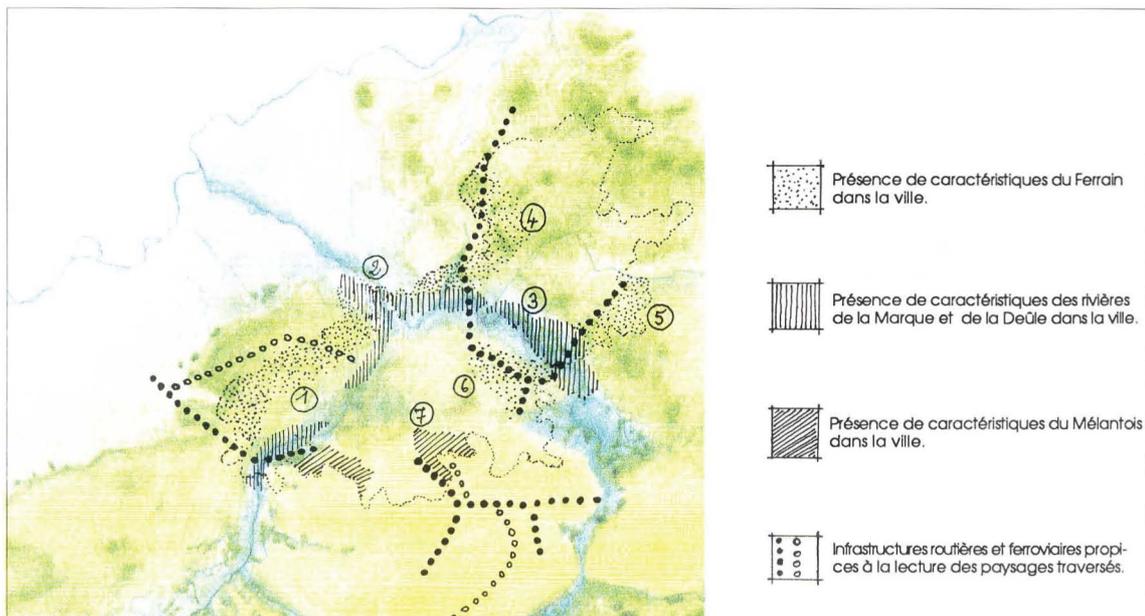
- Delsale (P) - Maille (C) et all. En pays de Pévèle - Ed. Axial.
- Scop Paysages - Charte paysagère - Vallée de la Marque.
- Flastrès (P) - 1980 - Atlas et géographie du Nord et de la Picardie - Ed. Flammarion.
- Masselis (F) - Augrand (c) et all. - 1977 - Une ferme en Pévèle - Ed. Axial.
- O.R.E.A.M. Nord - 1971 - Aménagement d'une région urbaine le Nord-Pas-de-Calais.

Carte :

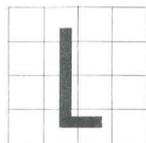
- Géologie 1/32000 B.R.G.M.
- I.G.N. 1/250 000
- Potentialités 1/250 000 (J.M. Géhu)
- Précipitation - Météo Nationale - Orographie 1/400 000 in Atlas du Nord de la France. Ed. Berger-Levrault - Paris

Grand Pays : **les pays lillois**
 Grand Paysage : **les plaines vallonnées, les vallées, les plateaux calcaires**
 Entités Paysagères : **les Weppes, la Pévèle, le Ferrain, la Marque, la Deûle canalisée, le Mélantois, le Carembault**

Fiche de thème
Les franges métropolitaines



carte des franges métropolitaines



a métropole de Lille-Roubaix-Tourcoing forme une conurbation au tissu urbain dense. Son extension a tendance à se faire sur les terres agricoles alentour, territoire du "vide" selon les aménageurs. Mais ce territoire, ou plutôt ces territoires ne sont pas uniquement cette page blanche, facile à occuper, ils présentent des qualités et des spécificités propres à créer les contrepoints paysagers et verdoyants dont les citadins ont besoin.

1 - Sequedin/Lomme/Saint-André

Située dans le prolongement direct du talus des Weppes la frange de ces communes revêt les caractères d'une campagne urbanisée s'étalant vers l'ouest jusqu'à Pérenchies, Verlinghem.

La pression urbaine importante dans ce secteur, doit être maîtrisée de façon à maintenir les cultures maraîchères, les vergers, les serres et les grosses fermes disséminées.

2 - La Deûle et la Marque, à Marquette-lez-Lille et Wambrechies.

Ces deux rivières, qui étaient jusqu'alors considérées dans cette séquence comme industrielles, pourraient générer un environnement plus verdoyant si les berges aujourd'hui en friches étaient réinvesties.

3 - La Marque urbaine d'Hem à Marcq-en-Barœul en passant par Wasquehal et Croix.

La Marque a su imprimer son passage sur les sites urbains qu'elle traverse d'Hem jusqu'au grand Boulevard. De grandes propriétés privées aux vastes parcs se succèdent, investissant les terres humides du lit de la rivière ainsi que son versant sud.

La Marque se faufile ensuite entre les îlots bâtis et imprègne de son cours méandreux et paresseux les espaces de promenades et de loisirs qui la bordent.

Un projet ambitieux permettrait de rendre le cours de la rivière moins confidentiel grâce à des accès plus nombreux, d'avoir une maîtrise plus étendue de ses berges, de créer des cheminements plus continus et une signalétique plus claire.

4 - Marcq-en-Barœul/Mouvoux/Wasquehal.

Cette banlieue réputée chic et résidentielle s'est installée sur des territoires riches et verdoyants dont elle a su garder les caractères les plus évidents : habitat dispersé, vallonnements marqués et plantés, prairies humides s'égrénant le long de becs à ciel ouvert.

5 - Wattrelos/Leers/Lys-lez-Lannoy

On trouve, entre les extensions urbaines linéaires qui s'épaississent autour de leurs axes structurants, quelques poches rurales composées de hameaux et de fermes entourées de petites cultures.

Ces espaces sont sérieusement menacés par une urbanisation galopante : les logiques d'implantation des zones industrielles et commerciales, consommatrices d'espace, contribuent progressivement à l'occupation de ces respirations situées en périphérie des centres.

6 - Villeneuve-d'Ascq

Cette partie apparaît comme une grande interruption dans la ville, isolant les deux grandes masses de Lille et de Roubaix/Tourcoing. C'est à ce niveau que sont installées, sur des terrains plats, les grandes infrastructures routières irrigant le nord de la métropole par l'est et l'ouest ainsi que les lignes à haute tension et leurs transformateurs pour la desserte des communes industrielles.

La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq a investi une part de la face est de quartiers résidentiels, aérés, articulés autour des dérivations artificielles de la Marque - lac du Héron - et des restes épars de boisements liés aux anciennes zones humides. La partie ouest, en revanche, au nord de Mons-en-Barœul, au sud de Wasquehal, est occupée par de grands ensembles bâtis - bâtiments industriels, poste E.D.F., bretelles autoroutières, ...- qui correspondent à un mode d'occupation de l'espace très différent de l'urbanisation ancienne de la métropole, sans pour autant créer la respiration urbaine que la lecture de la carte pourrait laisser imaginer.

7 - Lezennes/Villeneuve-d'Ascq

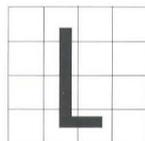
Là encore, l'examen de la carte donne l'impression d'une incursion de l'espace rural dans la ville : des communes comme Lezennes, autrefois entourées de grandes cultures, se retrouvent enclavées et bientôt agglomérées à la ville - Lezennes subit la pression de Lille au nord, et de Villeneuve d'Ascq à l'est. Le nœud autoroutier entre A.1 - A.23 et A.27, finit de ceinturer cette enclave au sud.

Il s'agit là de trouver les moyens de maintenir le caractère d'openfield sur ces terrains déjà cernés par l'urbanisation et convoités de toutes parts pour leur grande valeur constructible.

Les grandes infrastructures routières ou ferroviaires apparaissent sur le schéma, puisqu'elles constituent un potentiel non négligeable de lieux de lecture des territoires qu'elles traversent. Leur impact est par ailleurs énorme, dans les zones où elles se concentrent particulièrement comme à l'ouest de la métropole où l'autoroute A.25 et la ligne T.G.V. opèrent une coupure dans la continuité du talus des Weppes et des collines du Ferrain. Sur le plateau du Mélançois, A.1, A.23 et A.27 tirent parti de l'étendue du site pour leur passage mais semblent nier les possibilités de valoriser les qualités paysagères des territoires traversés : A.23 en déblai, A.1 constamment cernée de zones d'activités, A.27 en situation de promontoire sur le plateau, surtout vers Tournai, après le passage de la frontière.

Grand Pays : **les pays lillois**
Grands Paysages : **les plaines vallonnées, les plateaux calcaires**
Entités Paysagères : **les Weppes, le Ferrain, le Mélantois**

Fiche de thème
Le système des forts autour de Lille



Lille est définitivement rattachée à la couronne française en 1667. Pour affermir cette frontière qui est durant tant d'années fluctuante, Louis XIV, sur les conseils de son ingénieur Vauban, décide la construction d'une double ligne de villes fortifiées délimitant le "pré-carré" dont l'objectif est d'être infranchissable. Lille prend place dans ce dispositif comme étant la "reine des citadelles". Elle est la plus vaste et la plus belle ; c'est qu'elle doit être la sentinelle de la France !

Les siècles suivants voient l'expansion industrielle et commerciale, mais les menaces frontalières sont toujours présentes à l'esprit. La fin du 19^{ème} siècle et son Second Empire auréoleront Lille d'une couronne de forts répartis dans la campagne environnante à plusieurs kilomètres du centre ville. Aujourd'hui, ayant perdu leurs fonctions militaires, ils font toujours couler beaucoup d'encre et stimulent encore les imaginations.

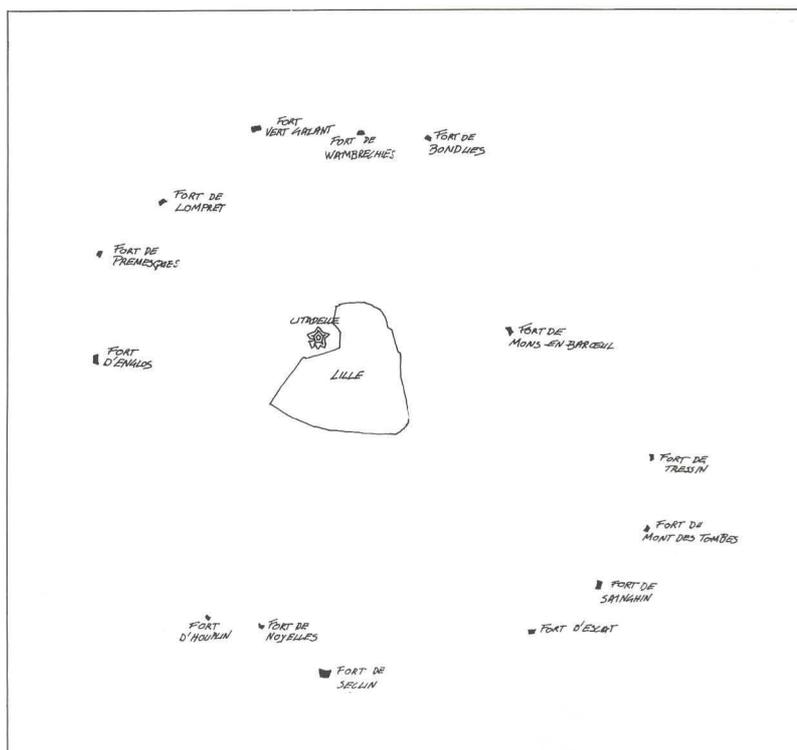
L'implantation de ces forts ne répond évidemment en rien au hasard : elle joue, à l'époque de leur construction, de relations précises avec l'environnement. Dès lors, une question s'impose : les forts sont-ils capables aujourd'hui d'induire une prise en considération des territoires qui les entourent et les portent ?

Aspects :

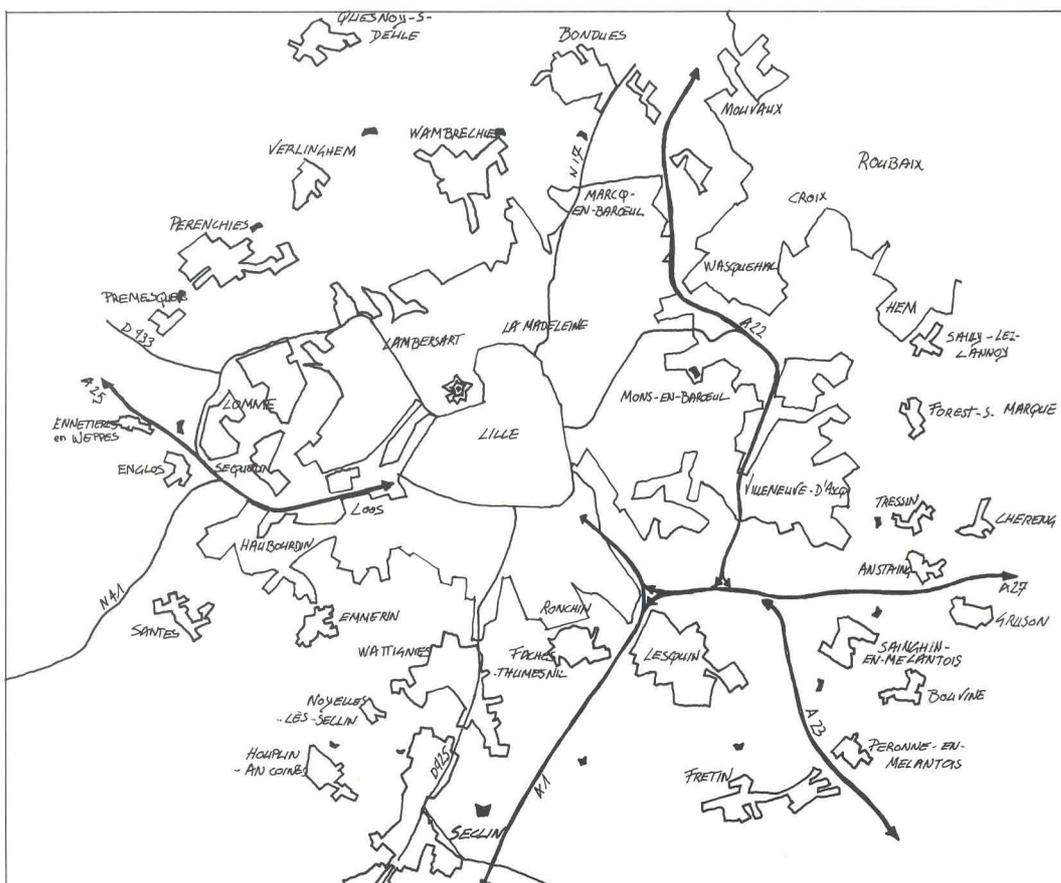
La plupart des anciens forts qui furent édifiés après le démantèlement des fortifications consécutif à l'évolution des techniques de guerre et à la croissance urbaine de Lille ne font plus tous partie du patrimoine des armées.

Le choix des sites pour édifier ces forts ne s'est pas fait dans le souci de gérer une croissance urbaine dans les décennies qui suivent.

C'est une stratégie de défense qui prédomine. Pour être efficace, le fort devait s'implanter sur un site scrupuleusement choisi. Pour bien se défendre, il faut bien voir alentour, pour mieux voir, il convient d'être légèrement surélevé par rapport aux territoires environnants. Le choix répond à une logique simple et



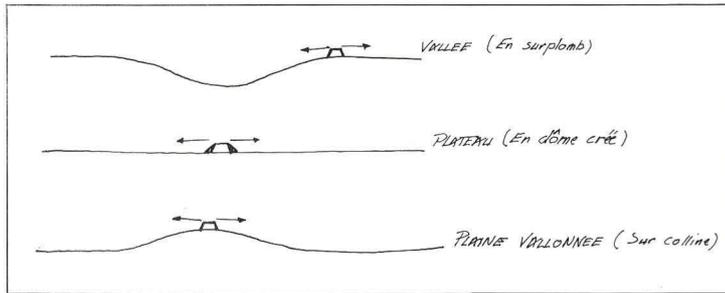
efficace : le paysage doit être largement ouvert et c'est pourquoi la majorité des forts sont sur "l'isthme" des Weppes et dominant la plaine de la Lys ou sur le plateau du Mélantois et dominant la vallée de la Marque.



Que sont devenus ces forts ?

Les forts furent créés à bonne distance de Lille. Leur désarmement, même s'il s'est opéré voici de nombreuses années, n'a pas encore complètement permis leur absorption dans les tissus urbains.

Aujourd'hui, il n'est pas toujours possible de percevoir l'origine du petit bois situé au sommet d'un bombement de terre agricole et se découpant sur un arrière plan d'aéroport, de centre commercial ou d'autoroute.



Les autres deviennent petit à petit des sites très pittoresques où la végétation ligneuse reprend ses droits, où les fourrés s'épaississent, démantèlent les architectures et façonnent une sorte de jungle rudérale. Certains de ces forts accueillent de façon sporadique des entraînements militaires ou servent de décharge d'objets encombrants et de débris végétaux.

La proximité des forts aux centres urbains et leur implantation au beau milieu de parcelles, à l'agriculture intensive, ont fait des sites délaissés des microcosmes de replis pour la faune et la flore. L'intense gestion extérieure et l'absence de gestion à l'intérieur de ces sites entraînent une eutrophisation du milieu. Celle-ci est toujours préjudiciable à une diversité biologique. Petit à petit les forts deviennent de simples terrains vagues générant, il est vrai, une nouvelle poésie, d'un romantisme violent et suburbain.



Il est effectivement difficile d'imaginer qu'en de tels lieux la terre fut dressée, talutée, soutenue, maçonnée, creusée.

Aujourd'hui, ces forts nous livrent le message d'une histoire écoulee. Mais, les particularismes topographiques qu'ils mettent en scène sont porteurs de potentialités pour le cadre de vie.

Pour la plupart propriétés publiques, plusieurs forts ont d'ores et déjà fait l'objet d'une réaffectation : base de loisirs au fort de Lompret, équipement culturel - école de musique, salle audiovisuelle, bibliothèque - au fort de Mons-en-Barœul.



Souvent encore à la jonction entre milieux urbains et milieux agricoles, les sites des forts sont, par essence même, de splendides belvédères sur les paysages. Mais quels paysages peuvent-ils y être offerts, jusqu'où le regard peut-il glisser et vers quels horizons.

Les forts méritent d'être pensés dans leurs rapports les uns aux autres et dans leurs relations aux territoires environnants. Un circuit de visite permettant d'en faire le tour aiderait à comprendre la diversité des paysages organisés autour de Lille. Situés quasiment à une distance constante du centre de Lille, les forts peuvent se présenter comme autant de signaux annonçant aux voyageurs l'arrivée imminente dans la ville ou le début du voyage vers un ailleurs.

Les forts peuvent devenir les lieux rêvés pour des activités d'éveil aux paysages, à la faune, à la flore, à l'histoire régionale.

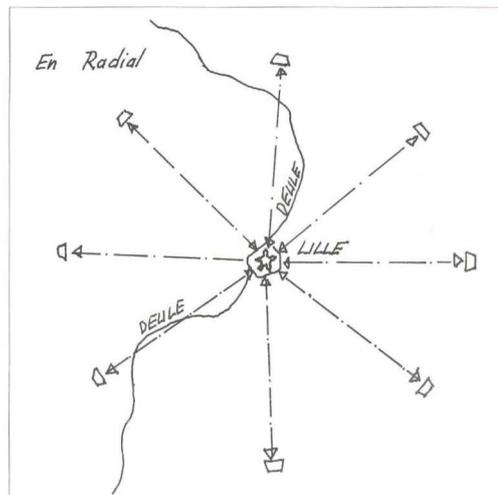
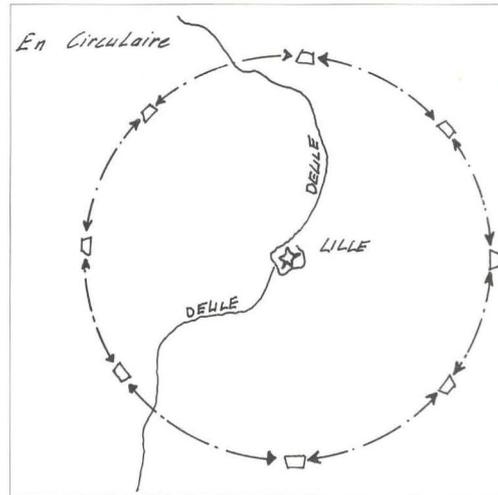
Actions à soutenir et à entreprendre

Plusieurs de ces forts ont été répertoriés dans l'inventaire des sites sensibles de la Communauté Urbaine De Lille réalisé par l'Observatoire Communautaire de l'Environnement :

- Fort d'Enchemont à Fretin
- Fort d'Houplin à Houplin-Ancoines
- Fort d'Englos à Ennetières-en-Weppes
- Fort de Lompret à Verlinghem
- Fort du Vert-Galant à Verlinghem
- Fort de Lezennes à Lezennes

Certains sites comme le fort d'Avelin ne sont pas répertoriés pour la simple raison qu'ils ne sont pas sur le territoire de la communauté urbaine.

L'inventaire illustre bien, grâce aux fiches descriptives des types de milieux



rencontrés, des séries floristiques et des animaux observés, le patrimoine naturel qu'il faudrait gérer au mieux pour garantir une diversité biologique.

Une action pour rétablir des points de vues privilégiés serait à mettre en œuvre pour conjuguer naturalisme et paysage et créer les bases d'un véritable programme pédagogique.

Enfin, un réseau de chemins et de pistes cyclables pourrait relier avec intérêt les différents forts.

Partenaires à associer :

- Armées françaises.
- Associations de naturalistes - M.N.E.
- Observatoire Communautaire de l'Environnement
- Service Environnement du Conseil Général du Nord- Schéma départemental de randonnée.

Grand Pays : **les pays lillois**
Grand Paysage : **les plaines vallonnées**
Entités Paysagères : **les Weppes, la plaine de la Lys**

Fiche de site
Le talus des Weppes

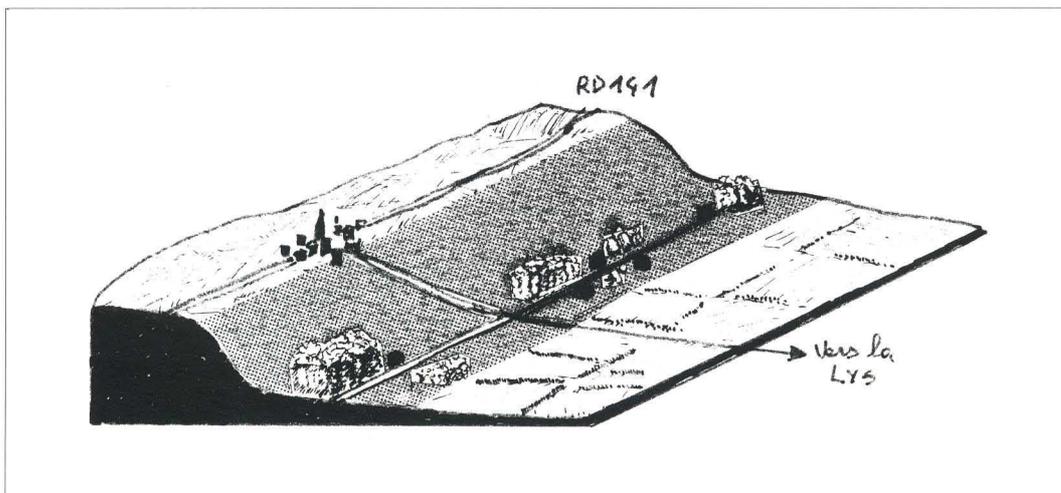


est au niveau d'un talus s'étirant sur plusieurs kilomètres que se situe la limite topographique entre la plaine de la Lys et les Weppes.

Le talus s'étire à travers des paysages très ruraux dans sa partie sud. Dans sa partie nord, d'Ennetières-en-Weppes à Wambrechies, il se trouve dans des conditions plus urbaines et souffre davantage du passage des infrastructures.

La différence d'altitude est bien souvent inférieure à 20 mètres. Amplitude dérisoire pour qui n'est pas du Nord. Cependant l'œil exercé ou simplement prévenu, décèlera là une armature essentielle des paysages. A ses pieds une vaste plaine humide s'arrête, à son sommet un flot de douces ondulations bossèle la terre jusqu'à la Deûle. C'est un signal d'entrée dans la métropole. Il offre des situations en belvédère sur la plaine qui sont toujours riches d'émotions.

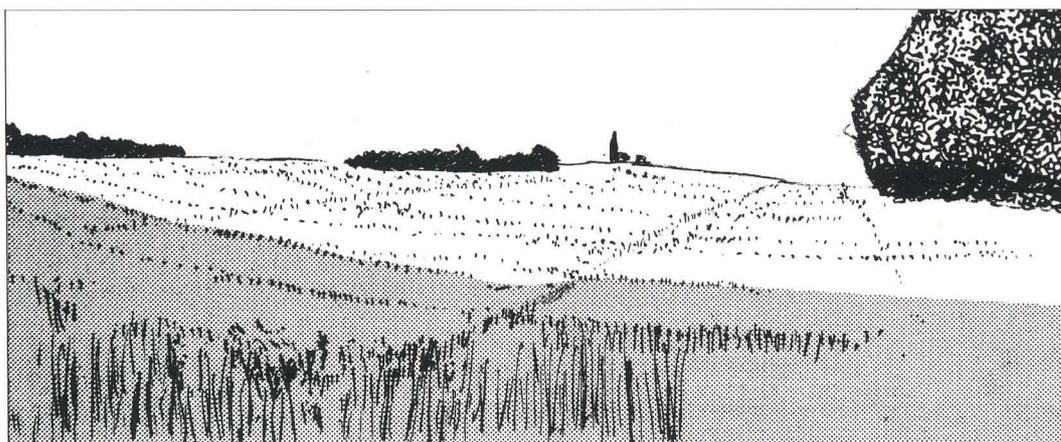
Aspects :



Dans sa partie rurale le talus présente une régularité de profil et une récurrence de tapis des prairies occupant sa pente. Ce paysage s'étire de façon homogène sur un grand linéaire. Lorsque l'on découvre le talus depuis la plaine de la Lys, sa silhouette régulière apparaît entre l'éparpillement des boqueteaux et des vergers qui animent uniquement son pied. Sa force vient de sa présence donnant l'échelle au territoire alentour. Sur le talus se crée un jeu de textures et de tonalités végétales contrastant avec les ligneux des bosquets.



Plusieurs villages se sont installés sur le haut du talus, irrigués par l'axe routier principal - D.141 - presque parallèle alors que la plaine de la Lys, plus humide est desservie par une route quasiment perpendiculaire aux courbes de niveaux. Le talus est franchi en ligne droite pour rejoindre les routes et chemins parallèles à sa direction. C'est là que la "rurbanisation" tend à s'implanter, dans des ambiances plus arborées. La rupture du front bâti au niveau de la pente, comme c'est le cas à Fromelles est significative de la spécificité du paysage local.

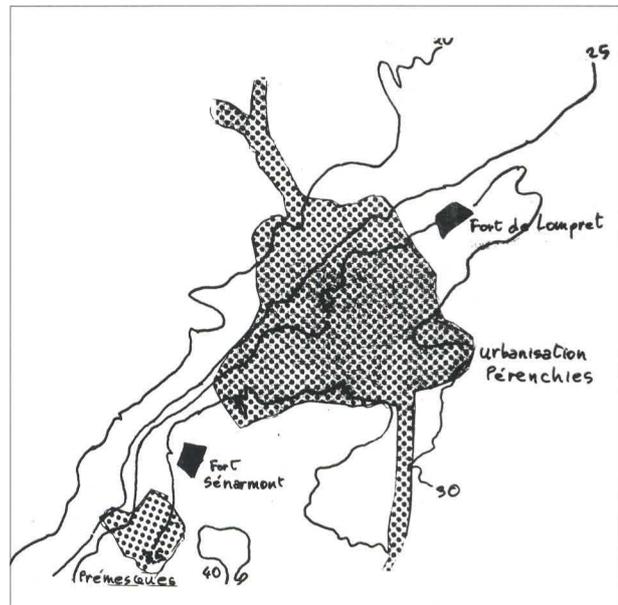
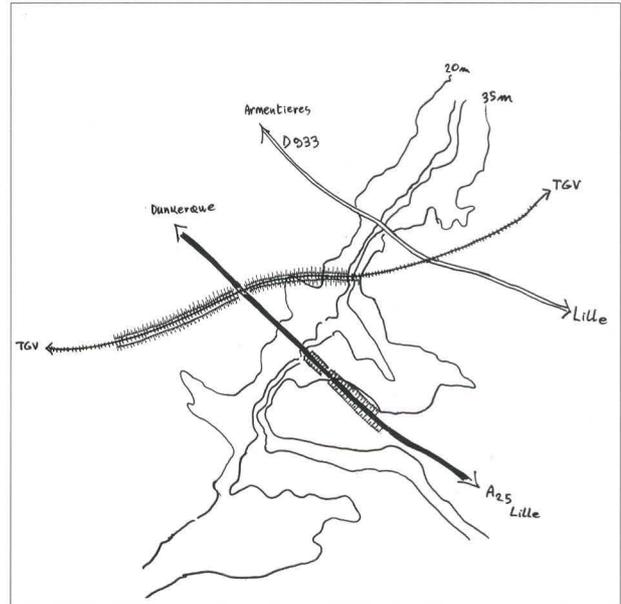


Aspects (suite) :

Entre Ennetières-en-Weppes et Prêmesques, le talus présente le paradoxe d'être le plus haut, le plus abrupt et finalement le plus difficilement perceptible : la présence des lourdes infrastructures masque la continuité du talus depuis le réseau secondaire - voies rendues en impasses, ponts, remblais, merlons plantés. Le passage en déblai de l'autoroute de Dunkerque amortit l'effet de surprise et de seuil que porte potentiellement ce secteur.

Les vues latérales sur le linéaire du talus sont fortement réduites. Le passage en remblai de la ligne T.G.V. en pied de talus bloque l'élan que provoque le basculement vers le territoire plat de la Lys au sortir de l'agglomération. Sur quelques centaines de mètres les réseaux routiers, ferroviaires et électriques impriment leur logique et rendent la lecture du talus difficile en raison du chahut topographique qui les accompagne.

En approchant de Pérenchies le statut du talus se modifie, la ville occupe les pentes avec un réseau de bois et d'anciens parcs. Au nord de la D.933, le caractère urbain s'impose. A l'intérieur de l'imbroglio de villes, d'usines, de bois et d'anciens parcs, c'est peut être la présence des forts qui parle le mieux de la réalité de ce territoire.



Problématiques

La problématique liée à ce talus dépend du statut que l'on veut lui faire tenir dans l'armature paysagère des proximités urbaines de la métropole. Cette problématique s'ouvre ainsi plus largement sur le statut des Weppes dans leur intégralité.

Dans le secteur aujourd'hui proche de la métropole le talus et les territoires descendant vers la Deûle peuvent encore jouer le rôle d'un véritable seuil entre la Flandre et Lille. Cela suppose que soient prises en compte les qualités paysagères de ce territoire dans la gestion de l'agriculture, des infrastructures et de l'extension des villes, des zones d'activités et de commerces.

La mise en valeur des talus est fonction des vues que l'on peut avoir sur lui : le remblai le long des axes de circulation ou les implantations des constructions sont donc déterminantes pour son devenir.

Propositions d'aménagement

Connaître l'existence de ce talus et faire adhérer les partenaires à l'enjeu paysager qu'il représente pour assurer le maintien ou la reconquête de ses qualités spatiales.

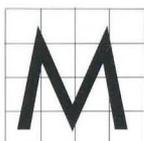
Mener une action sur les abords de l'A.25 pour permettre une réappropriation des vues sur le talus.

Assurer la prise en compte de ce talus dans les P.O.S. des communes concernées.

Proposer une politique de boisements sur les parties basses - plaine de la Lys - afin de ne pas masquer le talus depuis la plaine.

Grand Pays : **les pays lillois**
Grand Paysage : **les plaines vallonnées**
Entité Paysagère : **la Pévèle**

Fiche de site
Le mont Pévèle



ons-en-Pévèle est un village, mais c'est aussi une colline, ou plutôt une butte témoin. Cent dix mètres d'altitude, au regard des paysages alentour, ne peuvent conférer à ce site qu'un statut particulier. Visible de loin, il permet aussi de

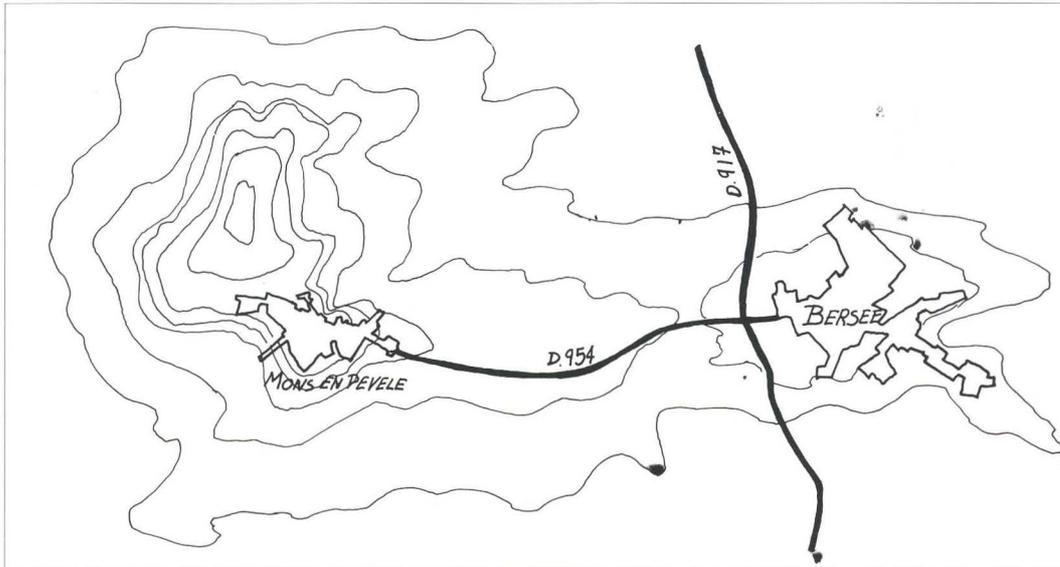
voir loin.

Les vues se perdent effectivement, par delà la campagne et les sources de la Marque, vers la forêt de Phalempin et les anciens sites miniers situés à peu de distance.

Même s'il est possible d'établir des similitudes physiques entre le mont Pévèle et les monts de Flandre, il n'y a pour le moment peu d'initiative publique à la hauteur des potentialités d'un tel site.

La présence de deux sites inscrits - le pas Roland, la cense de l'Abbaye et la Fontaine Saint-Jean - prouve une certaine reconnaissance sociale de lieux historiques. Mais cette reconnaissance ne suffit pas à induire un intérêt plus large pour les qualités urbaines et paysagères de l'ensemble du territoire de Mons-en-Pévèle et de son environnement.

Aspects :



Mons et le mont ne sont pas directement placés sur un axe routier très important. La Route Départementale n° 917, reliant la rocade minière de Douai à Pont-à-Marcq franchit en petit "col", le relief qui s'étire de Mons à Bersée.

Cette situation crée les conditions d'un avant et d'un après dans la découverte des paysages. A proximité du sommet, se situe le carrefour avec la route de crête qui mène jusqu'à Mons-en-Pévèle.

Cent dix mètres d'altitude rendent ce relief perceptible depuis plusieurs kilomètres. Selon la face par laquelle on l'aborde, il présente une silhouette bâtie ou agricole, le village n'occupant que le haut du flanc sud de la butte.

Depuis le sud et l'est, c'est le clocher de l'église qui aime le regard. Depuis le nord et l'ouest c'est davantage le modelé de terrain qui l'oriente. Là, les pylônes apparaissent incohérents avec l'image rurale que renvoient les pentes et les terroirs bas - cultures, prés-vergers, haies, etc...





Sans être excessive, la pression urbaine se fait sentir. Le site de Mons est évidemment convoité pour l'événement paysager qu'il représente. Plusieurs hameaux d'origine agricole qui entourent Mons le sont aussi. Le point haut que constitue Mons offre de nombreuses positions de balcons et de belvédères.

A proximité des sites miniers cette opportunité est riche de contrastes : en effet, ces situations sont souvent exploitées au niveau des terrils pour permettre de dominer des ambiances urbaines ou forestières très proches. A Mons, la vue permet de découvrir ces mêmes panoramas mais à bonne distance : entre deux s'étalent et ondoient les terroirs agricoles.

Mons peut donc s'envisager comme le centre de gravité d'un territoire auréolé d'une couronne de bois, de parcs et de forêts satellites. Cet équilibre est assuré par les distances optimales qui séparent le mont des bois environnants. Il permet une large découverte de la colline depuis la campagne alentour.

Les "franges" du village sont les lieux privilégiés d'où l'on peut apprécier de beaux points de vue. Ces lieux sont porteurs d'une part importante de l'identité du site. Ce sont autant d'espaces de flânerie d'où partent chemins et petites routes pour aller découvrir les terroirs situés plus bas, les sources, plus loin les lisières de la forêt de Phalempin ou encore les réserves naturelles d'anciens bassins de décantations.



Problématique

Elle dépasse largement les limites de la commune de Mons. Elle est fortement liée aux qualités urbaines et paysagères qu'il convient d'affirmer face aux enjeux touristique, économique et résidentiel auxquels le site est confronté.

Une prise en compte des paysages dans les questions relatives aux modifications d'affectation des sols est à rechercher - agriculture, plantation, urbanisation, infrastructure, réseaux etc...

Il convient de s'interroger sur les modalités d'inscription du site par rapport à la dynamique départementale de préemption opérant sur la chaîne forestière Phalempin-Marchiennes.

La réhabilitation de l'habitat ancien et des espaces publics du village de Mons fait aussi partie de la réflexion globale à mener sur l'ensemble du patrimoine de la commune, sans négliger les problèmes que pose l'implantation des constructions neuves qui bouchent les vues sur les horizons lointains.

Orientations d'aménagement

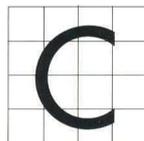
- Définir , en fonction des particularismes topographiques, une distance minimale à l'intérieure de laquelle la plantation forestière n'est pas souhaitable - trouver les moyens d'une gestion agricole du territoire.
- Favoriser la perception de la colline depuis les axes routiers - vues possibles depuis l'autoroute A.1.
- Encourager la découverte et la mise en scène du territoire à partir d'un réseau de cheminements mettant en relation les forêts proches et les belvédères, incluant l'ancien tracé du chemin de fer, le G.R. 121 et permettant de repérer à distance des éléments comme la Marque et sa source.
- Implanter les nouvelles constructions en respectant les points de vue sur la campagne environnante : réflexion dans le cadre de P.O.S. paysagers.

Actions engagées :

- Contrat de rivière de la Marque
- La D.I.R.E.N. - Direction Régionale de l'Environnement - a retenu le mont Pévèle dans le schéma régional de protection des milieux et paysages naturels - site "B-20".
- Chemin de randonnée sur le long de l'ancienne voie de chemin de fer Attiches-Thumeries.

Grand Pays : **les pays lillois**
Grand Paysage : **les plaines vallonnées**
Entité Paysagère : **le Ferrain**

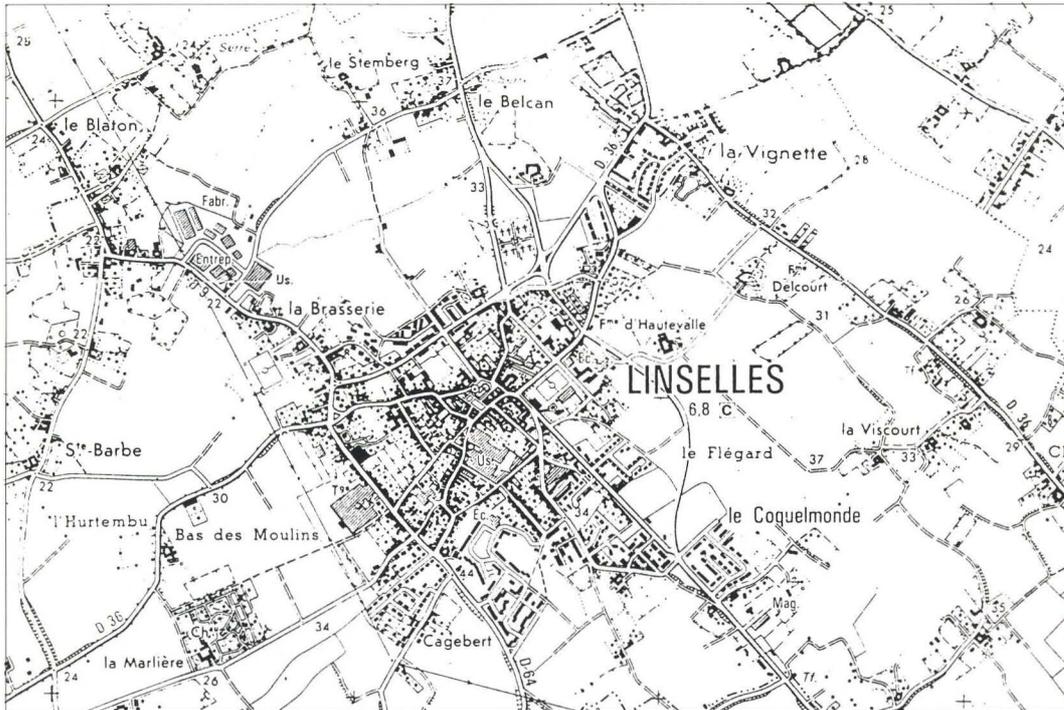
Fiche de site
Linselles



Choisir Linselles, pour parler du Ferrain, s'impose pour plusieurs raisons : la position dominante de la commune sur une hauteur au-dessus de la plaine et sa situation plutôt centrale et unique au milieu de la zone rurale du Ferrain, confèrent à Linselles un caractère d'exception et un rôle privilégié pour la lecture de l'entité paysagère à laquelle elle appartient.

Du haut de sa colline, Linselles se pose un peu en poste d'observation de l'évolution territoriale du Ferrain.

Aspects :



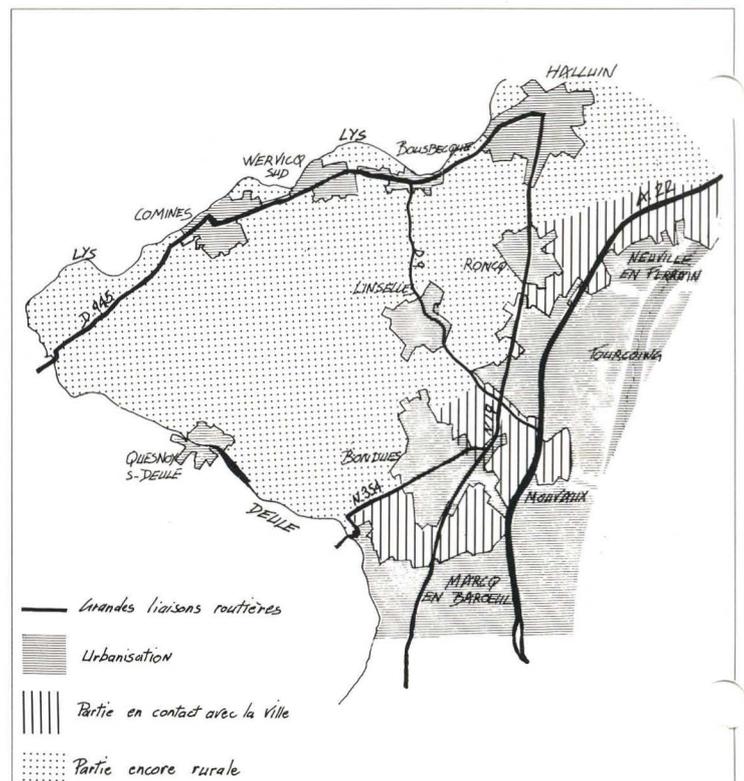
Extrait carte I.G.N. 1/25000ème

La commune habite une vaste étendue de campagne cernée sur trois côtés par des fronts urbanisés. Cette zone du Ferrain s'oppose à la partie située en limite de la métropole lilloise où le Ferrain se trouve profondément marqué par son contact avec l'agglomération. Cette zone se différencie aussi du Ferrain belge, très largement ouvert sur le monde rural.

pour le passage d'infrastructures routières, ou l'installation d'équipements aériens - aéroport de Marcq - est aussi, depuis quelques années, le siège de l'extension résidentielle des communes périphériques - de Marquette au sud à Tourcoing, au nord. Nouveaux quartiers et lotissements gagnent progressivement sur les surfaces rurales du Ferrain.

On s'étonne que son aspect agricole n'ait pas été plus fortement modifié par le développement économique des axes industrialisés qui bordent ce territoire - Canaux de la Basse Deûle et de la Lys.

Le Ferrain "urbain" occupe une bande de terrain tantôt plats au sud, plus vallonnés au nord, et en contact avec la ville sur toute sa face est. Cette étendue, lieu de prédilection

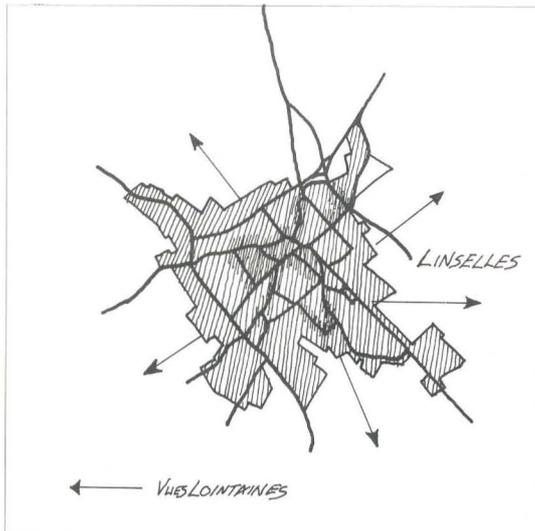


Le Ferrain agricole est une vaste plaine modelée, et peuplée de fermes éparses.

Malgré une pression foncière - urbaine et industrielle - constante, Linselles, est la seule ville de cet espace agricole à avoir réussi à conserver une structure urbaine d'origine rurale et qui exprime encore la topographie des lieux.

Son rôle de nœud routier, entre la métropole, la Lys, et la Basse Deûle, n'empêche pas cette cité de conserver une ambiance villageoise appréciable.

Entouré d'une couronne de constructions d'après-guerre, le noyau ancien situé en point haut, forme un centre carré et dense desservi par une trame viaire rayonnante et régulière comme une toile d'araignée.



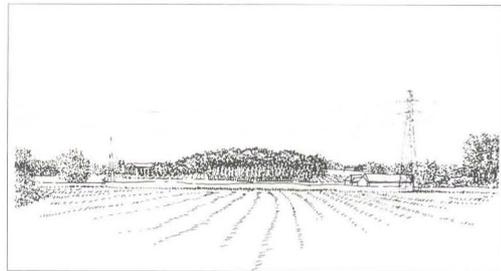
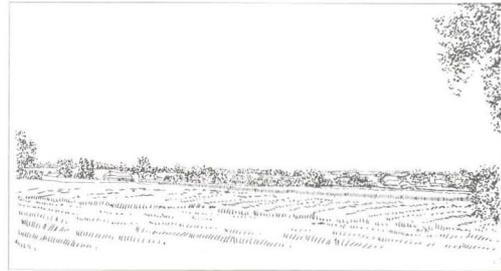
La structure urbaine de Linselles semble assez bien adaptée à la morphologie du site. Depuis certaines voies perpendiculaires à la pente, on peut embrasser du regard, de grands pans de plaine.

Dans ce territoire, pourtant assez cerné, la succession des terres cultivées, des plantations et des constructions éparpillées accentuent les effets de profondeur par la mise en perspective de plans successifs.

Depuis les voies rayonnantes, on apprécie une grande variété de scènes cadrées autour d'un élément du relief, ou d'un événement dû à l'occupation humaine. Ici une ferme à cour carrée, fixée à sa drève

de peupliers ; un petit mont couvert de boisements au sommet et couronné de prairies et de cultures ; là, une légère dépression humide tapissée de parcelles maraîchères.

Ces aspects perpétuellement changeants constituent l'identité du Ferrain Lysois - de la Lys.



Problématiques

Le sentiment d'harmonie ressenti lors de la traversée de ce territoire laisse à penser que son équilibre est stable.

Pourtant la nature de ses limites pourrait bien conduire à une accélération du processus d'urbanisation entamé sur ses franges.

Les orientations actuelles du S.D.A.U. de la Communauté Urbaine, mettent l'accent sur le maintien de ces zones à vocation agricole dominante. Elles doivent constituer une réserve d'espaces de détente et offrir la proximité du monde rural, pour la population urbaine grandissante.

Plus qu'un besoin de conservation en l'état de ces territoires soumis à une pression foncière forte, il serait judicieux de favoriser leur évolution dans le respect d'un certain nombre de principes garantissant le maintien de leur identité : celle de "campagne urbaine" de qualité.

Orientations d'aménagement :

Les phénomènes de "rurbanisation" concernent toutes les communes de la frange ouest de la métropole.

Leur maîtrise pourrait passer par l'établissement d'un schéma d'urbanisation progressive.

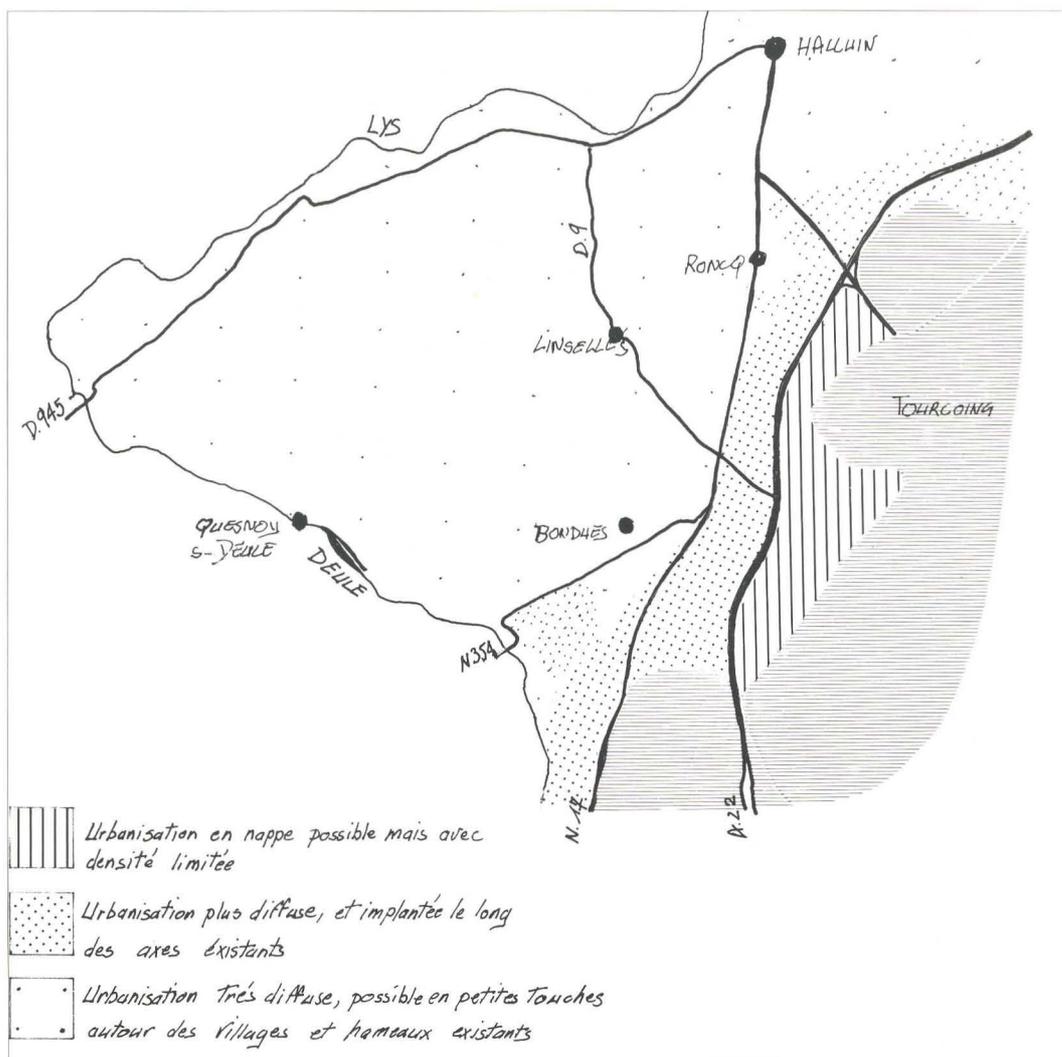
L'urbanisation en nappes déjà amorcée en limite de la ville, doit, en effet, être contenue aux bandes de terrains encore disponibles entre les axes de circulation A.22 - Gand/Bruxelles -, et N.17 - Lille/Halluin. Elle pourra se faire selon un gradient de densité mais aussi selon le type d'implantation du bâti.

Dans ce programme de maîtrise de l'urbanisation, l'implantation des zones d'activités devrait être strictement limitée

aux secteurs de frange urbaine - côté Métropole ou côté Lys.

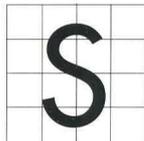
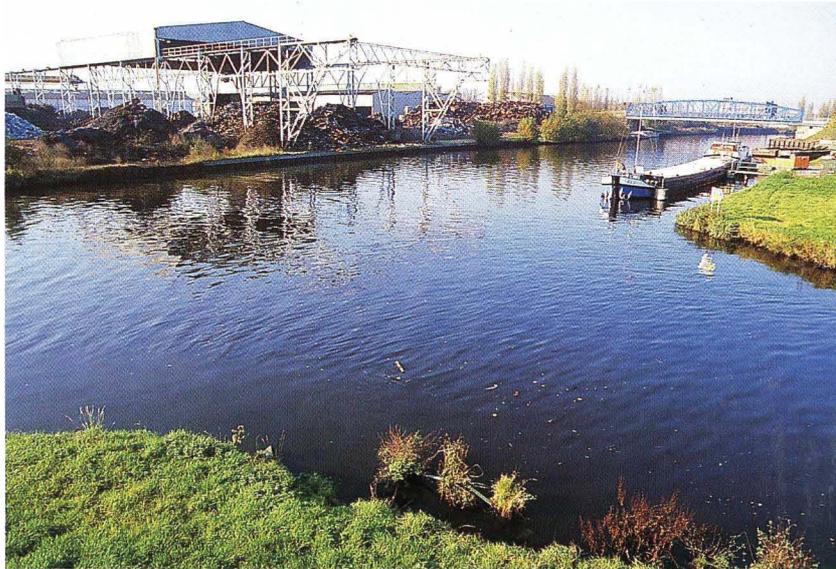
la végétation, dans ce type de paysage, comme en plaine de la Lys, reste un élément de ponctuation et ne doit en rien s'opposer par ses masses aux vues ouvertes sur le territoire. Les gammes de plantations utilisées dans les domaines tant publics que privés peuvent recouvrir des registres différents : d'une végétation champêtre et bocagère pour les secteurs campagnards à une végétation plus noble, et jardinée aux abords des habitations.

Enfin l'architecture vernaculaire - censés d'origine seigneuriale, parfois entourées d'eau -, participe aussi à l'heureuse harmonie du paysage et mérite d'être préservée.



Grand Pays : **les pays lillois**
Grand Paysage : **les vallées**
Entité Paysagère : **la Marque**

Fiche de site
La Marque urbaine

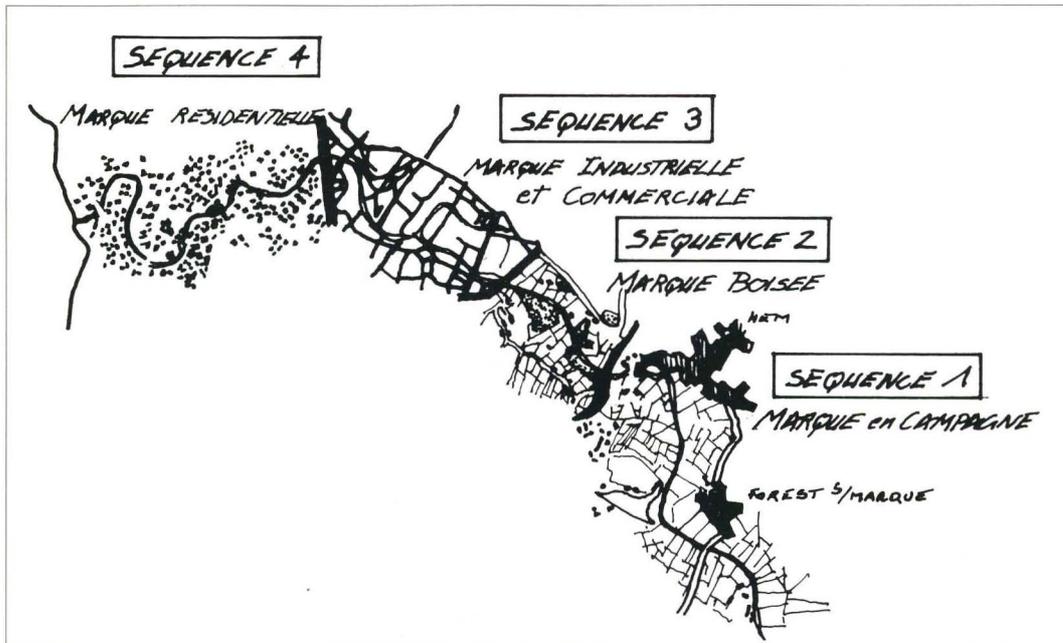


ur son parcours urbain, d'est en ouest, de Forest-sur-Marque à Marquette, la rivière de la Marque revêt, à son contact avec la ville, une diversité d'ambiances toutes aussi riches les unes que les autres.

De sa découverte, on tire une certitude. Au-delà du fait qu'elle représente encore aujourd'hui une réserve non négligeable d'espaces "naturels" pour la Métropole lilloise, la Marque crée des éléments de repère et de lecture de la ville.

La rivière se porte témoin à la fois de l'histoire des territoires paysagers, mais aussi de l'évolution sociale et industrielle de ces lieux de concentration humaine qu'elle traverse.

En cheminant, près de son lit, on s'étonne de la trouver tantôt campagnarde et paresseuse, tantôt discrète et pittoresque ou vive, industrielle et canalisée.



Quatre séquences fortes caractérisent l'espace et les ambiances de cette "Marque urbaine"

1 - De Forest-sur-Marque à Hem, on circule loin du cours d'eau qui se prélassait au milieu de ses larges prairies inondables, accompagnées d'un bocage discontinu de saules têtards.

Rien ici ne fait pressentir la proximité de la ville. Les horizons boisés à l'est et l'ouest viennent encore appuyer la quiétude de ce tableau rural.

La transition s'effectue un peu brutalement avec le passage de la bretelle de contournement est de Roubaix, posée sur la plaine, avant l'entrée dans le vieux village d'Hem.

La rivière dans la traversée d'Hem se place, sur un registre plutôt artisanal. Teintureries et fabriques s'égrènent nonchalamment le long de l'eau entre bosquets, jardins et vergers.

Curieusement ces zones ne paraissent pas trop menacées par la rurbanisation.

Homogénéité et continuité du bâti ancien le long des axes principaux contribuent à conserver à l'ensemble sa connotation campagnarde.

La problématique d'aménagement sur cette séquence de la vallée se pose dans le maintien d'un équilibre entre la pression foncière qui tend à investir de vastes

espaces sous forme de lotissements, et l'activité agricole et maraîchère maintenue par les dernières grosses fermes du secteur. Le milieu naturel de la rivière, encore clairement exprimé à travers le réseau de becques drainant les prairies humides, est à préserver. En revanche, un effort important est nécessaire pour maîtriser l'impact des lignes aériennes et électriques.



2 - Entre Hem, Hemponpont et le Grand Boulevard, la rivière se fait plus discrète et privative.

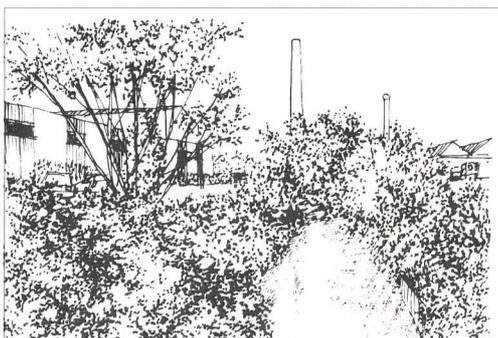
Elle semble vouloir échapper aux regards en se faufilant dans les sous-bois denses des grandes propriétés. Certaines parties sont complètement privées, inaccessibles.

Peu de chemins bordent la rivière, pour la rencontrer, on tente d'emprunter des sentiers à l'allure privative, on peut alors la croiser au détour d'un petit pont de ferronnerie. L'écrin de boisement dans lequel elle serpente affirme la cartographie du versant nord.

Depuis la rive sud, les prairies humides s'étendent largement et permettent une vue lointaine du cordon vert.

Bien que déjà dans la ville, la vallée continue à imposer son caractère à une urbanisation peu dense et de qualité. Le regret serait plutôt de ne pas pouvoir ouvrir ces lieux un peu plus à la promenade, tout en leur conservant cet aspect confidentiel propre à cette séquence de la vallée.

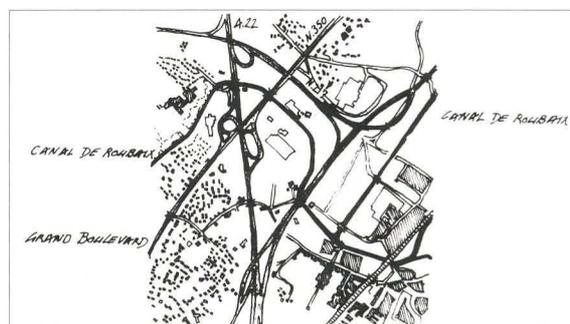
3 - Passé le Grand Boulevard, la rivière change d'univers. Du simple fossé ourlé d'herbes hautes ou de taillis de saules, elle devient cours d'eau aux berges maçonnées, se frayant un passage entre jardins potagers, façades de maisons ouvrières ou pignons de bâtiments industriels.



Le quartier du Breucq, avec ses allures de faubourg dynamique et commerçant, donne à la rivière un attrait nouveau.

La Marque doit affirmer son statut de rivière urbaine dans cette séquence du parcours.

Les rôles que peut jouer la rivière dans la ville son nombreux : point de repère, axe de liaison, structuration de quartiers autour de son cours, mise en valeur d'éléments architecturaux...



Le repérage du lit de la Marque est rendu complexe à cet endroit par la présence parallèle d'un bras de canal qui rejoint ensuite le vieux lit pour constituer le canal de Roubaix.

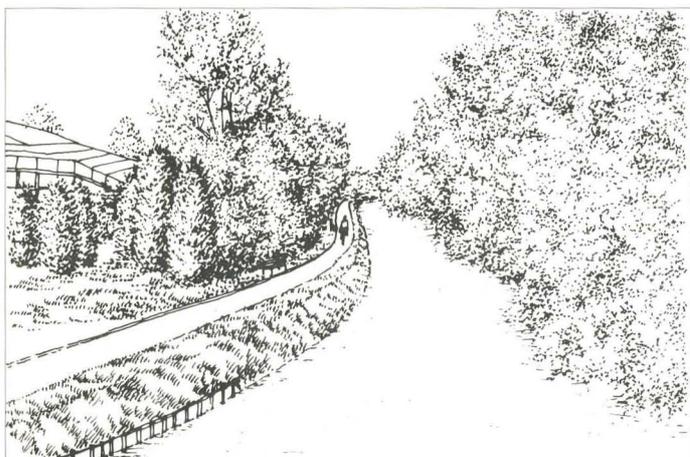
Le canal est voué au domaine industriel puisqu'il dessert une vaste zone de grands équipements - Postes électriques, usine d'incinération, château d'eau. Il ne présente pas une image positive de ce monde professionnel. Il est enserré entre des pignons d'usines désaffectées, et délaissé, servant de décharge avec les friches qui le jouxtent.

Ce territoire, compris dans la fourche du Grand Boulevard de Roubaix et Tourcoing, a un besoin de structuration d'autant plus urgent qu'il subit, dans sa partie ouest, l'effet des coupures opérées par plusieurs grandes infrastructures linéaires : voie rapide vers Tourcoing, autoroute A.22, bretelle de liaison entre les deux axes isolent des espaces urbanisés conçus autrefois pour fonctionner ensemble.

La Marque canalisée - ou canal de Roubaix - pourra être employée lors d'une requalification de ces lieux, comme véritable trait d'union est/ouest entre eux.



Certaines tentatives d'aménagement de la ville autour de la rivière comme dans le centre de Wasquehal, permettent d'espérer une prise de conscience plus générale - à l'échelle des communes ou de l'intercommunalité - du rôle primordial de la Marque pour l'avenir de ce secteur urbain.



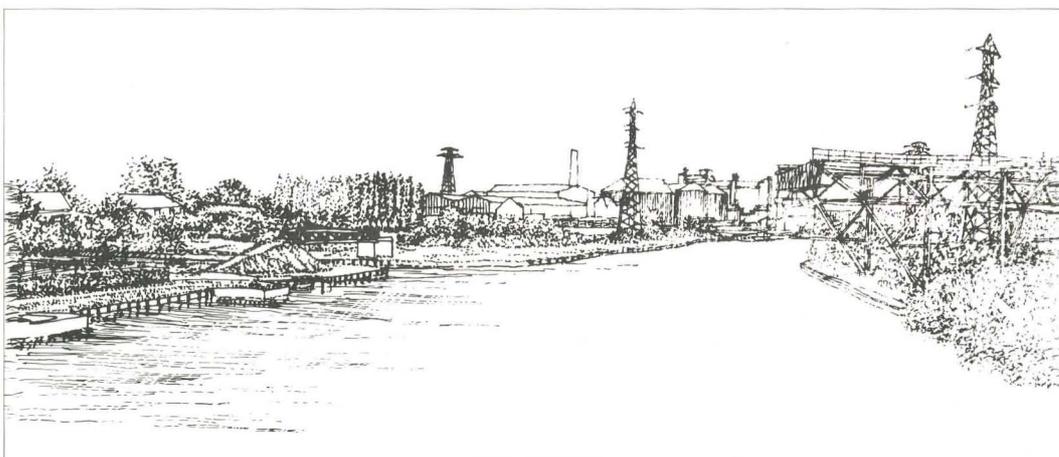
4 - A l'ouest du Grand Boulevard, la rivière canalisée traverse sur la commune de Marcq-en-Barœul une série de quartiers plus périphériques, au tissu bâti plus lâche et plus résidentiel.

Le cours d'eau s'accompagne parfois de petits boisements, de prairies. Quelques fermes à cour carrée s'offrent encore à la vue depuis le chemin de halage.

Dans les boucles, la Marque vient même frôler un peu la campagne ouverte du Ferrain, à Marquette. Toutes ces occasions permettent de jouer sur le caractère ludique de la rivière, avec la création de parcours variés, le long de l'eau, privilégiant ballade et découverte des paysages ruraux alentour.

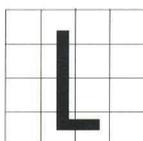
L'un des sites les plus impressionnants de cette séquence est manifestement la confluence de la Marque avec la Deûle. Ce site tire ses atouts de la confrontation d'échelle et d'ambiance entre la Deûle à grand gabarit, aux berges bordées de quais de déchargement, et flanquées de grands bâtiments industriels, et Marque, paresseuse et presque champêtre, offrant à son débouché une épaisseur verdoyante à l'échelle du piéton.

Il sera opportun de magnifier ce site étonnant et de favoriser le contact direct que le piéton peut avoir avec ces deux univers fluviaux opposés.



Grand Pays : **les pays lillois**
Grand Paysage : **les plaines vallonnées**
Entité Paysagère : **les Weppes**

Fiche de site
La plaine des Weppes



La plaine des Weppes forme au sud ouest de l'autoroute A25 (Lille-Dunkerque) le corps central de l'entité paysagère des Weppes. Elle se différencie à l'est des paysages de la vallée de la Deûle et à l'ouest, au-delà du talus, des paysages de la plaine de la Lys.

La plaine des Weppes offre, à proximité de Lille, l'opportunité de découvrir un vaste territoire aux paysages préservés et soignés. La plaine présente beaucoup d'harmonie et d'équilibre, des surfaces vouées aux cultures et des masses boisées d'où émergent les silhouettes des villages et des hameaux.

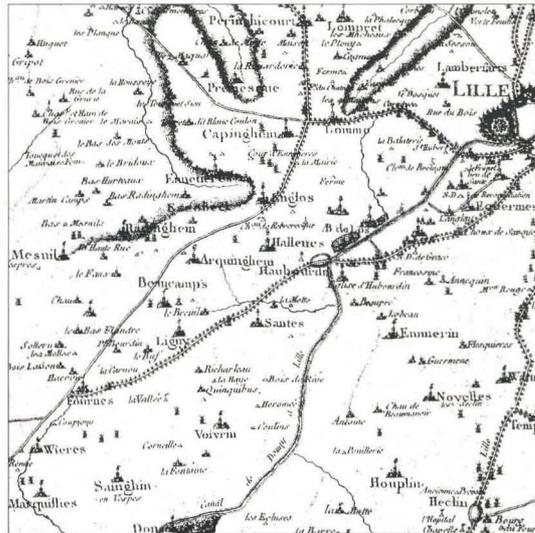
L'espace rural y acquiert des dimensions suffisamment généreuses pour accueillir tout ou partie du territoire communal de nombreux villages.

Aspects :

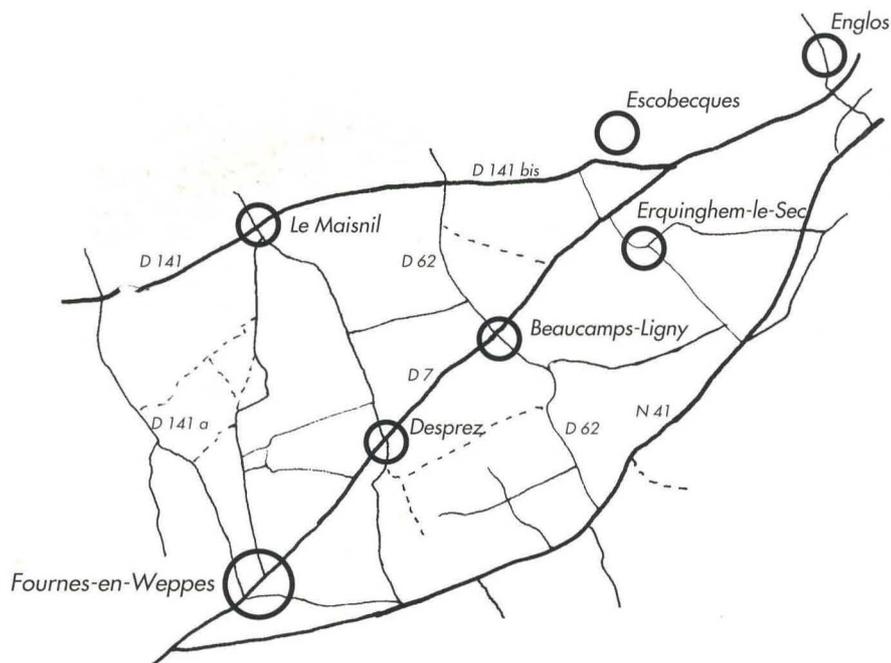
La cartographie historique nous montre l'existence de deux routes principales :

- l'une innervait le pays des Weppes dans sa plus grande longueur entre Pérenchies et la Bassée. C'est toujours ce statut d'axe vertébral que possède la route départementale 7 qui traverse les villages entre Englos et Fournes-en-Weppes,

- l'autre traversait la plaine pour relier directement Fournes-en-Weppes à Lille. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La R.N.141 accueille la majorité du trafic de transit entre l'ouest et la métropole et le bassin minier.



Extrait de la "Carte du Diocèse de Cambrai" 1769 - feuille 1^{ère}



La départementale 141 bénéficie d'un statut particulier. Son importance provient de sa localisation sur les franges de la plaine et par ce fait de sa proximité avec le talus (cf. fiche de site "Talus des Weppes").

Quant au tronçon de la départementale 141 b, il permet de traverser l'extrémité nord de la plaine.

La richesse paysagère de la plaine se découvre plus intimement depuis les petites routes et les nombreux chemins ruraux qui

sillonent la campagne. Ces voies, qu'elles soient pavées, bitumées ou en terre, sont toujours bordées de deux fossés profonds et enherbés.



La vue sur la campagne et les silhouettes des villages est effective au gré des ondulations du relief et de la nature des sols :

- quand la route est encaissée entre deux talus, l'attention s'attarde sur la végétation ou le point de mire,
- quand la route émerge de la terre, le champ visuel s'élargit. L'œil s'accroche toujours à une amarre. Dans ce paysage ouvert, l'arbre, le bosquet, l'alignement, le clocher dominant le village deviennent des points de repères et d'orientation.

A l'ouest de Beaucamp-Ligny, l'absence de grandes infrastructures aériennes électriques renforce la perception de la ligne d'horizon constituée généralement d'une végétation arborescente.

La palette végétale riche se décline selon son implantation. Elle peut être linéaire ou en masse, naturelle ou exotique :

- des haies vives d'essences locales et des arbres fruitiers de plein vent subsistent à proximité des hameaux et de leurs fermes,
- les saules têtards soulignent parfois le tracé des ruisseaux,



- les arbres d'alignement de hautes venues sont plantés le long des voies. Les tilleuls du C.D. 7 affirment de belle façon le statut particulier de cette route,



- les peupliers viennent souvent épaissir ou malheureusement se substituer aux plantations des parcs anciens,
- les végétaux exotiques et persistants agrémentent très souvent les jardins des extensions pavillonnaires.

L'habitat des communes est réparti entre village centre à structure étoilée et hameaux organisés à proximité d'une ferme. C'est, sans doute, dans l'interpénétration du domaine rural et résidentiel que la plaine des Weppes est attractive.

La majorité de l'architecture des villages, issue de la reconstruction consécutive à la Grande Guerre, présente de nombreux édifices qui permettent de lire différentes pages d'histoires.

Les édifices tels que fermes, chapelles, oratoires, calvaires, blockhaus, vestiges et autres éléments du patrimoine rural sont autant de signes agrémentant les parcours et cultivant l'esprit du promeneur.

Problématiques

La plaine des Weppes, située entre deux grandes agglomérations (Lille et Lens), présente un espace de facture rurale et une qualité paysagère représentative des plaines du Nord.

Sa situation de campagne périurbaine en fait un territoire très convoité.

La qualité du cadre de vie attire beaucoup de nouveaux habitants. Nombreux sont ceux qui réhabilitent les anciennes constructions. Le solde migratoire positif de chacune des communes se traduit aussi par des constructions de lotissements en périphérie des villages et des hameaux.

Cet espace est abordé par certains aménageurs comme un "territoire du vide". A ce titre, il serait capable d'absorber de nouveaux projets routiers d'importance.

Les infrastructures risquent de mettre à mal ou de réduire en peau de chagrin l'intégrité de la plaine centrale du pays des Weppes par les effets de coupures qu'elles induiront.

La présence, sous différentes formes, d'un riche patrimoine végétal comme élément important de l'identité des Weppes montre l'intérêt qu'il y aurait à prendre en compte la spécificité de cet élément vivant. La pérennité de ce patrimoine est fragilisée par les extensions urbaines, la forte mécanisation des travaux agricoles, hydrauliques et routiers.



La plaine des Weppes offre un maillage de chemins ruraux et de petites routes propices à la découverte et à l'observation des richesses locales.

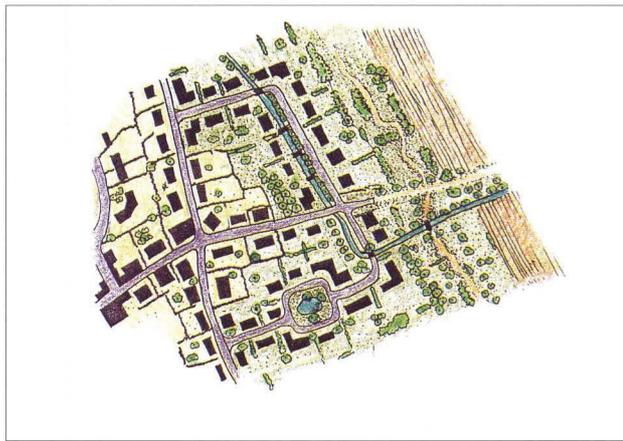
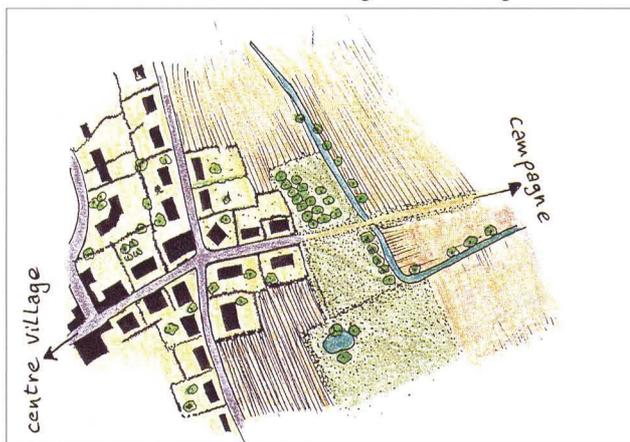
La lecture d'une carte montre qu'il existe des liaisons privilégiées entre la vallée de la Deûle et la plaine de la Lys à travers champs, villages et hameaux. Malgré la densité de population environnante, ces chemins participent très peu à la connais-

sance et la reconnaissance du secteur. Quant au maintien de ces continuités, il risque d'être compromis par des projets d'infrastructures.

Orientations d'aménagement

- Mettre en valeur le système viaire par différents moyens, en réalisant entre autres leurs balisages et en les reliant au programme du plan départemental des randonnées pédestres.
- Prendre en compte les possibilités offertes par la loi Paysage pour gérer le patrimoine végétal et les structures paysagères (l'exemple du projet de Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanistique et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) de Beaucamps-Ligny et de Fournes-en-Weppes pourrait être suivi par d'autres communes de cette plaine).
- Maintenir, lors des projets d'infrastructures, les continuités des horizons et des axes de circulations (réseau de chemins et routes reliant à travers la plaine les villages à la vallée de la Deûle et à la plaine de la Lys).
- Intégrer les extensions urbaines et leurs réseaux viaires par des opérations de pré-verdissement.

Simulation d'aménagement - Intégration d'une extension villageoise avec maintien des continuités

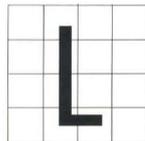


Bibliographie :

- Gilles NOYON - 1994 - Etude d'Amélioration du Cadre de Vie de Fournes-en-Weppes - C.A.U.E.- Conseil Général du Nord.
- Gilles NOYON - 1994 - Diagnostic et analyse paysagers pour l'élaboration d'une Z.P.P.A.U.P. de Beaucamps-Ligny et Fournes-en-Weppes - D.I.R.E.N.
- A.D.U.A.L. - Novembre 1993 - Avant projet pour le S.D.A.U. de la métropole lilloise - Syndicat mixte pour la révision du S.D.A.U.

Grand Pays : **les pays lillois**
Grand Paysage : **les plateaux calcaires**
Entités Paysagères : **le Mélandois, le Carembault**

Fiche d'itinéraire
De Tournai à Lens par le plateau



a lecture d'une carte routière fait apparaître une surface beaucoup plus claire, sur un croissant menant de Lens à Tournai en effleurant le sud de Lille, comme si le cartographe y avait soudainement gommé les informations.

Que dissimule cette "petite page blanche" : un pays oublié ? Le terme n'est pas aussi erroné qu'il y paraît. Sans être véritablement oublié, ce plateau calcaire est surtout négligé et souffre d'un manque cruel de reconnaissance.

L'itinéraire proposé présente un parcours reliant la Wallonie au Pas-de-Calais et offre des angles de vues et des échelles de perception différents de ceux qu'autorisent les grands axes contemporains de circulations - A.1, A.23, A.27, ligne T.G.V.

Apologie du plateau

Aujourd'hui on comprend qu'il soit possible d'aimer un horizon marin et quelques ferry glissants vers l'Angleterre. Ceci n'a pas toujours été vrai. La mer, la montagne n'ont pas toujours été contemplées et aimées. Il a fallu des générations d'écrivains, de peintres, de naturalistes, de scientifiques et d'aventuriers pour que soit reconnue, appréciée et revendiquée l'existence de certains paysages. Le plateau céréalier est aujourd'hui à l'émergence de cette reconnaissance, mais ce n'est pas encore l'empressement à reconnaître et à préserver ses qualités spatiales qui menace de l'étouffer.



Situé entre deux grandes agglomérations (Lille-Tournai et Lens), le Mélantois est un pays plan où le paysage ouvert permet une large "respiration" à l'échelle des bassins d'habitats. Aujourd'hui les regards se façonnent à d'autres sources que celles du pittoresque. Certains diront que le bocage les étouffe et que la forêt les ennuie. Le Mélantois exprime une poésie issue d'une génération qui a grandi avec la culture intensive et ses openfields, il développe une esthétique proche de la peinture contemporaine. Il y a du plaisir à se promener dans ces paysages aux lignes pures et aux formes simples, où le moindre modelé décimétrique dans la topographie prend des allures d'événement. La poésie existe dans ces paysages mis en tension par une ligne de terre labourée s'étirant vers l'infini. En Mélantois les plaisirs potentiels sont nombreux. Ce sont en particulier ceux de la mise en perspective du temps et de la distance. A qui chemine, le temps est laissé pour se préparer à la découverte d'un village, d'une ville, d'une forêt ou d'un marais arboré repéré à distance. Il en est de même pour reconnaître le nuage apportant la prochaine averse et assister à



distance et simultanément, comme par une contraction du temps et de l'espace, à l'envol d'un avion et au hersage d'une parcelle.

Aspects

Si la lecture cartographique révèle une homogénéité, la perception de visu permet d'individualiser cinq séquences de paysages ouverts où l'œil glisse sur des tapis de céréales, de betteraves ou bien de terres labourées...

■ En cheminant du nord-est au sud-ouest, on trouve d'abord un territoire belge moins "tendu" que sa partie française. Ici le sol se plisse et crée de véritables petites collines pouvant dépasser 70 mètres d'altitude et venant buter sur Tournai et le mont Saint-Aubert.



■ De la frontière jusqu'à la Marque, petit à petit le relief s'aplanit. La mise en valeur des terres ne fait pas apparaître d'effet de frontière tel qu'il apparaît plus au sud du département.



Aspects (suite) :

■ Au-delà jusqu'à la Deûle, la topographie reste relativement plane, mais l'espace est beaucoup plus occupé, morcelé par les infrastructures routières, les zones d'activités et l'aéroport de Lesquin.



■ A partir de Carvin les terrils apparaissent et la ville fait masse. Il faut alors franchir le canal de la Deûle et poursuivre vers l'ouest pour retrouver les beaux et amples territoires ouverts de la Gohelle agricole.



■ Ce n'est qu'au sud de Gondrecourt et de Seclin que le paysage retrouve toute la vigueur et les qualités d'une topographie presque plane et des horizons lointains permis par l'absence quasi totale d'obstacle visuel. Ici, les villages ponctuent l'étendue alors que précédemment ils cernaient la périphérie : Nous sommes dans le petit pays du Carembault.



En suivant cet itinéraire l'impression est de parcourir un léger isthme dominant les terroirs environnants. Le Mélantois est l'un des pays où les vues sont les plus ouvertes. Les horizons sont très souvent boisés. Ces bois sont installés sur des terrains limitrophes et plus bas d'altitude que sont la vallée de la Marque et ses affluents, la vallée de la Deûle, la rigole de la Naviette et le canal de Seclin. Le seul horizon boisé situé en légère surélévation, et ce n'est pas le moindre, est celui de la forêt de Phalempin et son auréole vaguement bocagère. Voilà pour les horizons verdoyants. Il en est d'autres qui viennent s'intercaler et limiter ainsi l'espace : les remblais dressés pour le passage de la ligne T.G.V. et les masses des énormes parcs d'activités.



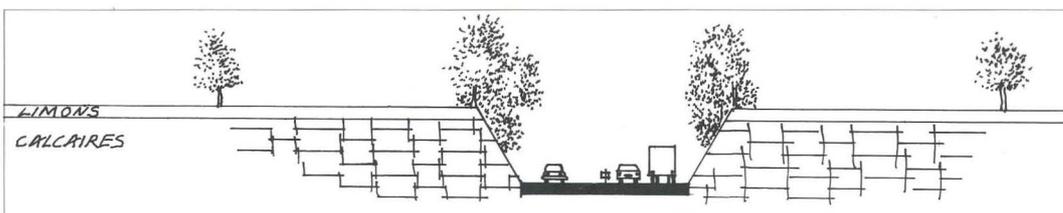
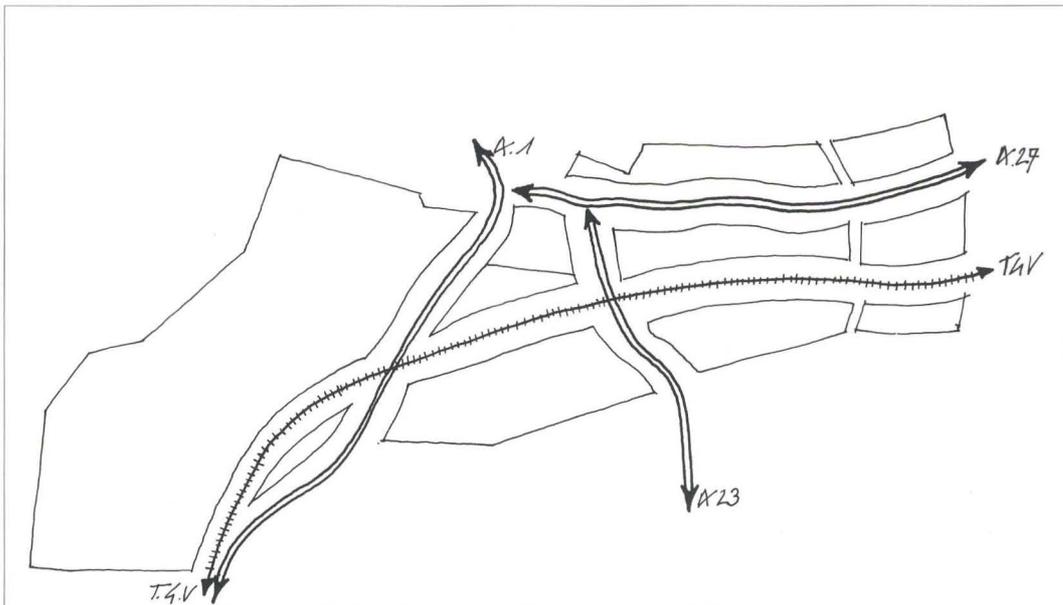
Aspects (suite) :



Un système de beaux chemins pavés permet d'échapper aux grands axes et de glisser dans les terres agricoles. Ici, pas de fossé, le champ juxta le chemin et seule une petite berme enherbée assure la transition avec l'étendue des cultures. Les très vastes panoramas, offerts depuis les chemins, permettent à la vue de s'attarder sur quelques ponctuations : d'abord, les boisements isolés sur le plateau qui correspondent pour la plupart à d'anciens forts militaires ; ensuite, un arbre soulignant une limite foncière, solitaire face à l'étendue ; enfin, un clocher en pierre calcaire signalant au loin la présence d'un village.

■ Avant tout, le Mélantois s'emprunte. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir la pléthore d'autoroutes, de lignes haute tension, de voies de chemins de fer traditionnels et à grande vitesse qui s'y donnent rendez-vous.

Un territoire vide est un territoire facile à aménager : remblais -T.G.V.- et déblais - A.23, Lille-Valenciennes - multiplient les coupures visuelles et physiques dans le paysage. Il est aujourd'hui presque impossible de relier deux villages sans être contraint à un large détour pour atteindre une passerelle de franchissement. Le Mélantois souffre d'être entaillé de toutes parts aux dépens des terres agricoles qui n'offrent plus les dimensions suffisantes à leur survie.



Aspects (suite) :

■ Les alentours du hameau de Wattisart sont un exemple pertinent des nuisances visuelles, phoniques et spatiales que subit le Mélantois.

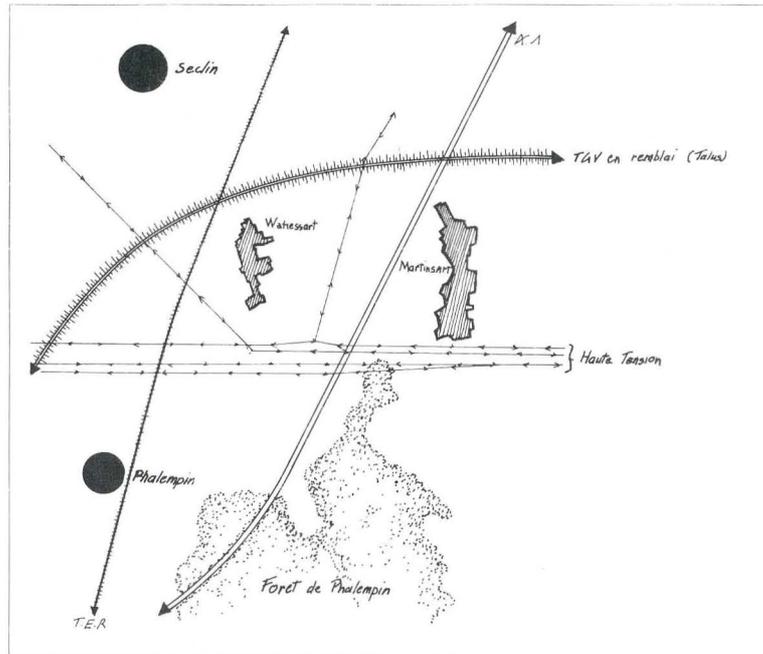
Le hameau, situé sur le plateau entre Seclin et la forêt de Phalempin, se trouve cerné de toutes parts :

- à l'est et au sud est, par l'autoroute A.1 qui emprunte la lisière forestière et l'isole de Martinsart, hameau voisin du plateau,

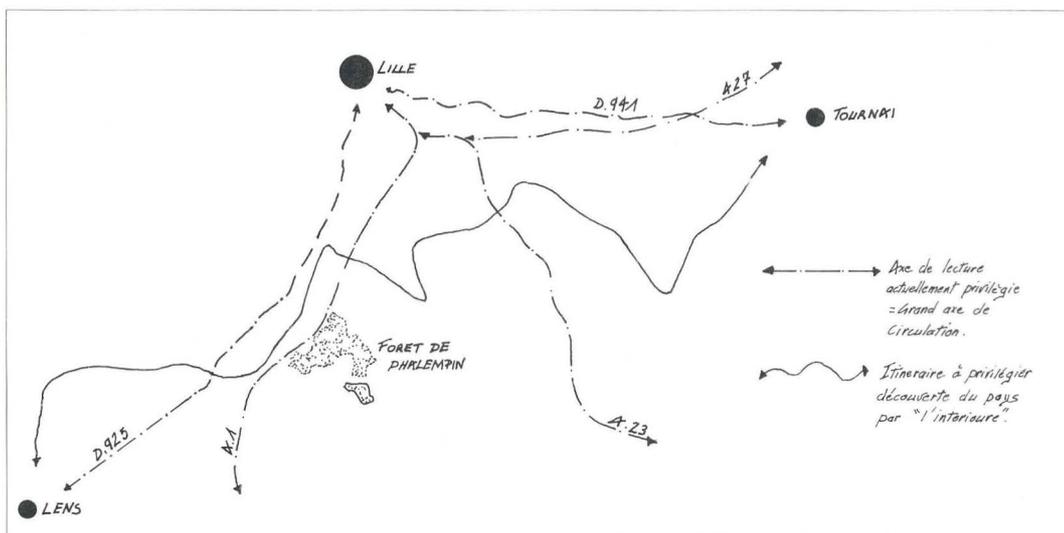
- au sud, par une quadruple ligne haute tension,

- à l'ouest et au nord, par une ligne S.N.C.F doublée depuis peu par le remblai T.G.V. sur lequel s'appuie une voie de déviation de Seclin.

Le hameau garde encore le souvenir d'une architecture rurale de très grande qualité (cf. la cense, ceinte d'une douve à l'entrée sud) où se mêlent des traces de villégiatures du début du siècle. En revanche, l'entrée nord opère une projection dans le temps due à la rupture induite par le passage du T.G.V. et la vue sur les tours très proches de Seclin.



■ Toutes les infrastructures obligent une lecture radiale par rapport à Lille. Il se trouve que les "aménagements" qui longent le Mélantois ne participent que très maladroitement à la promotion de ce pays ainsi qu'à sa structuration. Dans les secteurs de la zone industrielle de Seclin et du centre de transport de Lesquin, les voies de circulation et l'organisation spatiale ne répondent qu'à des impératifs de flux de poids lourds. Ces lieux se jouent de l'orientation et posent le problème d'une continuité et d'un contact à gérer avec les territoires agricoles voisins - rupture d'échelle, qualité des espaces "tampon" et de proximité, difficulté d'orientation, emprise routière.



Parcourir aujourd'hui la campagne Mélantoise c'est se perdre dans ses dédales. Le chemin pavé vous guide à travers champs et il n'est pas possible d'en sortir. Le village repéré à distance ne sera pas atteint en ligne droite, parfois le détour sera grand, a fortiori si le chemin choisi n'est pas le bon...



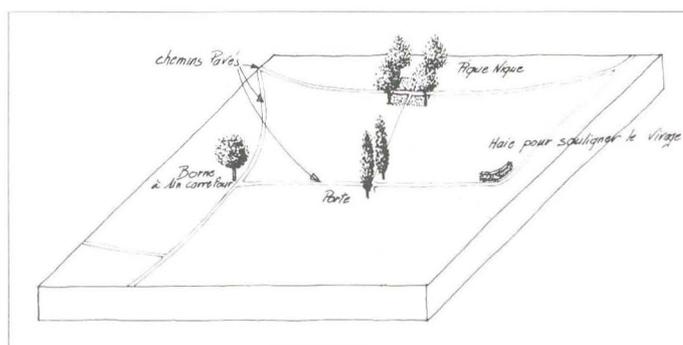
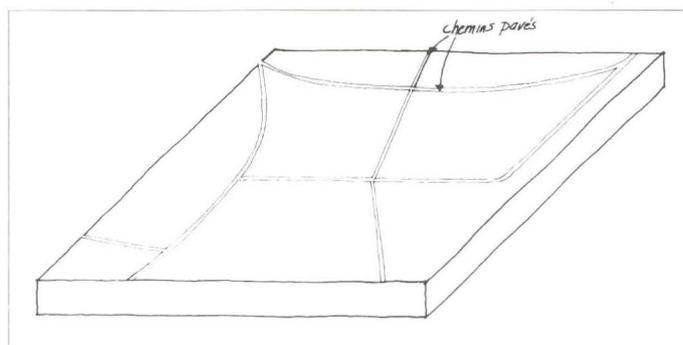
Orientations d'aménagement

■ A court terme

- Aucun itinéraire départemental de randonnées qu'il soit cycliste ou pédestre n'emprunte le Mélantois. Promouvoir les "chemins de traverse" révélerait la volonté de préserver les qualités paysagères du terroir en proposant un angle de vue plus riche, depuis l'intérieur des terres, sur le pays tout entier.

- Relier Lens à Tournai par des itinéraires cyclistes empruntant les chemins ruraux est une façon intéressante de faire connaître le Mélantois. Le réseau de chemins existe et le pavage est propice à une telle activité. Un simple balisage directionnel serait à réaliser.

- Utiliser les chemins existants pour la promenade pédestre nécessiterait des aménagements supplémentaires. Tout un vocabulaire d'éléments propices à faciliter le repérage, à rythmer la promenade, à dispenser de l'ombre en des points privilégiés - carrefours, halte pique-nique - serait à étudier. La référence à l'arbre isolé pourrait être utilisée dans le cadre de ce projet.



Mélantois est l'une des portes d'entrée du Nord précédant la découverte de la métropole. A ce titre, la maîtrise des abords des zones d'activités, la localisation et la nature de leurs contacts avec la campagne sont à étudier en fonction des caractères identitaires du paysage Mélantois.

■ Eviter à l'avenir que les aménagements n'engendrent de nouvelles coupures dans le territoire.

■ A long terme

- Contrôler et restreindre les étirements des zones d'activités commerciales : le

Partenaires à associer :

■ Direction de l'Action Economique du Conseil Régional Nord-Pas de Calais- Direction de l'Environnement du Conseil Général du Nord pour le Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.- Conseil Général du Pas-de-Calais : randonnées pédestres, plan pour le Pas-de-Calais.

■ Belgique.

■ Direction Départementale de l'Equipement.

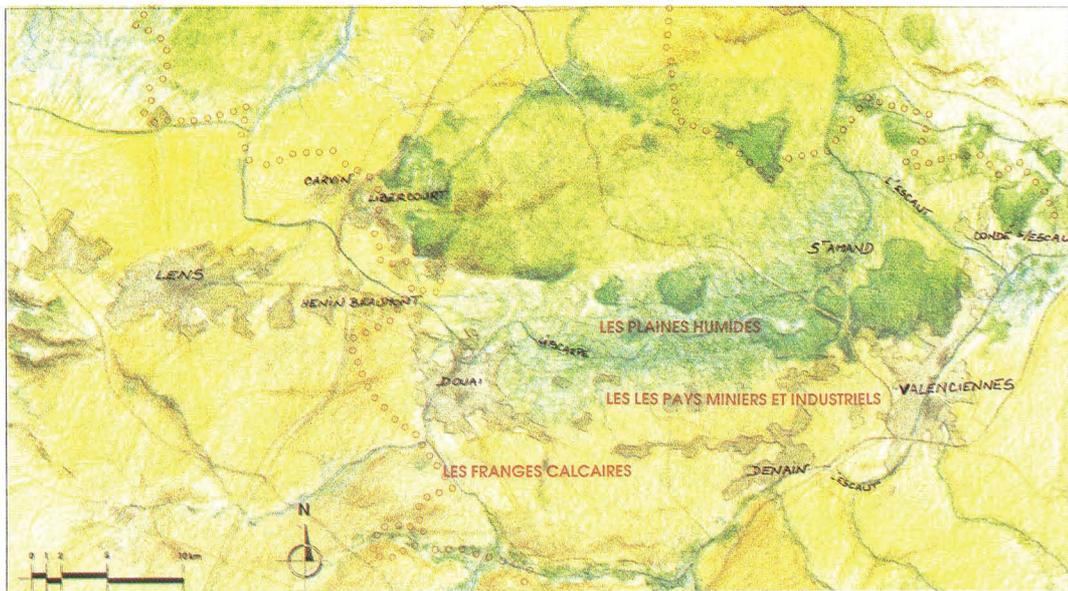
■ Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Présentation du Grand Pays
DOUAISIS-VALENCIENNOIS

Grands Paysages <small>Entités Paysagères</small>	LES PLAINES HUMIDES	PAYS MINIERS ET INDUSTRIELS	FRANGES CALCAIRES
	Plaine de la Scarpe Plaine de la Haine Vallée de l'Escaut	Escaut urbain et industriel Bassin sur plateau Bassin sur plaine	Ostrevant Bellonne Gohelle
Thèmes	Ecologie du Douaisis-Valenciennois		
	Eaux des plaines	Aux franges du bassin minier	
	Lisière ambiguë		
	Frontière		
Sites		Le Pinson cité minière et forestière	
Itinéraires	De l'Avesnois à la Pévèle		
	Arc forestier de Bon-Secours à Phalempin		De Bouchain à l'Artois
Fiches de :			

Grands Paysages : **Plaines humides, Pays miniers et industriels, Franges calcaires**

Fiche de Grand Pays
Le Douaisis-Valenciennois



Situés au centre du département du Nord, les arrondissements de Douai et de Valenciennes sont traversés, d'est en ouest, de grands mouvements géographiques et humains : La Scarpe, d'abord, étend son cours nonchalant depuis Douai jusqu'à sa confluence avec l'Escaut. Ensuite, parfois sur la plaine, parfois au delà, l'arc forestier de Bon-Secours à Phalempin traverse également les deux arrondissements. Enfin, le bassin minier inscrit aussi cette logique est-ouest. Logique, qui dans ce cas-là, dépasse largement les limites du département, pour se poursuivre à l'est, en Belgique et à l'ouest, dans le Pas-de-Calais. Ainsi, Douaisis et Valenciennois sont-ils des frères paysagers et écologiques. S'il existe de nombreuses nuances entre les deux arrondissements, l'essentiel des analyses, constats et questions s'y retrouvent et s'y chevauchent.

Le grand pays du Douaisis-Valenciennois est habitué à s'entendre qualifié de "région en mutation". La fermeture des mines et les difficultés de l'industrie lourde interrogent en effet, depuis de nombreuses années, les habitants de ce pays. Si bien qu'après avoir été le fleuron de la France, ce secteur porte aujourd'hui des images difficiles à dépasser : noir, plat, couvert par la ville... Ces images ont, hélas, oublié d'aller se promener dans les paysages. Le Douaisis-

Valenciennois est, avec les pays Lillois, moins "bavards", une vaste région de transition. Là s'achève le manteau de craie de l'Artois et de la Picardie et commence l'immense plaine du Nord de l'Europe. Cette région charnière, complexe, offre une diversité de situations géographiques, couplée à des

milieux humains eux-mêmes multiples et variés.

Trois grands paysages composent le grand pays du Douaisis-Valenciennois : les plaines humides, au nord ; les pays miniers et industriels, au centre ; et les franges calcaires, au sud, faisant transition avec le Cambrésis.

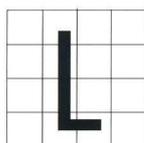
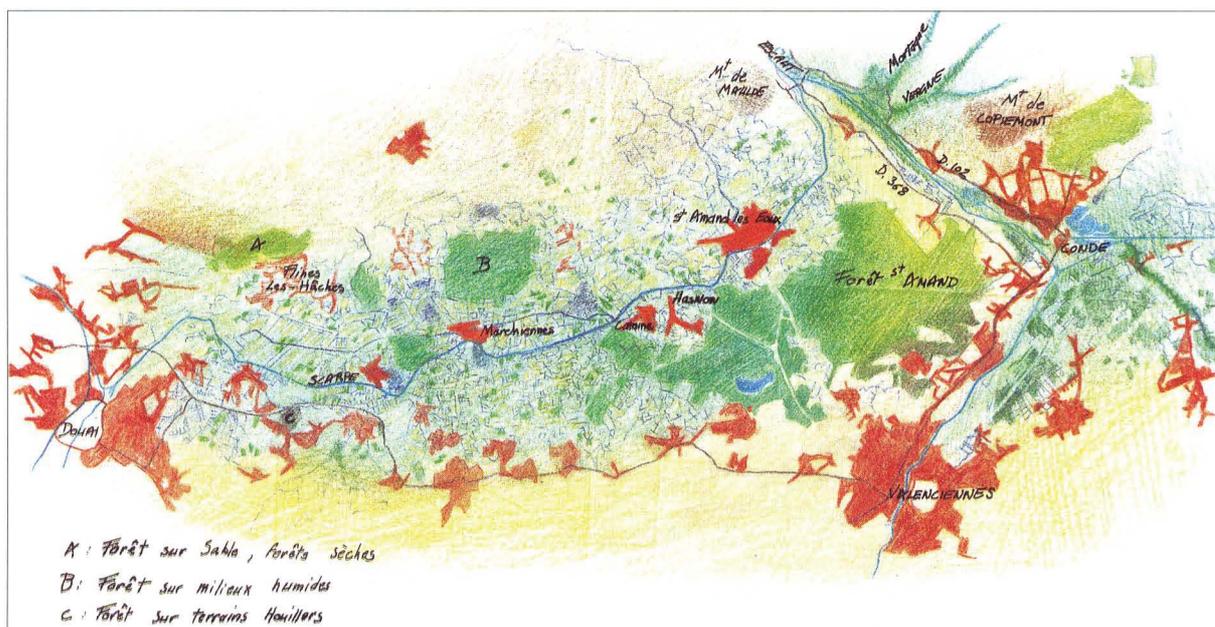


D'après "Carte de Cassini" - 1815.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **les plaines humides**
 Entités Paysagères : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Hayne**

Fiche des Grands Paysages Les plaines humides



es vallées-plaines de la Scarpe, de l'Escaut et de la Hayne forment une vaste "dépression humide" qui débute à Douai, s'étale vers l'est jusqu'à la frontière belge, et se poursuit au-delà, par la plaine de la Hayne. Ce petit terroir, à l'agriculture majoritairement herbagère, propose au voyageur une image originale de la plaine. L'étendue se pare, ici, de forêts et de boisements, de saules alignés et de peupleraies ; si bien que l'horizon est toujours habité par les arbres. La Scarpe, l'Escaut et la Hayne sont depuis longtemps canalisés, désolidarisés des campagnes qu'ils alimentaient. Aussi, un fin réseau de drainage parcourt-il ces terres alluvionnaires et argilo-sableuses. L'humidité de ces plaines s'exprime dans les herbages, les arbres et les fossés.

Les Plaines Humides jouent dans le Nord un rôle primordial. Prises entre l'agglomération urbaine de Lille et le bassin minier, elles constituent un "réservoir naturel et foncier" majeur. Les forêts focalisèrent d'abord l'intérêt que les urbains portèrent à ces territoires. Aujourd'hui, l'espace rural dans son ensemble est perçu comme nécessaire à l'équilibre départemental, comme en témoigne l'extension du Parc Naturel en 1986.

Entité paysagère de la plaine de la Scarpe.

La Scarpe occupe une plaine beaucoup trop vaste pour elle, où son cours se perd. Les paysages de la plaine sont de ceux qui ne se donnent pas immédiatement. C'est la fréquentation, la déambulation dans l'espace et dans le temps - musées, histoire...- qui permettent d'éprouver la sacralité de ces lieux. Cette terre difficile, conquise par les paysans et les moines, est aujourd'hui encore peu habitée. Les gros bourgs abbatiaux demeurent isolés dans la plaine, tandis que sur le pourtour, les villages sont nombreux. Prairies, saules,

labours, tourbières, forêts et peupleraies donnent à la plaine l'essentiel de son âme. Se promener sur la plaine, c'est pénétrer un immense labyrinthe, une architecture d'arbres et d'herbes. Dans les espaces agricoles, vous êtes au centre d'une pièce - grande dans le marais des six villes, minuscule en lisière forestière - où les murs seraient des arbres !

L'assèchement millénaire de la plaine et le développement de la populiculture* sont sans doute les facteurs majeurs de l'évolution.

*populiculture : culture de peupliers

Entité paysagère de la vallée de l'Escaut.

L'Escaut, de Condé-sur-l'Escaut à Mortagne, présente un visage très différent de celui qu'il offre plus en amont. Le fleuve industriel cède peu à peu la place à un fleuve "reconquis par la nature". L'étang d'Amaury, la pelouse métallicole de Mortagne, l'espace minier de Fresnes-sur-Escaut matérialisent cette transformation progressive, non encore aboutie. L'Escaut, lui-même, s'accompagne de plantations nombreuses, qui souvent le cachent. La vallée de l'Escaut, à la différence des plaines de la Scarpe et de la Hayne,

présente des "coteaux" assez marqués. Sur la rive gauche, une partie de la forêt de Saint-Amand occupe les pentes. Sur la rive droite, le relief - forêt de Bon-Secours, mont de Copiemont- alterne avec les vallées humides affluentes - Vergne, Calonne.

Le fleuve est ici l'enjeu du site. Sa reconquête vise au moins trois objectifs : la requalification d'espaces importants pour les communes, le maintien de l'activité de transport, l'exemplarité des opérations pour l'ensemble de la vallée de l'Escaut.

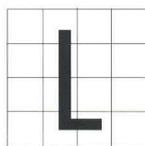
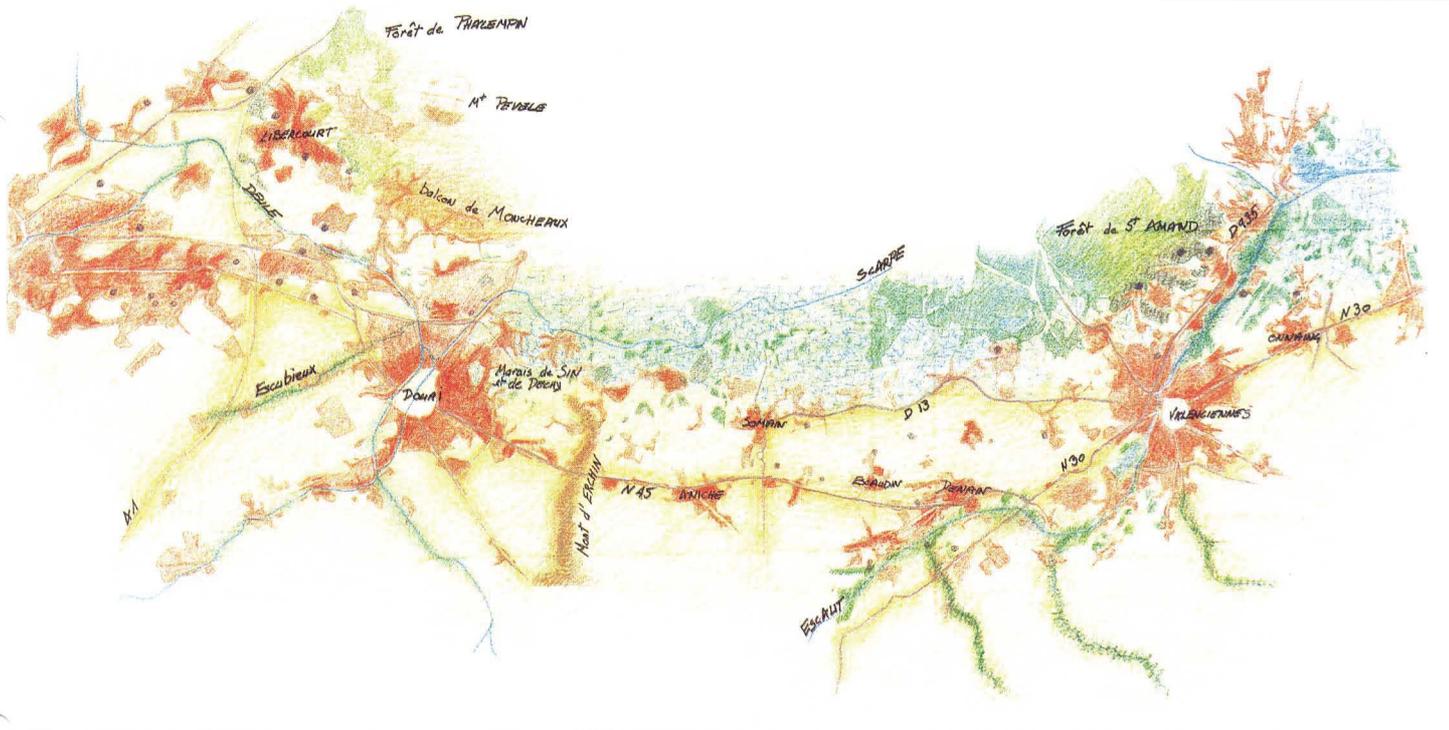
Entité paysagère de la plaine de la Hayne

La plaine de la Hayne offre des paysages très différents de ceux de la plaine de la Scarpe. La partie française de la plaine est de petites dimensions, et sa situation frontalière a largement influencé son destin. La ville fortifiée de Condé s'est souvent défendue en inondant les terres alentour. Aussi, les travaux d'assèchement de la plaine de la Hayne furent-ils sans cesse à reprendre. Plus récemment, l'effondrement minier de Chabaud Latour est encore venu modifier le régime des eaux. Ces difficultés,

ajoutées à l'isolement, expliquent en partie l'aspect actuel de la plaine. Le canal de Pommeroeul à Condé - qui reprend le cours de la Hayne - traverse en effet de vastes étendues plantées de peupliers. La populiculture atteint ici de telles proportions qu'une "forêt" de peuplier est en formation. Le phénomène confère aux paysages de ce secteur des aspects totalement nouveaux pour lesquels invention et imagination s'imposent.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
 Entités Paysagères : **Escaut urbain et industriel, bassin sur plateau et bassin sur plaine**

Fiche des Grands Paysages
Pays miniers et industriels



Le bassin minier est un vaste ensemble polymorphe composé de villes, de cités minières, d'usines, d'anciennes fosses, entre lesquelles s'intercalent des espaces agricoles. Etendu sur plusieurs dizaines de kilomètres, il traduit la présence des couches charbonnières dans le sous-sol. Les terrils et les fossiles végétaux qu'ils contiennent nous parlent aujourd'hui encore de l'ancienne forêt tropicale qui couvrait ces territoires.

Mais, s'il est possible d'imaginer un sous-sol plus ou moins riche en charbon de Valenciennes à Béthune, on sait moins que le sol sur lequel s'installa le bassin était très hétérogène. Trois milieux se distinguent par leur géologie et leur pédologie et donc par le type d'agriculture pratiquée : les plaines humides, les terres argileuses et les sols calcaires.

Le bassin minier lui-même ne connut pas partout la même histoire. De Fresnes-sur-Escaut, où fut découverte la houille, aux environs de Béthune, terre d'exploitation plus tardive et plus courte, la concentration urbaine n'est pas égale.

De ses quatre villes-phares, Valenciennes, Douai, Béthune et Lens, les trois premières étaient déjà influentes avant l'exploitation minière et revendiquaient une position de "capitale", respectivement du Hainaut, de

la Flandre Wallonne, et de l'Artois.

Ainsi, le bassin minier s'est-il posé sur des terroirs agricoles variés et dans des contextes historiques distincts.

Entité paysagère de l'Escaut urbain et industriel.

Le long de l'Escaut, une masse bâtie continue, épaissie au niveau de Valenciennes, accompagne le fleuve. La canalisation, puis la mise à grand gabarit de ce dernier n'est sans doute pas étrangère à ce vaste développement urbain et industriel.

Au nord de Valenciennes, les villes semblent aujourd'hui encore tenues entre la forêt de Saint-Amand et l'Escaut, tandis qu'au sud, le fleuve forme de grandes

courbures, aux rives habitées. D'une façon générale, le fleuve concentre sur ses berges l'essentiel des industries lourdes. Ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes écologiques. C'est aussi l'occasion d'un questionnement sur l'avenir, puisque de nombreuses usines disparaissent encore. L'habitat occupe les terrains contigus, plus secs, parfois plus pentus. Les fosses, quant à elles, se répartissent au gré des veines, sur l'ensemble de l'axe urbain et industriel.

Entité paysagère du bassin sur plateau et du bassin sur plaine.

De Denain à Douai, la concentration urbaine et industrielle diminue sensiblement. Des villages, aux cœurs manifestement ruraux, se sont brutalement développés du fait de l'ouverture d'un puits, et la grosse industrie est rare dans ce secteur.

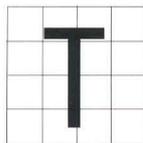
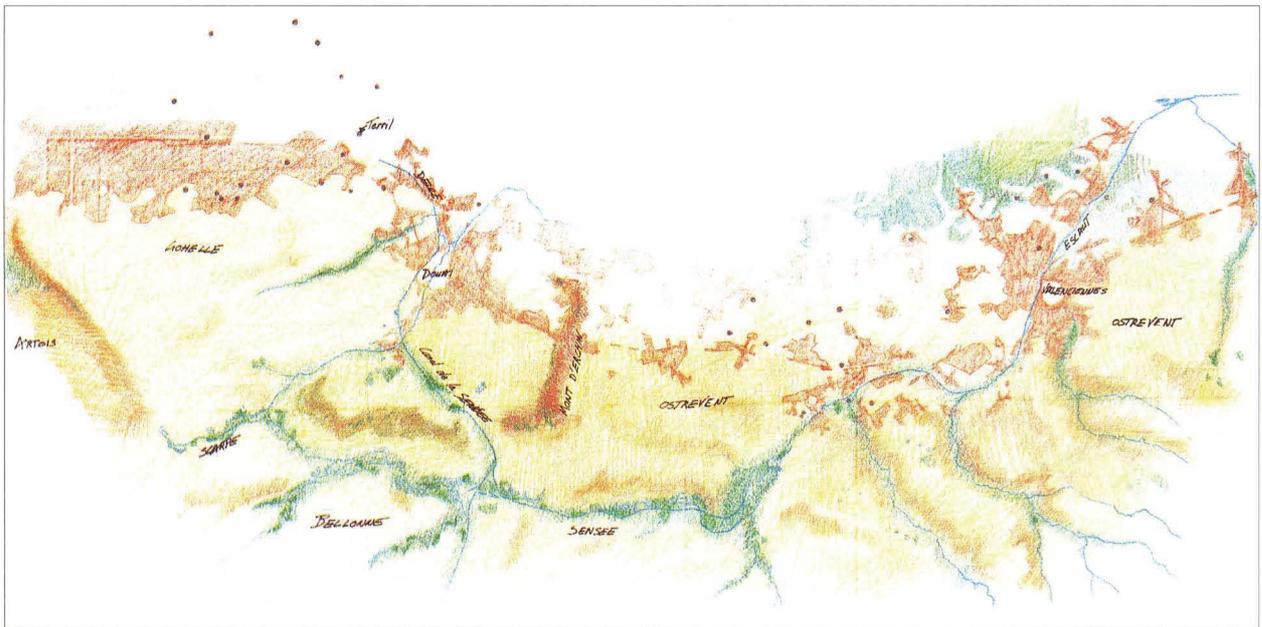
D'un village à l'autre, les corons s'implantèrent le long des axes de liaisons. Des tramways circulaient sur certaines de ces routes, allant chercher les mineurs trop éloignés des fosses. Mais l'urbanisation reste lâche, et certains villages agro-miniers sont presque isolés, au cœur de terroirs agricoles.

Au niveau de Douai et surtout au-delà, le long de la Deûle, puis vers Lens, la densité urbaine et industrielle redevient importante, comparable à celle de la vallée de l'Escaut.

Pour ces deux entités, les infrastructures ont une grande importance : c'est par elles que le bassin minier se donne à voir. C'est également depuis les routes qui le traversent du nord au sud que la transition entre campagne et ville peut trouver une première accroche, un premier support d'expression.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **les franges calcaires**
 Entités Paysagères : **Gohelle, Bellonne, Ostrevant**

Fiche des Grands Paysages Les franges calcaires



oute la partie sud du Douaisis-Valenciennois est constituée d'étendues calcaires qui prolongent celles du Cambrésis. Malgré les similitudes dans l'évolution géologique des dépôts marins, les paysages présentent aujourd'hui des caractères variés dépendant largement de leur plus ou moins grande proximité avec les zones de développement industriel et minier, des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Tandis que les terrils constituent l'horizon de certains de ces plateaux calcaires, les infrastructures - autoroutes, routes nationales, voies rapides, voies ferrées...- les coupent et les traversent en tous sens. Une agriculture de type intensif s'est installée sur ces plateaux aujourd'hui très convoités par les zones d'activités - terrains plats, infrastructures proches...

Aujourd'hui, il existe encore un contraste fort entre les atmosphères du bassin minier et celles des espaces agricoles, aux villages encore ruraux, connaissant sous diverses formes le phénomène de la rurbanisation. Ces plateaux semblent devoir subir les volontés expansionnistes des communes du bassin : une terre agricole coûte moins cher à viabiliser qu'une friche industrielle. Cette tendance doit être contenue : la "campagne" à proximité des villes est sans doute l'une des composantes majeures du plaisir à vivre ce territoire.

Carte du grand paysage :

Cette carte présente la position géographique des trois entités paysagères, ainsi que les éléments caractéristiques de ces trois plateaux : horizons, éléments de relief, particularités dans l'habitat...

Entité paysagère de la Gohelle.

La Gohelle ou plaine de Lens ne présente que peu d'espaces "hors bassin minier". C'est sans doute autour de Lens que le développement minier et industriel du Nord et du Pas-de-Calais a été le plus important. La ville, un petit bourg rural à l'origine, a littéralement explosé à cette époque. Au nord de Lens, la plaine s'avance jusqu'à sa rencontre avec la plaine de la Lys, tandis qu'au sud, elle est arrêtée par les collines

de l'Artois. C'est à ce niveau - entre l'Artois et Douai - que s'étend le secteur agricole de la Gohelle. Sur ce terrain assez plat, traversé du seul Escrèbieux, l'Artois et les terrils se présentent comme des horizons majeurs et qualifiants. Le terril de Dourges / Hénin-Beaumont constitue depuis l'autoroute le signal splendide de l'entrée dans les paysages du nord de l'Europe.

Entité paysagère de la Bellonne.

Estrées est la seule commune du Nord à être située en Bellonne. Bien que petite, cette entité paysagère, qui tire sa dénomination de la toponymie locale, n'en demeure pas moins très intéressante. Entre Scarpe, Sensée et canal de la Sensée, des sables tertiaires subsistent, fournissant

l'occasion d'une exploitation particulière des sols. Les carrières ont creusé le terrain de nombreuses excavations aujourd'hui transformées en prairies. La Bellonne possède également quelques bois. C'est un paysage étonnant et rare, qui mérite d'être découvert.

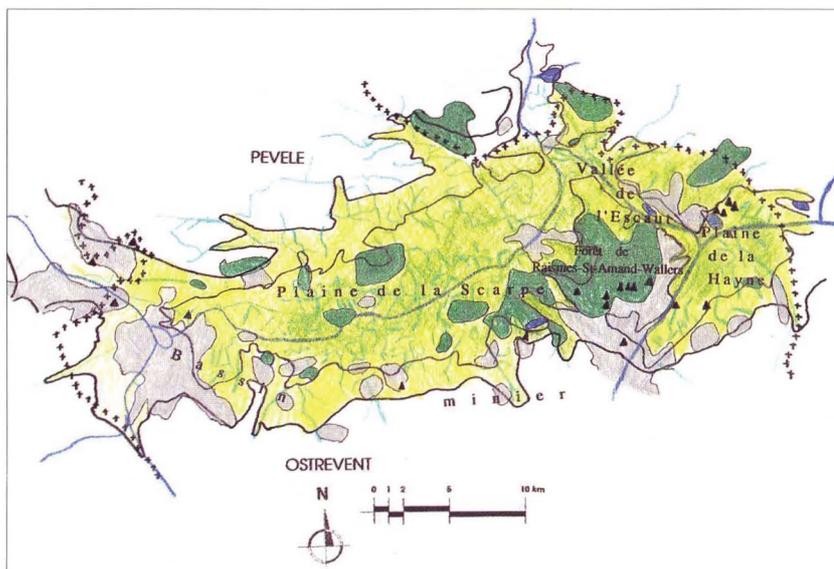
Entité paysagère de l'Ostrevant.

L'Ostrevant est la plus vaste de ces trois entités paysagères. Il s'étend du canal de la Sensée à la vallée de l'Escaut, il est arrêté au sud par la vallée de la Sensée. Ce plateau est de tous celui dont les caractères sont les plus proches des plateaux cambrésiens. Ainsi, les grandes vallées, qui le limitent, se repèrent-elles également par leurs sillons boisés. Au contraire, la grande étendue, ondulante légèrement, est peu boisée et ponctuée de villages concentrés. L'Ostrevant est pourtant "coupé" d'un événement topographique fort : le Mont d'Erchin. Celui-ci, orienté clairement nord-sud, émerge, étonnant sur le plateau. Les boisements, qui le couvrent et en accentuent l'élévation, contrastent avec ceux,

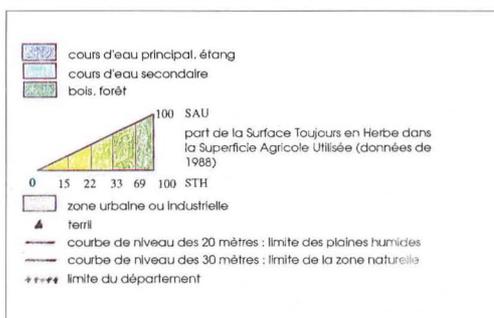
majoritaires, des vallées de l'Escaut et de la Sensée. Les horizons miniers comptent également beaucoup dans les paysages de l'Ostrevant. Mais, leur perception diffère selon que l'on se trouve au sud ou au nord du bassin. Au nord, l'Ostrevant s'achève sur la plaine de la Scarpe, tandis qu'au sud aucune rupture géologique ne l'arrête. Le dernier élément spécifique de l'Ostrevant est le nombre important de petites maisons isolées, qui se retrouvent disséminées sur le plateau. Ces maisons, souvent abandonnées, sont nées de ce siècle ou du précédent. Il est difficile d'expliquer leur présence. Quoi qu'il en soit, ces maisons minuscules renforcent le sentiment d'immensité que dégage le plateau.

Grand Pays : **douaisis-Valenciennois**

Fiche de thème
**Ecologie de la plaine
de la Scarpe et de l'Escaut**



carte générale de présentation des particularités écologiques



S

ituée au centre du département du Nord à une trentaine de kilomètres au sud de l'agglomération lilloise, la plaine de la Scarpe et de l'Escaut forme la troisième dépression importante après celles des Wateringues et de la Lys.

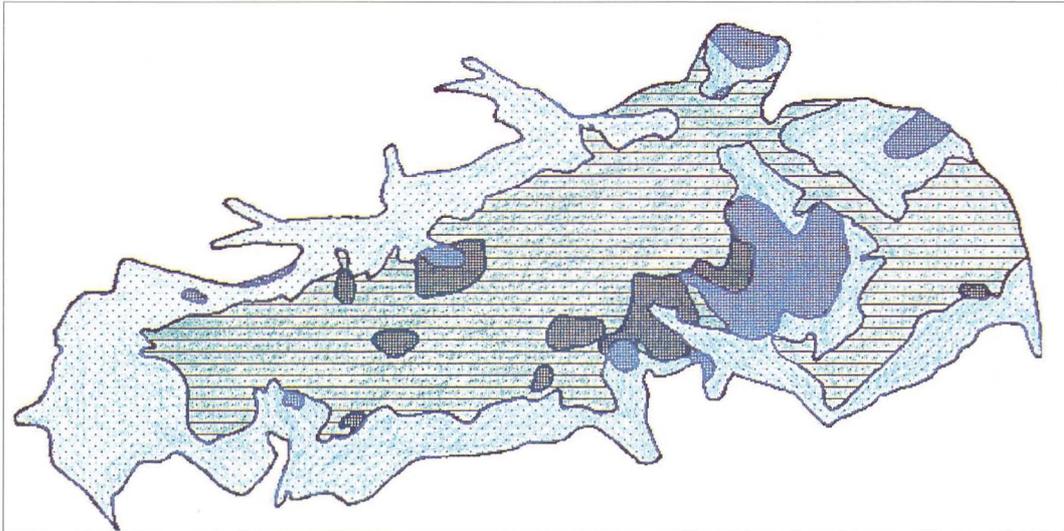
Elle est bien isolée des hauteurs voisines par la courbe de niveau des 30 mètres. Au nord-ouest s'élève le synclinal argileux de la Pévèle tandis que la bordure sud est occupée par les bas-plateaux de l'Ostrevent et du Cambrésis. Les deux extrémités ouest et est sont quant à elles délimitées par les deux frontières administratives de la Belgique et du Pas-de-Calais.

Longue d'une quarantaine de kilomètres et large d'une quinzaine, la

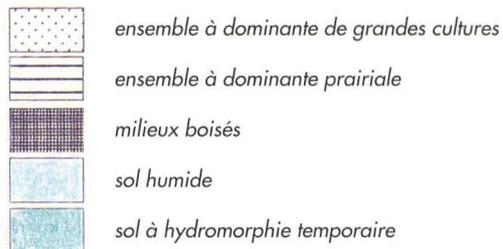
Caractéristiques physiques :

région se prolonge à l'est par la dépression de la Hayne en Belgique. Bien que de nature différente, Escaut, Scarpe et Hayne

peuvent être rattachés à la Sensée pour former un large complexe de zones humides.



esquisse synthétique de l'environnement



CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES

Territoire homoécologique	Pluviométrie	Orographie	Géologie	Sol	Végétation naturelle potentielle
Les plaines	650 à 700 mm	15 à 20 m	Alluvions modernes	Limons sableux Limons argilo-sableux Sables Tourbe	Forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Charme et Bouleaux de la zone subatlantique Forêt des zones marécageuses et tourbeuses : aulnaie et saulaie
Les versants	650 à 700 mm	20 à 30 m	Limons sur argiles et sables du Landénien	Limons sableux	Forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Charme et Bouleaux de la zone subatlantique

Caractéristiques physiques (suite) :

Avec un climat bénéficiant à la fois des influences océaniques et continentales et propre à plusieurs petits pays du centre du département du Nord, la plaine se distingue avant tout de ses voisins par sa topographie. Inférieure à 30 mètres au niveau de la dépression, l'altitude passe progressivement sans véritables accrocs géographiques à 50 mètres dans la Pévèle et l'Ostrevant.

Cet état confère à la plaine une humidité constante d'autant plus importante qu'elle se caractérise également par des problèmes d'écoulement des eaux et une nappe alluvionnaire proche de la surface. Selon ce critère, nous pouvons dorénavant différencier deux zones principales :

- la première correspond aux secteurs les plus bas délimités par la courbe de niveau des 20 mètres. On remarque ainsi la plaine de la Scarpe au sens strict, la dépression de la Hayne, de même que la vallée de l'Escaut,
- la seconde comprise entre 20 et 30 mètres forme une zone de transition entre la ceinture des bas-plateaux et les dépressions.

Avant le moyen âge, la plaine de la Scarpe actuelle correspondait à la plaine de l'Escrebieux. En effet, seul ce cours d'eau traversait la dépression puisque la Scarpe, avant sa dérivation vers Douai, passait par Arras pour rejoindre l'Escaut via la Sensée. Ainsi, la cuvette s'est elle formée non pas à partir d'une érosion d'origine fluviale mais plutôt par un événement vraisemblablement tectonique. Aujourd'hui, le canal transformé en voie navigable traverse la plaine à un niveau souvent supérieur aux terrains avoisinants. La surface rigoureusement plane, si ce n'est la présence de

microbuttes sableuses et de dépressions marécageuses, est constituée d'alluvions sablo-argileuses, parfois tourbeuses recouvrant les sables et l'argile du Landénien.



fossé eutrophe colonisé par des lentilles d'eau

Un réseau dense de petits fossés et canaux de différents gabarits à écoulement gravitaire, aujourd'hui complété de stations de relevage des eaux, permet l'assainissement des terrains.

Elargie en son centre, la plaine se fond ensuite à la vallée de l'Escaut par un goulot d'étranglement. Cette dernière encaissée et colmatée par des alluvions de compositions diverses (sable, argile, gravier, tourbe...) dirige un cours d'eau maîtrisé aux courbes redressées.

Englobant le boulevard fluviale formé par l'Escaut et le canal de Mons, la dépression de la Hayne constitue l'extrémité occidentale du bassin de Mons. D'origine identique à celle de la plaine de la Scarpe, ce secteur est également sujet aux affaissements de terrains consécutifs à l'activité minière.

Zone moins humide car plus élevée, les versants de la plaine reposent principalement sur les sables du Landénien. Ces surfaces, plus accueillantes que les dépressions humides, concentrent

l'urbanisation au sud d'autant plus clairement qu'il s'agit d'anciens sites miniers et industriels. Une précision, un secteur conséquent de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers se situe sur l'isthme séparant la plaine de la Scarpe de la vallée de l'Escaut.



impact des affaissements miniers en forêt de Saint-Amand

Caractéristiques biologiques

La plaine de la Scarpe et de l'Escaut est une région où l'agriculture a pour particularité d'associer de façon équilibrée les grandes cultures et les herbivores. Actuellement, l'évolution de la profession se traduit, d'une part par l'intensification des pratiques agricoles caractérisée en particulier par le remplacement des prairies par les labours et le développement du drainage et, d'autre-part par l'abandon de parcelles cultivées utilisées dorénavant à des fins plus lucratives (peupleraies, habitations, chasse, pêche...).

Un événement majeur a marqué le sud de cette région : la découverte du charbon. Les conséquences sur l'environnement ont tout d'abord été l'extraordinaire développement de l'urbanisation et des activités industrielles, suivi inévitablement par un afflux de la pollution de l'air, de l'eau, voire des sols, comme à Mortagne du Nord et à Aubry (métaux lourds).

Plus directement, l'exploitation de la houille a induit l'émergence des terrils mais aussi la formation de dépressions aux répercussions difficilement contrôlables, les affaissements miniers.

prairies pâturées à saules taillés en têtards caractéristiques des plaines humides



Caractéristiques biologiques (suite) :



rectitude et artificialisation de l'Escaut



colonisation colorée du pays noir



grandeur et immensité de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers

Pays d'eau et de canaux, la Vallée de l'Escaut est le passage privilégié de nombreux chalands de grand gabarit. Leur accueil a nécessité des aménagements de l'Escaut qui n'ont pas été sans impact sur le cadre naturel de la vallée :

- baisse générale de son niveau d'eau,
- redressement de ses contours,
- comblement de zones humides limitrophes par les boues provenant de son recalibrage.

Pays d'eau et de forêts, les richesses naturelles en plaine de la Scarpe et de l'Escaut sont particulièrement bien représentées. L'inventaire des Z.N.I.E.F.F. - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique - coordonné par le Ministère de l'Environnement a répertorié 9 sites d'intérêt national voire international et 9 sites d'intérêt supra-régional sur les 39 Z.N.I.E.F.F. de la dépression. Hormis quelques biotopes industriels particuliers comme les terrils et les pelouses métallicoles, la spécificité des milieux provient essentiellement du caractère hydromorphe des sols.

Deuxième région forestière après l'Avesnois, la plaine est occupée en son centre

par l'une des plus importantes forêts du département, celle de Raismes-Saint-Amand-Wallers. Associée aux autres bois de superficie moindre, elle forme un réseau sylvicole aux relations intimes particulièrement intéressant pour les grands mammifères.

Chênaie-Boulaie verruqueuse, Chênaie-Charmaie à Jacinthe des bois, Chênaie-Frênaie à Ail des ours et Mercuriale, Aulnaie-Boulaie pubescente représentent quelques composantes de la végétation forestière révélatrice de la mosaïque des gradients de pH et d'hydromorphisme des substrats. Les peupleraies, aux superficies importantes dans la plaine, offrent généralement une valeur biologique assez faible.

Dérivées de la transformation des forêts, les landes et autres formations sur sol acide (pelouses...) constituent des milieux originaux malheureusement très menacés par manque de gestion, en particulier, du fait de la disparition du pâturage extensif. Paradoxalement, les quelques lambeaux restants subsistent grâce aux anciennes exploitations de sable (cas de la sablière du Lièvre).

Caractéristiques biologiques (suite) :

Milieu humide avant tout, la plaine s'exprime principalement par les formations que sont les marais, prairies inondables, étangs et tourbières. Mare à Goriaux, tourbières de Marchiennes et de Vred, marais de Sonnevile sont des biotopes indispensables à la survie de plusieurs espèces végétales et animales de grand intérêt.

Au niveau Européen, la reconnaissance de la valeur de ce vaste écosystème humide ne s'est pas fait attendre puisque la plaine de la Scarpe et de l'Escaut est depuis 1991, Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Si, par la suite, cette procédure est suivie d'un classement en zone spéciale de conservation (NATURA 2000) dans le cadre de la "Directive-Habitat", ce secteur du département du Nord devrait bénéficier d'une attention toute particulière de la part de la Communauté Européenne ce qui garantirait le maintien de ses qualités biologiques.



le Lycopode en massue espèce des landes tourbeuses, extrêmement rare au niveau régional



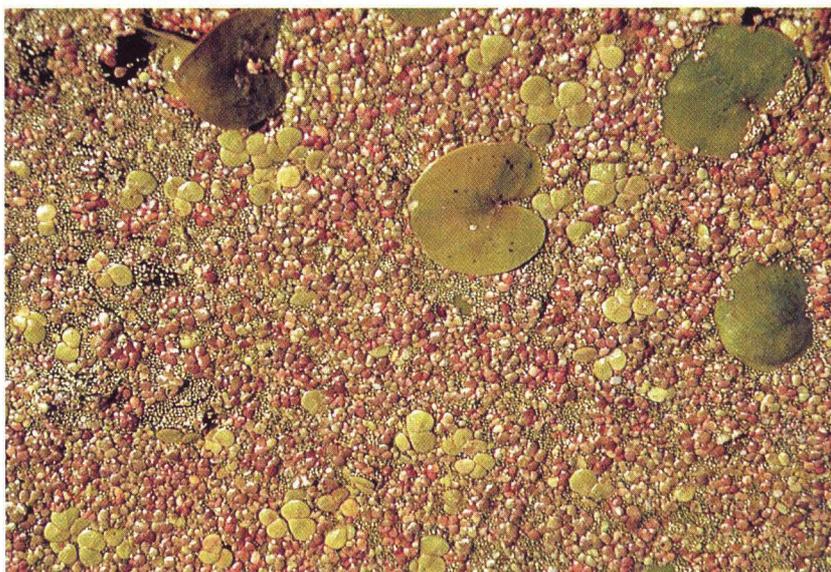
vision hivernale de la roselière de la Mare à Goriaux



les Oiseaux : richesse européenne

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **les plaines humides**
Entités Paysagères : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Haine**

Fiche de thème
Eaux des plaines



Sur la vaste mosaïque dépressionnaire formée par la vallée de l'Escaut et les plaines de la Scarpe et de la Hayne, les cours d'eau de mêmes noms écoulent des eaux sereines, surélevées, canalisées. De part et d'autre de ce linéaire aquatique se déploient les terres humides ; ce sont des territoires de l'eau démultipliée. Eaux des fossés, des prairies inondables, des tourbières, des étangs, eaux boueuses, ou minérales, "eaux végétales" des plantes hydrophiles, des saules blancs, des peupliers...

L'histoire de l'homme dans ces régions d'abord inhospitalières, fut celle d'une lente conquête. Des moines pionniers aux agriculteurs d'aujourd'hui, une tradition de gestion de l'eau et d'assèchement s'est perpétuée. Trois années de sécheresse ont rappelé qu'entre les hommes et l'eau, le contrat n'est jamais définitif. Les activités minières provoquent, après l'abandon de l'exploitation, des affaissements de terrains entraînant l'immersion de nombreux territoires. Certaines réalisations d'assèchement furent du même coup réduites à néant. La domestication laborieuse des terres nous remet en mémoire l'absolue nécessité de composer l'environnement avec l'eau et non sans elle. Qualités et richesses des plaines se perpétueront à cette condition.

Les formes variées que prend l'eau dans les plaines donnent l'essentiel de leur âme aux sites qui mêlent richesses paysagères et écologiques.

La dimension du caché, du secret est très présente dans ces paysages. Le plus souvent, seule une longue connivence avec les sites permet d'en apprécier toute la diversité.

1. L'eau est dans le sol, affleurante : eau captée pour l'alimentation de nombreuses villes, eau minérale de Saint-Amand. Elle gonfle la terre des champs et des prairies. Elle couvre de boue les chemins pavés, où les lignes de pierre bleue apparaissent comme des cordons immergés qu'une trop forte pluie peut noyer.



2. L'eau est dans l'herbe, au vert puissant, presque violent sous certaines lumières. Au plus fort de l'été, les prairies restent les temples de ces verts absolus. Tandis qu'au printemps, elles se couvrent de fleurs et scintillent de couleurs.



3. L'eau est dans les fossés, les rigoles, les courants, les canaux. Elle accompagne



alors les bords de routes, de chemins. Elle est réseau, qui isole dans sa maille des parcelles devenues châteaux forts, cernés de douves. A regarder la plaine, on pourrait ne pas voir cette eau géométrique, si une ligne de saules têtards, d'aulnes, de plantes hydrophiles ne venait témoigner de sa présence.

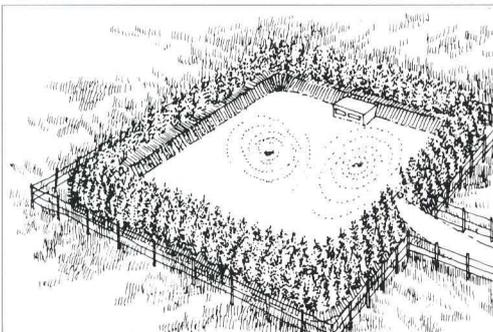


4. L'eau est dans la tourbière qu'elle imbibe, qu'elle sature et qu'ainsi elle enrichit : Grande Douve, Marisque et Fougère des Marais font partie des espèces rares qui s'y développent. Ces espaces touchent au sacré : ils sont ce mélange de terre et d'eau, que les moines redoutaient tant, qu'ils souhaitaient assécher, afin de parachever l'œuvre de Dieu.



Comme la plupart des zones humides, les plaines connaissent aujourd'hui certaines difficultés. L'agriculture qui a forgé un paysage et une nature diversifiés, intimement liés à l'eau, connaît actuellement une période de récession.

Cette situation, qui concerne de nombreuses régions agricoles d'élevage, nécessite de la part des agriculteurs un effort de rentabilisation de leur exploitation, caractérisé par la progression du drainage et le remplacement des prairies par des cultures annuelles plus productives. Il en résulte la banalisation et l'appauvrissement des composantes naturelles des milieux. Parallèlement, la déprise agricole entraîne la plantation de peupliers et le développement des activités ludiques comme la chasse et la pêche, concourant ainsi à l'artificialisation de la plaine.



Tandis que les agriculteurs se font moins nombreux sur les plaines, les "rurbains" en colonisent peu à peu les franges. Les alentours de Douai et de Valenciennes voient croître ainsi leur population. Des villages et des bourgs ruraux ont à accueillir des populations nouvelles, aux exigences nouvelles et qui engendrent des contraintes nouvelles : eaux usées, ramassage d'ordures...

Les plaines humides sont en passe de changer de statut, tandis que le regard que l'on porte sur elles change. L'assèchement montre ses limites, au moment où l'agriculture intensive trouve les siennes. Les plaines se chargent d'un capital "nature" que les urbains s'approprient et façonnent à leur image. Le patrimoine naturel et paysager si particulier de la plaine, laissé à lui-même ou radicalement transformé, nécessite alors pour perdurer et s'enrichir une attention humaine et financière toute particulière. Cette vigilance devra s'affirmer dans les sites reconnus d'intérêt national, voire international, tels que les tourbières de Vred et de Marchiennes, le marais de Sonnevile et la Mare à Goriaux.



A l'occasion de tout programme d'aménagement des zones humides dans une perspective de conservation et d'amélioration des milieux naturels, deux problèmes principaux se posent :

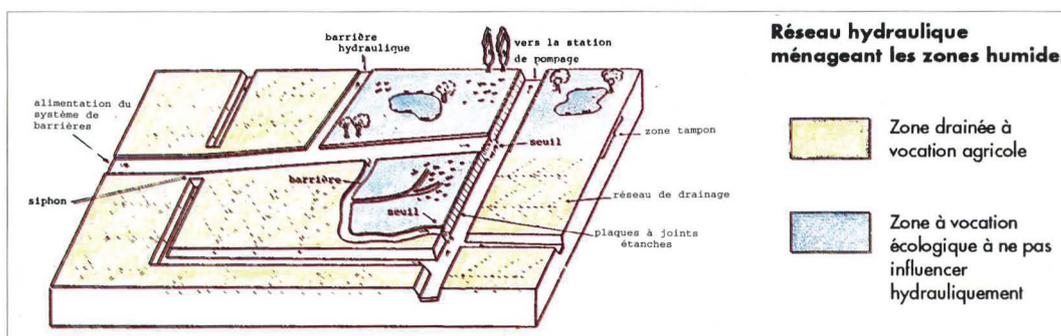
- la maîtrise foncière d'espaces de grandes qualités écologiques. Maîtrise à laquelle doit s'ajouter une contrainte plus astreignante encore : le contrôle de la quantité et de la qualité de l'eau,
- la gestion dans le temps d'un milieu naturel : elle exige souvent une disponibilité humaine et matérielle non négligeable.

L'expérience des gestionnaires de milieux naturels, comme les Conservatoires des sites et patrimoines naturels, a souvent montré le bien fondé de la propriété sur celui de la location. En effet, le maintien ou la remise en état d'un biotope demandent une logique de gestion à long terme qui peut difficilement se satisfaire d'un éventuel changement de cap de la part du propriétaire.

La maîtrise de l'eau est encore plus difficile, car pour garantir un niveau et une qualité d'eau acceptables, les interventions doivent pouvoir se mener au niveau d'une unité hydraulique voire d'un bassin versant. La superficie à gérer est alors plus importante et ainsi, dissuasive pour l'acheteur. C'est pourquoi, un projet hydraulique réalisé à l'échelle de la plaine et prenant en compte les aspirations de l'ensemble des utilisateurs

de l'eau faciliterait le partage du territoire et limiterait les conflits d'usage. Sa mise en place devrait définir des unités hydrauliques indépendantes qui garantiraient une eau abondante et de qualité pour les secteurs à vocation naturelle et une alimentation hydrique adaptée aux cultures pour les zones à vocation agricole.

La gestion écologique correspond bien souvent à celle, traditionnelle, des agriculteurs. Notamment, la fauche en juillet-août avec ramassage des fanes ou le pâturage extensif sont généralement promus pour développer l'intérêt biologique des prairies humides. Ces deux pratiques agricoles étant bien entendu réalisées en absence de tout amendement minéral et phytosanitaire. Il est donc assez logique d'utiliser les compétences des agriculteurs pour gérer ces milieux. Deux solutions à cela : lorsque les terrains à traiter sont la propriété du gestionnaire, l'agriculteur intervient gratuitement sur la parcelle et profite ainsi de la vente du foin ramassé. Dans le cas où le cultivateur est propriétaire ou locataire des parcelles, une aide financière pourrait être apportée afin de compenser la baisse de rendement encourue par ce mode de traitement. Ces deux alternatives ont pour avantage d'aider la profession agricole à se maintenir dans la plaine tout en conservant un paysage et des milieux naturels de qualité.

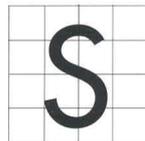


Bibliographie :

- BEEA, 1987. Pré-étude d'impact de l'aménagement hydroagricole de la vallée de la Scarpe. Comité d'aménagement rural la vallée de la Scarpe.
- DIREN, 1993, Schéma régional de protection des milieux et paysages naturels.

Grand Pays : **douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **les plaines humides**
Entité Paysagère : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Hayne**

Fiche de thème
La lisière ambiguë



Situées au centre du département du Nord, entre l'agglomération lilloise et le bassin minier, les plaines humides se remarquent à la lecture d'une carte routière, par la densité bleue et verte de leurs nombreux canaux et boisements. Ainsi, un arc forestier s'étend de Bon-Secours à l'est jusqu'à Phalempin à l'ouest, témoignage du passé uniquement forestier de ces contrées humides.

Il fut un temps où une vaste sylve - la forêt charbonnière - couvrait la Pévèle et les plaines humides de la Scarpe, de l'Escaut et de l'Hayne. Puis, les hommes défrichèrent et asséchèrent ces terres. La mine, grande consommatrice de bois de boisage, poursuivit le processus de déforestation. Les grandes guerres participèrent elles aussi à la destruction des forêts, puis les accords de paix au reboisement : les plantations de pins sylvestres de la forêt de Saint-Amand et des autres bois sont les tribus de guerre que l'Allemagne vaincue dut verser à la France.

Dans un processus de conquête de territoires, les hommes gagnèrent, tout au long de l'histoire, leur espace sur ceux de l'arbre et de l'eau. Aujourd'hui, un processus inverse semble s'amorcer. Les difficultés du monde agricole, la fin des mines, les changements dans les rapports de l'homme à la nature, font peu à peu refluer les hommes des plaines. Ce mouvement s'accompagne d'un geste de planteur : ainsi voit-on s'installer les peupleraies, offrant aux plaines des horizons toujours arborés. On ne sait plus où commence et où s'achève la forêt, tant celle-ci s'est démultipliée. Imbroglie forestier, lisière ambiguë...

Aspects :

Si la forêt de Mormal peut être qualifiée de massive, celle de Saint-Amand se dilate, s'éclate, dans l'espace de la plaine et sur les limites de celle-ci. Des bois, aux dimensions variables, s'égrènent selon un mouvement global d'est en ouest. Les peupleraies nombreuses, de dimensions diverses, complètent ce dispositif boisé.

Traverser les plaines, c'est déambuler au hasard de quelques rares routes dans un labyrinthe forestier qui s'ouvre ici où là, comme pour reprendre sa respiration.



Les bois jouent à merveille avec l'extrême horizontalité du sol. Les horizons se parent des tons violacés des grands chênes ou des teintes plus pâles des peupleraies. Ainsi, se sent-on toujours au centre d'un système, au cœur d'une clairière plus ou moins grande. Cette structure spatiale s'exprime dans une grande richesse formelle. Ici, en lisière de la forêt de Saint-Amand, s'ouvre une clairière minuscule, occupée de prairies ; là, dans le marais des Six-Villes, se déploie une immense étendue cultivée où les arbres semblent rejetés vers l'infini ; ailleurs, deux grosses fermes habitent un espace agricole bordé par les silhouettes élancées des peupliers.



La nature des boisements influence grandement l'aspect des lisières, démultipliées, ambiguës, qui font ignorer l'importance du boisement qu'elles "cachent".

Les peupleraies offrent des horizons gris-brun, stratifiés par les couches successives des parcelles plantées, que la perspective superpose. Elles sont striées des lignes de fûts bien ordonnés, qui les composent.



Les forêts présentent des lisières plus foncées, plus denses, où se détache la silhouette de grands arbres. Mais les lisières forestières peuvent être également composées de pins sylvestres, aux troncs orangés, qui s'élancent vers le ciel.

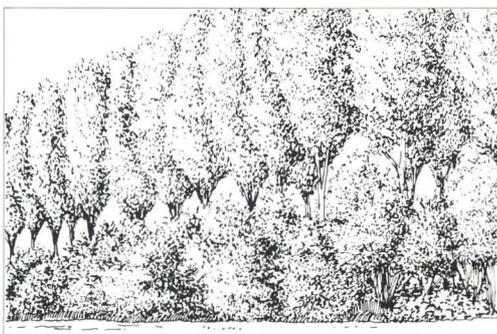
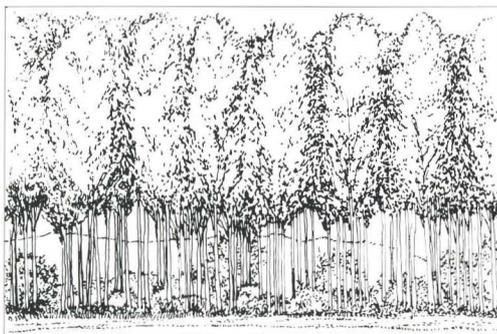


Enfin, quelques linéaires d'arbres se donnent comme des lisières, premiers plans arborés sur fond boisé. Tels sont les aulnes ou les saules têtards qui accompagnent les ruisseaux.



Deux grandes problématiques se dégagent. L'une concerne les peupleraies, dont le développement excessif pose problème. L'autre interroge les extensions urbaines situées en lisière forestière.

Le développement de la populiculture présente des avantages nombreux. D'abord, le dégrèvement fiscal pour qui boise une parcelle. Ensuite, le rapport à moyen terme de ces arbres (20 à 25 ans). Enfin, la réserve cynégétique que constituent ces boisements. Toutes ces raisons poussent les propriétaires privés à planter leurs parcelles les moins rentables de peupliers. Mais le peuplier, dont les qualités paysagères sont certaines - verticalité des fûts sur l'horizontalité de la plaine, perspectives cadrées du paysage à travers la plantation, effets de superpositions de plans dans les lointains - doit trouver les limites de son expansion.



A cela, trois raisons :

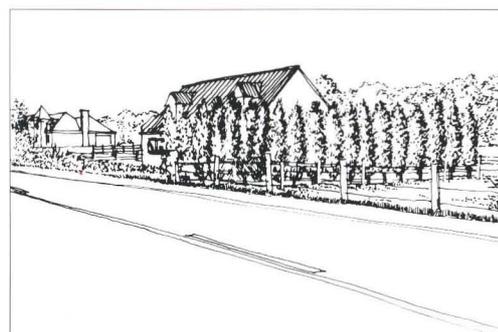
- Un souci économique d'équilibre entre agriculture et boisement, afin que ces deux occupations de l'espace ne se fassent pas concurrence.

- Un intérêt écologique car la peupleraie n'est pas, lorsqu'elle est entretenue consciencieusement, un milieu riche. Elle s'installe souvent au détriment des prairies, qui sont des écosystèmes de valeur. Elle est d'ailleurs souvent plantée sur des sols trop humides pour le bon développement des arbres.

- Un souci paysager permettant d'éviter que les plaines, transformées en de vastes peupleraies, appauvrissent le vocabulaire végétal et formel des sites et réduisent la diversité de leurs ambiances.

L'urbanisation en lisière forestière est également un phénomène à surveiller. Au delà de la privatisation des accès à la forêt liée aux nouvelles habitations, les constructions de lisière confisquent la perception même des massifs. Sur ces terres planes, un obstacle situé en premier plan peut interdire toutes les vues sur ce qui se situe à l'arrière.

Or la "rurbanisation" se développe en périphérie de grandes villes comme Valenciennes et Douai. Cette expansion est d'autant plus pressante que les paysages sont "à haute valeur ajoutée". Le risque est donc grand de perdre peu à peu la connaissance visuelle des massifs forestiers, que permettent aujourd'hui les déambulations dans les plaines.

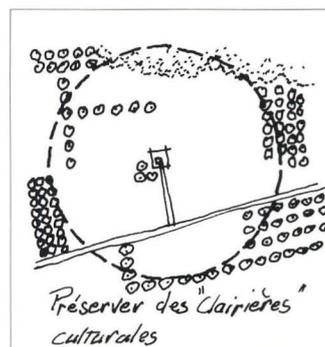


La France, qui connut des millénaires de déforestation, s'est dotée au cours des derniers siècles d'outils législatifs capables d'enrayer le phénomène. Et l'on peut dire aujourd'hui que notre pays a su augmenter sa surface boisée, tant en quantité qu'en qualité. Tout, dans nos textes de loi, défend la forêt.

Le développement de la populiculture, qui est la culture du peuplier, pose pourtant - et cela de façon cruciale dans les zones humides - la question de la limitation des boisements. Témoignage de la lutte ancienne entre agriculteurs et forestiers, le code rural contient un unique texte permettant "d'interdire l'arbre", au bénéfice du champ. Ce texte, article 52-1 du code rural sur la réglementation des boisements, s'inscrit dans les procédures d'aménagements fonciers coordonnés. Il consiste à définir des périmètres dans lesquels les semis et plantations d'essences forestières sont interdits ou réglementés. Ce dispositif permet d'éviter les boisements abusifs sur des terres agricoles de qualité et de ce fait, assure une meilleure répartition de l'usage agricole et forestier de l'espace rural.

Les communes du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut ont entamé les procédures permettant l'application de la réglementation des boisements. Mais ces démarches ne vont pas sans poser des problèmes : le critère agricole n'est plus, en effet, l'unique critère de localisation des espaces à ne pas boiser. Ne risque-t-on pas de créer des "forêts" de peupliers, en agglomérant sur de grandes surfaces les zones où les boisements sont possibles ? Le fait que la réglementation s'applique à l'échelle communale pose cette question. Doit-on boiser les bords du canal, alors que la vocation touristique de la Scarpe se confirme, et qu'elle offre, grâce à sa surélévation, des vues nombreuses sur les paysages environnants ? Peut-on envisager une politique de sensibilisations des populiculteurs, afin qu'ils diversifient les essences arborées plantées (frênes, charmes, chênes, aulnes...)?

Ces interrogations posent la question d'une réflexion à l'échelle intercommunale, avant les constitutions des commissions communales d'aménagement foncier (CCAF), et donnant à celles-ci un cadre plus général.

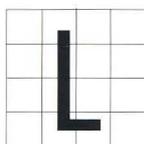


Bibliographie :

- L'urbanisme aux champs, 22 mots clefs - Ministères de l'Équipement et du Logement, de l'Agriculture et de la Forêt, 1988
- La maison-plaine, populiculture dans la plaine de la Scarpe - Katia Emerand, ENR, 1993

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **Plaines humides**
Entités Paysagères : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Haine**

Fiche de thème Frontière



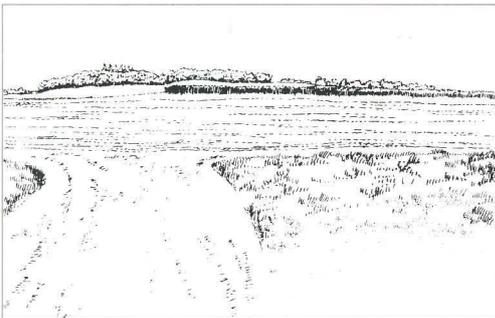
La frontière franco-belge concerne la frange est de l'ensemble du département du Nord. Les qualités et natures de cette césure sont très variables. La frontière, dont le tracé plus ou moins définitif ne s'imposa qu'au cours du XVIII^{ème} siècle, ne s'appuie pas sur des éléments géographiques forts. Tout au plus, une rivière ou un mince cours d'eau sert sur quelques kilomètres de ligne de partage. Le plus souvent rien ne semble fortement différencier le côté français du belge.

Pourtant, cette limite s'est peu à peu inscrite dans le territoire. Dans le territoire culturel d'abord, puisque chacun se souvient de l'époque de la contrebande : tabac, chocolat... Mais aussi dans le territoire géographique : chemins interrompus, bornes frontières, boisements transfrontaliers de grandes dimensions, zones humides où se pratique une populiculture* intensive, espaces de représentation, etc.

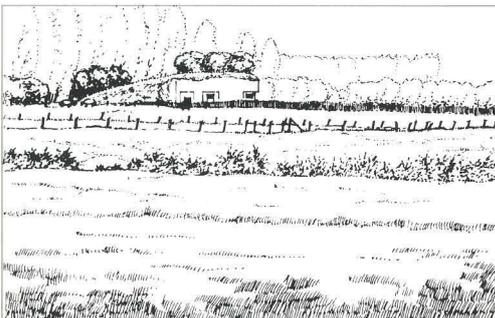
*populiculture : culture du peuplier

La frontière au niveau du Douaisis-Valenciennois présente une grande complexité. L'enchevêtrement de tous les éléments qui la composent, allié aux circonvolutions mêmes de son parcours, confère aux espaces limitrophes une certaine "qualité d'abandon", d'où émergent des événements forts, souvent architecturaux.

1. La topographie se réveille brutalement au niveau de Bon-Secours, du Mont de Copiémont et du fort de Ligne de Maulde. Ces buttes sableuses participent fortement à la modification du paysage, qui s'opère à ce niveau. Elles s'accompagnent d'amples mouvements du sol, souvent ponctués de blockhaus.

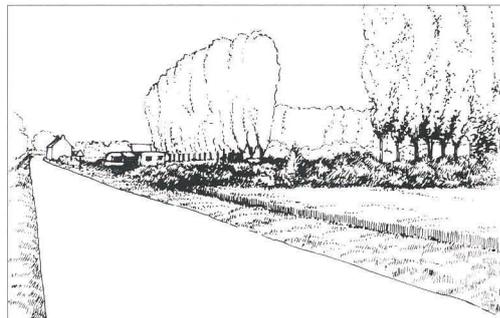


2. Le vocabulaire militaire est très important, puisqu'il témoigne des luttes qui permirent d'imposer le tracé de la frontière. L'enceinte de la ville fortifiée de Condé-sur-l'Escaut s'impose comme le premier des monuments militaires. Le fort de Maulde, qui associe point de vue et architecture militaire, et celui de Flines complètent cet ancien dispositif. Enfin, la kyrielle de blockhaus évoque des conflits plus récents.

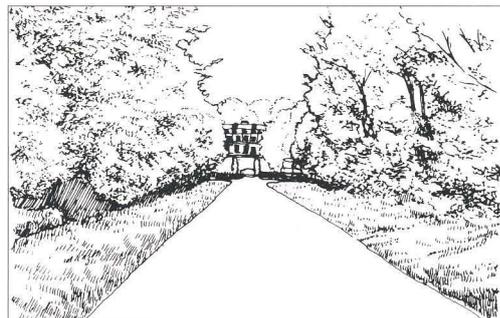


3. Intercalées entre ces "hauteurs", des zones humides se répartissent tout au long de la frontière. La plaine de la Hayne, qui accueille aujourd'hui le canal de Pommerœul-Condé, est sans doute la plus importante de ces zones. Sur cette plaine, la ville de Condé a répandu ses eaux, aux cours des nombreux sièges qu'elle eut à affronter.

Ces inondations, qui durèrent parfois plusieurs décennies, pénalisèrent l'assèchement de la plaine. Aujourd'hui les peupliers y règnent en maîtres. Plus au nord, les cours de la Vergne, de la Calonne et de l'Elnon engendrent des zones humides de plus petites dimensions. Souvent peu habités, ces espaces se boisent en peuplier de façon intensive. Il se crée, dès lors, une bande "boisée", plus ou moins épaisse, qui souligne la frontière.



4. Autre élément frontalier majeur : les grands bois transfrontaliers. Ces massifs, qui appartenaient à la grande famille de Croÿ, ont été épargnés pendant la Grande Guerre, et présentent donc des peuplements forestiers anciens et riches.



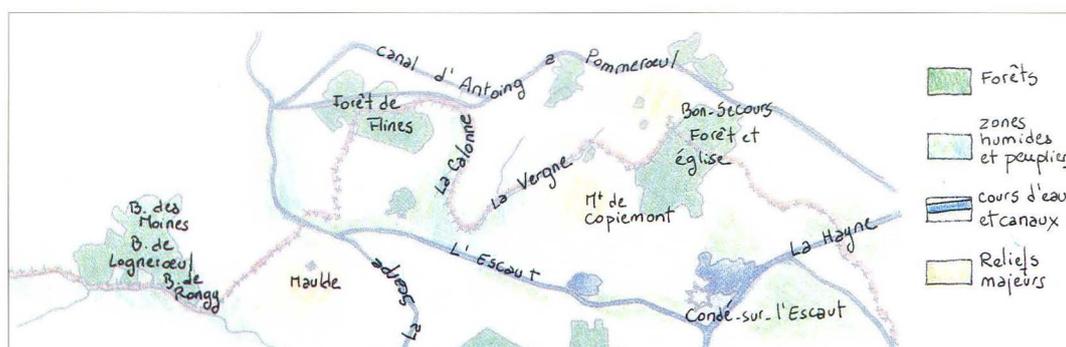
Les enjeux portés par la frontière concernent de vastes zones, tout en se cristallisant sur ce cordon qui sépare les deux pays. Entre le Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut et la Belgique existe depuis longtemps un projet de parc transfrontalier. La Belgique n'ayant pas l'appareil juridique permettant la création d'une telle structure, l'idée se concrétise lentement. Pourtant, la collaboration sur le terrain est déjà effective. Ainsi, les plans de gestion forestière des forêts transfrontalières font depuis longtemps l'objet d'accords franco-belges. Si l'idée d'une pensée transfrontalière est difficile à concrétiser, dans la mesure où les structures administratives sont très différentes, néanmoins le travail semble d'ors et déjà en cours sur des espaces de petites dimensions et situés sur la frontière. Celle-ci, perçue comme un *no man's land*, devient alors un espace très important : espace-test d'échanges franco-belges et marquage sur le territoire de cette coopération.

Lieux forts de la transfrontalité : Condé-sur-

l'Escaut, la ville et la base de loisirs ; l'église et la forêt de Bon-Secours, ainsi que, côté français, la départementale 935 qui y donne accès ; la forêt de Flines et le bois de Péronnes ; la confluence Scarpe-Escaut ; le mont de ligne et son fort, malheureusement défiguré par une décharge ; et enfin, les bois des Moines, de Logneroeul et de Rongy.

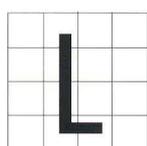
Entre ces points forts - essentiellement repérés côté français - les zones humides, qui se boisent, constituent des espaces en attente de qualification, en espérance d'affectation. La faible densité humaine de ces secteurs, le recul de l'agriculture, la forte présence de l'eau permettent d'imaginer de nombreux projets : du musée de plein-air - offrant une muséographie originale de la mémoire agricole - à la mise en place d'espaces naturels, la frontière peut être le support de nombreux défis, à relever !

Quels que soient les projets portés sur la frontière - écologiques, culturels ou touristiques - ils nécessitent une collaboration étroite entre la France et la Belgique.



Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
 Entités Paysagères : **bassin sur plateau et bassin sur plaine, Escaut urbain et industriel**

Fiche de thème
Aux franges du bassin minier

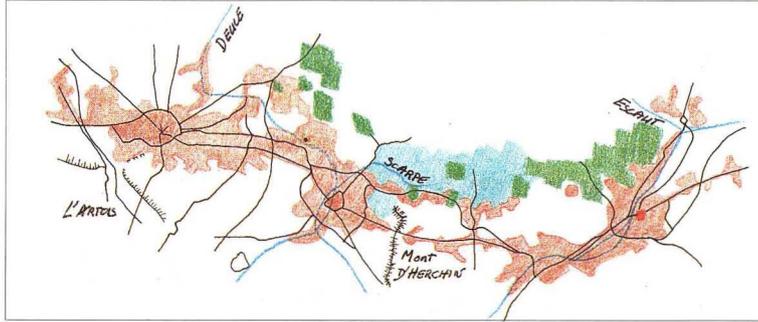


Le bassin minier est un vaste ensemble, où se mélangent villes, industries et campagnes. Bien que l'activité minière se soit éteinte, les paysages du bassin restent profondément marqués par ce moment de leur histoire. L'urbanisme des corons, la présence des terrils sont autant d'éléments de mémoire. Ils faut aller se promener dans certaines cités, pour s'étonner de la similitude entre l'image de la maison qu'elles nous renvoient, et celle que véhicule l'habitat pavillonnaire : maisons à toiture double pente, matériaux régionaux, jardinets devant et derrière, larges espaces pour les enfants, etc. Il devient alors évident qu'une partie des maux du bassin minier tient à l'image abusivement négative qu'il porte. Le bassin minier est riche ! Riche d'habitats exemplaires (cf fiche de site : Le Pinson, une cité minière), qui souffrent parfois de vétusté et souvent de l'absence de liaison avec les cités voisines. Riche aussi d'espaces naturels et agricoles nombreux, situés à quelques pas, et parfois à l'intérieur même du bassin.

Ces espaces ruraux limitrophes représentent un enjeu pour le bassin, l'occasion de nouer et de renouer des liens avec les terres sur lesquelles il s'installa. Un immense et courageux travail de requalification par l'intérieur a été entrepris. Il doit se poursuivre. Mais il faut, pour nourrir et asseoir un projet d'avenir, interroger les espaces extérieurs aux cités et ces territoires de l'entre-deux, où les deux univers, urbain et rural, se rencontrent.

Aspects :

La densité urbaine et industrielle du bassin est loin d'être homogène de Valenciennes à Béthune. Le schéma ci-dessous en montre les variations. Les cours d'eau ont été, au début de ce siècle et pendant le précédent, les



axes majeurs du développement. L'Escaut, la Scarpe, et la Deule - tous trois canalisés - se présentent donc comme des linéaires largement urbanisés. Ce phénomène a été amplifié par la présence, sur ces canaux, des agglomérations de Valenciennes et de Douai.

1. Entre Denain et l'est de Douai, le bassin est beaucoup plus clairsemé. Seuls, des axes importants, et d'anciens villages et bourgs ruraux présentent des caractères miniers. Entre eux, des pans de campagne se maintiennent aujourd'hui encore, et regagnent parfois d'anciennes terres "industrielles" où les jardins ouvriers se changent alors en prairies.



2. C'est entre les deux villes de Denain et de Douai que se trouve le Mont d'Erchin. Ce relief nord-sud est particulièrement intéressant puisqu'il commence en Ostrevant et se termine au cœur du bassin. Lewarde est le seul village à chevaucher le mont et à s'octroyer ainsi une position stratégique.



3. Les marais de Sin et de Dechy pénètrent également le bassin. Ils sont aujourd'hui encore des lieux de maraîchage, peu habités et difficiles à traverser. Ces marais correspondent à l'extrémité est de la plaine humide de la Scarpe, qui est en contact avec la partie nord du bassin entre Somain et Douai.



4. La forêt de Phalempin et celle de Saint-Amand sont en contact direct avec le bassin minier -respectivement au niveau de Libercourt-Oignies-Ostricourt et Wallers-Raismes-Bruay-Escoutpont-Fresnes. Ces lisières minières sont des espaces particulièrement intéressants où la sylviculture coexiste des essarts miniers et des lieux d'habitat, tous perdus dans les arbres.



L'intercommunalité est aujourd'hui sur toutes les bouches. Les modalités de la mise en œuvre de la coopération entre les Communes ne sont en revanche pas toujours aisées à trouver. Pour ce qui est du bassin minier, la nécessité d'une pensée paysagère globale s'impose. Comment isoler telle commune, lorsque de grands mouvements d'ensemble se dessinent sur le territoire. La connaissance du "grand bassin minier", urbain et industriel à l'intérieur, agricole à l'extérieur, répond à deux objectifs : donner à chacun les moyens d'apprécier son appartenance à un terroir "agro-minier", et investir ce terroir de sens et de projets, en profitant de la culture urbaine spécifique du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

1. Le réseau routier mérite de faire l'objet d'une réflexion. Le bassin est déjà bien irrigué par les infrastructures. D'autres pourtant se révèlent encore nécessaires : roclades, grandes voies de contournement qui permettent, en les désengorgeant, de restituer le caractère urbain de certaines départementales et nationales. Les routes du bassin peuvent aider à transformer le regard que l'automobiliste porte sur ces territoires. Jusqu'à présent, l'agrément des linéaires routiers a constitué en des plantations arbustives denses, sur les bas-côtés. Cela atteint parfois de telles proportions que l'on ressent une volonté de cacher, de dérober aux regards des paysages ressentis comme laids. Ainsi, de la sortie



de l'autoroute A 1 à Douai, seul le conducteur téméraire tente-t-il d'apercevoir les terrils se revégétalisant, les espaces immenses entre taillis et steppe ou les volumes fantastiques de certaines usines.

2. Les zones d'activités, liées aux infrastructures nouvelles, prolifèrent sur les franges agricoles. Les volumes massifs et rectangulaires des magasins et entrepôts cachent et banalisent les entrées du bassin. Ce phénomène est ici particulièrement problématique, car l'orientation y est difficile. Les terrils qui s'individualisent, une lisière forestière, le relief du Mont d'Erchin, la présence accrue de prairies et de saules sont autant d'indices pour se repérer.



3. Certains sites "naturels" situés dans le bassin présentent pour les mêmes raisons un grand intérêt. Ces espaces typés - marais, relief, bassin d'effondrement - montrent de plus un ensemble de solutions à la conservation "d'espaces nature" dans la ville.



Orientations d'aménagement :

Une étude longue des réalisations déjà effectuées et des projets en cours sur le bassin minier serait sans doute nécessaire à la compréhension fine des enjeux actuels. Pour tous les projets s'inscrivant sur le territoire, la connaissance-reconnaissance de celui-ci s'impose.

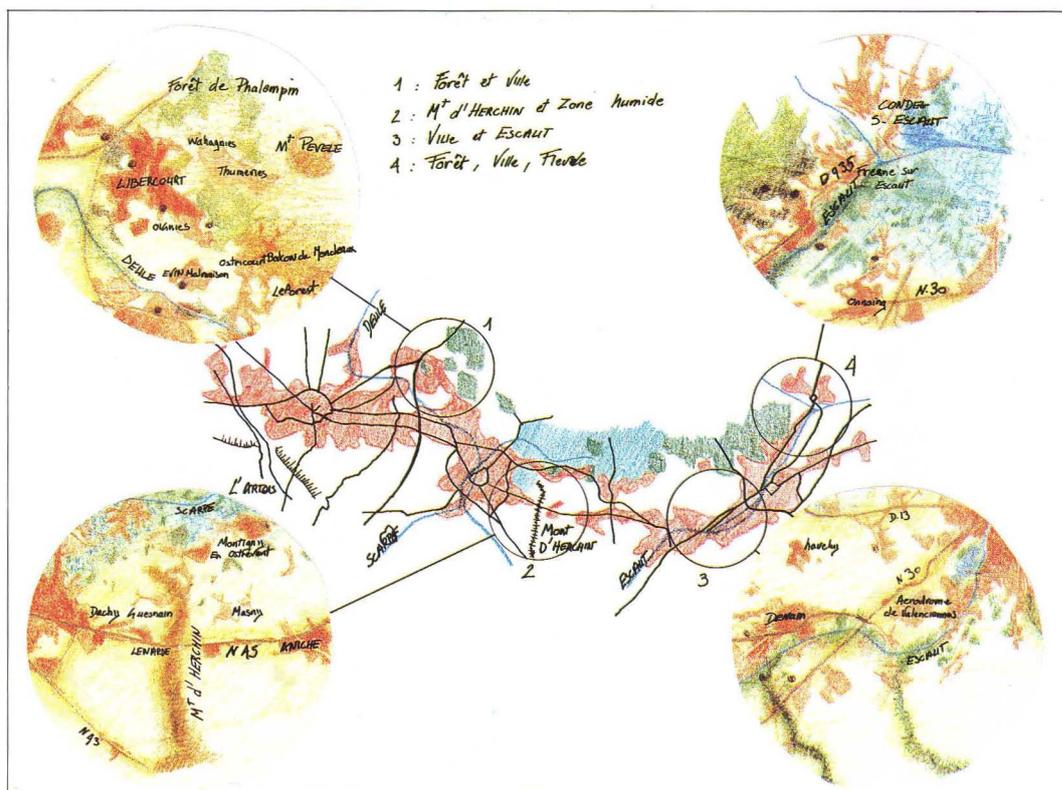
Quelques questions peuvent engager le projet dans la voie de la réconciliation du bassin minier avec le territoire :

- la position du site par rapport à l'ensemble du bassin,
- les caractères de la campagne qui l'entoure,
- la présence d'éléments visuels forts, repérables de loin, qui permettent d'orienter le territoire communal,
- le souci de voiler totalement les traces du passé industriel ou au contraire de les

laisser apparaître, comme sur un palimpseste,

- le souhait d'intégrer les nouvelles constructions à l'ancien tissu urbain, ce qui implique à la fois un travail sur le parcellaire, sur les formes architecturales et sur le choix des matériaux ,
- la volonté de renforcer, lorsque cela est possible, les relations visuelles et physiques entre villes et campagnes : possibilité d'aller à vélo ou à pied vers la proche campagne ou la base de loisirs...

La carte met en avant les linéaires routiers et les sites qui ont été repérés comme exemplaires pour la compréhension et la connaissance des paysages du bassin. Ces voiries et ces sites sont sans doute de bons vecteurs projectuels.

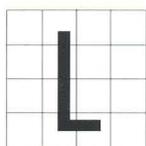


Bibliographie :

- La maison-plaine, populiculture dans la plaine de la Scarpe - Emmerand (K) - 1993 - ed. E.N.R.
- L'urbanisme aux champs, 22 mots clefs - Ministères de l'Équipement et du Logement, de l'Agriculture et de la Forêt - 1988.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
Entité Paysagère : **Escaut urbain et minier**

Fiche de site exceptionnel Le Pinson, cité minière et forestière



La cité du Pinson, avec son nom qui chante, est un modèle d'urbanisme minier. Situé sur la lisière sud de la forêt de Saint-Amand, le site évoqué ici dépasse la cité proprement dite, pour embrasser les anciennes fosses de Sabatier et de Trois au Bois. Cette mise en relation du lieu d'habitat et de l'ancien lieu de travail s'impose. La construction des cités était, en effet, largement liée à la position des puits : il était souhaitable que les mineurs puissent se rendre à leur travail à pied.

L'ensemble forme trois incursions dans la forêt, et se trouve limité au sud-est par l'ancienne voie ferrée, le marais Foucard - essentiellement couvert de peupliers - et la départementale 935. L'inscription de ces essarts - espaces défrichés - dans la forêt, révèle la finesse paysagère de l'époque. La cité, ouverte sur la D.375, gravit une pente douce. Le tracé de ses allées, parallèles aux courbes de niveaux, tire le meilleur parti de la topographie. Ici et là, des boqueteaux ponctuent la cité de leur présence forestière, en offrant des espaces de jeu. Quant aux jardinets, ils renforcent le caractère boisé de l'ensemble. "Au sommet", entre cité et forêt s'étend un grand mail de hêtres, superbe transition. Enfin, un alignement de hêtres borde la drève forestière, qui longe la fosse de Trois au Bois, en direction de l'étoile de Cernay. La cité du Pinson a été ré-



les ambiances de la cité : de la forêt au marais

gement réhabilitée ; le site de Sabatier a également fait l'objet d'un traitement paysager et touristique - fléchage, panneaux

panoramiques... Seul le site de Trois au Bois étend encore ses vastes "steppes", hier couvertes d'installations industrielles.



Carte de localisation, d'après IGN 1/25 000

Intérêts du site

Le terrier de Sabatier offre de beaux points de vue sur la forêt et les cités minières voisines. Il permet de comprendre leur enchevêtrement.

En grande partie réinvesti, le site rassemble des espaces d'habitat et de fosse de toute première qualité, tant du point de vue architectural, que paysager.

Dans la cité du Pinson s'étagent, sur les ondulations d'une butte de sable, différents modèles de petites maisons unifamiliales. Leur aspect coquet est dû à une architecture de brique rouge bien dessinée que réhausse l'emploi d'une brique vernissée bleue en encadrement de baies.

Dans cette architecture soignée, traditionnelle des cités jardins, la présence de deux bâtiments en bois surprend : situés sur une hauteur de la butte, l'église et son presbytère semblent veiller sur l'ensemble de la cité. Le jeu des volumes - encorbellements, porches...-, du vocabulaire - aisseillers, solives...- et des textures - bardeaux



de bois et planches verticales -, crée un événement architectural à travers lequel un petit morceau de Pologne est parvenu dans la cité du Pinson.

Nul doute qu'aujourd'hui encore cette architecture évocatrice des forêts polonaises parle toujours au cœur des habitants de la cité.



Problématiques

Axes de mutations

Ce site est déjà fortement pris en compte, puisqu'il a connu des aménagements récents. Pourtant des questions demeurent.

Quel doit être l'avenir de la fosse de Trois au Bois ? Le traitement paysager utilisé à Sabatier a consisté à reboiser la grande majorité des surfaces libérées. A Trois au Bois, les surfaces aplanies sont immenses : bassin de décantation, anciennes voies ferrées et usine démontée. La clairière minière ainsi constituée vibre de couleurs surprenantes, où la végétation est rare. Ce vide semble aujourd'hui résonner des voix de la foule des travailleurs et des bruits des immenses usines. Ce lieu pourra-t-il subsister ?

Se pose également la question de l'enclavement de ces espaces. Isolé derrière le marais Foucard et son épais rideau de peupliers, caché par l'urbanisation de la D.935, ce site risque l'étouffement. La mise en relation de la base de loisirs de Raismes avec l'ancienne fosse de Sabatier ouvre celle-ci à l'ouest. Hélas, la base elle-même se replie derrière la ville de Raismes.

Orientations d'aménagement

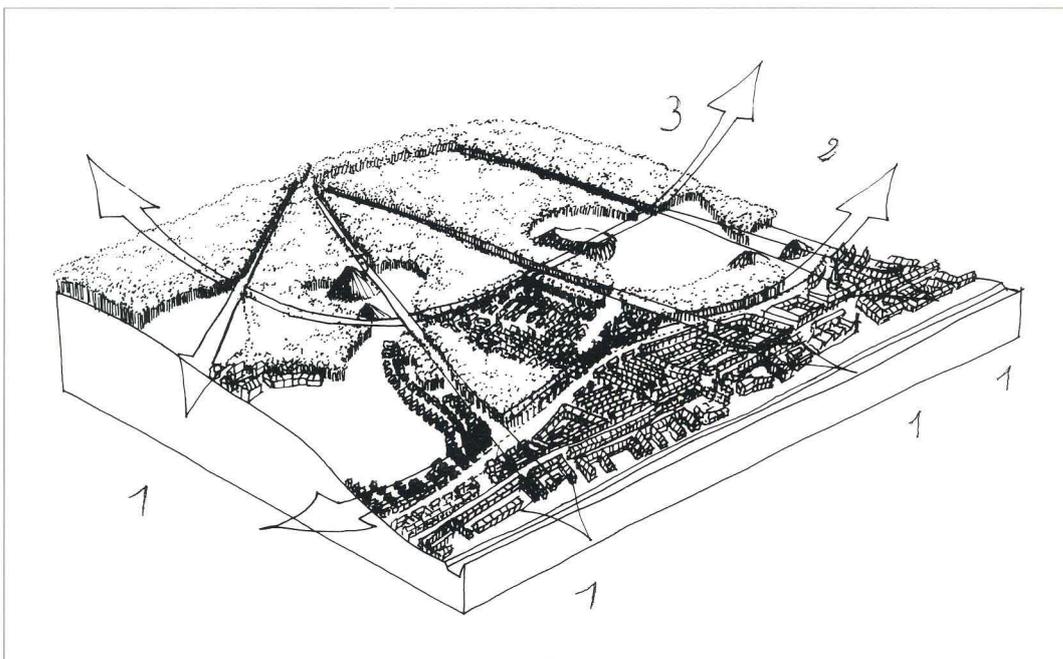
Actions engagées

- réhabilitation des maisons et des voiries de la cité du Pinson,
- aménagement du site de Sabatier, et création de la maison de la forêt, au niveau de l'étoile de la Princesse,
- projet de création d'un parc urbain, au niveau du site de Sabatier, du côté de Bruay,
- projet de création d'une station d'épuration de l'eau par lagunage, dans le marais Foucart.

Actions nouvelles à entreprendre

- aménagement des espaces collectifs dans la cité, dans la mesure où certains arbres semblent s'épuiser,
- projet sur la partie plus récente de la cité, qui souffre du manque d'intérêt de son architecture, de son état médiocre et de son isolement encore plus grand,
- réhabilitation des mails, alignements, chemins et de toutes les structures mettant en relation les trois espaces,
- désenclavement des sites : l'avenir du marais Foucart, l'utilisation des anciennes voies ferrées qui longent les trois sites, les mettant en relation et les ouvrant sur les villes de Bruay-sur-l'Escaut et d'Escautpont.

Orientations d'aménagement (suite) :



Afin de permettre aux différents espaces de s'ouvrir vers l'extérieur et d'être en relation les uns avec les autres, deux directions sont à privilégier. L'une parallèle à la lisière forestière, dans la direction suivie par l'ancienne voie ferrée ; l'autre perpendiculaire, donnant accès à la ville.

1 : les allées forestières - drèves - peuvent être les supports des liaisons transversales de la forêt à la ville. L'étoile de Cernay devient, dès lors, un espace important.

2 : l'ancienne voie ferrée constitue l'armature des liaisons longitudinales entre les différents sites.

3 : Les espaces - clairières - miniers, qui ont presque tous, aujourd'hui, une vocation de loisirs, doivent être également mis en connexion les uns avec les autres.

Les carrefours, résultant de l'intersection de ces axes, doivent être traités en continuité avec les linéaires eux-mêmes.

Reconnaissance :

- ZNIEFF n° 7-1 : massif forestier de Saint-Amand et ses lisières

Les partenaires à associer :

- Commune
- ONF - Office National des Forêts
- PNR - Parc Naturel Régional
- DDE - Direction Départementale de l'Équipement
- EPF - Etablissement Public Foncier -, qui est en charge des terrains des anciennes houillères.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grands Paysages : **plaines humides, pays miniers et industriels**
Entités Paysagères : **plaine de la Hayne, vallée industrielle et urbaine de l'Escaut, plaine de la Scarpe**

Fiche d'itinéraire
De l'Avesnois à la Pévèle



De Maubeuge à Lille, une rocade puis deux autoroutes permettent une traversée rapide du Douaisis-Valenciennois. L'itinéraire, que nous nous proposons d'emprunter, est comme un chemin des écoliers, une divagation dans ces paysages variés, parfois contrastés. Cette divagation dans la profondeur des paysages n'est pas permise par les autoroutes, souvent accompagnées d'une dense plantation arborée ne nous offrant guère de larges vues.

Cet itinéraire, que nous emprunterons du sud au nord, coupe transversalement le "feuilleté de paysage" qui caractérise le Douaisis-Valenciennois. Quittant l'Avesnois, par le Plateau Quercitain, nous traverserons successivement le plateau céréalier d'Ostrevant et le bassin minier, la plaine de la Scarpe et ses forêts, pour terminer notre route en Pévèle.

Quittant Bavay par la nouvelle rocade, qui permet de rejoindre l'autoroute A. 2 (Paris-Bruxelles), l'automobiliste est amené à traverser de nombreux vallons souvent habités (Saint-Waast, Wagnies-le-Grand et Wagnies-le-Petit) entre lesquels s'étendent des plateaux céréaliers. La rocade (N 49) coupe sans ménagement - parfois largement en remblais, parfois accompagnée d'épaisses plantations arbustives - ces paysages où alternent pentes bocagères et plateaux ouverts. De plus, la route influence l'installation de zones d'activité et de bâtiments industriels, le long de son parcours.

Au delà de Jenlain, la départementale 50 borde l'Aunelle en remontant vers le nord. A notre droite : la vallée, ses bois, ses prairies bocagères, ses villages, accompagnent la route. Sur la gauche, les vastes plateaux de terre labourée étendent leurs solitudes. Nous sommes dans l'entité paysagère avesnoise du Plateau Quercitain, où de vallées en plateaux, le paysage change peu à peu. Certains voient ici un tentacule des plaines calcaires cambrésiennes. Si les avis semblent contradictoires, c'est qu'ici trois grands pays, Avesnois, Cambrésis, Douaisis-Valenciennois, se rencontrent.

Continuant notre route sur la D. 50 vers Quarouble, le plateau calcaire se couvre peu à peu d'usines et de corons. Nous sommes en Ostrevant, et celui-ci se démarque en partie du Cambrésis par ses installations industrielles et minières.

Après avoir croisé la N. 30 - qui est l'un des axes du développement industriel de Valenciennes (Valenciennes-Quiévreachain) - et l'autoroute A. 2, la route "descend" très légèrement vers l'Escaut. Le fleuve est précédé d'une vaste plaine humide, la

plaine de la Hayne, pour laquelle le petit village de Vicq sert de marchepied. Dès lors, peupliers et pépinières confèrent à l'espace un aspect boisé.

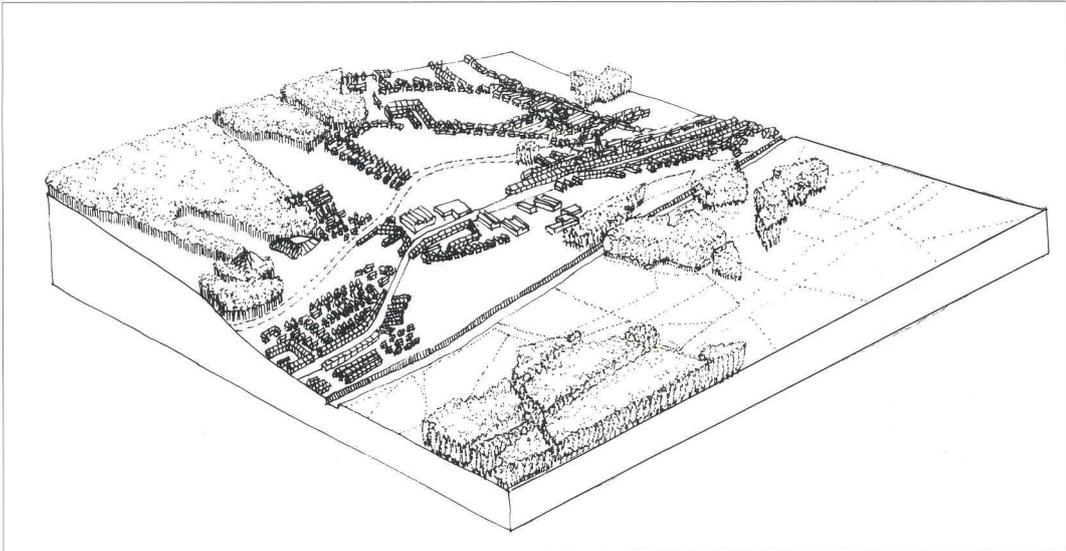
Enjeux

Les enjeux principaux, de cette partie de l'itinéraire, concernent la rocade reliant Valenciennes à Maubeuge. Cette route est, en effet, une porte pour l'Avesnois et pour le Douaisis-Valenciennois. Elle mérite donc d'offrir le meilleur visage des pays traversés. Aussi est-il nécessaire de poser la question des zones d'activités qui risquent, à long terme, d'être les seuls paysages que la route donnera à voir. La même problématique se pose à propos de l'A. 2.



A partir de Vicq, commence la structure urbaine très spécifique des villes de Bruay-sur-l'Escaut, Escautpont et Fresnes-sur-l'Escaut. En effet, sur quelques centaines de mètres, vont se succéder une grande voie de circulation automobile, l'Escaut, la départementale 935 et son urbanisation, l'ancienne voie ferrée des Houillères, des sites miniers et enfin la forêt de Saint-Amand-Raismes-Wallers. Tous ces éléments s'étirent de Valenciennes à Condé-sur-

aménagements de nature plus urbaine. Mais l'entrée de ces villes se trouve du même coup déplacée. Enfin, l'Escaut commence à être l'objet de projets de réhabilitation des immenses, et souvent très polluées, friches qui le bordent. Tout ceci montre à quel point la volonté de transformer l'image de ces villes est forte et appuyée par de nombreux éléments patrimoniaux -culturels, naturels et géographiques.



l'Escaut, parallèlement les uns aux autres. Ainsi, les villes, hier minières, de Bruay, Escautpont et Fresnes connaissent-elles une situation géographique exceptionnelle : entre forêt et fleuve. Mais, ce qui partout ailleurs constituerait l'armature d'un cadre de vie de grande qualité, n'est pas ici sans poser de problème. Vivant de plein fouet les difficultés de l'ensemble du Valenciennois, ces villes ont à gérer des centres urbains linéaires, étirés le long de la D 935. Pourtant, une dynamique de reconquête des espaces industriels et miniers est très nettement engagée. Au niveau des sites miniers forestiers d'abord, qui font peu à peu l'objet de transformations en espaces de loisirs et de nature. La voie ferrée porte également un projet de cheminement piétonnier. Le doublement, de l'autre côté de l'Escaut, de la D. 935, permet d'envisager la réduction du trafic sur la rive droite, et donc des

Enjeux

La question se pose du nombre des espaces de loisirs nécessaires à ces zones d'habitat concentrées, et pourtant proches de vastes aires agricoles, forestières et naturelles. Dans le cadre d'une intercommunalité, déjà constituée, il s'agit de donner à chaque espace reconquis une spécificité, qui enrichisse la diversité des espaces traités. D'autres usages peuvent être imaginés : chasses, pêches, réserves écologiques...



Après avoir traversé la grande forêt de Saint-Amand-Raismes-Wallers, et ses ambiances forestières variées, le paysage change nettement. Nous entrons dans la Plaine de la Scarpe. Les prairies sont nombreuses, et encloses de piquets de bois, à la différence des prairies avesnoises. Des saules têtards les bordent et les limitent, accompagnant des fossés nombreux et profonds.

"Brutalement", le paysage est à dominante rurale. Les bourgs et les villages, peu nombreux, s'allongent de hameaux composés de grosses fermes, la présence industrielle est quasi-nulle, l'agriculture est encore essentiellement tournée vers l'élevage.

Si l'on quitte Saint-Amand, ville abbatiale, par la départementale 955, en direction de Rumes, une remontée progressive et à peine perceptible s'effectue. De la Plaine de la Scarpe à la Pévèle, la transition est lente et douce. L'agriculture change peu à peu : les prairies, maïs et peupliers de la Plaine cèdent la place à une mosaïque culturale, où le bois se fait plus rare. Ainsi est-ce la progressive disparition des arbres, saules, aulnes, peupliers, qui évoque la baisse de l'humidité du sol.

L'habitat change également. La Plaine connaît un habitat linéaire dans les villages et les hameaux, et un habitat plus groupé dans les bourgs, issus d'abbayes. Mais, la densité humaine est telle que ces villages conservent un terroir agricole autour d'eux.

En Pévèle, l'urbanisme linéaire est la règle. Et pour cette partie de la Pévèle, qui jouxte la plaine de la Scarpe, cela est encore plus

manifeste. Il semble que dès la sortie de Saint-Amand, nous entrons dans un village qui ne discontinue pas. De loin en loin, les maisons se resserrent ; une église, la mairie évoquent un centre. Puis, les maisons s'écartent de nouveau. le long de ces "rues", toutes les époques architecturales se rencontrent et se mêlent. Les fermes côtoient de l'habitat pavillonnaire et des maisons ouvrières du début du siècle, nées avec l'arrivée du train.

Enjeux

Les routes ont, entre Plaine et Pévèle, une importance prépondérante. L'urbanisme linéaire est, aujourd'hui encore, discontinu. Ainsi, le long des rues, existe-t-il des vues sur la campagne, sur la rue parallèle. Or, la Pévèle, campagne proche de la métropole Lilloise, connaît une pression immobilière assez importante. La question se pose donc du développement futur de ces villages. Faut-il "créer" des centres, en épaississant le carrefour principal, faut-il combler tous les "trous" existants entre les maisons - ceux-là mêmes qui permettent les vues sur la campagne -, faut-il étirer d'avantage encore ces villages ?

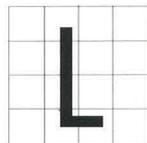
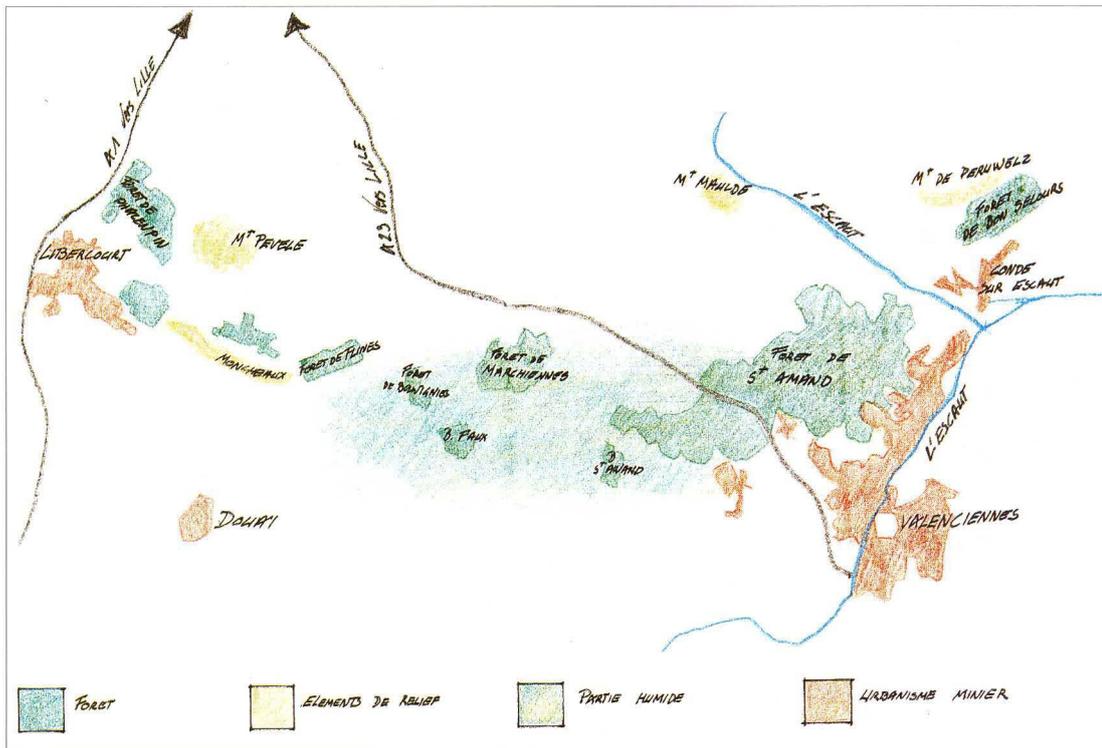


Bibliographie :

- Denis Delbaere, Katia Emerand, 1993 - Charte paysagère du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut, volet étude, ENR.
- voir également les Grands Pays Lillois et Avesnois.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grands Paysages : **Plaines humides, Pays miniers et industriels**
 Entités Paysagères : **plaines de la Scarpe, vallée de l'Escaut, bassin sur plateau, bassin sur plaine**

Fiche d'itinéraire
L'arc forestier de Phalempin à Bon-Secours



e Nord est assez peu boisé, par rapport au reste du territoire national. Pourtant, si dans la partie nord du département, seule la forêt de Nieppe fait "tache verte", le sud de Lille montre davantage de boisements. Ainsi un long et discontinu arc forestier se déploie de l'ouest à l'est, traversant toute la largeur du département, du Pas-de-Calais à la Belgique. Lorsque l'on voit sur une carte cet arc forestier, il vient à l'idée une ancestrale et uniforme forêt, peu à peu défrichée, disloquée. Peut-être en fut-il ainsi. Aujourd'hui, ces bois n'offrent pas tous le même visage. Situés sur des sols différents, ayant diversement souffert des guerres, subissant des pressions urbaines plus ou moins importantes, ils présentent des plantations distinctes en essences et en âge, et des ambiances diverses.

Une grande partie de ces boisements sont des forêts domaniales. Les autres font l'objet d'étude en vue de leur acquisition. Ces politiques montrent l'intérêt que constituent ces forêts à l'échelle de la métropole comme à l'échelle régionale. Pourtant, l'arc n'est pas étudié en un seul tenant. En effet, deux arrondissements se partagent ces boisements : Valenciennois à l'est, Douaisis à l'ouest. Il ne fait pourtant pas de doute que l'aménagement raisonné de ces forêts passe par la définition d'un projet à l'échelle de l'arc tout entier.

Boisements de pévèle :

Situées sur les versants ouest et sud du synclinal de la Pévèle, les forêts de Phalempin, de l'Offlarde, de Faumont et de Flines-lez-Râches constituent les premiers maillons de l'arc forestier. Formant un boisement continu au XVIII^e siècle qui s'est

abritant le Scirpe flottant, des sphaignes et une petite hépatique aquatique, la Riccia flottante. Enfin, des lambeaux de lande tourbeuse à Bruyère quaternée, exceptionnelle à l'échelle régionale, ponctuent peut-être encore ce biotope très remarquable.



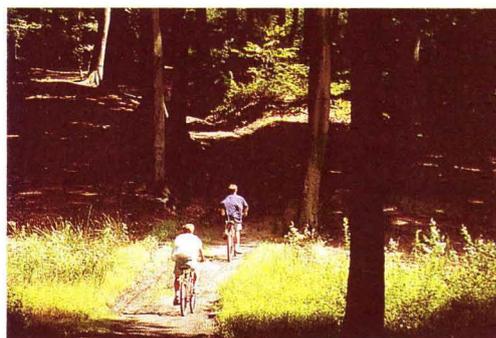
progressivement désagrégé au cours des deux derniers siècles, subissant à la fois la période anarchique du lendemain de la Révolution Française, le développement du bassin minier et la guerre 14-18. Quelques éléments témoignent encore aujourd'hui de l'étendue de ces forêts comme le carrefour en étoile du bois de Flines ou des toponymes tels que le bois Nicolas et le bois de Râches.

Assis sur des limons argileux, on observe principalement dans les bois de Phalempin et de l'Offlarde du Chêne pédonculé et du Bouleau verruqueux, composantes principales de cette Chênaie-Charmaie acidocline. Au gré des dépressions humides stationnelles quelques éléments de la Chênaie-Frênaie ou de la Bétulaie-Tremblaie caractérisent ces niveaux inférieurs.

Accolé à la plaine de la Scarpe, le bois de Flines-lez-Râches se pose sur une importante couche de sable d'Ostricourt sujette à une décalcification des horizons supérieurs. L'acidité du substrat se répercute inévitablement sur le peuplement sus-jacent : Hêtraie-Chênaie rouvre et Chênaie-Bétulaie à Molinie composent la strate arborescente. La forêt révèle également d'autres habitats très intéressants tels que des mares aux eaux oligotrophes

Enjeux

Située à proximité d'un tissu urbain et routier, la forêt de Phalempin accueille chaque fin de semaine un afflux conséquent de visiteurs. Cette fréquentation importante provoque la lente dégradation de ce boisement par eutrophisation et ne permet plus actuellement l'hébergement des animaux caractéristiques des forêts que sont le Sanglier et le Chevreuil du fait d'un dérangement excessif. Cette constatation nous implique directement et nous oblige à mener une réflexion générale sur la vocation de ces massifs forestiers dans le but de répondre à une importante demande de la part des promeneurs tout en ayant conscience de la fragilité de ces milieux naturels.



La plaine de la Scarpe, caractérisée par la présence d'une nappe à un niveau élevé et par le dépôt d'alluvions limoneuses à argiles, confère aux boisements leur tendance hygrophile et acidocline. Cette forêt morcelée est formée par les bois de Bouvignies et de Faux, la forêt de Marchiennes et l'extrémité ouest du massif de Raismes-Saint-Amand-Wallers.

Située entre 18 et 21 mètres, la forêt de Marchiennes révèle sur une partie de sa surface une Chênaie sessiliflore à Néflier et Maianthème à deux feuilles traduisant l'importante acidité du substrat. Dans les situations plus humides, elle est remplacée par la Chênaie pédonculée à Molinie voire l'Aulnaie dans les conditions extrêmes d'hydromorphie. En relation avec l'élément forestier, les petites mares du massif présentent des particularités écologiques favorables à une flore rare comme pour l'Hottonie des marais et à une multitude de batraciens dont les plus remarquables sont la Rainette arboricole et le Sonneur à ventre jaune.

Légèrement plus bas, les bois de Faux et de Bouvignies, entourés de prairies plus ou moins marécageuses, sont progressivement transformés en monocultures de peupliers hybrides.

Le prolongement occidental du massif forestier de Raismes-Saint-Amand-Wallers formé, en particulier, par le bois des Eclusettes et la Taille des Faux présente toutes les caractéristiques écologiques de la plaine. Avec un substrat saturé d'eau, ces boisements regroupent les conditions idéales pour l'installation de l'Aulnaie fangeuse voire de la très rare association végétale à Bouleau pubescent et Osmonde royale. Les oiseaux ne sont pas en reste puisque le Héron cendré y a installé sa colonie tandis que la Bécasse des bois vient

chaque printemps à la tombée du jour animer les clairières forestières par sa croule.



Enjeux

Doit-on considérer la forêt comme l'équivalent sylvicole des productions agricoles ? Peut-on "cultiver" une forêt comme un champ de blé ? Ces questions se posent en particulier pour la plaine de la Scarpe avec le développement des peupleraies et la mise en place de réseaux de drainage favorisant le réessuyage des sols forestiers et agricoles. Actions souvent néfastes sur le milieu originel, il est indéniable qu'elles présentent un moyen intéressant pour rentabiliser au mieux des terrains considérés comme ingrats. Le dilemme est donc évident entre conservation de la biodiversité et production de bois de peupliers ; il reste entier tant que de nouveaux débouchés valorisant les zones humides ou que la gestion raisonnée des plantations ne seront pas déployés.



Sur la partie est de la plaine, l'arc forestier enjambe l'axe urbain de l'Escaut séparant ainsi l'extrémité orientale surélevée de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers de la forêt franco-belge de Bon-Secours.

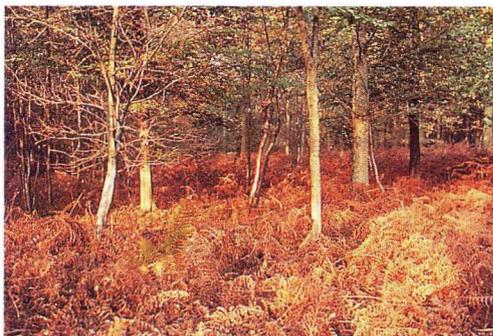
Ayant la particularité de présenter une gamme élargie de pH et d'humidité des sols, la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers se caractérise par une diversité de groupements végétaux forestiers dominés par la Chênaie-Charmaie. Avec une surface suffisamment imposante pour laisser exprimer pleinement l'ambiance de la formation, le massif héberge de nombreux animaux discrets comme les rapaces (Autour des palombes, Bondrée apivore, Buse variable, Faucon hobereau...) ou les grands mammifères (Cerf, Chevreuil, Sanglier). Bien que considérées comme agents dégradants à l'origine de leur création, les activités minières traduites par les terrils et les affaissements de terrains et l'ouverture de petites carrières de sable ont souvent contribué à la diversification du massif voire au maintien de certains groupements relictuels comme les landes. L'exemple est donné avec la Mare à Goriaux et la sablière du Lièvre qui constituent des milieux écologiques exceptionnels.

Moins bien connue et isolée par rapport aux autres boisements, la forêt de Bon-Secours, située sur les hauteurs de la plaine, conserve les mêmes affinités acidoclines que ses consœurs et représente le dernier maillon de cette longue forêt découpée.

Enjeux

En réserve biologique domaniale sur une partie de son territoire (Mare à Goriaux, Mont des Bruyères), le massif de Raismes-Saint-Amand-Wallers pourrait, à instar d'un secteur de la forêt de Fontainebleau, faire l'objet d'une expérimentation scientifique par la mise en place d'une réserve biologique intégrale. Cette initiative consiste à ne plus intervenir au niveau d'une section de la forêt et ainsi laisser évoluer librement la dynamique sylvicole. A long terme, le suivi des peuplements floristiques et faunistiques permettrait d'évaluer certains paramètres comme le climax et les potentialités du sol, ce qui nous éclairerait sur la mythique forêt primaire de la plaine.

Comme plusieurs milieux naturels séparés par une limite administrative sans fondements écologiques, la forêt de Bon-Secours pourrait devenir un site exemplaire en matière de gestion forestière à l'échelle de deux pays limitrophes.

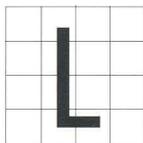


Bibliographie :

- Espace Naturel Régional, 1986 - Etude préalable à la mise en place de zones de préemption sur la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut.
- Paysages, 1986 - Etude préalable à la définition de zones de préemption sur la chaîne forestière Phalempin-Marchiennes.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **les franges calcaires**
Entités Paysagères : **Gohelle, Bellonne, Ostrevant**

Fiche d'itinéraire De Bouchain à l'Artois



es plateaux calcaires, qui forment la lisière sud du Douaisis-Valenciennois, sont dans la continuité géologique du Cambrésis. Pourtant, Gohelle, Bellonne et Ostrevant présentent des spécificités nettes, qui les individualisent.

Il peut sembler que rien ne ressemble davantage à un plateau céréalier, qu'un autre plateau céréalier. Deux éléments principaux de distinction existent pourtant. D'abord, le relief. Un plateau peut présenter une platitude presque parfaite, là où un autre s'agitiera sous une houle souterraine. L'horizon, ensuite. Quand les champs s'étirent avec la même évidence du tout premier plan à l'infini, cela ne peut être comparé à un horizon hérissé d'usines, nappé dans les arbres ou encore piqueté de terrils !

L'Ostrevant ou l'Ostrevant est présent dans la toponymie de villages et bourgs du nord de la Sensée au Sud de la Scarpe, et de l'Escaut au canal de la Sensée. De ce vaste plateau calcaire, nous ne présenteront, dans cet itinéraire, que la partie sud, aux franges du Douaisis-Valenciennois. A ce niveau, c'est l'Ostrevant agricole que nous traverserons.

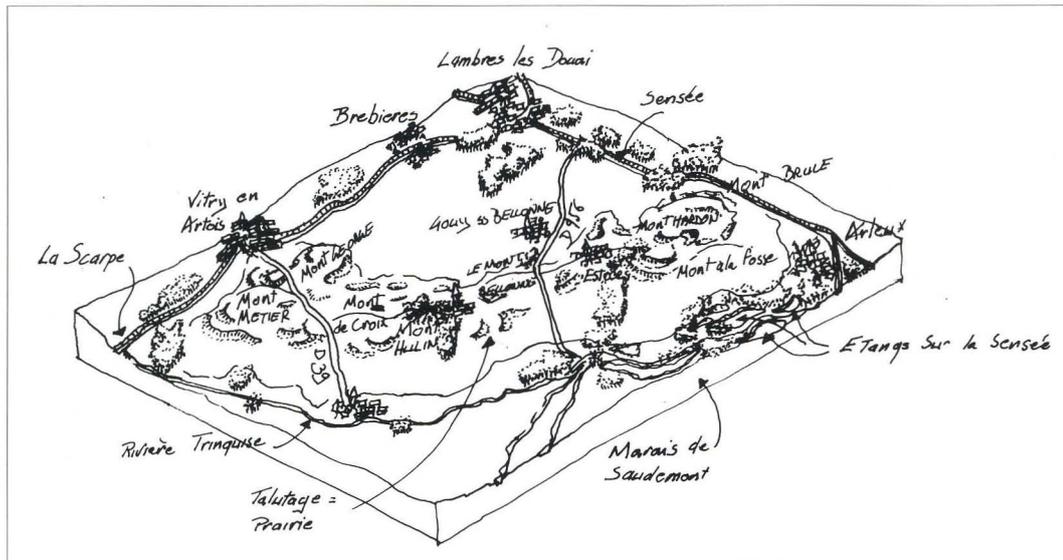
Dès Bouchain, le collège, le pressing, le musée de l'Ostrevant nous parlent d'un pays où nous ne sommes pas encore. Mais, il suffit de quitter la vallée de l'Escaut par la D 132 pour que se révèle à nous l'étendue calcaire annoncée. Le panorama qui s'offre alors résume et concentre les caractéristiques de ces paysages. Sur un plateau à peine ondulé, l'horizon se déploie. A l'extrême gauche, sont les vallées de l'Escaut et de la Sensée, accompagnées de leurs parures d'arbres hauts et de clochers.

Devant nous, le village de Marcquette-en-Ostrevant présente son clocher, ses maisons et fermes, ses prairies, ses arbres. Plus à droite, un immense champ de pylônes électriques découpe le ciel et la terre tandis qu'à l'extrême droite, la centrale thermique dresse sa cheminée. L'Ostrevant est là, entre vallées boisées et horizons industriels, entre villages isolés, circonscrit de prairies et poteaux EDF, dans un brutal contraste d'époques, d'ambiances, d'espaces. Dans la suite de l'itinéraire, de Bouchain à Arleux, les mêmes éléments se retrouveront, isolés ou rassemblés.

Enjeux

Les paysages de cette campagne semblent d'une grande stabilité : l'agriculture étant encore stable et la rurbanisation peu présente. Au sud, à l'ouest et à l'est, les vallées de la Sensée, du canal de la Sensée et de l'Escaut forment des limites franches et boisées, au delà desquelles les plateaux se poursuivent. C'est au nord, lorsque commence le bassin minier, que l'interpénétration de la ville et de la campagne interroge davantage (cf. fiche de thème : aux franges du bassin minier).





Dans le triangle formé par le canal de la Sensée, la Sensée et la Scarpe, le relief s'anime, s'élève. Une ligne de "monts", orientée est-ouest, serpente et accuse les coteaux de la vallée de la Sensée. Tandis qu'une série de petits villages s'appuie à ce relief.

Les strates calcaires sont ici recouvertes de sables, déposés plus récemment et non-érodés. Ces sables ont été, sur les monts de "La Bellonne", très largement exploités. Il semble que l'activité des carrières soit ancienne, puisque de nombreuses carrières furent abandonnées et sont aujourd'hui réutilisées. Chaque "trou", souvent de petite dimension, est en effet devenu une prairie, en décaissée. Les pentes abruptes du front de carrière se sont progressivement boisées, tandis que les bêtes paissent tranquillement au fond des trous. Le paysage qui en résulte est très étonnant, et les images convoquées pour le décrire nombreuses. Telle pente fait penser aux chemins creux de Normandie, tandis qu'ailleurs l'abondance de trous évoque une guerre de tranchée.

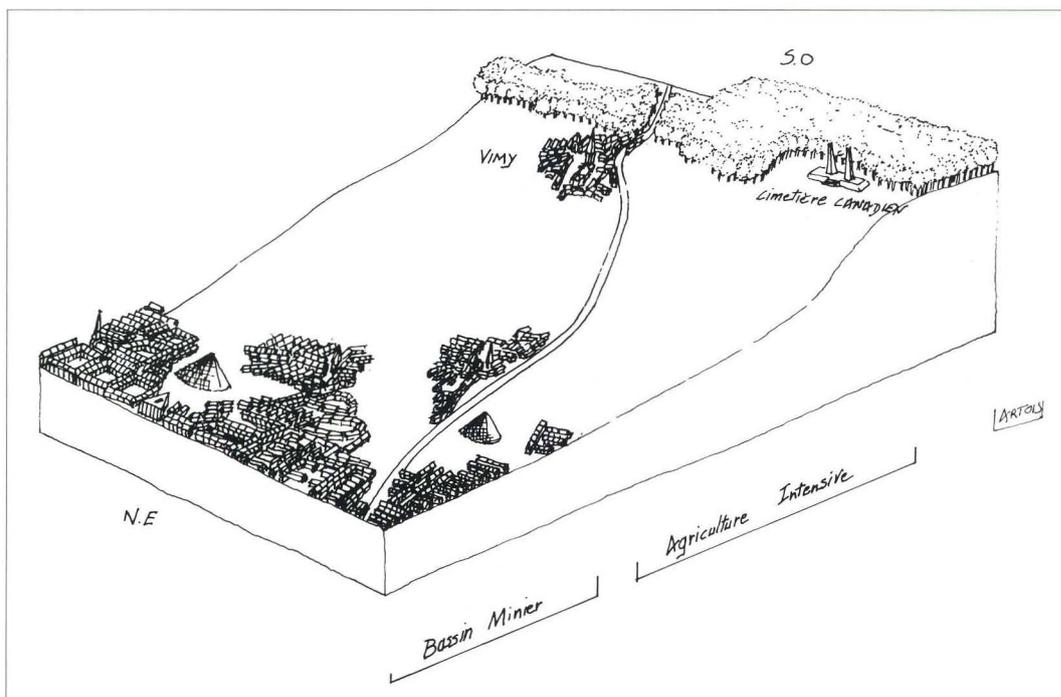
L'exploitation du sous-sol par des carrières à ciel ouvert pose partout la question de la fin de l'exploitation. En Bellonne la solution trouvée a, en quelque sorte, créé un paysage spécifique, ne ressemblant à rien

d'autre. Au delà des monts, le paysage de plateau calcaire réapparaît dans toute son évidence. Mais, dans les monts, existe un autre monde, minuscule, de prairies et de boisements, nombreux sur ces sols pauvres.

Enjeux

Les villages de la Bellonne n'ont pas été touchés par l'industrialisation du Douaisis et des vallées (Scarpe et canal de la Sensée), qui l'entourent. Il règne là un air de campagne, peut-être un peu esseulée. Tandis que les autres plateaux calcaires furent traversés de toutes parts, rien ne vint vraiment couper ces reliefs, sans doute plus "résistants". Seules, les sablières - puisque certaines existent encore - sont à même de menacer ces paysages, après les avoir créés.





La Gohelle, essentiellement située dans le Pas-de-Calais, apparaît dans le nom des villages du sud de Lens au nord de la Scarpe. Arrêtée à l'est par l'Artois, elle vient mourir à Douai, dans la boucle de la Scarpe, puis de la Deule. La Gohelle est un plateau, au relief très peu mouvementé, où les horizons sont dominés par les cônes, plus ou moins boisés, des terrils du bassin minier.

Les côtes d'Artois en sont l'événement topographique. De la plaine, l'on perçoit le relief, augmenté en hauteur par les boisements qui le couronne. Du relief -le cimetière canadien offre dans la solennité de son cadre, des points de vues fantastiques- on domine le plateau, ses champs, ses villages, mais aussi le bassin minier, ses villes et corons et ses terrils. La Gohelle est également fendue d'un ruisseau, l'Escrebieux, qui a généré le long de son parcours l'installation d'un chapelet de petits villages. Enfin, et peut-être surtout, le plateau est le lieu de passage de l'autoroute du Nord (A. 1) et du TGV.

Enjeux

La richesse d'expression paysagère, qui existe entre Gohelle et Artois, mérite une grande attention. Les obstacles, situés devant l'Artois et le masquant, perturbent la lecture territoriale que permet le relief - repère, attraction depuis la sortie de Lens... L'atmosphère des coteaux - boisements, villages pentus et sacralité des lieux de mémoire - mérite également d'être préservée.

Pour ce qui est des grandes infrastructures, dès que seront définies les relations souhaitées entre voies et paysages ainsi qu'entre habitat et voirie, l'équilibre entre les bords de route plantés et les bords de route non-plantés sera trouvé.

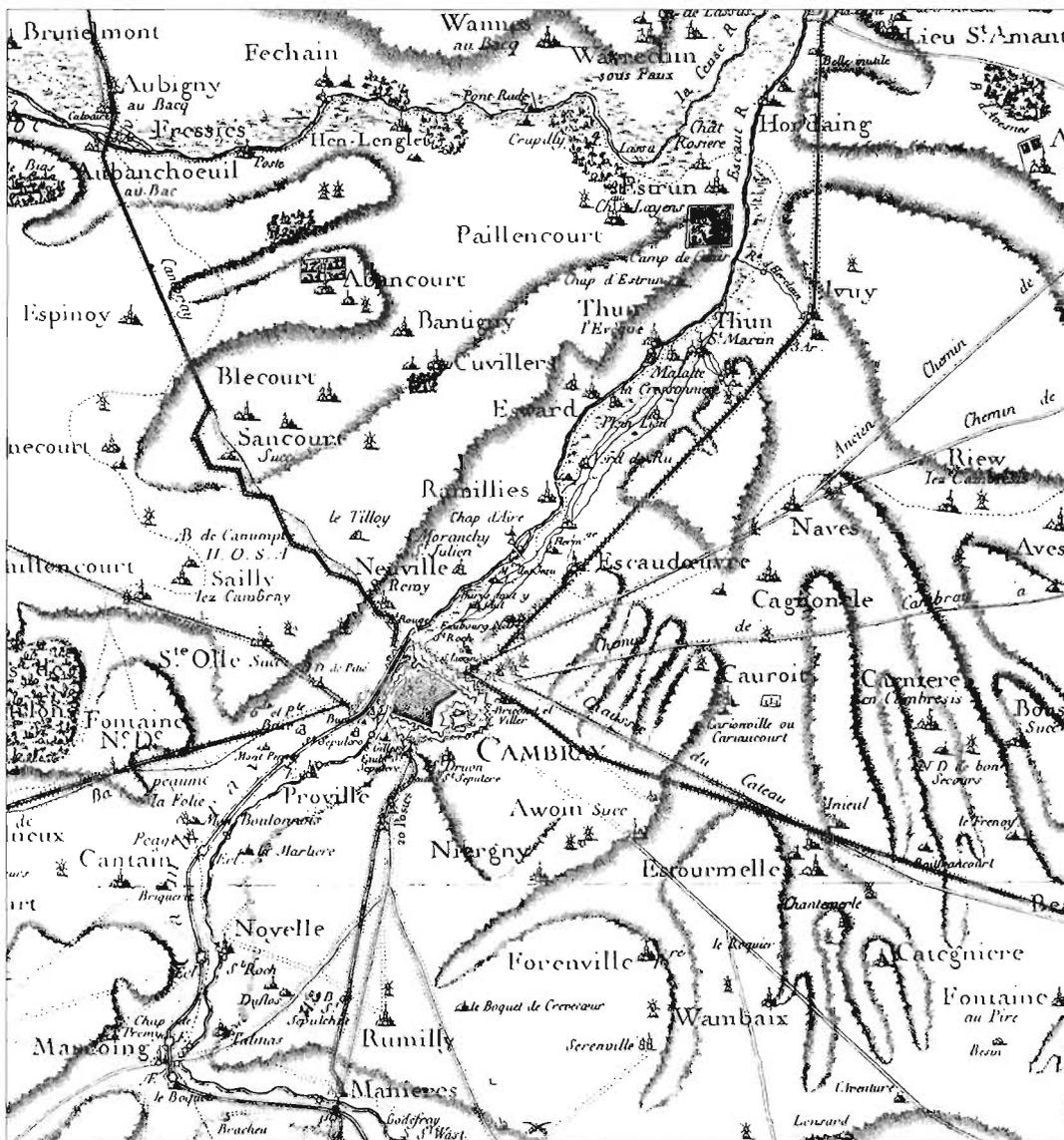


Présentation du grand pays
CAMBRESIS

Grands paysages <small>Entités Paysagères</small>	LES GRANDS PLATEAUX	LES GRANDES VALLEES						
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Plateau boisé</td> <td style="text-align: center;">Plateau sec</td> <td style="text-align: center;">Plateau à riots</td> </tr> </table>	Plateau boisé	Plateau sec	Plateau à riots	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Haut Escaut</td> <td style="text-align: center;">Escaut Cambrésien</td> <td style="text-align: center;">Vallée de la Sensée</td> <td style="text-align: center;">Vallée de la Selle</td> </tr> </table>	Haut Escaut	Escaut Cambrésien	Vallée de la Sensée
Plateau boisé	Plateau sec	Plateau à riots						
Haut Escaut	Escaut Cambrésien	Vallée de la Sensée	Vallée de la Selle					
Thèmes	Ecologie du Cambrésis							
	Les cieux	La Sensée						
	Voies de circulation							
	Routes et chemins							
	Villages et bourgs							
	Boisements sur les plateaux							
	Eaux des plateaux							
	Itinéraires		Escaut					
		De l'Avesnois au Cambrésis						
	Fiches de :							

Le paradoxe de ces paysages tient sans doute à leur apparente évidence. Pays d'openfield où plane le regard, le Cambrésis recèle, et peut-être dissimule, une part importante de sa richesse, de sa diversité. Par-delà l'étendue des champs, déserts cultivés, les villages, les bois, les vallées, les chemins parlent puissamment du quotidien de l'homme. Pays de la craie, également associé à la Picardie et au Nord - Pas de Calais, le Cambrésis offre au Nord de nécessaires éléments de diversité et de complémentarité.

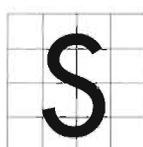
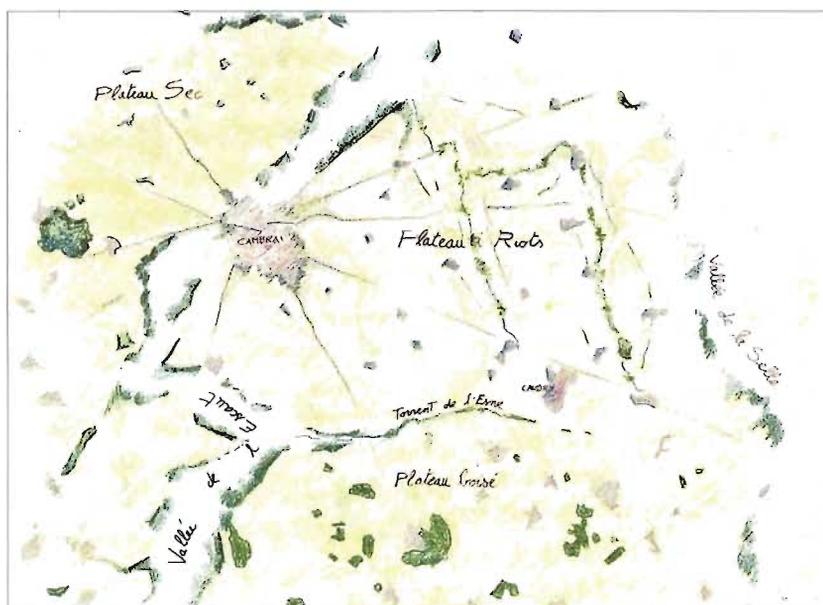
Le Cambrésis, comme d'autres régions aujourd'hui, souffre d'une déprise économique peut-être peu visible, mais profonde. Si certaines activités y sont encore florissantes, comme la dentellerie ou la broderie, elles ont subi des transformations qui ont largement contribué à modifier le paysage économique et social local.



D'après "Carte de Cassini" - 1815.

Grand Pays : **Cambrésis**
 Grand Paysage : **les grands plateaux**
 Entités Paysagères : **plateau sec, plateau à riots, plateau boisé**

Fiche des Grands Paysages Les grands plateaux



ur les strates calcaires du Cambrésis, déposées par la mer, les vents ont modelé une épaisse couche de limons fertiles. Sur ces ondulations fluides, dès le Moyen-Age, les champs ouverts se sont installés sans peine.

Les paysages présentent une ample respiration, précieuse entre les horizons morcelés et buissonnants de l'Avesnois, et ceux, minéraux, hérissés d'usines et soulevés par les terrils, du bassin minier. Ailleurs, vers l'Artois et la Picardie, rien n'arrête le paysage, ce qui confère au Cambrésis son rôle de seuil paysager vers l'ouest et le sud de la Région.

Tout ici est disséminé : villages parsemés et régulièrement implantés qui font penser à des bateaux emportés sur les vagues houleuses des plateaux ; masses noires de bois éparpillés, cernés par des lisières franches. Mais tout se construit à petite échelle et dit l'immensité des plateaux, réponse symétrique à l'immense toile des cieux.

Le plateau sec

A l'ouest de l'Escaut, le paysage s'exprime dans toute son évidence. Les ondulations, à certains endroits, sont presque insensibles. L'eau ne s'écoule qu'à grand peine, les routes disparaissent sous les profonds talus. L'étendue règne, à peine ponctuée par de rares villages et de maigres bois. Cette contrée s'est prêtée au passage de grandes infrastructures routières et autoroutières qui, avec le bassin minier, arrêtent brutalement les horizons et entament fortement le charme d'un paysage qui tient précisément dans sa complète ouverture. L'avenir du paysage semble incertain : l'influence des proches agglomérations de Valenciennes et d'Arras se traduit par une importante rurbanisation, tandis que les récentes évolutions de la politique agricole remettent en question le statut de ces réservoirs d'agriculture intensive. Ce territoire est riche en potentialités mais sous l'assaut des mutations. Aujourd'hui il serait opportun d'orienter les transformations pour faire valoir le territoire.

Le plateau à riots

Le paysage tire ses traits de la géologie. Le sous-sol calcaire a enfermé les nappes d'eau à de grandes profondeurs, tandis que, pour peu que le substrat limoneux gèle ou se dessèche, les eaux de ruissellement prennent un cours torrentiel qui, après avoir délavé les pentes, alimente le cours des riots, rivières temporaires. De ces deux faits résulte la densité des villages et des bourgs, agglomérés autour des rares puits qu'il fallait creuser très profonds. Les caractères géologiques ont aussi généré une structuration du paysage par des lignes verdoyantes : alignements de saules têtards et bandes boisées au bord des riots, mais aussi "rideaux" destinés à limiter l'érosion des sols - les rideaux sont des talus parallèles aux vallons, qui limitent l'inclinaison des pentes.

Le paysage est donc ici structuré par des élancements dynamiques, qui animent le plateau d'une vigueur animale. A l'horizon, la ligne verte des grandes vallées, tout en délimitant l'entité, enrichit encore le vocabulaire. Le réseau radial de voies, dont certaines datent de l'époque romaine, tout en manifestant l'emprise historique de Cambrai sur le territoire, achève d'illustrer cette poésie de la ligne.



Le plateau boisé

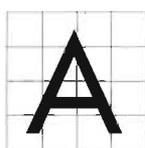
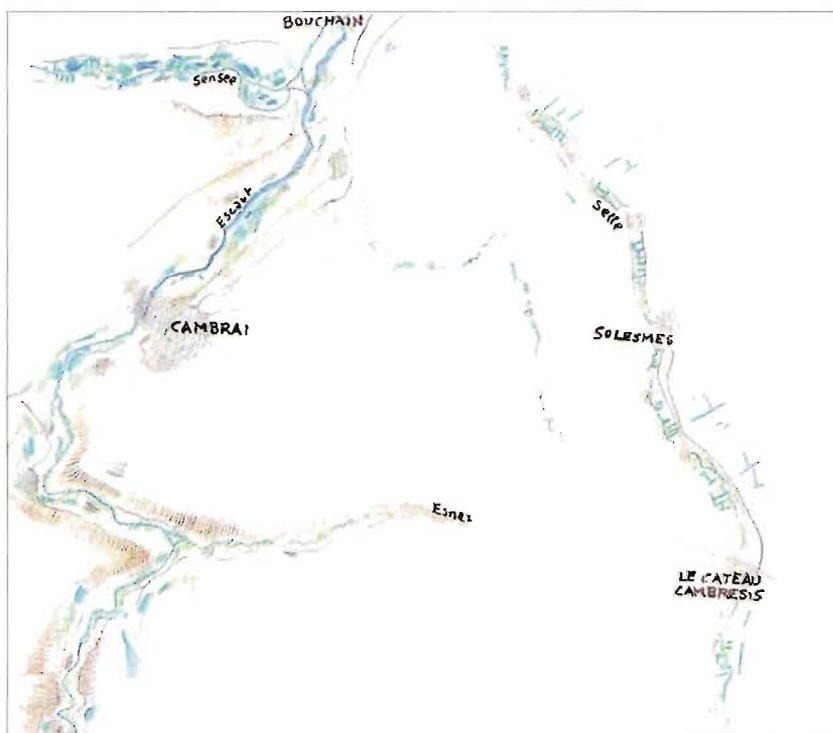
Au sud de l'Esnes, le relief se fait plus sensible ; de nombreux bois marquent alternativement creux et bosses, stratifient et épaississent les traits du paysage. Occupant généralement des poches de sol ingrat, ces bois éparpillés constituent l'ultime phase de l'émiettement progressif des forêts et des bois, sensible entre Fourmies et Bapaume.

La présence des bois peu accessibles par route et isolés dans les champs varie la texture du plateau plus qu'elle ne lui donne une franche tonalité sylvestre.

Dans cette entité, comme dans celle du plateau à riots, le paysage se transforme par l'expansion des bourgs et villages et l'apparition des jachères qui apportent au plateau de nouvelles teintes. La structure des villages est ici tellement marquée que l'apport d'autres logiques architecturales et urbanistiques - lotissements - constitue un enjeu fondamental pour chaque commune.

Grand Pays : **le Cambrésis**
Grand Paysage : **les grandes vallées**
Entités Paysagères : **vallée de la Sensée, Haut Escaut, Escaut Cambrésien**

Fiche des Grands Paysages Les grandes vallées



ux grands plateaux, vastes et étendus, du Cambrésis, ne pouvaient répondre que de grandes vallées, profondément creusées et marquant fortement le paysage, avec leurs boisements repérables à des kilomètres à la ronde.

Les grandes vallées font l'effet de forêts linéaires. Pénétrer l'épais cordon de bois et de peupleraies qui révèlent les coteaux et les fonds des vallées, c'est toujours avoir le sentiment d'entrer dans un autre monde, un monde de diversité. Les cours d'eau se croisent, confluent, s'étagent, se font là canal droit et hiératique, ici mince filet aux eaux pourtant vives. Les villages, si constamment compacts, s'étirent ici le long des vallées. Celles-ci seront tantôt gorges profondes, tantôt plaines intérieures, marécageuses, riches d'une flore et d'une faune précieuses. Toute cette richesse s'exprime enfin dans la diversité des activités liées à une véritable culture de l'eau : le batelier et l'éclusier côtoient le touriste, le pêcheur et le chasseur, l'artisan et l'ouvrier voisinent avec l'agriculteur. Les grandes vallées du Cambrésis sont un véritable concentré de vie, mais d'une vie parfois menacée.

L'Escaut Cambrésien

La vallée bien dessinée de l'Escaut sépare le Cambrésis en deux rives, l'ouest au caractère "sec" et l'est plus arrosé et boisé. C'est sur cet axe majeur de circulation que Cambrai s'est implantée, séparant grosso modo la vallée en deux entités.

L'Escaut cambrésien, au nord de Cambrai, est un canal au cours régulier, qui a généré une intense activité industrielle. Sucrieries, usines et fabriques ponctuent ses berges, tandis que l'architecture des bourgs est imprégnée de culture ouvrière. Au milieu des potagers, les petites maisons de brique assemblent de longues rues qui longent le canal, tandis que plus haut, de grandes demeures bourgeoises s'accrochent aux versants de la vallée.

Ce passé industriel inspire encore souvent au planificateur l'envie d'installer d'importants pôles d'activités. Cette tendance à une vision monospécifique de ce territoire se fait au détriment d'une agriculture qui a toujours constitué le contre-poids d'un environnement industriel très présent.

Entre Escaudœuvres et Iwuy, l'Escaut longe une importante zone de prairies et de potagers en bordure des bourgs. Aujourd'hui, ces terrains constituent un enjeu important pour le devenir de ces communes.

Le Haut Escaut

Au sud de Cambrai, l'Escaut revêt un aspect plus agreste. Aisément repérable, le cours du fleuve engendre des situations très variées. C'est une véritable promenade d'agrément, marquée par des temps forts, comme le passage de Macquincourt dans l'Aisne, ou le site de Vaucelles, séparant des séquences bien dessinées. Le jeu du canal et du Vieil Escaut, son voisin timide, mène la danse.

Descendant la vallée côte à côte, les deux eaux se séparent parfois, pour alimenter divers ouvrages hydrauliques. Ainsi, la "phrase-Escaut" est-elle rythmée par les puits, les vannes, les étangs, les denses réseaux de fossés, les cressonnières, les maisons d'éclusiers, les glissières de touage. Dans le département, nul canal plus que l'Escaut n'engendre et ne dispose d'un environnement architectural, urbain et paysager plus riche, ni plus à même d'exprimer la capacité d'un fleuve à modeler un territoire.



La vallée de la Sensée

L'horizon vert dense de la Sensée constitue la limite septentrionale du Cambrésis et le lien avec le Douaisis. C'est dans cette vallée que le caractère verdoyant s'affirme avec le plus de vigueur. Marécageuse, la Sensée est aujourd'hui une succession de bois et d'étangs - pour la plupart issus de l'extraction de la tourbe - dans laquelle le cours du canal se perd. Rien ne fait vraiment concurrence à l'hégémonie des arbres et des eaux ; ni les bourgs, rejetés sur les coteaux et souvent pris dans les bois, ni les multiples petits éléments et ouvrages architecturaux - huttes, chalets, pontons, passerelles, vannes ... Dans cette jungle, on ne se défait pourtant pas d'un sentiment d'artifice, suscité par l'alignement des fûts de peupliers et les berges trop franches des étangs. Si bien que la beauté de ces paysages résulte bien souvent des signes de leur dérive : sous-bois surabondants des peupleraies non-entretenuës, chemins recouverts par les herbes, sol mou, boueux, autour d'étangs en cours d'envasement.

Vouée depuis des décennies aux loisirs des autochtones et des citadins des grandes villes voisines, la Sensée est un espace aujourd'hui en question, largement étudié. Ses ressources touristiques ne se donnent qu'à quelques heureux propriétaires, qui, en raison de l'envasement, voient leur patrimoine s'appauvrir d'année en année.

La vallée de la Selle

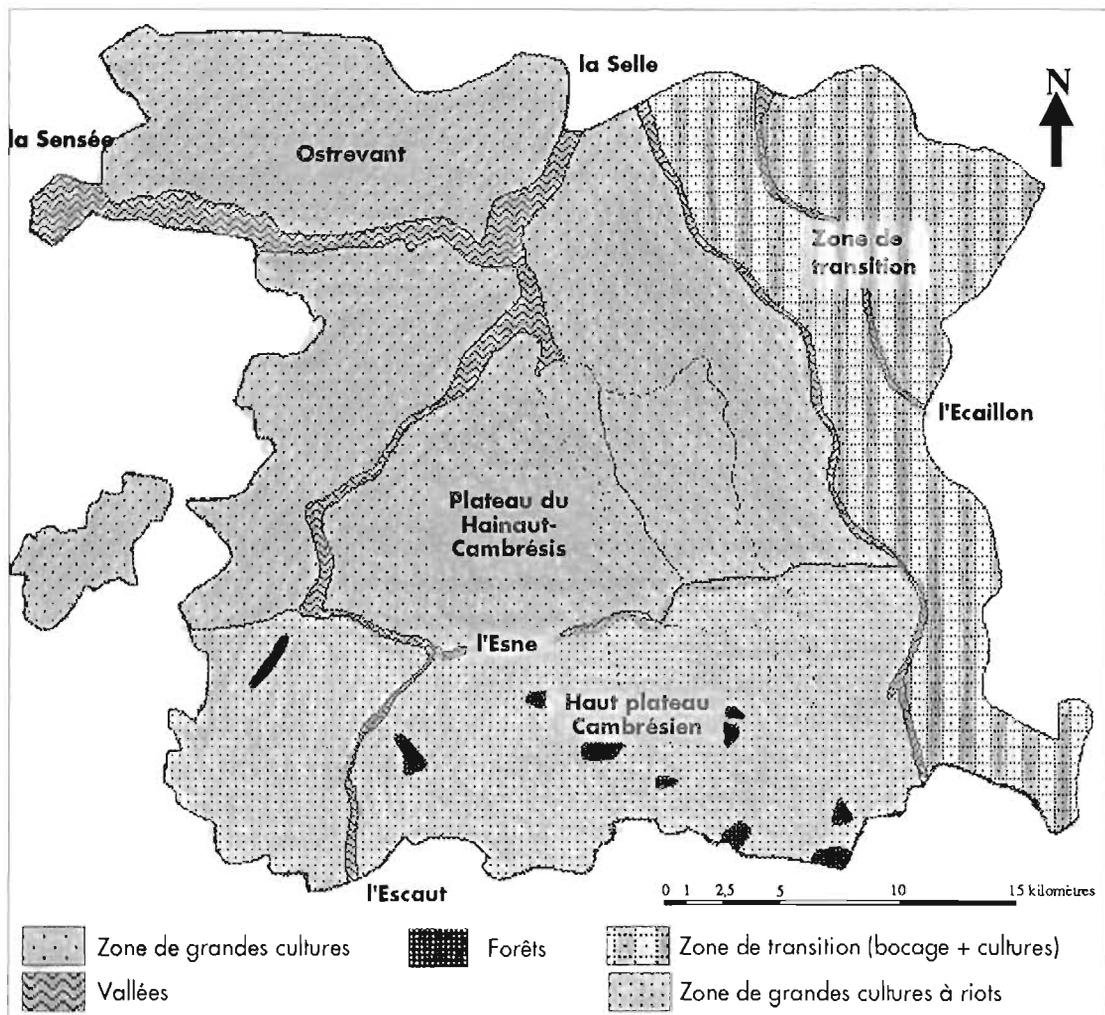
Autant il est évident de rattacher la vallée de la Selle en amont de Solesmes aux ambiances "Avesnoises" (à la vue des reliquats bocagers), autant à l'aval de Solesmes, les ambiances du plateau sont nettement plus évocatrices du Cambrésis.

Bien que s'inscrivant géographiquement dans sa partie nord, dans l'alternance plateau/vallée de l'entité paysagère du plateau Quercitain, elle s'affirme par des caractéristiques différentes : sa source ne se trouve pas dans la forêt de Mormal ; l'ampleur de sa dépression est plus généreuse que ses voisines ; son éloignement par rapport au cours de l'Ecaillon laisse expérimenter des ambiances très Cambrésiennes, elle se fait l'écrin de deux villes d'importances (Solesmes et Le Cateau en Cambrésis).

La vallée de la Selle en contrastant avec les plateaux environnants par ses pentes et son fond où s'exprime un caractère encore fortement marqué par le végétal, constitue le signal d'entrée dans l'Avesnois.

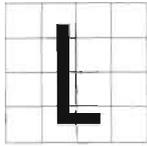
Grand Pays : Le Cambrésis

Fiche de thème
Ecologie du Cambrésis



Caractéristiques écologiques

Pays	Climat	Orographie	Géologie	Végétation
• Vallées humides	650 mm gelées assez fréquentes brumes + brouillard	35-45 m	alluvions sur marnes imperméables	Saule - Aulne Peupleraies - Prairie Céréales - Ails...
• Zone de transition	650-700 mm	+ 60 m	alternance de craie blanche et d'argile sableuse	cultures + bocage
• Haut plateau Cambrésien	+ 700 mm	- 120m	craie blanche	cultures végétation relique forestière
• Plateau Hainaut Cambrésien Ostrevant	600-700 mm	+ 50 m	craie blanche	cultures



Le Cambrésis ressemble aux openfields de la Champagne ou de la Marne. Avec un relief très peu sensible et un immense plateau couvert de cultures, le Cambrésis joue le rôle de charnière entre le bassin Parisien au sud et le bassin Anglo-Belge au nord. Cette position géographique privilégiée a facilité le passage des grands axes de circulation nord-sud : voies romaines, canaux et autoroutes. En plus de cette position géographique, les particularités du Cambrésis sont d'ordres historique et écologique.

Historique

Avant la conquête romaine, le Cambrésis était occupé par deux peuples originaires d'outre Rhin : les Nerviens à l'est de l'Escaut et les Atrébates à l'ouest. Cambrai devient capitale avec la fin de l'empire romain. Cette période voit les plus importantes transformations du Cambrésis, à commencer par le défrichement de la forêt. En effet, la forêt qui marquait les limites de l'empire romain n'a plus de rôle stratégique et son défrichement sous l'impulsion des moines marque l'annexion du Cambrésis par les germains. Cambrai devient évêché en 570. Son territoire s'établit à la frontière du royaume de France et de l'empire Germanique. La ville sera liée pendant douze siècles à la puissance de l'Evêché, aux vicissitudes des guerres, des sièges et des traités. En 1789, l'évêque de Cambrai possédait les neuf dixièmes du Cambrésis. La terre très fertile permit très rapidement d'orienter l'exploitation du sol vers la grande culture et l'élevage.

Géologie (cf coupe géologique)

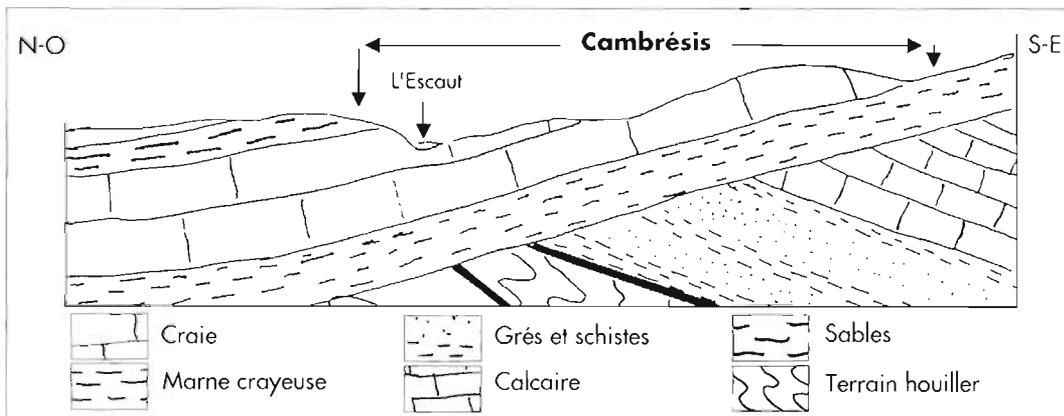
La géologie de la région est relativement simple. En fonction du substrat nous distinguons trois zones.

- La craie blanche : assise géologique datant du secondaire, elle occupe la majeure partie du plateau. Cette strate calcaire est recouverte d'une épaisse couche de limon du quaternaire. Des buttes sableuses associées à des formations argileuses à silex du tertiaire subsistent sous la forme de buttes dans des poches de dissolution de la craie. Ces buttes boisées viennent interrompre la monotonie des larges ondulations du plateau occupées par les cultures.

- Les marnes crayeuses : substrat du secondaire, on les rencontre le long des vallées de la Selle, de l'Ecaillon et de la Rhonelle. Ces marnes crayeuses forment la transition entre le pays bocager de l'Avesnois et le plateau agricole. Le passage de la craie vers les marnes crayeuses se fait d'abord au fond des vallées puis progressivement cette marne va remplacer la craie. Ce passage va s'accompagner par la multiplication du réseau hydrographique.

- Les alluvions argilo-sableuses : ces dépôts du quaternaire ont comblé en partie le lit creusé dans la craie par les rivières.

Coupe géologique : in Atlas du Nord de la France



Climat

Le Cambrésis reçoit en moyenne une pluviométrie comprise entre 600 et 700 mm, répartie sur moins de 160 jours.

Le tableau ci-après nous donne la moyenne mensuelle saisonnière et annuelle des pluies. Moyenne calculée sur la période de 1961-1991 (station d'Eplin).

La lecture du tableau ci-dessus fait ressortir les points suivants :

Une pluviométrie qui varie entre 67.3 mm au mois de juin et 39.2 mm au mois de

février. L'été est la saison la plus humide (175.9 mm), suivi de l'automne (167.5 mm). L'hiver est la saison la moins pluvieuse avec 139.4mm. Cette répartition saisonnière situe le Cambrésis en climat océanique avec une nuance continentale.

L'analyse de la quantité des pluies et de la nature du substrat (calcaire) permet de déduire que le bilan hydrique de la région est déficitaire. Ceci se traduit sur le terrain par un réseau de cours d'eau à régime temporaire - riots.

Mois	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Année
Mensuel	52	48,2	39,2	50,5	46,1	58,2	67,3	57,6	51	51,3	56,1	60,9	640,8
Saison	139			155			176			168			

(météo France , une étude d'impact du remembrement de Doignies)

Le tableau ci-après donne la répartition mensuelle des températures moyennes de la station d'Eplin.

L'analyse du tableau montre que :

Janvier est le mois le plus froid avec 2.6°C et juillet avec 17,3°C est le plus chaud.

D'une façon générale le régime thermique, marqué par la latitude, présente des températures relativement froides. A cela s'ajoutent des gelées assez importantes en automne et en hiver et des vents dominants ouest-sud-ouest.

Mois	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Année
Temp Moy	3,5	2,6	3,1	6,1	8,6	12,4	15,3	17,3	17,2	14,9	11,1	6,1	9,9

(météo France une étude d'impact du remembrement de Doignies)

Végétation (voir photos ci après)

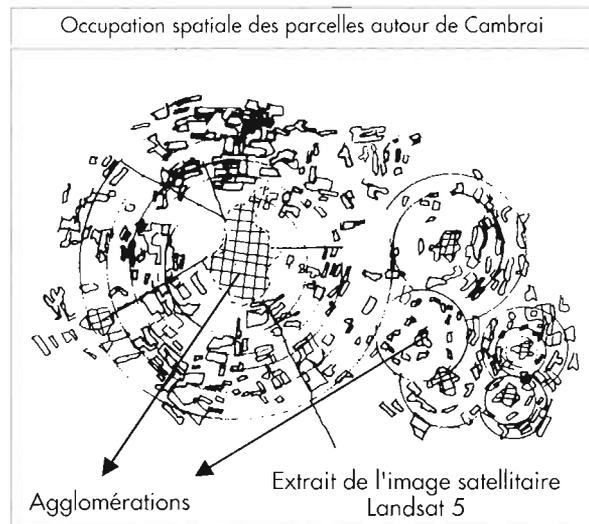
Nous distinguons deux types de végétations, l'une cultivée et l'autre spontanée.

- Végétation cultivée

Dans la publication parue en décembre 1990 AGRESTE estime à 62% le pourcentage d'exploitations qui pratiquent les grandes cultures contre environ 20% les cultures liées à l'élevage et 3% l'horticulture. Cette occupation des sols donne un aspect d'ouverture au paysage du Cambrésis - openfield. La lecture de la photo satellite montre que l'occupation spatiale des parcelles est assez originale. En effet les champs autour des villes et des villages ont une structure concentrique. Cet agencement ne se rencontre que dans l'Artois et le Cambrésis.

-Végétation spontanée

On distingue deux types de végétations, l'une



dans les vallées et l'autre sur le plateau.

La végétation des vallées est liée à l'humidité des sols. Les principales essences arborescentes rencontrées sont : le Saule blanc, le Saule fragile, l'Aulne glutineux, le Frêne élevé, l'Orme. Les plantations de Peupliers occupent une place

prépondérante. En plus de cette présence d'arbres nous trouvons de vastes surfaces marécageuses et tourbeuses. La végétation naturelle du plateau est en revanche plus

restreinte. Elle subsiste à l'état de bois, de brise-vent ou de linéaire le long des routes. Les espèces les plus courantes sont le Chêne, le Charme, le Frêne...



Méthodologie (Cf carte)

La réalisation de la carte des zones homoécologiques a été faite sur la base des cartes de géologie, d'orographie, de végétation ainsi que de la carte de la zone urbaine du bassin minier. Quatre pays ont

ainsi pu être mis en valeur : Le plateau du Hainaut-Cambrésis et de l'Ostrevant ; les Vallées Humides de l'Escaut et de la Sensée ; la zone de transition entre le Cambrésis et l'Avesnois ; le Haut plateau Cambrésien.

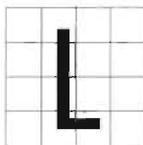
Bibliographie :

- AGRESTE N° 1D 59- 1990 - **Occupation des sols**. Ministère de l'agriculture et de la forêt.
- Bonnet(E) ; Hanquez(J.M) et all-1982 - **Etude préalable à la réalisation de sentiers de randonnées dans le Hainaut Cambrésis**. U S T Lille.
- CREPIS - 1992 - **Etude d'impact du remembrement de Doignies** - Etat Initial et propositions.
- C.A.U.E. du Nord - 1980 - **Architectures en Cambrésis**.
- B. Flatrés (P) - 1980 - Atlas et Géographie de la France moderne - Nord et Picardie - Ed. Flammarion.
- PAYSAGE-SCOOP - 1993 - **Etude sur le paysage dans le Nord- Pas-de-Calais - Le Cambrésis et l'Avesnois - Rapport d'analyse et premières propositions**.
- Cartes
I.G.N. - 1/250 000
B.R.G.M. - carte de géologie 1/320 000
Météo Nationale : carte des précipitations
Géhu : carte de la végétation potentielle 1/250 000
Institut de Géographie Université de Lille : carte du relief 1/400 000

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : **Cambrésis**
Grand Paysage : **les grands plateaux**
Entités Paysagères : **plateau sec, plateau à riots, plateau boisé**

Fiche de thème
Les cieux



es cieux participent aux premières évocations des paysages du Nord. Immenses et mobiles sur ces terres planes où l'immobilité semble dominer.

Le ciel est un partenaire déterminant ; toile de fond d'un décor qui se réinvente, le ciel est l'immensité à laquelle tout se mesure et la clarté sur laquelle tout se détache.

Photographier le plateau cambrésien, c'est décider de la part offerte au ciel ; sera-t-il dominant, avec ses courbes nuageuses, amples, qui tranchent sur l'ordre des épis de blé ou de maïs, ou sera-t-il à part égale avec la terre. L'horizon sera-t-il ligne sombre, pour partager l'image .

L'horizon est moutonnement piqué d'un clocher, hérissé de cheminées et de terrils, rideau de peupliers d'Italie, ou masse noire d'un bois .

Les nuages sont coton blanc sur fond bleu de l'été, nuées grises et basses de l'automne, bleus durs et froids de l'hiver, ombres lourdes et passagères du printemps. Le ciel, comme l'arbre, parle des saisons. Sur le plateau, les éléments naturels - l'eau, l'air - semblent prendre une force à la mesure de l'étendue labourée.

Le vent ploie les arbres, couche les herbes, entraîne les nuages dans une course furieuse où perce le soleil. Alors la lumière voyage à la surface de la terre.

L'eau ruisselle, dévale, s'enfuit semble-t-il de ces terres nues pour aller grossir les torrents - torrents, riots, vocabulaire de montagne, d'eaux furieuses..

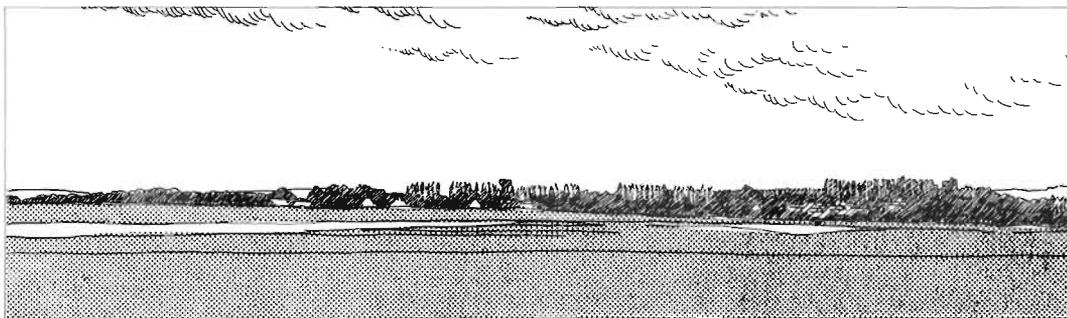


Aspects et Problématiques

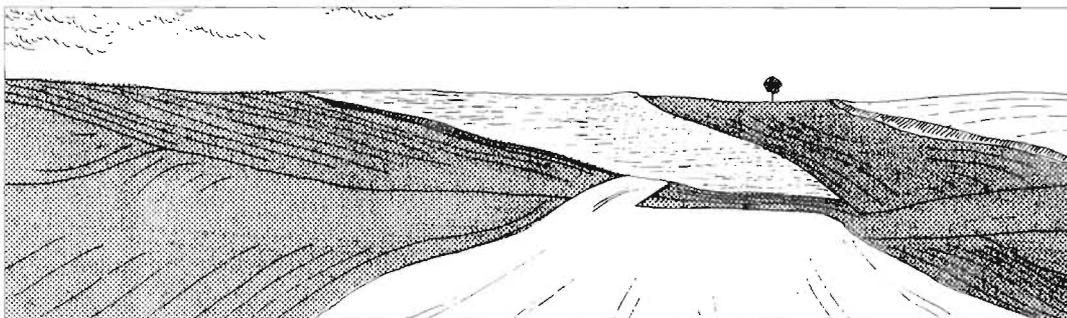
Si l'on ne peut choisir nos ciels, au moins sommes nous maîtres de nos horizons.

Chaque objet qui se dresse sur les plateaux ou dans les vallées peut devenir un point de repère, une qualité de l'horizon.

Les hauts peupliers d'Italie découpent le ciel en dents de scie. Au loin, cheminées et terrils évoquent un pays reclus, différent. Tandis qu'un alignement planté le long d'une route de plateau arrêtera les regards, diminuera l'espace du plateau.



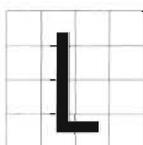
Horizon piqué de verticales parfaites des peupliers d'Italie. Autour de Cambrai, ces arbres coupe-vent sont assez fréquents.



Horizon au modelé léger qu'embrassent les céréales au soleil couchant, et sur lequel un arbre isolé tranche si fortement qu'il focalise tous les regards.

Grand Pays : **Cambrésis**
Grand Paysage : **les grandes vallées**
Entité Paysagère : **vallée de la Sensée**

Fiche de thème
La Sensée : une vallée en projet



La vallée marécageuse de la Sensée, qui forme la limite nord du Cambrésis, est un immense réservoir touristique favorisé par la proximité des agglomérations d'Arras et de Cambrai et des conurbations de Douai/Valenciennes et de Lille/Roubaix/Tourcoing/Villeneuve-d'Ascq. Aux activités traditionnelles des pêcheurs et des tourbiers - à qui l'on doit nombre d'étangs dans la vallée -, ont succédé au cours du siècle celles des chasseurs-hutteurs, favorisées par une avifaune très riche, puis celles des touristes et des saisonniers, amateurs de paysages. Ici, tout le paysage semble conçu pour les loisirs : les étangs de chasse et de pêche se succèdent, ponctués par l'habitat léger de loisirs, les campings, les huttes et les pontons. Le tout, noyé dans une nappe de peupleraies broussailleuses peu ou pas exploitées.

Depuis plus d'une quinzaine d'années, la population a pris conscience de la lente désagrégation de son précieux patrimoine. Les étangs s'ensavent depuis l'amont, du fait de l'érosion des sols agricoles ; les pollutions de toutes origines - industrielles, agricoles, domestiques - engendrent l'eutrophisation des eaux, au détriment de la pêche. Les peupleraies s'effondrent, les caravanes mitent le paysage, réduisant le charme et l'attrait touristique de la vallée. D'une façon générale, la surpopulation estivale a chassé l'avifaune, saccagé les berges et les roselières.

Depuis plusieurs années, des études importantes se sont attachées à définir les lignes d'un projet d'ensemble pour la sauvegarde des paysages, de l'environnement et de l'économie de loisirs de la vallée. Un projet cohérent, que la politique de

préemption du Département pourrait mener à son exécution. Il faut que ce projet, comme l'ensemble des volontés d'aménagement, parvienne à rendre son âme à la vallée.

Aspects du projet

Lutter contre la pollution des eaux :

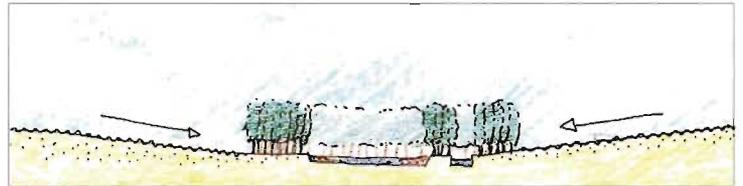
Les sols agricoles pollués doivent être tenus à l'aide de haies, de rideaux d'arbres. Les eaux issues des affluents pollués de la Sensée doivent être épurées par lagunage avant d'arriver dans les étangs. Idéalement, une ceinture d'herbages et de cultures sans engrais chimiques polluants devrait être progressivement mise en place autour du fond de vallée.

L'installation de bassins de décantation en amont de la vallée devrait réduire l'envasement des étangs.

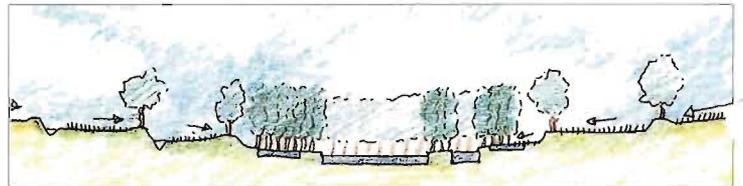
Concentrer dans le temps les périodes de chasse et regrouper les activités autour de certains étangs en "villages" de saisonniers, améliorer les équipements existants et ne pas créer de nouveaux lieux d'accueil devraient permettre de reconstituer des réserves et des havres de paix pour la faune.

Reconvertir les peupleraies lors de leur exploitation en boisements d'essences mieux adaptées au milieu humide : saules blancs et fragiles, frênes élevés, aulnes glutineux.

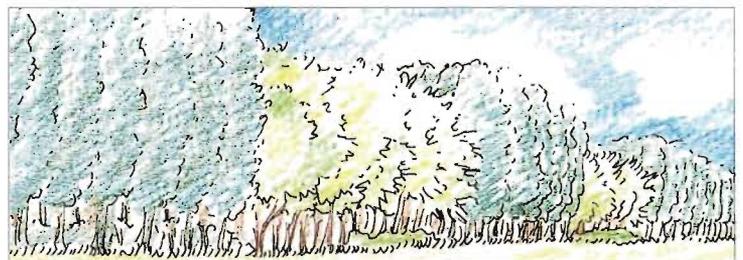
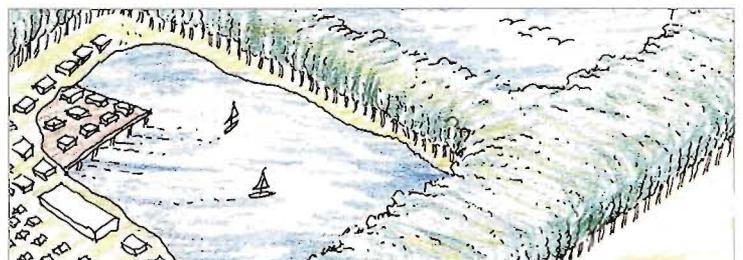
Ouvrir des lieux au public : la privatisation extrême de l'espace limite l'usage des lieux. Il est nécessaire de créer un réseau cohérent de chemins, tandis que les routes d'accès à la vallée devraient faire l'objet d'attentions précises.



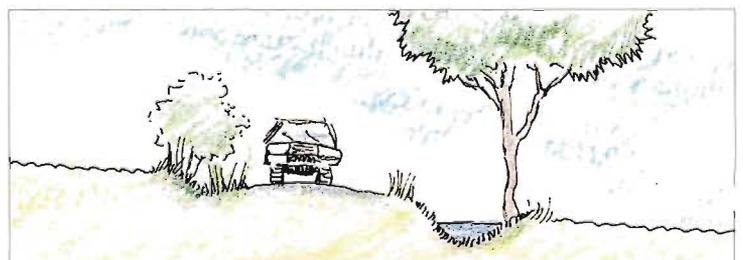
état actuel



état souhaitable



reconversion "en bandes" des peupleraies



l'aménagement des routes entre dans le dispositif de lutte contre l'érosion

Il est temps de donner corps à un projet global d'aménagement pour la vallée et nécessaire de recourir à des aménageurs qualifiés ; un traitement des espaces qui reposerait uniquement sur un souci d'économie et d'efficacité monofonctionnelle mènerait à des

erreurs certaines. L'aménagement de lieux marqués par l'eau est un exercice périlleux, dont dépend la reconstitution de l'âme, de la poésie du marais. Les étangs ne sont pas naturels, leur aménagement doit y être attentif.

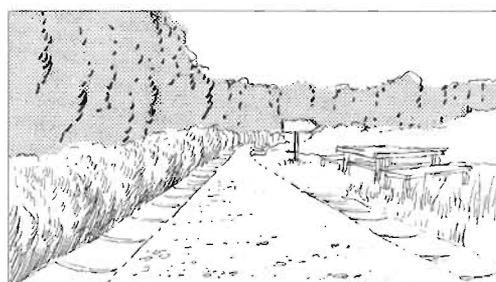
Les berges

La volonté de tenir les berges ne doit pas aboutir à un traitement trop sévère de celles-ci. La poésie de la Sensée tient en effet dans la capacité des eaux et de la terre à se recouvrir, à jouer ensemble, et non à se juxtaposer simplement, séparées par une limite trop franche.



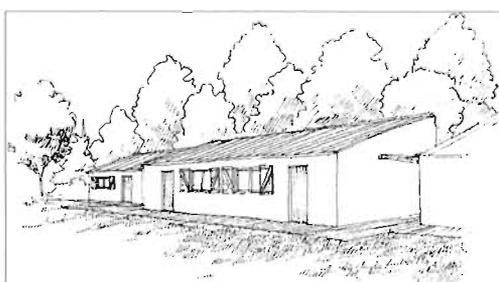
Les cheminements

Le chemin équipé d'aires de repos et de pique-niques s'installe dans le paysage au même titre qu'un bois, qu'un étang ou qu'une maison. Un travail sur la qualité de ses bordures et excroissances assurera sa connivence avec le lieu.



Le cadre bâti

Le bâti, ici, doit être discret et modeste et l'apparence des constructions doit s'éloigner des masses aux contours trop dessinés. L'architecture doit se lire comme un jeu de volumes "flottant" sur le marais. Les terrasses, vérandas, auvents, toutes formes tendant à affirmer l'horizontalité de la composition, doivent être privilégiées. De même, le regroupement nécessaire des cabanes et caravanes doit éviter de constituer de grandes unités, mais chercher la fragmentation des volumes.



Le parcellaire

L'un des effets les plus évidents de la politique de préemption, c'est le regroupement d'innombrables parcelles en ce pays de petites propriétés. Le parcellaire originaire exprime néanmoins une façon de s'inscrire dans le territoire et commande des proportions qu'il serait dommage d'ignorer lors des futurs aménagements.



Un paysage sur les traits duquel appuyer les aménagements : Le marais

Rendre son âme à la vallée, c'est comprendre les traits essentiels des paysages de marais et de vallée humide et les utiliser pour orienter les décisions en

matière d'aménagement. La vallée doit faire l'objet d'un véritable projet, capable d'intégrer la "poésie du marais", où la terre et l'eau voisinent perpétuellement.

Un exemple de figure spatiale de la Sensée à utiliser : le parcellaire



Le parcellaire étiré est un support remarquable exprimant la tension entre l'eau et la terre boisée, entre le vide dans toute son amplitude, et le plein dans toutes les vibrations de sa texture végétale. Sa

configuration permet d'envisager le traitement de bien des espaces et d'apprécier la pertinence de certains éléments architecturaux comme les pontons.



Initiatives :

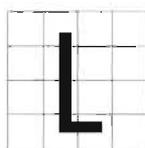
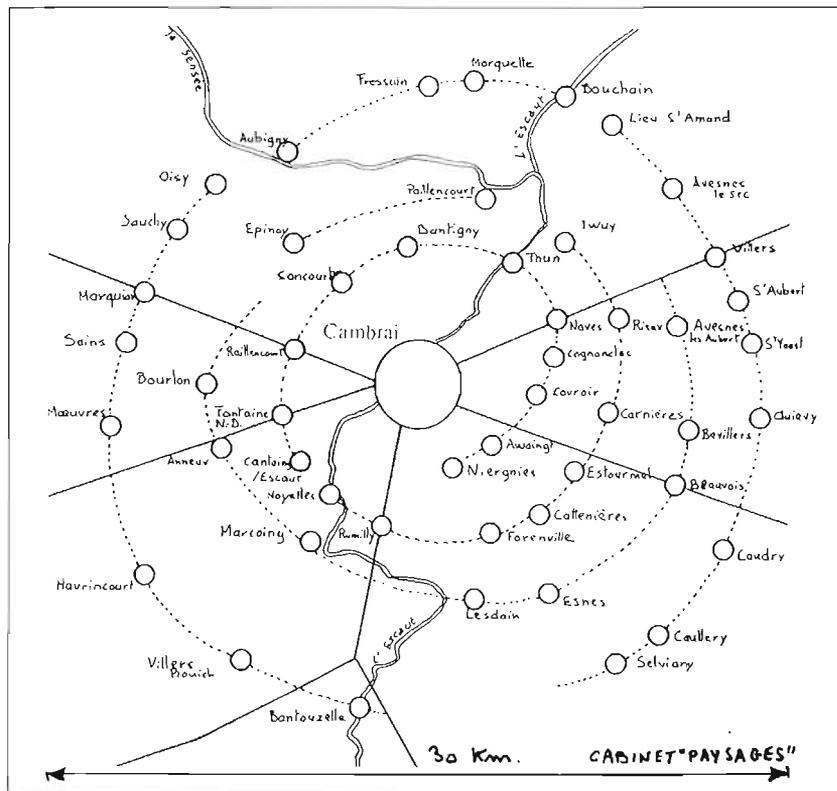
- Politique du Conseil Général du Nord visant à la préemption et à la mise en valeur de la vallée (premières applications étudiées sur le bassin rond).

Bibliographie :

- Etudes F.A.C.V. 1990 - Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie.
- B. Goguillon, Octobre 1988 - "Etude de l'avifaune de la vallée de la Sensée".
- B. Goguillon, Février 1988 - "La Sensée, une vallée pour l'homme".
- Ingénieries OTH Nord-Ouest, Octobre 1988 - "Etude d'aménagement de la vallée de la Sensée", politique ENS pour le Conseil Général.
- Conseil Général du Nord, Direction Départementale de l'Équipement, de l'Urbanisme et de l'Environnement, 1983 - "Périmètres sensibles : la vallée de la Sensée, le bassin rond".
- P. Verdevoye, SRAE, 1982 - "Etude qualitative des eaux de la Sensée".
- S.A.T.I.S, 1981 - "En val de Sensée".
- J.M. Dewailly, 1979 - "Splendeurs et misères de la vallée de la Sensée".

Grand Pays : **le Cambrésis**
 Grand Paysage : **les grands plateaux**
 Entités Paysagères : **le plateau sec, le plateau à riots, le plateau boisé**

Fiche de thème
Les voies de circulation



Le paysage du Cambrésis est très lié à l'histoire de sa ville éponyme, par la structure en toile d'araignée du réseau de voies et de chemins qui le dessert et l'implantation spiralee des villages autrefois inféodés.

A l'époque romaine, Cambrai fut un carrefour routier entre les grandes voies militaires venant des vallées du Rhône, de la Saône et de l'Oise, vers les garnisons frontalières des bords du Rhin, de la Manche et de l'Angleterre. C'est à son statut d'évêché que Cambrai doit son grand développement ultérieur. A la Révolution, l'évêché possédait 90% des terres du Cambrésis. La nécessité de contrôler un tel territoire explique l'existence du réseau routier radio-concentrique qui a Cambrai pour centre.

Ce réseau est bâti sur des voies de grandes dessertes, rectilignes, qui relient la ville à Saint-Quentin, Péronne, Bapaume, Arras, Douai, Valenciennes, Bavay, Le Cateau-Cambrésis, Bohain-en-Vermandois. Il assurait ainsi les échanges entre ces grands centres. En outre, un chemine-

ment secondaire en spirale facilitait la perception de la dîme à partir du centre épiscopal. Il reposait sur l'organisation des villages, régulièrement espacés de 3 à 4 km, sur une sur-

face circulaire de 15 km de rayon. Ce réseau demeure encore aujourd'hui la structure de la traversée donc de la découverte du Cambrésis.

Aspects :

Les grandes voies de liaisons nationales ou départementales ne possèdent guère un vocabulaire d'accompagnement riche et varié. Souvent très larges, ces voies sont dévolues à la circulation à vitesse moyenne : 90 km/h. Seuls les villages offrent une ponctuation sur le parcours. Les carrefours sont aménagés de larges zébras ou de petits terre-pleins permettant de les dépasser sans ralentir. Souvent rectilignes, larges, aux accotements monotones et dérisoires, indifférentes au paysages qu'elles traversent - ce qui peut-être considéré comme l'essence même de ces routes -, les grandes voies de circulation s'offrent comme de longs rubans sécuritaires, mais sans âme.

Les villages entièrement situés sur les nationales sont rares. Un hameau, extension d'origine agricole, a souvent été l'occasion d'un développement ultérieur de type "village-nationale". Il est ainsi fréquent



de n'observer au bord de la nationale qu'une partie du village.

Les départementales et chemins vicinaux reliant les villages les uns aux autres, ne présentent pas le même profil. Ils se fauillent sur le plateau avec une souplesse remarquable, tantôt encastrés entre deux talus enherbés, tantôt dominant le paysage. Leurs courbes molles s'allient à la campagne, si bien que l'on gravit une côte comme on prend un virage : en douceur. Les chemins et sentiers ruraux étant plus ou moins inaccessibles (cf. fiche de thème "Routes et chemins"), ces routes concentrent l'essentiel de la dimension "découverte touristique" du Cambrésis. S'y arrêter n'est pourtant guère commode !



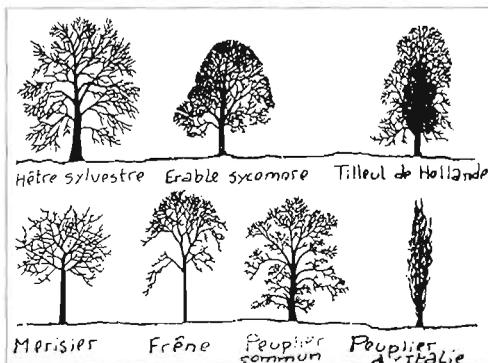
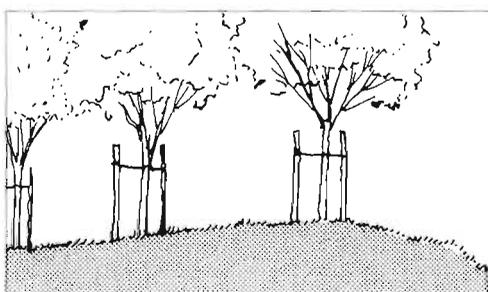
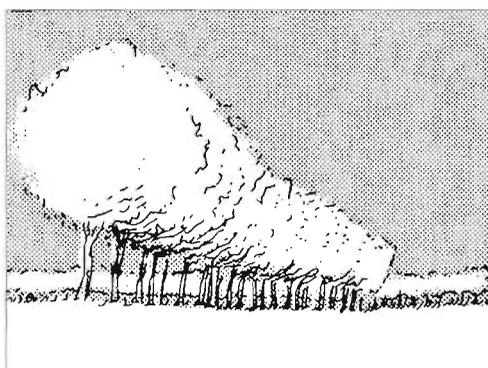
L'enjeu porté par les voies de circulations, moyennes et grandes, est double : permettre aux usagers un déplacement confortable en toute sécurité ainsi qu'une appréhension et une découverte des paysages traversés. Si le premier attendu semble bien étudié, le second fait encore

défaut, en particulier pour les grandes voies de circulation. Pourtant, des plantations récentes ici et là témoignent de la volonté d'améliorer la qualité de ce réseau. Il est aujourd'hui nécessaire de rassembler les volontés encore éparses afin qu'une politique globale puisse voir le jour.

L'alignement est une structure végétale fréquente dans les paysages d'openfield, ainsi la route s'agrémente-t-elle d'un ombrage et d'un rythme. De même, ces alignements permettent de prévoir le carrefour, ou encore de deviner la route parallèle. Pourtant, il n'est sans doute pas souhaitable de planter toutes les routes du Cambrésis. De plus le tracé des grandes routes obéit souvent à des logiques économiques et politiques - voies romaines, autoroutes...- et non à des logiques territoriales. Dans ce cadre, choisir les routes à planter relève d'un acte volontaire : faut-il planter les routes menant à Cambrai, et ainsi renforcer le rôle central de la ville, faut-il planter les petites routes inter-village et souligner de lignes d'arbres le paysage de plateau, ou encore faut-il planter les sorties de villages comme cela s'observe actuellement ?

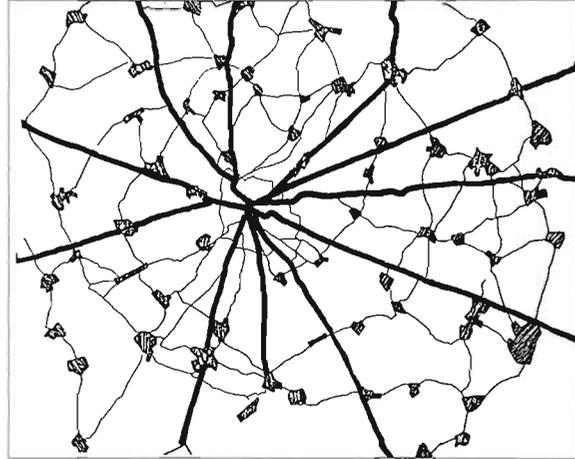
Il convient aussi, de considérer l'importance de l'acte de planter.

Les conditions climatiques et pédologiques du plateau cambrésien peuvent parfois rendre l'arbre d'alignement vulnérable s'il n'a pas fait l'objet d'un choix judicieux et de bonnes conditions d'ancrage au sol : Espèces plutôt calcicoles, fosse de plantation assez grande, terre végétale de qualité pour favoriser une reprise plus rapide, tuteurage solide et bien dimensionné pour palier à la prise au vent.



Deux grands principes de plantation d'arbres, le long des routes autour de Cambrai, peuvent se dégager.

Le premier réaffirme la centralité de l'agglomération cambrésienne. Ainsi, toutes les nationales et les départementales, issues de Cambrai et constituant l'étoile décrite précédemment, pourraient être plantées. Ces plantations utiliseront des essences de "haute venue", arbres de grandes dimensions, au port majestueux : tilleuls, hêtres... Ainsi, l'alignement sera à l'échelle de la voie - qui est souvent large -, mettant en scène sa rectitude.



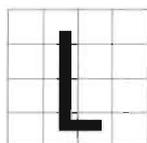
Le second principe, s'appuie sur les couronnes de villages entourant Cambrai. Dans ce cas, ce sont les départementales reliant les villages les uns aux autres qui sont plantées. Il ne s'agit plus de concentrer les aménagements vers Cambrai, mais au contraire d'étirer dans l'espace l'auréole de la ville. Ici les essences seront choisies moyennes, plus à l'échelle de ces voiries. Le rapport entre voie et alignement pourrait être plus varié, le caractère de ces routes étant plus changeant.



De façon plus ambitieuse, des opérations de land-art, susceptibles d'exalter la géométrie parfaite de la structure rurale du Cambrésis, offriraient aux regards des promeneurs la poésie spécifique de ce plateau.

Grand Pays : **le Cambrésis**
Grand Paysage : **les grands plateaux**
Entités Paysagères : **le plateau sec, le plateau à riots,**

Fiche de thème
Routes et chemins



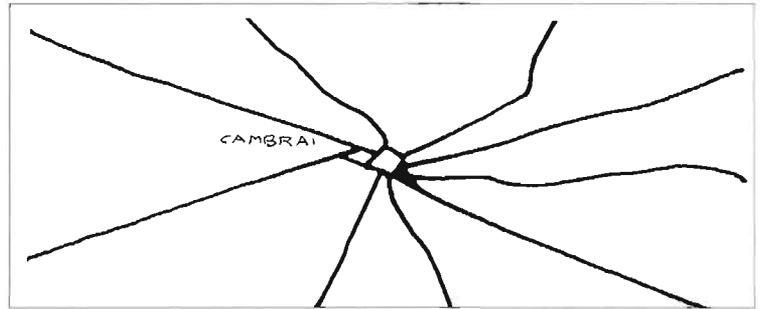
Le plateau cambrésien est le territoire du vide, de l'immensité. La diversité des aplats de couleurs, d'un champ à l'autre, d'une saison à l'autre, la ponctuation de l'étendue par les bois et les bourgs, l'ondulation souple du sol, tout cela n'entame que fort peu l'image bien ancrée dans nos imaginaires d'une uniformité que certains qualifient de monotone, d'autres d'océanique.

Quoi qu'il en soit, nos mentalités sont peu habituées à l'éloge du plateau, qui est une véritable "promotion du vide", du pur espace. C'est pourtant bien ici l'enjeu, d'autant plus que le paysage de champs ouverts correspond dans le Cambrésis à une véritable vocation historique.

Dans cette démarche de valorisation des plateaux, l'aménagement des routes et des chemins est fondamental, puisqu'il engage notre façon même de cheminer. Or, pouvoir cheminer sur le plateau, c'est le vivre physiquement, découvrir que, loin d'être une étendue inanimée, il constitue un paysage en plein, chargé d'odeurs, du bruit du vent, des teintes des saisons, du velouté des blés et de la mollesse de la terre bien amendée.

Aspects :

La ville de Cambrai a généré autour d'elle un réseau de routes droites en étoile dont l'amorce remonte à l'époque romaine. Ce réseau structure fortement notre perception du paysage des plateaux, parce que, tout désigné pour la circulation à grande vitesse, il accueille aujourd'hui les départementales et nationales qui drainent l'immense majorité des flux de déplacement.



Réseau routier rayonnant à partir de Cambrai, hérité de l'époque romaine

Des départementales assurent la desserte des villages que ne traversent pas les routes en étoile. Elles complètent ainsi un réseau radioconcentrique qui marque l'emprise historique de Cambrai sur le territoire (cf. fiche de thème "Les voies de circulation").



Réseau routier secondaire marquant l'emprise historique de l'évêché de Cambrai sur le territoire

Le chemin rural est une simple ligne que la végétation recouvre dès que les roues des tracteurs ne viennent plus en creuser les profondes ornières. Si le chemin rural est le lieu d'une intense intimité avec l'espace du plateau, il n'en demeure pas moins menacé chaque année de disparaître.



Les rideaux de pelouse calcicole (cf. fiche de thème "Eaux des plateaux") servent de talus aux chemins et aux petites routes. Ainsi, les voies s'inscrivent dans un projet global de lutte contre l'érosion. D'autre part, elles prennent position par rapport au relief du plateau, par la présence du talus : effet de corniche, de chemin creux, etc.



Enfin, le talus rend le chemin et la route visibles dans le paysage. Il dessine une ligne herbeuse, soulignée par les plantes sauvages, souvent hautes, qui s'installent entre la chaussée et le champ. Combinée à la ligne des cours d'eaux, cette ligne dessine le paysage, l'oriente, le sous-tend.



Révéler le plateau par et depuis les chemins

Les nationales, voies rapides, ne permettent pas une appréhension fine du plateau. A cette échelle de vitesse, le regard s'arrête difficilement sur un détail, les lignes se confondent, la variété des textures se perd dans un lointain lisse et mouvant.

A l'inverse, les chemins ruraux, qui peuvent permettre une découverte sensuelle du plateau, de ses textures, sont peu ou pas accessibles. Ce sont de plus des espaces subtils, dont la beauté et l'efficacité dans le paysage dépendent largement de leur étroitesse et de leur aspect impénétrable. Leur élargissement, en vue d'accroître leur accessibilité, risque de les défigurer. Voués à l'exploitation agricole et à l'accès d'engins, ils ne peuvent assurer une découverte aisée du plateau.

La définition d'un parcours de découverte est pourtant indispensable si l'on souhaite mettre en valeur ces espaces. Dans cette optique, les départementales constitueraient l'armature idéale d'un réseau, du fait de leur gabarit intermédiaire.



La route nationale n'offre pas une bonne appréhension du plateau



Le chemin rural permet la découverte du plateau



La route départementale...

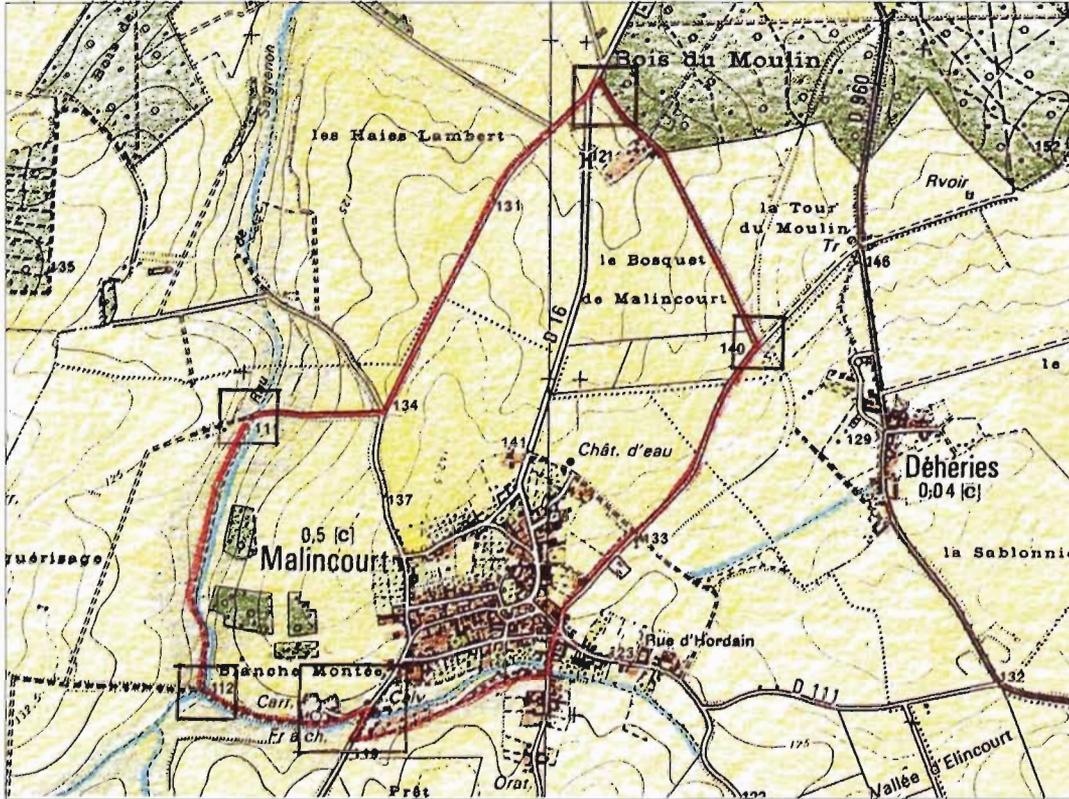


... un gabarit intermédiaire idéal pour créer un réseau de découverte du plateau

Orientations d'aménagement :

Autour des villages, il est facile de repérer un tracé de chemins de promenade qui allie à des gabarits adaptés, la possibilité d'aller à la rencontre des événements que le plateau nous offre : pentes et creux, riots

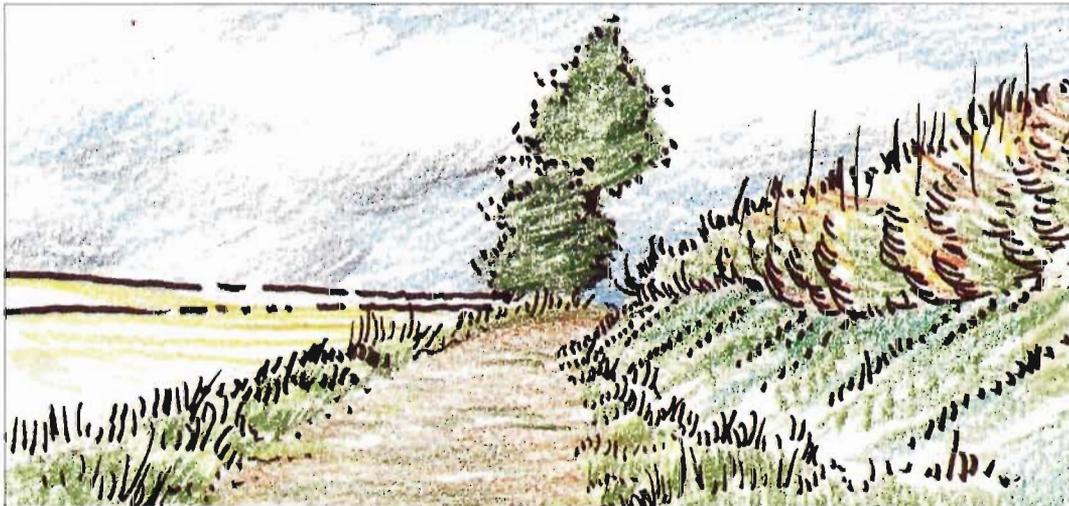
et fermes, bosquets ... Centré sur le village, le réseau affirme de plus le caractère "compact" de l'urbanisme du cambrésis (cf. fiche de thème "Villages et bourgs").



Chemin de découverte autour d'un village

Le traitement du linéaire est le plus humble possible : un arbre isolé indique un tournant, marque un événement, offre un peu d'ombrage pour se reposer. C'est la plastique d'un talus qui assure la continuité

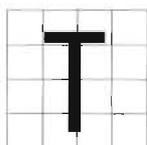
de la chaussée, gère sa limite avec les champs, développe un univers formel en liaison avec celui du plateau, par une réduction des tontes des bermes et des talus.



Aménager sans dénaturer

Grand Pays : **Cambrésis**
Grands Paysages : **les grands plateaux, les grandes vallées**

Fiche de thème
Villages et bourgs



out comme les bois et l'horizon dense des vallées, les villages et les bourgs du Cambrésis se posent comme des masses aux contours bien lisibles. Structurés par la trame viaire et un parcellaire géométrique, fortement agglomérés, minéraux et dominés par une architecture de brique sacrifiant peu aux sophistications, les bourgs constituent une entité aux typologies aisément repérables et souvent décrites. Ils ponctuent le paysage, imprimant un repère fort, tantôt dans un creux, tantôt sur une bosse, comme de solides navires ballottés au gré des vagues.

Aspects :

La plupart des villages sont installés au bord d'un rivot, cours d'eau temporaire, dont le site, très circonscrit, se traduit au loin par un épaississement de la ligne végétale qui accompagne son cours. Peu à peu, les arbustes deviennent une ligne de saules et de frênes qui bientôt s'élargit pour accueillir le village, puis se resserre pour se perdre dans les lointains.



L'entrée dans le bourg est parfaitement marquée par l'effet de porte que constitue le cadrage par les hauts talus enherbés des principales routes d'accès.

Les faitières des premières maisons achèvent d'encadrer l'entrée, plus ou moins symétriquement.



L'espace de la rue est marqué par le rythme des pignons, dominants du fait de la fréquente orientation des bâtisses perpendiculairement à la voie. Ce dispositif est particulièrement sensible au niveau de la rue principale, dont la largeur engendre une profonde perspective.

Les façades sont séparées les unes des autres par des espacements plus ou moins

larges correspondant à des venelles ou, dans les bourgs les plus ruraux, à la largeur de la cour des fermettes. Ce dispositif crée une tension très forte dans le cadre bâti.



Le rivot, quand il passe à l'intérieur du bourg, constitue l'un des seuls apports de verdure. Toutefois, l'étroitesse de son lit et l'absence de chemin le longeant n'autorisent que rarement la promenade. Quant aux jardins et aux potagers, que l'on peut observer en "lisière" du village, ils sont invisibles au cœur du bourg.

La présence architecturale des édifices s'impose avec vigueur.

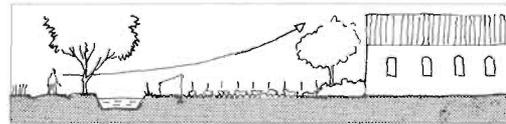
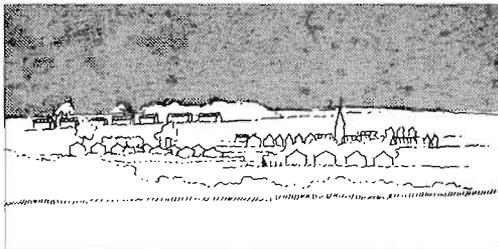


Certains bourgs sont soumis depuis plusieurs années à une pression urbaine, en périphérie de Cambrai et de Valenciennes. L'arrivée de nouveaux habitants, conjuguée à la concentration agricole, en perturbant le mode d'occupation du sol, menace parfois

l'intégrité de la structure spatiale des villages. La mutation est peu sensible dans les centres, trop denses déjà pour accueillir de nouveaux édifices. Elle concerne essentiellement la périphérie, zone particulièrement stratégique pour assurer l'inscription du village dans son site.

Les lotissements, construits depuis les années 60, induisent une logique urbanistique différente, et même souvent opposée à celle des bourgs historiques. Leur implantation en bande, le long des vallons, et le tracé tout en courbes de leurs voiries contrastent avec la compacité anguleuse des villages. La confrontation de ces deux logiques est rarement harmonieuse. Elle modifie complètement l'assise des villages dans le paysage.

Or, la ceinture des villages est en pleine mutation : les prés deviennent des terrains à bâtir. De même, les potagers font place à des jardins plantés de hauts arbres et cernés de haies opaques. Ces évolutions doivent être maîtrisées, de façon à ce que la ceinture conserve sa double vocation de passage rapide du bourg à la campagne, et de réservoir pour l'implantation des espaces ouverts communaux - terrain de jeux, stade...



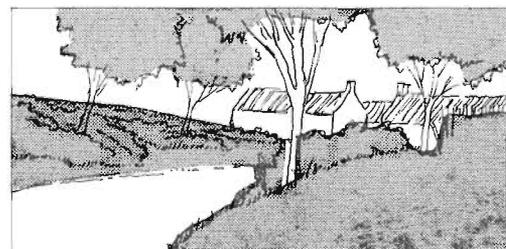
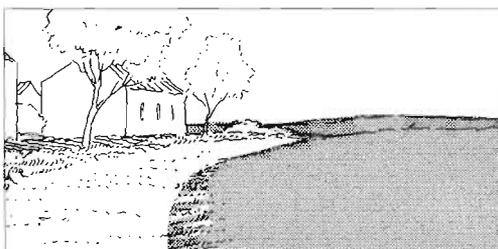
élévation progressive



blocage

La périphérie des bourgs est occupée par une ceinture de prés et de potagers, bordés et irrigués le plus souvent par un rivot. Un sentier contourne le village - chemin du "Tour des Haies" ou chemin des "Amoureux". Depuis ce chemin, on découvre la zone de contact entre bourg et champs. Celle-ci se doit d'être franche, d'exprimer la capacité du village à faire masse. Une transition en douceur, du village à l'espace agricole, aurait tendance au contraire à confondre l'un et l'autre.

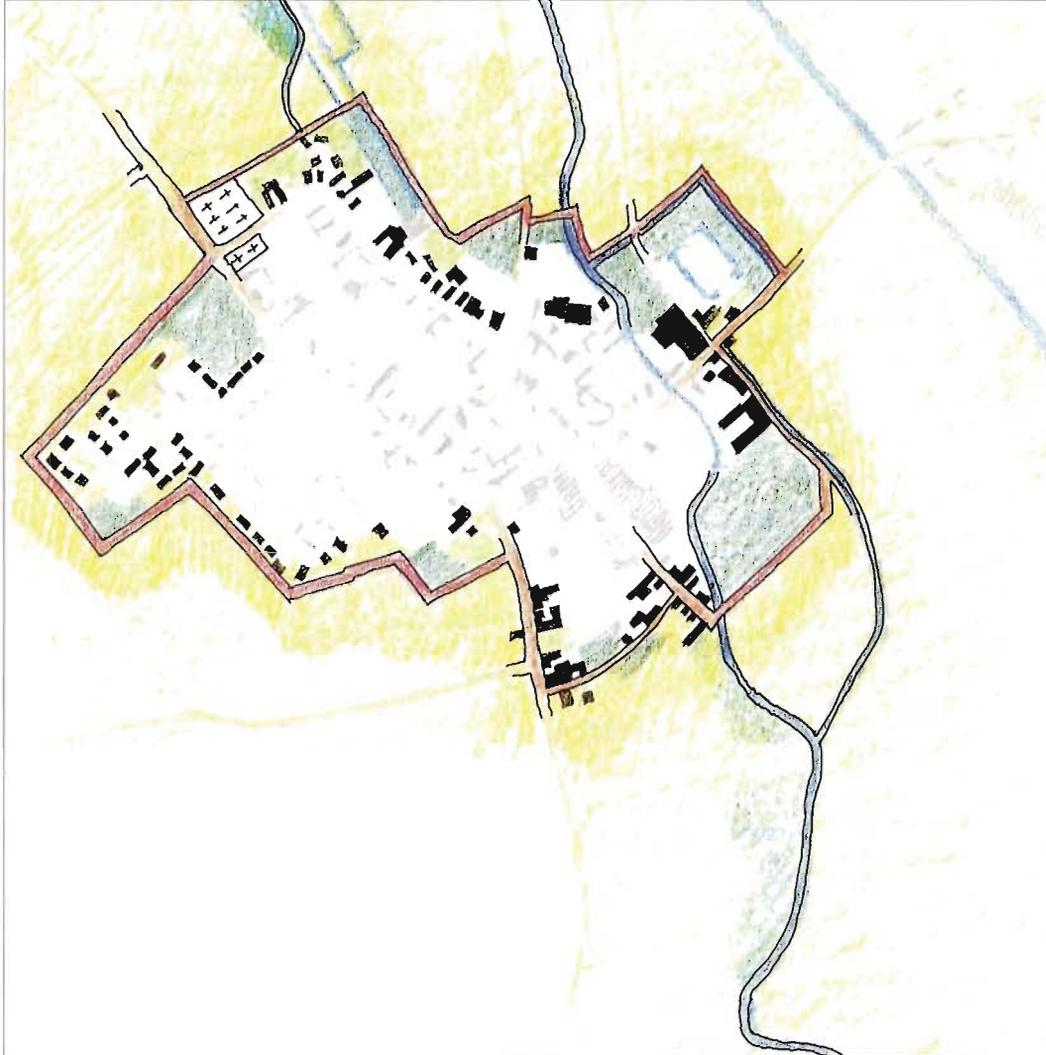
La mise en scène excessive des entrées de villages, par exemple avec des plantations d'arbres ou d'arbustes ornementaux sur les talus des routes d'accès, en annonçant le village depuis de grandes distances, affaiblit la simplicité de l'effet de porte d'entrée. Toutefois, on veillera à stabiliser davantage les talus - soutènements, ouvrages de fascines...



Orientations d'aménagement :

Le chemin du Tour des Haies, quand il est possible de retrouver son tracé, peut servir de base à une gestion volontaire de la périphérie des bourgs et villages. Le long de ce chemin, doublé ou non par le rivot, la

ceinture périphérique est pensée comme un espace de promenade à l'ombre des jardins. S'y regroupent les espaces ouverts publics de la commune : aires de sports, de détente et de jeux.



Contournement du lotissement et traitement des abords.



Traitement des berges du rivot. Création ou réfection d'un chemin de ceinture.



Réglementation des enclosures.



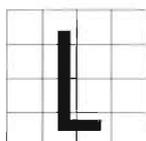
Récupération des prés abandonnés pour l'implantation d'espaces de détente.

Bibliographie :

- CAUE du Nord, 1984 - "Architecture en Cambrésis".

Grand Pays : **Cambrésis**
Grand Paysage : **les grands plateaux**
Entités Paysagères : **plateau sec, plateau à riots, plateau boisé**

Fiche de thème
Boisement sur les plateaux



Le plateau cambrésien est trop souvent assimilé à un plateau nu et invariablement plat. C'est en fait un territoire où la mer, en se retirant et sans l'effet de l'érosion éolienne et hydrique, a laissé un paysage d'ondulations, de vagues douces, dont les vastes champs épousent les formes.

La présence de boisements divers joue un rôle de premier ordre dans la mise en valeur de ce relief apaisant.

Le Cambrésis n'est plus, depuis la fin de l'époque romaine, un pays de forêts. Et de fait, c'est par touches et par lignes, précises, savantes, que les boisements façonnent et animent ce paysage.

Aspects :



A l'horizon, la présence de longs rubans vert sombre signale l'encaissement des grandes vallées. Les boisements, concentrés en rupture de pente ou au fond des vallées peu profondes, constituent des points de repère importants.



Il n'est pas un ruisseau que quelque bande boisée de saule, de frêne ou de peuplier ne vienne marquer, dessinant une ligne d'ombres sur la page blanche du plateau, traçant quelque figure aux élancements élégants.



Ailleurs les boisements, sur des buttes de sol ingrat, ponctuent l'étendue, sous forme de bosquets et de boqueteaux aux formes rondes, exprimant une sorte de "poésie de la dispersion".



Tous ces boisements, par leur densité, forment un fond sur lequel les ondulations des champs, le relief du plateau, se font plus sensibles.



Les boisements se présentent toujours comme des masses, aux contours nettement cernables, aux limites franches. Les lisières sont réduites à leur plus simple expression. C'est ici l'un des traits fondamentaux du paysage des plateaux : champs, bois, vallées et bourgs tendent tous à constituer des petits mondes autonomes, contrastant les uns avec les autres, sans que la moindre transition entre eux ne soit clairement décelable.

Problématiques :

Les boisements sont inaccessibles. Qu'il s'agisse de bois, de peupleraies, de saulaies, rares sont les chemins qui les pénètrent, ils présentent tous un caractère privé.



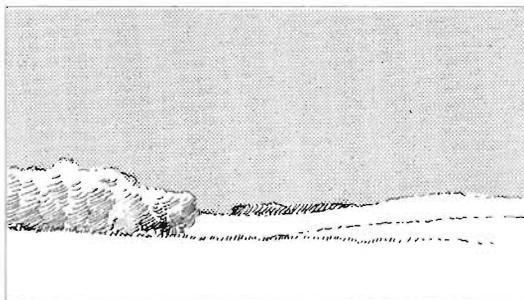
La plupart des chemins s'arrêtent ou deviennent privés à l'orée des bois.



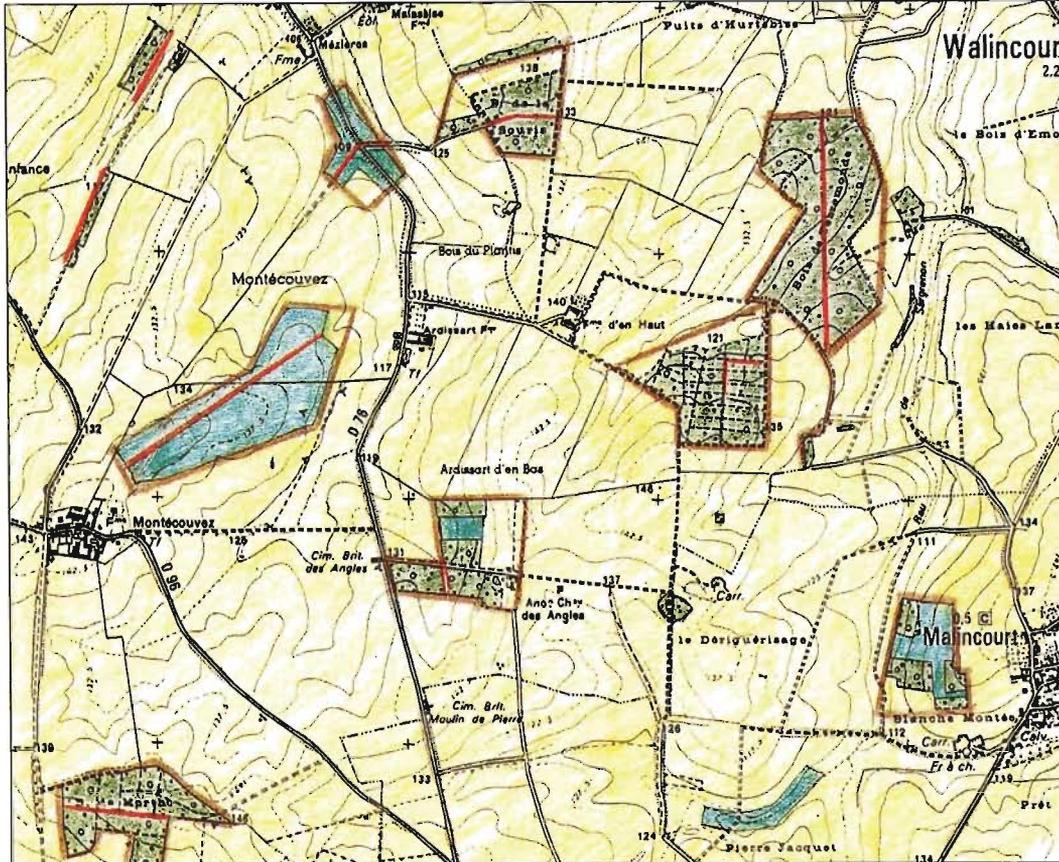
D'autre part, le contournement est également impossible. Le bois s'inscrit dans un réseau de chemins dont la finalité n'est pas sa desserte.



Ainsi les bois restent éternellement à distance tout comme, d'ailleurs, les champs et les cours d'eau. Le paysage se dérobe à toute autre approche que celle de la vue lointaine.



**Implanter les boisements par rapport à l'organisation du territoire
Assurer leur desserte en conservant leur effet de masse**



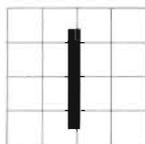
Des sentiers de contournement accessibles assureront le contact entre champs et bois, tout en mettant en avant l'aspect "sacré", impénétrable, de ceux-ci.

Les chemins publics traversants seront rares et rectilignes, de façon à évoquer la monumentalité du bois, son caractère de masse autonome.

Les nouveaux boisements seront dispersés et s'appuieront sur le marquage, des éléments constitutifs du paysage : vallons, bosses etc...

Grand Pays : **Cambrésis**
 Grand Paysage : **les grands plateaux**
 Entités Paysagères : **plateau sec, plateau à riots, plateau boisé**

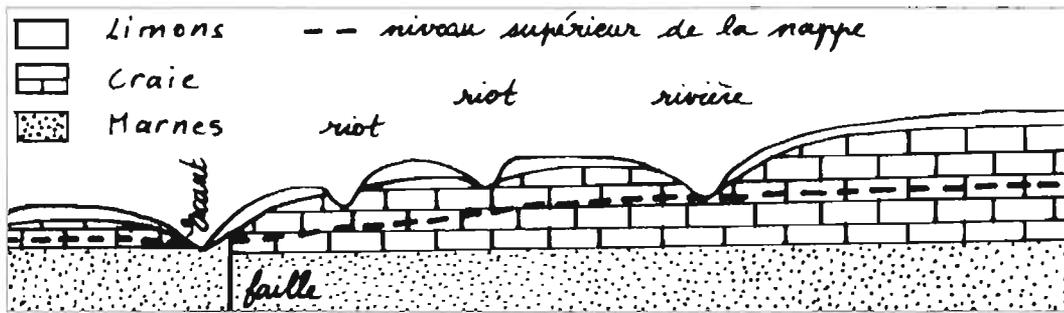
Fiche de thème
Eaux des plateaux



ici était la mer. Le sol présente une ondulation sensuelle, soulignée par les blés qui toujours la rappelle. Il n'y a guère que le plateau sec de la rive gauche de l'Escaut qui s'étende dans une quasi-platitude. Partout ailleurs creux et bosses de grande amplitude se succèdent, sans qu'il soit très aisé de repérer une orientation géographique prédominante. Ce paysage de plateau, d'une homogénéité étonnante et grandiose, laisse glisser le regard sur ses formes souples. La surprise est grande après la traversée d'un mince cours d'eau de lire sur les cartes qu'il s'agit d'un torrent, d'un riot. Cette eau tenue est si éloignée de l'image du torrent ! L'alignement de saules tétards, les quelques buissons, l'herbe plus haute qui accompagnent ces eaux, ont une nonchalance qui contraste avec l'image d'aridité qui se dégage du plateau, avec le souffle du vent, avec l'idée du torrent.

Cette campagne semble posséder deux visages : l'un est douceur, sérénité, apaisement - c'est le visage de la terre, sans cassure, où la roche n'apparaît pas, terre riche de limons doux au toucher -, l'autre est violence contenue, menace, dureté - c'est le visage de l'eau, qui peut, lorsque la terre refuse de l'absorber, devenir ruisselante, dangereuse ; c'est aussi le visage du vent, qui siffle sur le plateau où rien ne l'arrête.

Aspects :



Cette coupe met en évidence la géologie du plateau : majoritairement le limon recouvre la craie, sous lesquels se trouve une strate imperméable de marnes.

Comprendre le régime des eaux pluviales d'une région nécessite souvent d'en approcher la géologie. Sur le plateau, cette lecture en profondeur de la terre s'impose d'autant plus que les cultures seules la recouvrent et que, durant l'hiver, la terre nue est partout.

Le sous-sol cambésien est majoritairement calcaire. Calcaire blanc, qui fut déposé par la mer au cours de l'ère secondaire, et au-dessus duquel des limons éoliens furent déposés ultérieurement. Ces limons, dont l'épaisseur dépasse souvent les dix mètres, permirent par leur fertilité l'agriculture intensive du plateau.

Le trajet d'une goutte serait d'une façon générale le suivant. Une fraction va ruisseler, alimentant ainsi le cours d'eau. Une deuxième fraction, sous l'effet de la température ambiante va s'évaporer. La troisième, ce que l'on appelle eau utile ou efficace, percole lentement à travers les pores des limons et les fissures de la craie. Dans le cambésien, la couche de craie fissurée repose sur une strate imperméable à dominance de marnes. Cette dernière constitue le plancher de la nappe. De ce trajet dépend le régime des eaux. Les rivières et cours d'eau à régime permanent sont alimentés par la nappe, les eaux de drainage et les eaux de ruissellement. Les

cours d'eau à régime temporaire ou riots, en revanche sont le résultat des eaux de ruissellement.

Les strates de dépôts tant calcaires qu'argilo-calcaires étant obliques, les couches profondes émergent à l'est, sur la rive gauche de la Sambre, au niveau de la forêt de Mormal, du Bois Lévêque, etc. Là les sources sont nombreuses, et c'est à ce niveau que prend naissance une grande partie des rivières affluentes de l'Escaut.

Les roches du sous-sol émergent à la surface sous forme de matériaux de construction. Dans le Cambésien, ces matériaux sont essentiellement calcaires - calcaires blancs et calcaires gris plus solides, que l'on peut trouver en soubassement des édifices. Briques et tuiles sont d'usage plus récent - industrialisation et reconstruction d'après-guerre.



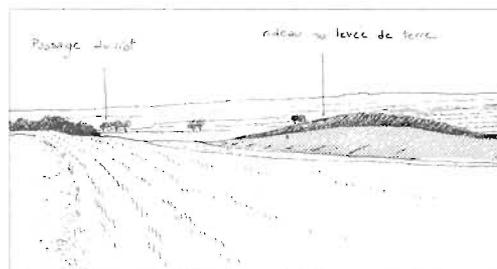
L'alignement simple de saules têtards, qui accompagne souvent les riots, est rarement continu. Un pont, une ferme, un village conditionnent l'existence de cet alignement, qui va parfois de paire avec quelques prairies. Bien que discontinues, ces lignes végétales parlent de l'eau, grâce à la couleur des saules blancs - argentés -, que complète l'effet du relief. Une volonté de marquage de l'eau par des plantations peut donc s'inspirer de ces données : lier la plantation à la présence humaine et choisir des essences dont les coloris évoquent la brillance de l'eau.



Les limons épais qui recouvrent les calcaires des plateaux ont favorisé une agriculture prospère. Ils permettent également, en retenant les eaux pluviales, d'atténuer les grands ravages de l'érosion des sols. Pourtant, on peut trouver dans la littérature concernant le Cambrésis, des évocations

Ainsi, tout ce qui peut souligner, agrémenter, justifier, expliquer le jeu complexe de l'eau, du vent et de la terre, éléments constitutifs du plateau, doit être utilisé pour l'aménagement futur des plateaux

d'eaux furieuses : "colonnes d'eau de plus de 10 mètres", emportant la terre agricole avec elles. C'est sans doute pour contrôler ces ruissellements exceptionnels que furent édifiés les rideaux, terrasses perpendiculaires à la pente, qui cassent l'écoulement et adoucissent les dénivelées.



Le rideau est un élément fort de ces paysages : long croissant sombre sur les blés, comme si la terre s'était ici légèrement soulevée. La végétation des rideaux de plein champ est ligneuse mais rarement arborée, s'y trouvent des ronces, des pruneliers, ainsi que des herbacées. Les routes et les chemins ruraux, lorsqu'ils sont parallèles à la pente, présentent souvent un talutage, situé d'un seul côté de la chaussée. Ces talus, que l'on peut considérer comme des rideaux, sont simplement enherbés.



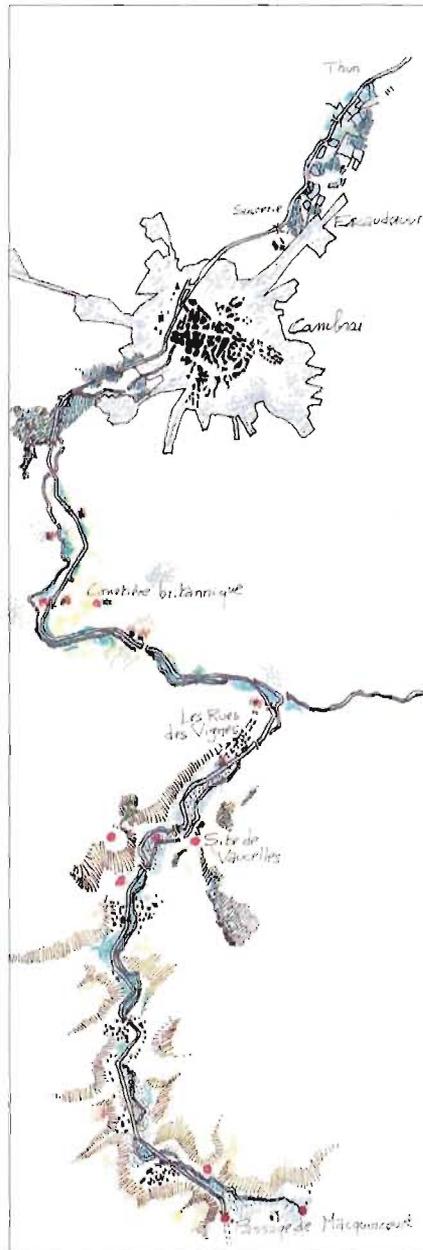
du cambrésis, qu'il s'agisse de la création d'une route, du reprofilage d'un rivot, de la plantation d'un alignement le long d'une route ou d'un cours d'eau, etc...

Grand Pays : **Cambrésis**
Grand Paysage : **les grandes vallées**
Entités Paysagères : **Haut Escaut, Escaut Cambrésien**

Fiche d'itinéraire Escaut

Dans un Cambrésis qui recèle des paysages encore peu reconnus, la vallée du Haut-Escaut joue un rôle moteur en faveur d'un développement touristique. La vallée constitue une promenade formidable sur tout son linéaire. Le canal de Saint-Quentin, ponctué d'écluses et aux berges souvent bien aménagées, le cours timide et pittoresque du vieil Escaut, les bois qui longent et marquent la vallée, sont autant d'éléments de continuité qui relient les principaux temps forts et renouvellent sans cesse les paysages.

Entaillant plus ou moins profondément les plateaux cambrésiens, la vallée offre une lecture indirecte de l'évolution territoriale, du sud au nord, de l'ensemble des paysages du pays. Bois, bourgs, riots et champs ouverts des plateaux se retrouvent à l'horizon de la vallée, si bien qu'en suivant le fil de l'eau, on devine la succession des plateaux, d'abord "boisés", puis plus ouverts et ondulants, marqués par les riots qui se jettent ici dans le fleuve, puis enfin, les plateaux plats et secs.



Optimiser les caractères paysagers de la vallée, c'est forcément offrir au promeneur un formidable outil de lecture de l'ensemble du territoire.

Le paysage de la vallée est ici confus et enchanteur. Entre des coteaux bien marqués - on a pu parler ici de "ravins"-, l'eau se cache perpétuellement. Tandis que le traitement des berges du canal de Saint-Quentin est irrégulier, le vieil Escaut cherche timidement son cours, décrivant de nombreux méandres. Il passe sans cesse d'un côté à l'autre du canal ; étroit ruban d'eau, il disparaît sous un bosquet, s'éclaire plus loin de taches lumineuses filtrées par les frondaisons. Entre canal et "fleuve", une imposante levée de terres ferme les vues, se substitue au coteau dans les lointains, triche avec la géographie. Pas de bourg important pour organiser la vallée : on passe d'un village à l'autre, parmi les herbages, en s'émerveillant de la rencontre d'une ferme, d'une fabrique, d'une chapelle.



Ici plus qu'ailleurs, l'eau fascine. Elle engendre un riche vocabulaire architectural - illuminé par la blancheur des moellons de craie tendre -, urbain et paysager. Deux grands sites d'eau ouvrent et ferment la séquence. Au sud, le passage de Macquincourt, où le canal de Saint-Quentin devient souterrain au fond d'un défilé boisé et monumental - en total contraste avec les sources de l'Escaut toutes proches, à Le Catelet, où c'est à grand peine qu'on trouve l'eau originelle. Au nord, le site de l'Abbaye de Vaucelles, site hydraulique autant qu'architectural, où le vieil Escaut alimente de larges fossés bordés de saules têtards plantés sur butte et délimitant pâtures et anciens viviers. Entre ces deux monuments du paysage cambrésien, c'est un concert d'écluses, de maisonnettes colorées, de citernes et de puits, de bassins et de cressonnières, de vanes et de petits étangs, largement drapés, calés par de grands bois qui courent,

majestueux, le long des lignes de crêtes. Peu de choses suffiraient à accroître la mise en valeur d'un parcours déjà fort agréable. Les talus séparant canal et fleuve, par exemple, gagneraient à être aménagés pour distribuer des vues plus amples.



Problématiques et enjeux d'aménagements

Attention aux routes !

La qualité du paysage provient ici de la finesse de ses traits et de ses détails. La route doit s'y insérer délicatement. Certains aménagements - carrefour de Bonavis, D.96 en direction de l'abbaye de Vaucelles...-, ne sont pas à l'échelle du paysage. Matériaux et accotements doivent être conçus en harmonie avec le site.



Dès la sortie du charmant hameau de Vaucelles, le paysage change. Derrière nous, la vallée herbagère, un peu abandonnée, sauvage. Et devant nous, l'usine Royal Canin, aux volumes impressionnants, et les maisons, nouvelles, propres. L'entrée du village des Rues-des-Vignes marque le signal du passage dans de nouveaux paysages.

Paysages de vallée habitée, aux coteaux doux et donc rapidement labourés.

Paysages ponctués des volumes gigantesques et splendides des usines en bordure de canal. Paysages de bourgs agricoles, rapidement grossis du fait de cette industrialisation pointilliste. Ainsi cette séquence s'offre-t-elle aisément aux regards, sans que l'espace ne soit tellement refermé qu'il ne soit possible d'apercevoir l'ailleurs, l'horizon.



La route accompagne le canal, et ne le traverse que dans les bourgs, nombreux, distants d'à peine quelques centaines de mètres. Tantôt situés rive gauche, tantôt rive droite, tantôt à cheval sur le canal. Villages agglomérés - sauf les Rues-des-Vignes -, bordés d'un bras du vieil Escaut, traversés d'un affluent, villages d'eaux discrètes et moussues.

La surprise vient pourtant à la lecture d'une carte routière, car l'on s'aperçoit alors que



le canal et le vieil Escaut font deux coudes à ce niveau : l'un situé à la sortie du village des Rues-des-Vignes, l'autre au niveau de Marcoing.

Pourtant ni l'une ni l'autre de ces grandes boucles ne se perçoivent vraiment au cours de la promenade. Il faut quitter la vallée, chercher une hauteur, pour que se dessine la ligne des usines et autres silos à grains qui parlent du canal. L'une de ces hauteurs est le cimetière britannique de Marcoing, d'où l'on devine la courbe de l'eau.



Problématiques et enjeux d'aménagements

La qualité de ces paysages tient à la superposition de la trame rurale ancienne - villages agglomérés, présentant tous des positions variées par rapport à l'Escaut - et du tracé plus récent du canal de Saint-



2 - Des Rues-des-Vignes à Proville (suite) :

Quentin - grosses usines réparties sur le linéaire du canal.

Le canal de Saint-Quentin joue ici pleinement son rôle de voie d'eau navigable certes, mais avec quel charme ! Les écluses, les balustrades, les passerelles et toutes les éléments architecturaux de la voie d'eau doivent être regardés comme qualifiants pour ces paysages. Peut-être faut-il oser la comparaison entre ce type de canaux et certaines départementales, plantées

d'arbres, tranquilles, où l'arrêt est toujours possible, et qui n'ont rien à voir avec une autoroute.

Dans le même esprit, les grands bâtiments industriels implantés le long du canal méritent d'être regardés avec plus d'indulgence. Mammouths métalliques aux couleurs souvent violentes, leur petit nombre est le garant de leur "intégration", ou plus exactement de leur rôle d'attraction joyeuse et indicative du cours du canal.

3 - De Proville à Escaudœuvres :



Dès Proville la ville de Cambrai s'annonce. Alors que le canal se perd dans le feuillage des arbres des bois Moreau, Chenu, et de la Folie, l'ancien petit village rural offre aux regards ses "faubourgs" pavillonnaires. Puis la ville se resserre, affirme peu à peu son caractère urbain, jusqu'au boulevard de ceinture, qui marque l'entrée dans Cambrai. Ces routes qui pénètrent Cambrai (la N. 44, par exemple) permettent de temps en temps des vues lointaines sur la ville : impressions d'un coteau opposé, boisé et habité, vues plongeantes dans l'urbain...

Quant au canal et au vieil Escaut, dont l'existence s'achève à Cambrai, ils sont bordés soit de pavillons noyés dans les arbres - le Marais -, soit d'usines et autres installations de type "portuaire".

Au nord de Cambrai, le canal, devenu canal de l'Escaut, poursuit désormais seul son parcours. La voie ferrée traversée, la ville se poursuit encore, avec ses pavillons, ses usines et ses zones d'habitat collectif.

Commence alors Escaudœuvres, "village nationale", épaissi de zones pavillonnaires et surtout de son immense sucrerie située au bord du canal. Cette énorme bâtisse achève



cette séquence, majoritairement marquée par l'urbain.

Urbain aux multiples visages, séquence dans l'espace et dans le temps : lotissements récents aux tracés alvéolaires de "banlieues", pavillonnaires anciens, ombragés, répartis le long des axes, habitats ouvriers denses, maisons bourgeoises des boulevards et enfin centre-ville ancien.

Cette répartition urbaine, qui peut être ressentie comme allant du moins dense au plus resserré, n'est pas spécifique à la ville de Cambrai. Pourtant, les développements récents de l'agglomération semblent atomiser toutes les entrées de la ville qui perd peu à peu sa logique territoriale.



Problématiques et enjeux d'aménagements

Le canal et la ville :

L'eau attire les villes. Et dans un pays crayeux comme le Cambrésis l'eau courante est d'autant plus nécessaire que les puits doivent être creusés très profonds pour arriver aux nappes. Cambrai n'échappe pas à la règle, et les eaux de l'Escaut frôlent la ville: En effet, la ville n'a d'abord colonisé que la rive droite : près de l'eau, mais pas les pieds dedans. Cette position excentrée du fleuve a permis une industrialisation facile de ses rives. Pourtant, d'anciens marécages imposèrent naguère leurs limites ; ce qui explique sans doute la présence de bois et de "cités-



jardin" non loin de la ville.

L'eau, de plus en plus réhabilitée dans le cœur des citadins, permet ici grâce à l'Escaut d'appuyer la structure de futurs aménagements.

4 - D'Escaudœuvres à Thun-l'Evêque :



Au nord de Cambrai, si le cours de l'Escaut canalisé est parfaitement droit, il traverse une importante zone de fossés, de pâturages, de boisements et de potagers. La vallée offre ici un replat propice à la constitution d'un paysage d'eau de qualité, que la multiplication des boisements de saules, de frênes mais surtout de peupliers, souligne et menace tout à la fois. Le contraste avec les plateaux alentour est ici complet. A la vaste étendue des champs répondent, sitôt un bosquet traversé, de plantureuses et molles prairies permanentes, entourées de fossés aux eaux vives et étalées. Surtout se rencontrent plaisamment ici paysage agricole, en déprise, et paysage industriel des environs de Cambrai. Les potagers, emprunts de culture ouvrière, font

la jonction entre les prés et les villages de maisons basses en brique, à Thun-l'Evêque et Thun-Saint-Martin. Au sud, la liaison avec Escaudœuvres s'effectue de la même façon, mais les fossés s'avancent jusqu'au pied des usines. De plus, les bassins de décantation de la sucrerie Béghin-Say, agrandis récemment, génèrent entre ville et prairies un paysage original. Leurs hauts talus enherbés, couronnés d'arbres, engendrent des effets de soulèvement du sol, de relèvement des boisements, multiplient textures et compositions de ce riche paysage. Entre les talus, tout proches de deux bassins aux eaux invisibles, le regard glisse comme en un corridor. Présence un peu surréaliste d'un horizon stratifié, visible presque jusqu'à Iwuy.

Tout cet univers est extrêmement précieux, parce qu'il prolonge l'expression paysagère de l'Escaut bien au-delà de Cambrai. Ainsi, c'est bien l'ensemble de la vallée qu'il faut aujourd'hui reconnaître et traiter comme la colonne vertébrale du Cambrésis.



Problématiques et enjeux d'aménagements

A l'heure où les communes proches de Cambrai sont à la recherche de leur identité, ce site est un atout majeur.

Encore faudrait-il dépolluer le site : les bassins de décantation, en effet, ont entraîné l'eutrophisation des eaux, très sensible au niveau de Thun-l'Evêque. Ne faudrait-il pas encourager des démarches d'incitation au traitement des eaux auprès des responsables de la sucrerie ?

Il faudrait aussi rendre le site plus accessible : presque tous les espaces ici sont privés : bassins protégés par des douves et des grillages, chemins privés. De



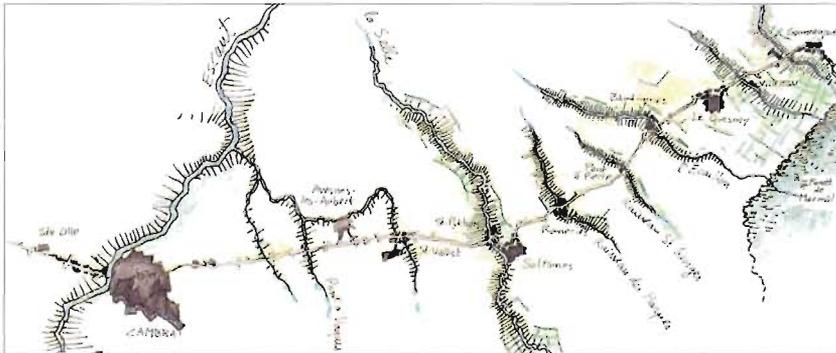
plus en plus, peupleraies et constructions dans les prés abandonnés accueillent de nouvelles résidences qui limitent les possibilités de promenade.

Bibliographie :

■ S.A.E.N. Janvier 1989 - "Développement touristique de la vallée du Haut-Escaut", étude pour l'Association Tourisme en Haut-Escaut.

Grand Pays : **Cambrésis**
Grands Paysages : **les grands plateaux, les grandes vallées**
Entités Paysagères : **plateau sec, plateau à riots, plateau boisé**

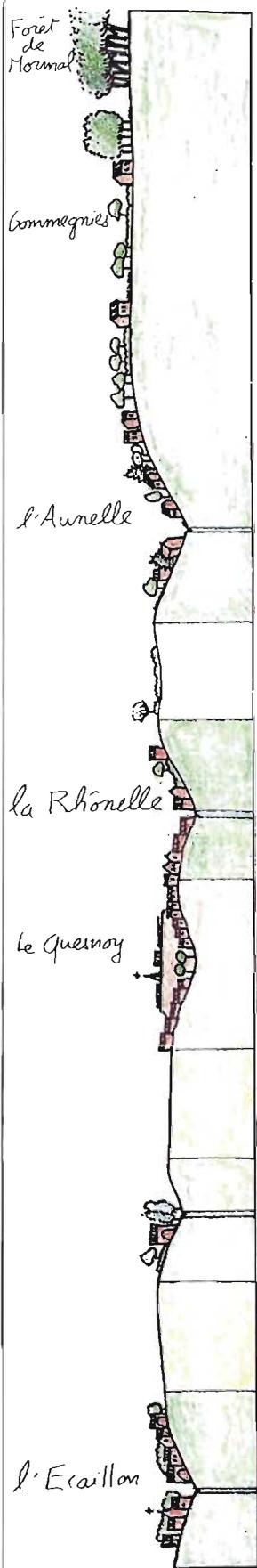
Fiche d'itinéraire
De l'Avesnois au Cambrésis
La Départementale 942



Bien qu'on les oppose habituellement, l'Avesnois bocager et pré-ardennais et le Cambrésis avec ses plateaux céréaliers et betteraviers se succèdent sans limite franche. Entre Cambrai et la forêt de Mormal s'opère un lent glissement, au rythme des vallées et des vallons. La départementale 942, entre Cambrai et Le Quesnoy, permet d'apprécier ce paysage raffiné, et de juger d'autant mieux des particularités et qualités des horizons qui s'y succèdent.

Par son tracé, la route constitue ici le support idéal d'observation : outre son positionnement quasi constant par rapport aux vallées qu'elle traverse sans s'y attarder, offrant ainsi une alternance idéale de monts et de vaux, la départementale va droit à son but, sans sombrer dans une rectitude complète, qui la rendrait vite ennuyeuse. Elle vibre sur le paysage, sensible à chaque événement, consciente du moindre obstacle, mais suffisamment volontaire pour ne pas le souligner excessivement.

Schéma longitudinal le long de la route



Peu à peu, la logique d'alternance des vallées bocagères et des plateaux céréaliers, qui rythmera par la suite le parcours, s'installe. De la forêt de Mormal à la vallée de la Rhônelle, cette logique est absente : ce qui domine, c'est la profusion des prés, des fermettes, des vergers et des petites parcelles de maïs, à l'intérieur d'une trame bocagère constante. La vallée de l'Aunelle ne parvient pas à s'affirmer dans cette symphonie. C'est bien ici le paysage avesnois, magnifié par deux temps forts : la lisière de la forêt de Mormal, nettement délimitée par la chaussée Brunehaut - véritable signal de départ -, et la traversée du village de Gommegnies (cf. fiche de site "Gommegnies" in Avesnois).

C'est à l'approche de Villereau - vallée de la Rhônelle - que les plateaux, encore très herbeux, se font plus lisibles, plus ouverts. Nul boisement pour refermer les vues, nulle ferme pour concentrer l'espace. En contraste complet, la vallée offre, entre deux coteaux bocagers, le spectacle d'un fond verdoyant d'arbres, d'où émergent quelques toitures, tandis qu'au loin se profile Le Quesnoy. Attrayante de loin, cette ville s'entoure hélas de faubourgs résidentiels qui, sitôt la Rhônelle franchie et le village de Villereau quitté, recouvrent indifféremment creux et bosses. Si bien qu'il faut attendre l'approche de la vallée de l'Ecaillon pour retrouver les promesses d'un parcours ordonné, que Villereau laissait entrevoir. L'approche de l'Ecaillon annonce le passage dans un deuxième temps du parcours. Cette vallée verte à l'horizon d'un plateau, où les champs ondulants dominent à présent, préfigure les paysages du Cambrésis.



Problématiques et enjeux d'aménagement

Outre l'emprise banalisante des faubourgs résidentiels de Le Quesnoy, le médiocre traitement de la lisière de la forêt de Mormal affaiblit la beauté du parcours. Le problème revêt ici deux aspects :

- la lisière en elle-même n'a pas la rectitude, la verticalité, la monumentalité qu'on pourrait en attendre, du fait de sa découpe en apparence géométrique, si l'on s'en tient à la lecture des cartes. L'ourlet arbustif mériterait un traitement plus continu et affirmé.

- la chaussée Brunehaut elle-même est entrecoupée par des carrefours inélégants : signalétique encombrante, percées trop larges dans la forêt, emprises trop larges au niveau des carrefours eux-mêmes.



A partir de Beaudignies-sur-Ecaillon, le paysage se déroule paisiblement au rythme des vallées bocagères et des plateaux céréaliers. Les vallées successives de l'Ecaillon, du ruisseau Saint-Georges, du ruisseau des Harpies et de la Selle, sont parallèles les unes aux autres. Le bocage y est clairement circonscrit aux parties hautes des coteaux, tandis qu'au fond, villages et hameaux évoquent déjà, compacts et minéraux, l'architecture du Cambrésis.

L'eau enchante ces vallées, discrète mais bien étalée, vive et murmurante, gouvernée par des vannes qui nous laissent deviner un passé sauvage. Les plateaux, quant à eux, expriment déjà toute la superbe des plateaux cambrésiens, ondulants comme des vagues, colorés de mille teintes sous un ciel changeant si bien qu'on peut lire ce paysage à deux niveaux : en bas, l'Avesnois bocager, en haut, le Cambrésis.

Cette composition impeccable n'est contredite que par le hameau du Trousse-Minou, entre les vallées du Saint-Georges et des Harpies, groupement de fermes installées en plein plateau. C'est, dira-t-on, l'exception qui confirme la règle.

Problématiques et enjeux d'aménagement

L'expression de l'eau et de son parcours est un aspect fondamental pour l'agrément de ce parcours. Aussi est-on déçu, en arrivant à Solesmes, de ne trouver qu'un maigre affluent de la Selle, perdu au fond d'un fossé trop encaissé, bordé dans un square par des massifs d'hortensias ! La Selle, quant à elle, à Saint-Python, est compressée dans un lit sec et étroit, ignorée dans une zone industrielle peu attrayante. Quand on sait que la Selle est considérée, à juste titre, comme le seuil même de l'Avesnois, on ne peut que souhaiter que la ville de Solesmes se réconcilie avec ses eaux.

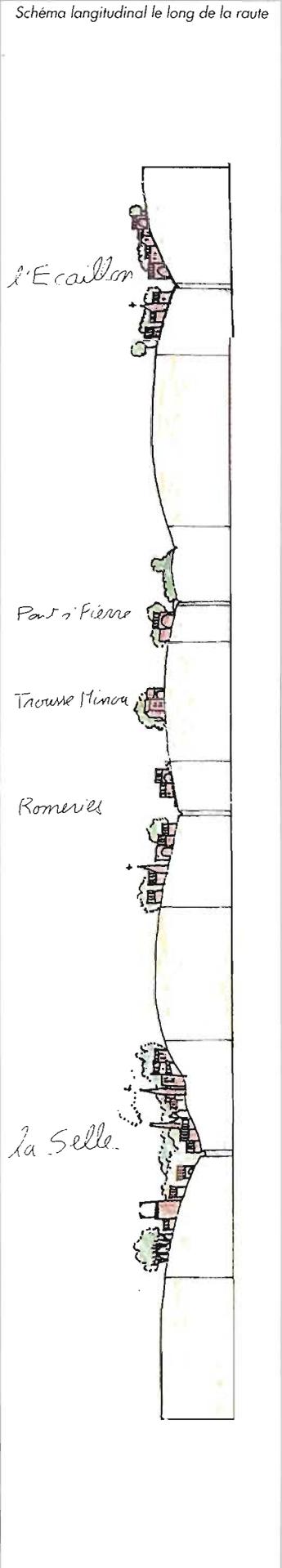
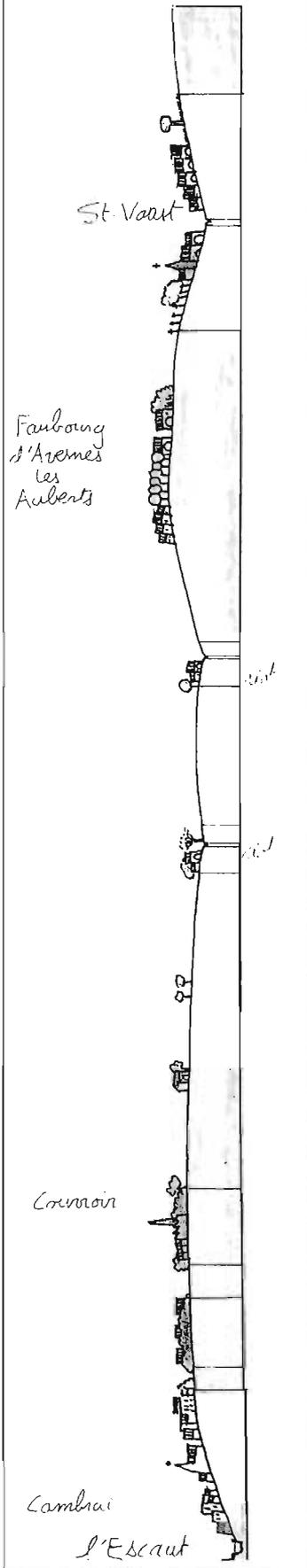


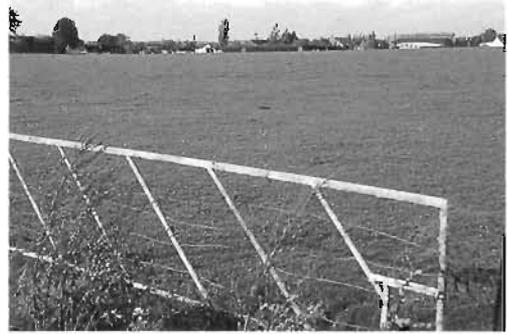
Schéma longitudinal le long de la route



Au delà de la vallée de la Selle, on quitte définitivement les paysages influencés par l'Avesnois. Le bocage n'apparaît plus que de façon résiduelle et, plus que des haies, ce sont des piquets et des fils de fer qui enclosent les rares parcelles d'herbages, autour des villages et le long des riots. Ces riots - cours d'eau temporaires - s'inscrivent comme les vallées avesnoises perpendiculairement à la route, ce qui constitue un facteur de continuité. Marqués par une bande boisée de saules, de frênes et de peupliers, bordant une ferme ou un hameau, les riots dessinent une ligne dense qui sépare, de façon plus ou moins lisible, les grands plateaux ondulants du Cambrésis.

Le parcours irait sans encombre, paisible, au rythme des courbes élégantes, reposantes, des plateaux, si la route elle-même ne subissait en maints endroits une importante pression urbaine. Le bourg d'Avesnes-les-Aubert a "capté" la route au moyen de deux faubourgs reliés entre eux par un alignement d'arbres. Cet événement, au sommet d'un plateau, vient casser la logique du parcours. De façon plus sensible encore, l'approche de Cambrai se traduit par l'implantation de deux masses sombres le long de la voie. A Cauroir, une usine a généré un hameau à l'effet pesant : masses végétales et lourdeur de l'édifice arrêtent brutalement le regard. Un peu plus loin, une série de résidences s'est enfermée derrière d'épaisses haies de conifères. Enfin, les faubourgs industriels de Cambrai rendent l'approche de la vallée de l'Escaut presque insensible. Impression vite oubliée lorsqu'à la faveur de pentes plus fortes, le site historique de la ville apparaît, dominant un

fleuve aux berges aménagées en promenades.



Problématiques et enjeux d'aménagement

Le traitement des faubourgs d'Avesnes-les-Aubert permettrait de réinsérer les faubourgs dans une logique territoriale forte. Cela implique :

- une réglementation des constructions le long de la D.942 applicable jusqu'à Cambrai,
- une sensibilisation des habitants concernant le traitement des jardins et façades sur la route : recherche de transparences, maintien des espacements entre les édifices,...
- un projet d'ensemble sur la voirie et les accotements sur ce tronçon.



Au delà de l'Escaut, commence la longue et douce remontée vers le plateau sec. La ville de Cambrai, dont le berceau d'origine est la rive droite de l'Escaut, envoie par delà le fleuve de maigres et composites tentacules urbains. Ainsi, le long du C.D. 939, s'étirent les hameaux de Saily-



lez-Cambrai et de Sainte-Olle, où se côtoient maisons bourgeoises à l'abri de grands arbres, maisons ouvrières alignées sur la rue, usines et entrepôts et enfin bâtiments agricoles. Mais ce qui marque aujourd'hui le coteau de l'Escaut, plus encore que ces villages entre ville et campagne, c'est le passage de l'autoroute A.2, Bruxelles-Paris. Cette autoroute, qui effleure Cambrai, longe le fleuve et sépare donc Sainte-Olle de Saily-lez-Cambrai. La sortie numéro 14 se trouvant à ce niveau, une zone d'activité a été créée, avec son corollaire, un rond-point. Le passage sous l'autoroute et la zone d'activité sont donc appelés à constituer le seuil visuel brutal au-delà duquel commence la "campagne".

La lente désagrégation urbaine qui permet aujourd'hui de glisser des usines en bordure de canal aux fermes puis aux maisons neuves ne sera plus lisible, tandis que l'entrée de la ville se sera banalisée - voir entrée de Cambrai par la N. 30.

Le plateau sec proprement dit commence à étendre sa vaste et belle horizontalité quand s'achève la ville. La route, fil tiré au cordeau sur le plateau, se déploie, avec son alignement de frênes, et le regard libre accroche les aspérités du plateau : fermes isolées et leurs bouquets d'arbres, bois de Bourlon, alignements brise-vent de peupliers d'Italie...

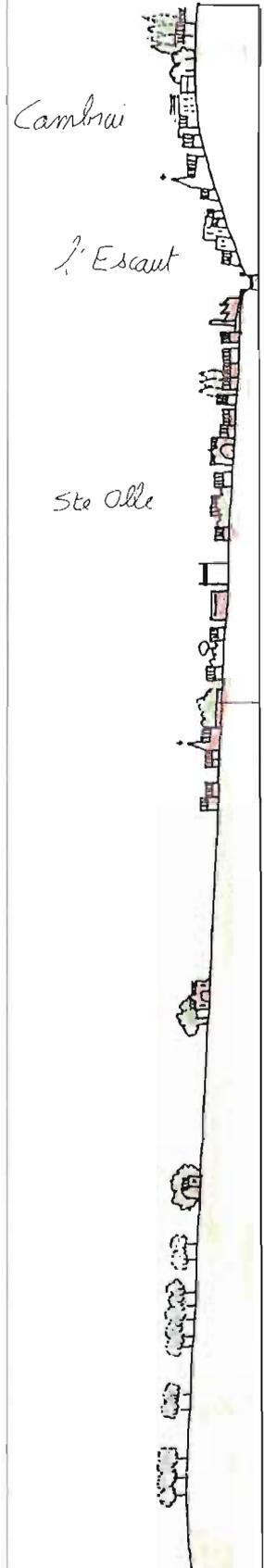
Problématiques et enjeux d'aménagement

Le passage d'infrastructures lourdes - deux autoroutes, A.2 et A.26, se croisent non loin de Cambrai - marque fortement la rive gauche de l'Escaut, le plateau sec. Ces voies, qui semblent braver la géographie, utilisent pourtant ce replat entre deux canaux - canal de l'Escaut, canal du Nord - pour passer, de

même que l'aérodrome utilise le plateau pour ses grandes pistes d'atterrissage. Ainsi, le plateau sec semble-t-il davantage voué à la circulation, qu'à l'arrêt.

Traiter le passage autoroutier est indispensable, compte tenu de son rôle de limite par trop violente entre ville et campagne.

Schéma longitudinal le long de la route



Présentation du Grand Pays AVESNOIS

Grand paysages <small>Entités Paysagères</small>	HAINAUT WALLON	PAYS DE MORMAL	PAYS DES HELPES	FÂGNES
	Le Bavaisis La Sambre industrielle	Le plateau Quercitain La forêt de Mormal	Le Pays d'Avesnes La Thiérache	La Fagne de Solre La Fagne de Trélon
Thèmes	Ecologie de l'Avesnois			
	La Sambre, une vallée urbaine	Constructions neuves en bocage		Urbanisme en Fagne
		Haie, bocage et territoire		
		Route et Bocage		
Sites et Itinéraires		Gommegnies	Départementale 962	Le Val Joly
		La plaine de la Sambre	La Haie d'Avesnes	De Solre-sur-Sambre à Hirson
Fiches de :				

)

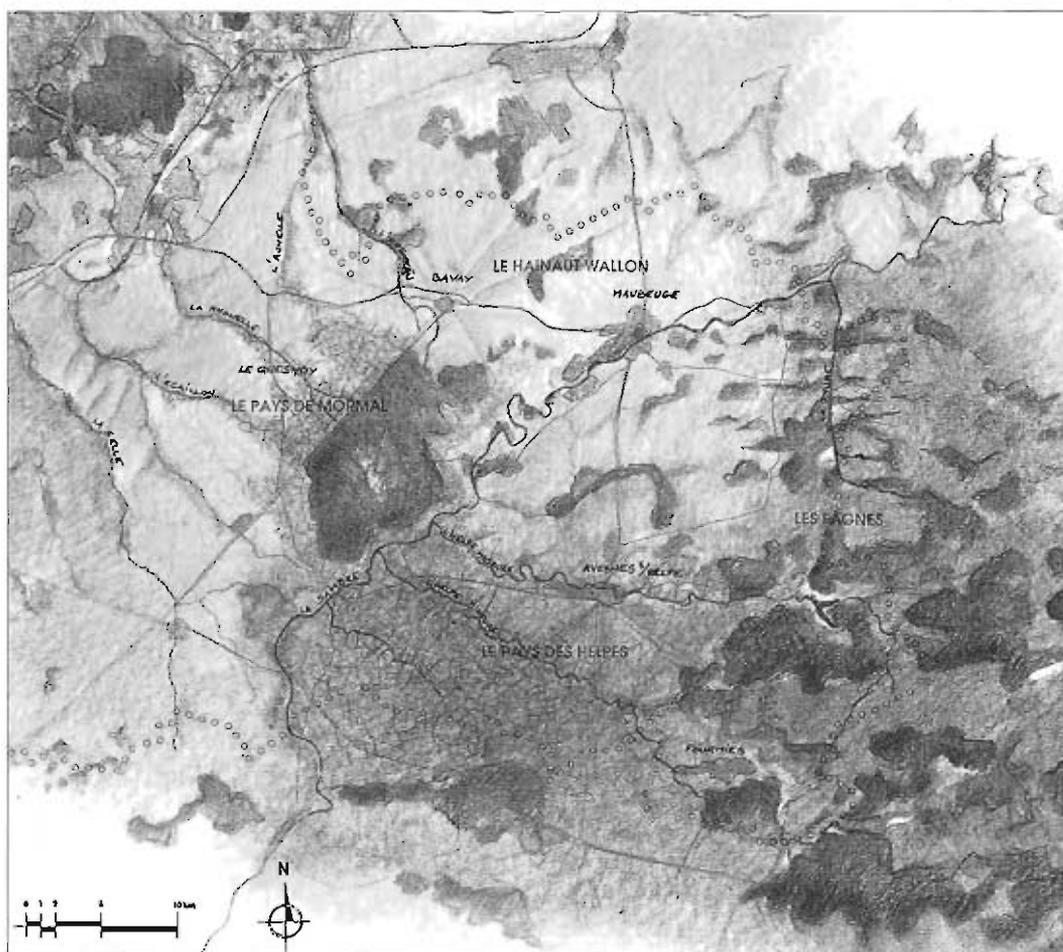
)

)

)

Grands Paysages : le Hainaut Wallon, le Pays de Mormal,
le Pays des Helyes, les Fagnes

Fiche de Grand Pays
L'Avesnois



D

e tous les grands pays du Nord, l'Avesnois est sans doute celui dont les paysages sont les plus valorisés. Vallonnés, parcourus par des rivières au cours libre, couverts de forêts et animés par un bocage aux traits singuliers, les paysages de l'Avesnois tranchent, aux dires habituels, avec l'image d'un Nord mythique : plat, morne et industriel. Pourtant, cette région s'insère pleinement dans une continuité géographique départementale qui se construit entre les Ardennes montagneuses, sylvestres et herbeuses, et les Moères paldérisées, tramées et labourées...

La vallée de la Sambre, aux paysages urbains et industriels, coupe le pays en diagonale, et assure ici une première limite entre ces deux familles de paysages : sud bocager et nord aux horizons ouverts.

L'Avesnois est un grand pays en pleine mutation. Les transformations de ses paysages, liées à la modernisation, sont vite vécues comme des atteintes à la principale ressource touristique du département. L'urbanisation autour de villes comme Le Quesnoy ou Bavay fait sentir ses effets ; un important programme routier a été mis en place, et surtout, le

bocage recule au profit des labours. Ces évolutions sont pourtant à relativiser : le bocage avesnois s'est installé tardivement - entre 1860 et 1950 - submergeant des paysages plus anciens. Ainsi, le recul des haies rendra à nos regards cette diversité d'horizons, à réinvestir.

Quatre grands paysages composent le grand pays de l'Avesnois : les Fagnes, à l'est ; le pays des Helpes, au sud ; le pays de Mormal, situé autour de la forêt du même nom ; et le Hainaut Wallon, entre Sambre et frontière.

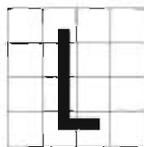
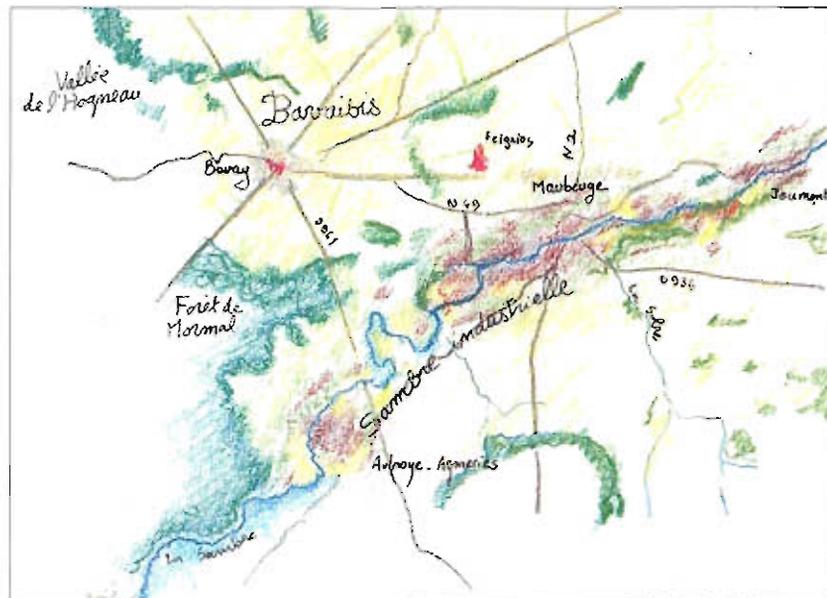


D'après "Carte de Cassini" - 1815.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : L'Avesnois
Grand Paysage : le Hainaut Wallon
Entités Paysagères : le bavais, la Sambre industrielle

Fiche des Grands Paysages Le Hainaut Wallon



Le Hainaut Wallon est marqué par un grand passé urbain et industriel, lié à l'expansion de Maubeuge et à l'émergence, au XIX^{ème} siècle, de la Sambre comme axe de circulation et d'échange des marchandises : paysage de contraste avant tout, où une vallée urbaine très dense est calée entre deux plateaux cultivés. Les facéties du relief engendrent ici un rapport très particulier entre l'immensité des champs, sillonnés par les voies romaines issues de Bavay, et l'étroite bande urbaine qui se coule le long de la Sambre. Il existe un jeu riche de potentialités entre ces deux horizons, l'agricole et l'urbain, se succédant sans transition au tournant d'un méandre, tantôt imbriqués, tantôt juxtaposés.

■ Entité paysagère du Bavaisis.

Le Bavaisis est l'horizon agricole du Hainaut Wallon. Horizon de cultures depuis l'époque romaine, le Bavaisis a été l'un des rares secteurs de l'Avesnois à avoir "résisté" à l'expansion du bocage au XIX^{ème} siècle. On pourrait qualifier ce paysage de "graphique" : sur la pure étendue claire des champs, le tracé rectiligne des voies ramaines, l'horizon noir des bois et le long étirement de linéaires de haies basse et taillées dessinent autant de lignes, élégantes, précises, gracieuses. La banalisation de ce paysage est hélas

bien entamée : la rurbanisation "sauvage" et la défiguration de sites archéologiques de premier ordre, à coups de rocades et de zones d'activités (site de Bavay) se sont associées pour cela à l'évolution de la politique agricole, qui entraîne, de façon particulièrement sensible dans les paysages ouverts, la multiplication des jachères, souvent des peupleraies. Peu contrôlé, il semble ainsi que le paysage du Bavaisis soit appelé à se transformer radicalement.

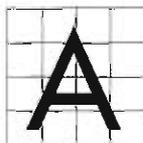
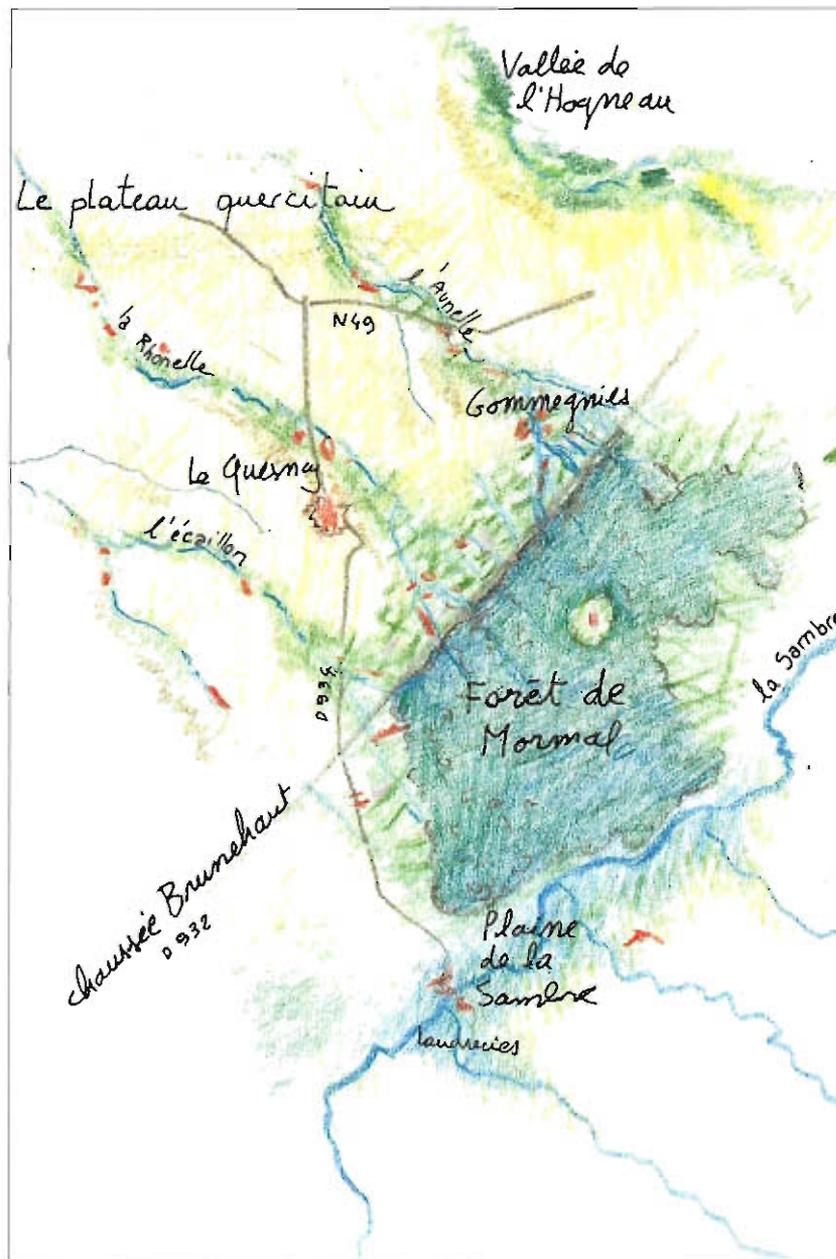
■ Entité paysagère de la Sambre industrielle.

La Sambre industrielle est l'horizon urbain du Hainaut Wallon. Du fait de son assise territoriale originale, cette agglomération linéaire est sans doute l'une des plus riches en potentialités paysagères du département. Outre l'attrait des grands paysages industriels, la présence d'une eau au cours complexe, coulant dans une vallée bien

marquée ; la proximité de grands bois ; d'espaces de haute valeur écologique et l'implantation dans une région à fort potentiel touristique sont autant d'atouts pour la reconstitution d'un paysage urbain associant ville, nature et industrie, particulièrement nécessaire dans un contexte économique difficile.

Grand Pays : **L'Avesnois**
 Grands Paysages : **le pays de Mormal**
 Entités Paysagères : **le Hainaut cambrésis, la forêt de Mormal**

Fiche des Grands Paysages Le pays de Mormal



l'origine de ce grand paysage se trouve le plateau sur lequel s'est installée la forêt de Mormal. Arrêté à l'est par la Sambre, c'est un véritable château d'eau, d'où d'innombrables ruisseaux coulent, alimentant plus au nord-ouest les lits

de l'Aunelle, de l'Hogneau, de l'Ecaillon et de la Rhônelle, rivières aux cours parallèles, orientés sud-est/nord-ouest.

■ Entité paysagère du plateau quercitain

A l'Ouest de l'auréole bocagère de la forêt de Mormal, les vallées parallèles ont entaillé un grand plateau limoneux, qui préfigure le plateau du Cambrésis et du Volenciennois. C'est un paysage d'alternance entre les vallées bocagères, densément peuplées, jardinées par les nouveaux habitants et les plateaux céréaliers, vastes et inhabités dont la logique s'étend au sud-ouest jusqu'à la vallée de la Selle (cf. la fiche du grand pays du Cambrésis - entité paysagère de la vallée de la Selle). Parfois, la vallée (vallée de l'Hogneau) se fait faille, et le promeneur se laisse alors glisser avec délice, au milieu des carrières de marbre et des villages étagés.

Ici, c'est l'absence d'orientations qualitatives dans le développement des petites villes qui menace le paysage. Nouvelles routes et rocadés, indifférentes au jeu de l'alternance, déchirent la belle étendue des plateaux et coupent les vallées, tandis que les zones d'activités écrasent la finesse de l'architecture locale sous la pesanteur du bâtiment encombrant et gros mangeur d'espace. Seule une planification mettant en complicité paysage, relief et développements urbains évitera ici la banalisation.

■ Entité paysagère de la forêt de Mormal.

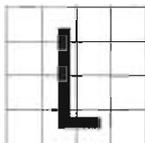
D'une haute valeur écologique et culturelle parce que la plus vaste et la plus ancienne des forêts du Nord, le massif de Mormal n'est pas un monde clos, un bois sacré, mais bien un pays habité, tant en son centre (clairière de Locquignol) qu'en sa périphérie. Celle-ci constitue un paysage très original. En effet, les hommes, en s'installant en lisière pour défricher la forêt, ont constitué autour d'elle une véritable ceinture bocagère, plus ou moins épaisse, dominée par les vergers. Ceux-ci

forment un espace tampon entre la forêt et les plateaux occidentaux, structurés par l'Aunelle, l'Hogneau, l'Ecaillon et la Rhônelle.

Aujourd'hui, le déclin des vergers et une intense rurbanisation menacent l'équilibre de ce paysage délicat et changeant au rythme des saisons, parfumé par les fleurs de pommiers au printemps, ombragé par les arbres en été, et jaune des feuilles d'automne.

Grand Pays : L'Avesnois
Grand Paysage : le pays des Helves
Entités Paysagères : le pays d'Avesnes, la Thiérache

Fiche des Grands Paysages Le pays des Helves



Le pays des Helves est le grand paysage qui correspond le plus à l'image traditionnelle de l'Avesnois.

Vallonné, mais dépourvu de pente ou d'éminence remarquable qui ferait point de repère, le pays des Helves est un moutonnement perpétuel. Seules les vallées des deux Helves parviennent, très localement, à imposer une direction. Le bocage renforce cette impression de moutonnement et donc de risque permanent de perte d'orientation. Les environs de Maroilles constituent le berceau historique de ce bocage. Les alignements de charmes têtards, avec leurs houppiers sphériques, donnent au paysage une plastique très particulière, toute de courbes. Région d'herbages, où le rouge des briques n'est qu'anecdote du fait de l'extrême dispersion de l'habitat, le pays des Helves est dominé par des verts lumineux.

■ Entité paysagère du pays d'Avesnes.

Entre l'Helpe majeure et la Haie d'Avesnes, le bocage s'est largement dédensifié. Le paysage est plus ouvert, les parcelles offrent un camaïeu de couleurs toute l'année. Le passé urbain et industriel enrichit le paysage de facettes multiples. C'est ici un territoire qui se cherche, après avoir été dominé, pendant cent ans, par l'hégémonie du bocage. Aussi peut-on voir dans cette entité paysagère les retravaillés d'un paysage avec son contexte territorial :

les haies se concentrent dans les vallées, abandonnant les interfluves à présent occupés de grandes parcelles polyculturelles. Les paysages de vallées deviennent plus lisibles, de belles perspectives s'ouvrent à nouveau, l'horizon n'est plus fermé systématiquement par les haies. Cette évolution, liée aux modifications des formes d'exploitations agricoles, doit être clairement identifiée et optimisée.

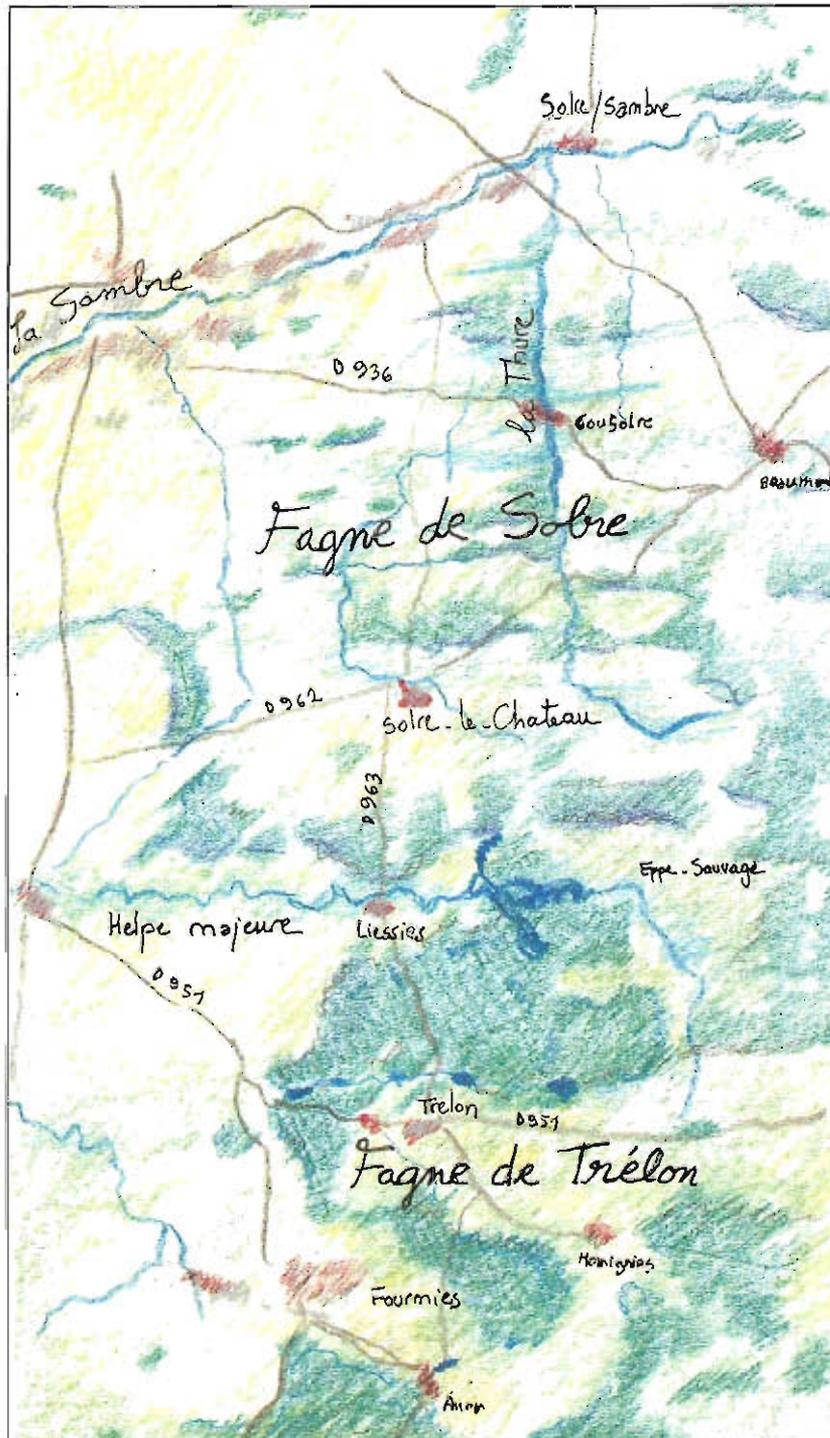
■ Entité paysagère de la Thiérache.

Au sud de l'Helpe majeure, la Thiérache pousse jusqu'à la caricature les caractères du bocage, canfus, labyrinthique. C'est un paysage dense et resserré, où les parcelles étroites et presque systématiquement encore encloses de haies, accueillent arbres isolés et vergers. C'est aussi un paysage en mutation. La reconversion du bocage voué à l'élevage en parcelles cultivées implique

une restructuration du parcellaire par des remembrements et l'arrachage de haies. C'est pourquoi, depuis quelques années, le bocage fait l'objet d'études qui, après en avoir révélé la haute valeur écologique et patrimoniale, dégagent des critères d'évaluation des haies bocagères. A la lumière de ces critères, un remembrement intelligent pourra être opéré.

Grand Pays : L'Avesnois
Grand Paysage : les Fagnes
Entités Paysagères : la Fagne de Solre-le-Chateau, la Fagne de Trélon

Fiche des Grands Paysages Les Fagnes





es paysages des Fagnes, situés sur la façade orientale de l'Avesnois, en butée contre la frontière belge où de grands massifs forestiers les arrêtent, sont parmi les plus marquants de ce grand pays. Le contexte géographique, particulièrement hostile, a contribué à y forger une identité culturelle et paysagère spécifique. Les sols froids, reposant sur de dures strates de schistes, de calcaires compacts et de marbres, peu propices à la culture, ont présidé à l'émergence de vastes exploitations cherchant dans l'étendue des domaines ce que la qualité de la terre ne pouvait apporter. Le relief, déjà très marqué, et la fréquence des orages et des fortes précipitations, y ont limité les

défrichements, pourtant considérables en Avesnois. Forêts et bois tiennent les sols et morquent partout l'horizon de leurs longues lisières noires. Le mot "Fagne" lui-même désigne le hêtre, *Fagus*, arbre sylvestre par excellence, qui jadis dominait la région, sous la forme de la latine "*fanis silva*". L'eau s'exprime aussi avec vigueur. Les cours, souvent torrentueux des Hesples, alimentent de grands étangs naturels ou artificiels. Enfin, malgré le développement industriel de Fourmies au siècle dernier, les Fagnes sont restées une contrée rurale, dans laquelle l'homme s'est construit des édifices suffisamment massifs et pesants pour rivaliser avec l'hostilité des éléments.

■ Entité paysagère de la Fagne de Solre-Le-Château.

Au nord, la forêt se désagrège et tend moins à faire masse qu'à se répartir sur tout le territoire, en bandes orientées presque invariablement d'est en ouest. Entre ces bandes boisées, plus ou moins larges, s'ouvre une série de "clairières" qui rythment la découverte du paysage. Cette

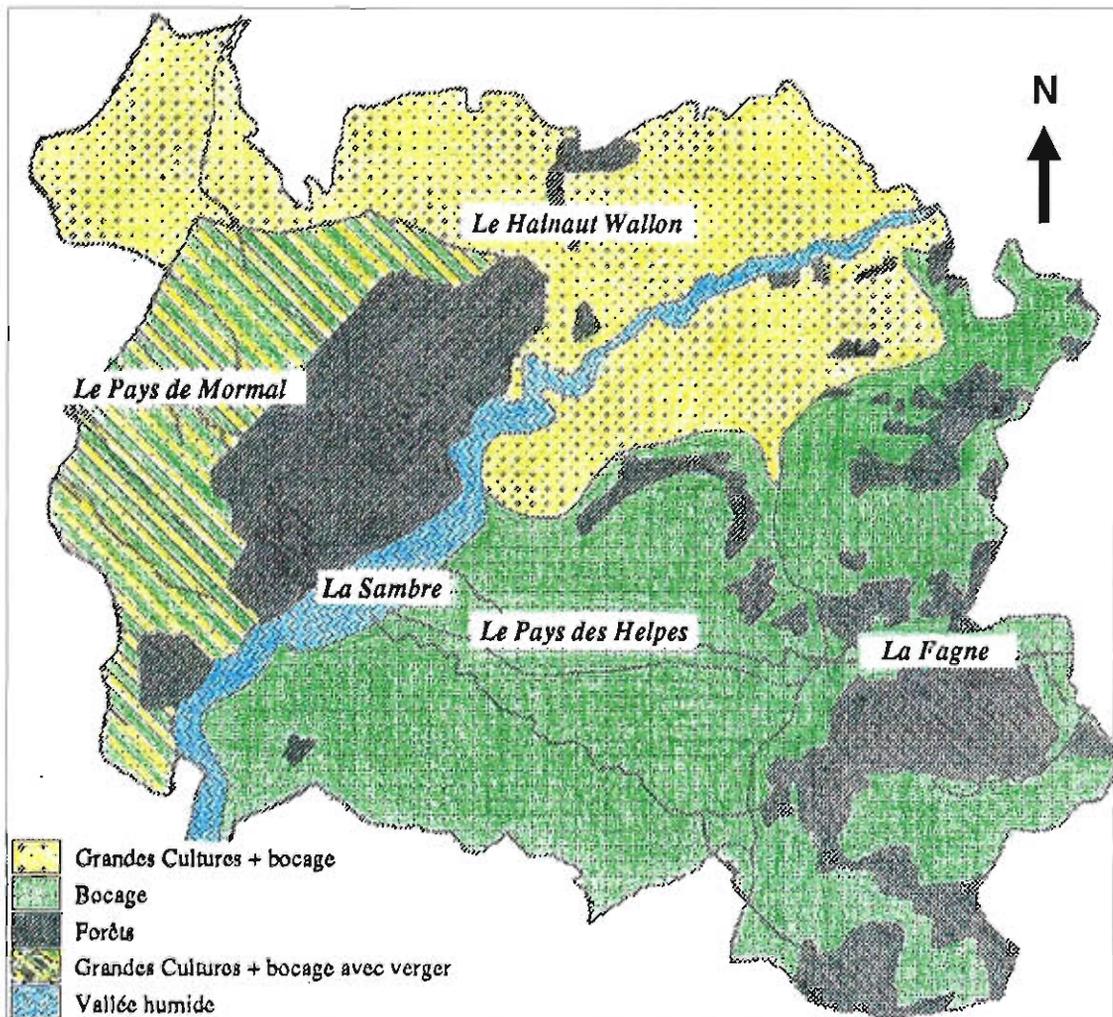
structuration en "passes" accroît la restitution d'un territoire constitué par l'essartage -défrichement forestier, permettant la mise en culture. Cette entité paysagère, plus encore que la suivante semble ne pas avoir changé depuis des décennies...

■ Entité paysagère de la Fagne de Trélon.

Au sud de Liessies et d'Eppe Sauvage, c'est le règne de la forêt. Plus qu'ailleurs, la campagne a des allures de désert, un désert d'une surprenante stabilité, non qu'aucune mutation n'y opère - au contraire, la déprise agricole se fait cruellement sentir - mais ici, le retour d'une parcelle à la forêt, suite à son abandon,

semble entrer dans une logique historique millénaire : celle du jeu de va et vient de la sylve et des champs. L'enjeu est en fait ici essentiellement touristique, puisque, depuis plusieurs années, les structures d'accueil du public se multiplient : Val Joly, écomusée de Fourmies...

Fiche de thème
Ecologie de l'Avesnois



CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES

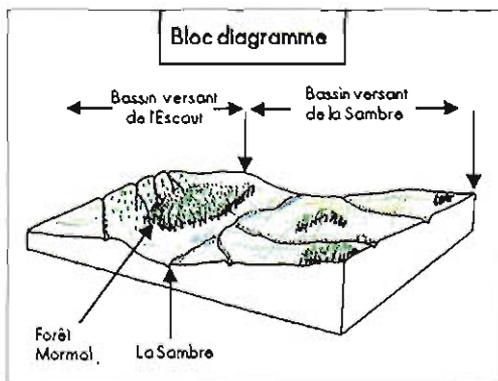
Pays	Climat	Orographie	Géologie	Sol	Végétation
La Fagne	+ 800 mm	+ 180 m	Schiste et grès	Sol d'altération assez humide	Chêne pédonculé Chêne rouvre Hêtre - Charme
Le Pays des Helpes	700-800 mm	120-180 m	Morne crayeuse	Couche épaisse de limon argilo-sableux	Typiquement bocager
Le Pays de Mormal	700-800 mm	120-180 m	Marne crayeuse	Limon argileux épais sol froid et humide	Chêne- Hêtre Chorme + bocager avec vergers
La Vallée de La Sambre	700-800 mm	135 m en amont 120 m en aval	Marne argileuse	Couche épaisse alluvions argilo-sableuses	Prairies humides Zones marécageuse étangs
Le Hainaut Wallon	700-800 mm	120-180 m	Sable d'Ostincourt et argile sableuse Marne crayeuse	Liman sur sable Limon sur argile	Terrain de culture semi-bocager



Avesnois est situé au sud-est du département du Nord. D'une exposition nord-ouest, il est caractérisé par une

altitude variant entre 100m et 250m. Il se présente sous forme d'un plateau à pente douce entaillé par de multiples vallées parallèles qui descendent rapidement, en direction du nord-ouest, vers l'Escaut à 30-20 m. Perpendiculairement à cette exposition, la Sambre a creusé la vallée maîtresse. Le cours de la Sambre est à 135m en amont et s'abaisse jusqu'à 120m à la frontière Belge. Elle dessine des lacets, dont les versants de rive concave sont souvent raides, tandis que des lobes convexes s'étalent doucement.

Il est intéressant de rappeler que l'Avesnois est compris dans deux sous-bassins versants, celui de la Sambre et celui de l'Escaut.



Historique

L'Avesnois était à l'origine recouvert par une forêt. Entre le Vème et XIIIème siècles, la forêt régresse lentement devant les hommes. On note alors les premières traces de bocage. Mais il faut attendre la fin du XXème siècle, siècle de l'apogée de l'élevage laitier de la Thiérache, pour voir l'individualisation et la rationalisation maximum de l'occupation de l'espace. Les superficies des prairies étaient alors très diverses et ne tenaient compte que de l'importance du troupeau. Ceci s'est traduit par une dispersion de l'habitat dans les campagnes encore évidente aujourd'hui.

Cet habitat épars correspond à un genre de vie et une culture qui caractérisent les habitants du pays bocager.

Pour mieux comprendre le paysage de l'Avesnois, il est intéressant de comprendre les composantes du milieu physique et biologique.

Climat

C'est la région la plus froide du département. A la station de Maroilles, la moyenne annuelle est inférieure à 10°C, juillet étant le mois le plus chaud avec 17°C et janvier le plus froid avec 3°C à Avesnes-sur-Helpe. La température moyenne des mois les plus froids est de 2°C et le mois le plus chaud 16°9 (Géhu 1961).

Cette baisse des températures moyennes par rapport au reste du département se traduit notamment au printemps par un retard d'environ 15 jours dans le développement de la végétation.

Les données pluviométriques enregistrées entre 1974 et 1983 donnent une moyenne pour Maubeuge 873mm, Avesnelles 840mm, Fourmies 870mm et Liessies 924mm avec 160 à 170 jours de pluie. Ces pluies sont assez constantes toute l'année atteignant un maximum en automne ou en été. On observe un creux en septembre-octobre

Le nombre de jours de gelée est assez élevé, dépassant parfois une centaine de jours par an. Les gelées printanières affectent plus souvent les plaines que les plateaux.

Il est à signaler que les chutes de neiges sont plus nombreuses et persistent plus longtemps qu'ailleurs dans le département. Le nombre de jours de brouillard est deux fois plus important que sur la côte - 36 jours à Dunkerque. La direction des vents varie en fonction des saisons. En été et automne, saisons humides, le vent est de secteur ouest, sud-ouest. Il est nord et nord-est en hiver et au printemps.

Géologie

La lecture de la carte géologique révèle une progression depuis la plaine de l'Escaut, recouverte d'une épaisse couche de limon sur un sous-sol perméable, vers un plateau constituant le prolongement occidental des Ardennes couvert de limons argilo-sableux sur un sous-sol marneux imperméable.

Entre la plaine de l'Escaut et la partie ouest de la Sambre, nous trouvons les marnes argileuses, leurs altérations a donné une argile plastique contenant des silex. Ce sous-sol est surmonté d'une couverture de limons argileux très épais.

A l'ouest de la Sambre le nombre des cours d'eau augmente, dénotant un sous-sol et un sol de plus en plus imperméable. Les limons contiennent de plus en plus d'argile et les affleurements de schistes se font plus importants. Le sous-sol est à base de marnes sableuses ou légèrement calcaires.

A l'est d'Avesnes, nous sommes dans les contreforts des Ardennes, les forêts sont très nombreuses, mais de mauvaise qualité à cause de la pauvreté du sol. La couche de limon est moins épaisse, elle se localise sur les hauteurs. Localement, dans les endroits les plus hauts, on trouve des affleurements de sable. Par contre, sur les versants des vallées nous trouvons des schistes gréseux ou du calcaire du carbonifère.

Végétation

L'Avesnois offre une couverture végétale forestière riche en espèces et importante par sa superficie. En effet, dans le Nord-Pas de Calais où la forêt ne couvre que 7 % du territoire, l'Avesnois, avec un boisement de plus de 14 % de la zone est la région la plus boisée du Nord.

On distingue deux grandes zones forestières principales :

- Forêt de Mormal.

Massif forestier de 9130 ha, il est situé à l'ouest de la Sambre. Cette Hêtraie a subi durant les deux guerres diverses agressions qui ont favorisé la remontée de la nappe phréatique. Cette hydromorphie du sol a aidé le développement du tremble et du chêne pédonculé aux dépens du hêtre.

- Massif forestier des Fagnes

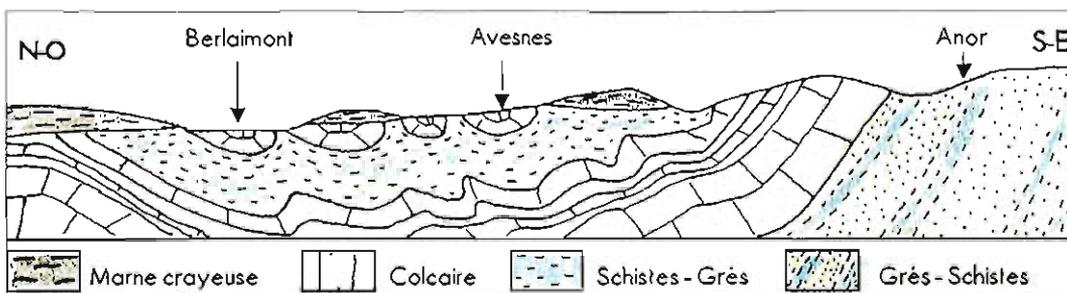
C'est une forêt très morcelée, elle est constituée entre autres par le Bois de l'Abbé Val Joly, les forêts de Trélon et de Fourmies. Le massif est situé à l'est d'Avesnes et les essences principales qui le composent sont le chêne, le frêne, hêtre et des reboisements de résineux.

En plus de ces massifs forestiers, l'Avesnois se caractérise aussi par d'importantes zones herbagères, des terres agricoles et des vergers.

Au nord de la ligne Maroilles/Solre-le-Château, la polyculture s'est développée au détriment des prairies. La présence de l'agriculture au dessus de cette ligne est liée au type de sol, en effet le sable sous limon assure un bon drainage.

Au sud de la ligne Glageon/Avesnes/Berlaimont c'est le domaine des prairies, elles correspondent à des sols plus lourds et plus humides.

Coupe géologique : in Atlas du Nord de la France



Les vergers sont localisés à l'ouest de la forêt de Mormol où ils sont protégés des vents d'est



Méthodologie

L'Avesnois montre une diversité aussi bien de son milieu physique que biotique. La superposition des différentes cartes thématiques permet de mieux individualiser et comprendre les relations entre la végétation d'une part, la géologie, la

climatologie et la topographie d'autre part. La stratification thématique a fait ressortir cinq unités homoécologiques qui sont : La Fagne, Le Hainaut Wallon, Le Pays des Helpes, Les Pays de Mormol, La Vallée de la Sambre.

Bibliographie :

- Delbaere (D) - Emerand (K) - 1993 - Paysage de l'Avesnois - Ed. E.N.R.
- Duhamel (F) Fosse (D) et coll - 1985 - Etude écologique et paysagère de la haute vallée de la Solre - U.S.T. - Lille
- E.N.R. 1992 - Avant projet d'avenant à la charte du Parc Naturel Régional du Nord-Pas-de-Calais.
- Flairès (P) - 1980 - Atlas et géographie de la France moderne - Nord et Picardie - Ed. Flammarion.
- Géhu (JM) - 1979 - Les lisières forestières - Lille 1979 - Colloques phytosociologiques.
- Géhu (JM) - 1988 - Eléments pour une définition paysagère intégrée de la mosaïque des terroirs du Nord de la France - Colloques phytosociologiques.
- O.R.E.A.M. - Nord - Aménagement d'une région Urbaine - Le Nord-Pas-de-Calais. 1971
- Carte géologique - 1/320 000 B.R.G.M.
- Carte I.G.N. - 1/250 000
- Carte des potentialités - 1/250 000 - Pr. Géhu
- Carte des Z.N.I.E.F.F. - 1/250 000.
- Météo Nationale : carte des précipitations.

Grand Pays : L'Avesnois
Grand Paysage : le Hainaut Wallon
Entité Paysagère : la Sambre industrielle

Fiche de thème
La Sambre, une vallée urbaine



Pour foudroyante qu'elle ait été, l'urbanisation de la Sambre industrielle, au XIX^{ème} siècle, ne s'est pas opérée hors de toute logique territoriale. L'expansion de Moubeuge et des communes avoisinantes a glissé le long du canal, sans jamais déborder véritablement sur les plateaux qui l'encadrent. L'installation des infrastructures routières et ferroviaires, ainsi que la canalisation de la Sambre, ont constitué un réseau de trocés parallèles, longeant les coteaux, entre lesquels le passage de la ville à la campagne a pu s'organiser suivant des logiques claires.

Il résulte globalement de tout cela un paysage urbain d'exception, étonnant par ses contrastes. Par les jeux de la topographie, de longues bandes de prés et de champs soulignent l'horizon dense, violet et pastel, rythmé par les cheminées des usines monumentales. Rarement, un tel concentré de ville a rencontré un tel concentré de géographie : une vallée bien marquée, successivement ample et resserrée, qui sculpte la physionomie un peu surréaliste de ces paysages. La Sambre urbaine peut réaliser le rêve d'une ville à la campagne.

Aspects :

1. La ville est à 50 mètres ! De vastes zones d'agriculture intensive alternent avec le cadre urbain. Ces poches d'espace ouvert, derniers espaces de l'Avesnois à être régulièrement inondés, semblent défier la ville - à moins que ce ne soit l'inverse.



2. Entre ces deux mondes, un jeu s'opère, d'autant plus que la ville est aussi dense et resserrée que la campagne est vaste et ouverte. La densité excessive et surtout la vétusté de nombreuses habitations demeurent les deux grandes questions auxquelles il faut désormais répondre. Ici, la ville est si épaisse qu'on dirait une nappe maçonnée, étendue sur le sol, épousant les contours et les bosses.



3. La monumentalité des sites industriels donne sa superbe au paysage urbain, d'autant plus que, depuis les coteaux agricoles du bassin, de larges vues les mettent en scène.

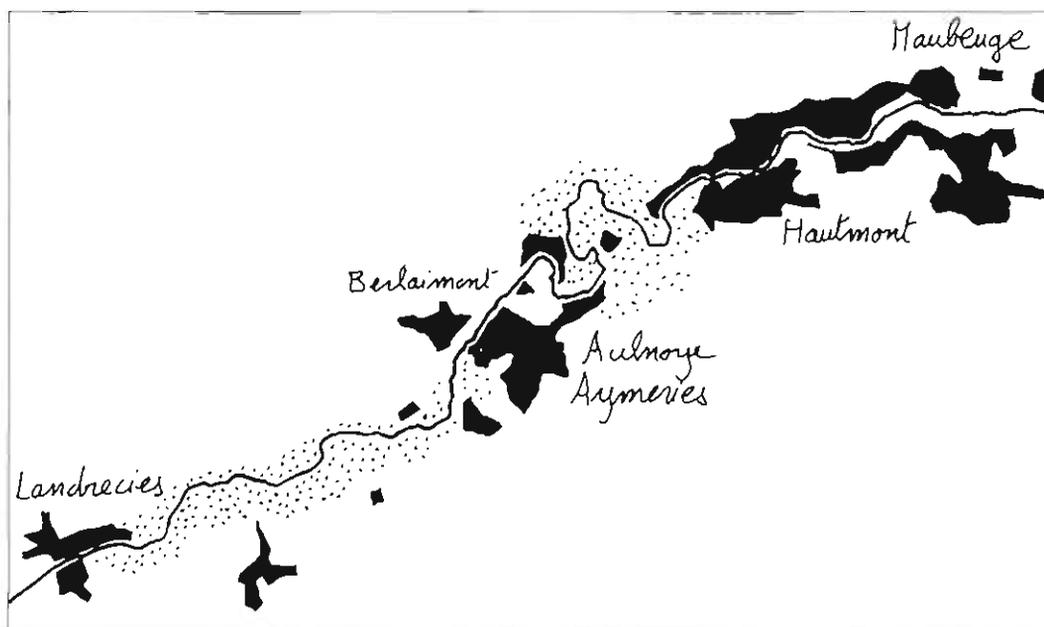


4. Expression la plus sensible du contexte géographique de la ville, la Sambre est aujourd'hui souvent bordée de sites industriels parfois en friche. Le patrimoine architectural semble souvent impossible à réinvestir, aussi la surface que libèrent ces bâtiments est-elle considérable et engage-t-elle l'identité spatiale et culturelle de l'ensemble des communes parcourues par la Sambre. Ce canal industriel peut-il devenir une rivière urbaine ?



5. Après avoir fait la grandeur économique de la vallée de la Sambre, l'eau pourrait devenir la base d'une requalification complète de la vallée et contribuer à l'agrément de son cadre de vie.



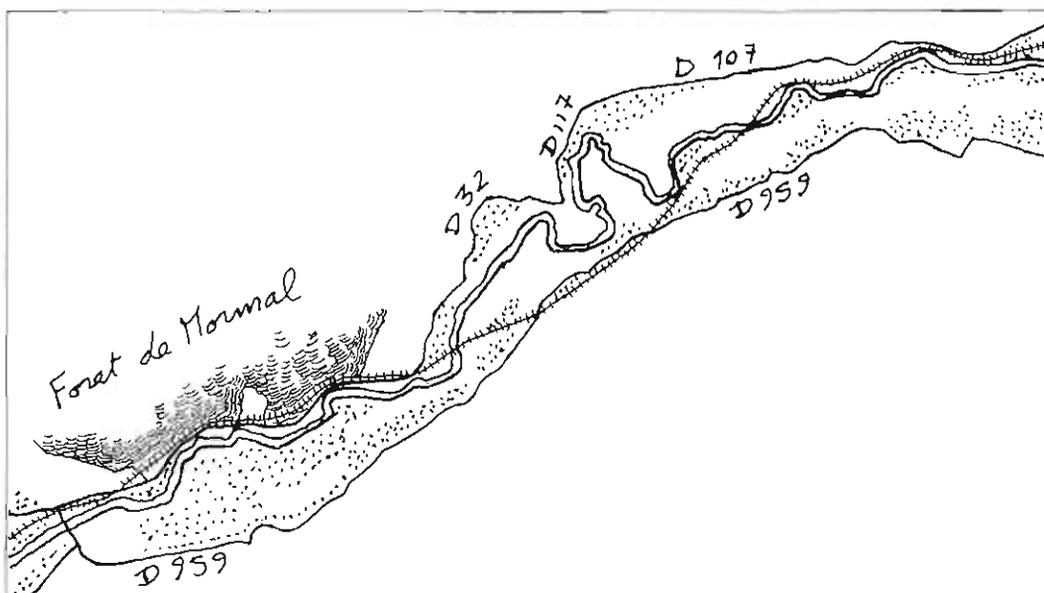


La physionomie de la vallée a été marquée par les logiques de l'industrialisation que l'urbanisme d'aujourd'hui doit comprendre, intégrer et transformer. La recherche d'un nouvel équilibre paysager doit être l'expression contemporaine d'une reconquête et d'une valorisation des paysages.

De Maubeuge à Landrecies, la bande urbanisée se délite progressivement : la Sambre est un axe de transition des espaces urbains fermés aux espaces ruraux ouverts. Ces portions de campagne méritent d'être protégées, d'autant plus qu'un bon nombre correspond à des terrains inondables de grande valeur écologique (cf. fiche de site "Plaine de la Sambre").

L'étalement de la bande urbanisée est l'une de ses principales caractéristiques. L'urbanisation sur les plateaux qui encadrent la vallée serait ici un contresens.

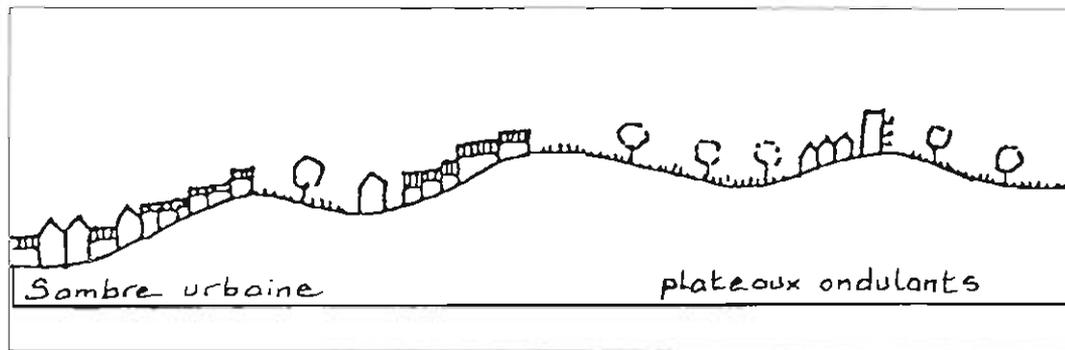
Le réseau de tracés parallèles des voies ferrées et des principales routes pourrait par contre être davantage exploité, pour structurer de nouvelles implantations. Encore faut-il respecter les dispositifs qui, dans ce réseau, assurent le passage de la ville à la campagne et optimisent la relation sensorielle à la vallée et à son paysage :



Problématiques (suite) :

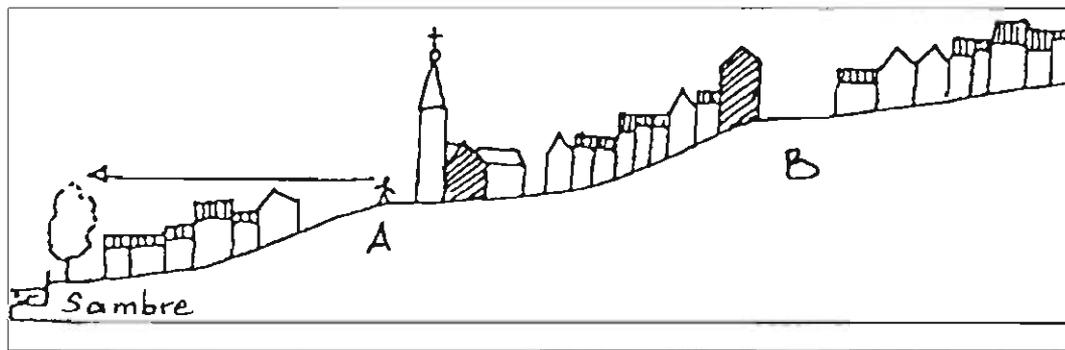
Sur les plateaux, en bord de vallée, le sol ondule. L'urbanisation a suivi une orientation relativement constante - alternance de versants ouverts et de

versants construits. Il en résulte une perception stratifiée du paysage, où la ville et campagne constituent les horizons de l'un et de l'autre.



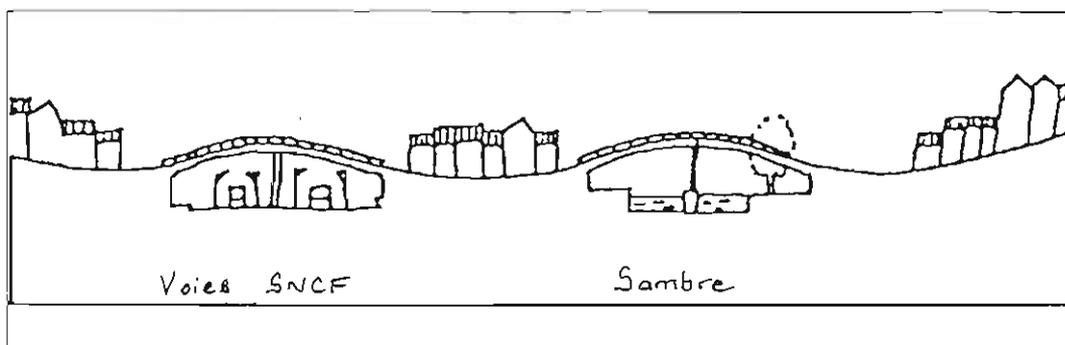
Au cœur des villes, sur les coteaux, du fait de la forte pente, les espaces ouverts sont en situation de belvédère sur la vallée.

Suivant la répartition des volumes face à ces espaces, la vue sur les toits de la ville sera possible (A) ou non (B).



La traversée de la Sambre n'est que rarement valorisée. C'est pourtant l'un des temps forts de la promenade de chacun. Le traitement des voiries traversantes reste indifférent à cet événement, aménageant

d'égale façon la rencontre du canal et celle de la voie S.N.C.F. Pourtant, des partis d'aménagement différenciés seraient souhaitables, afin de marquer le plaisir lié à la traversée de l'eau.

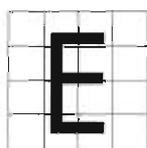


Bibliographie :

- "L'histoire de Moubeuge".
- "L'histoire d'Hautmont".
- Etude F.A.C.V. - Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : Landrecies, Louvroil.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **le pays de Mormal**
Entités Paysagères : **le plateau quercitain, la forêt de Mormal**

Fiche de thème
Constructions neuves en bocage

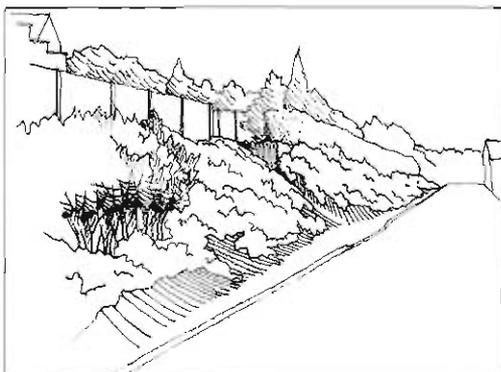


n Avesnois bocager, l'urbanisation progressive des villages ou rurbanisation est un phénomène ancien déjà, et notamment en périphérie des grandes villes telles que Valenciennes et Maubeuge. Les nouvelles maisons se sont peu à peu installées sur les petites parcelles qui auréolaient les villages de vergers. Ainsi observe-t-on un bocage "rurbain" très particulier, où trame bocagère et trame urbaine s'interpénètrent. Cette forme de synthèse d'un autre art de vivre avec une structure rurale devrait orienter les décisions d'urbanisme qu'il convient aujourd'hui de prendre, au moment où cet heureux état d'équilibre semble près de basculer.

La haie, limite de propriété, qui empêchait naguère la divagation des animaux, est aujourd'hui totalement ou partiellement réappropriée par les nouveaux habitants, qui l'enrichissent d'espèces horticoles. De même, le verger, ici devenu jardin, offre la variété de tons et de textures de ses végétaux d'ornement. Le charme de ces villages tient en partie au mélange d'essences locales - aubépines des haies, pommiers et poiriers des vergers - et d'essences de jardin - arbres au feuillage coloré, conifères... Mais, il s'agit d'un équilibre fragile, qui peut facilement basculer dans l'excès d'ornementation : ils sont délicats ces villages, posés dans des pâtures !

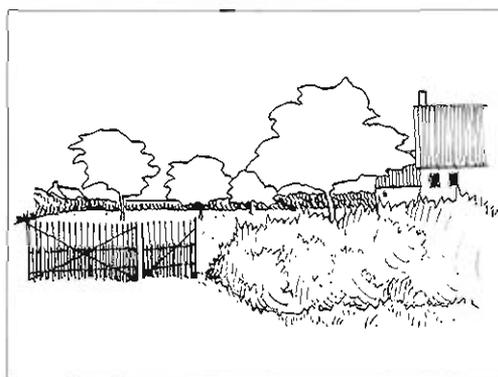


Le bocage urbain est très proche de cette image d'épinal qu'est la maison au village. Il est si simple de transformer une pâture-verger en terrain à bâtir. La haie, les arbres peuvent être directement intégrés au jardin. L'entrée de l'ancienne pâture sera celle de la future maison.



C'est si simple que peu à peu toutes les minuscules parcelles qui hier entouraient le noyau dur du village sont aujourd'hui construites. Si le village s'agrandit encore, il devra le faire sur d'autres parcelles, sans doute plus grandes, peut-être non bocagères.

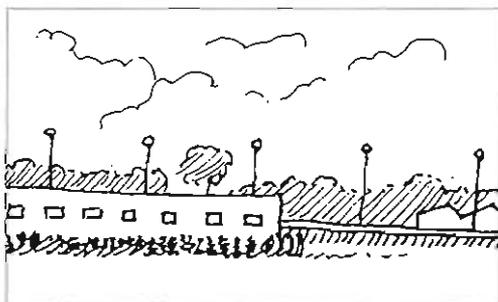
Le talus hier enherbé est planté maintenant d'arbustes ornementaux. Les vallées bocagères du plateau quercitain prennent ainsi l'aspect d'une "cité jardin". Ces villages de coteaux, où les maisons s'étagent sur les pentes et les routes mordent la terre, ont l'âme bocagère. Denses et minéraux dans leurs cœurs minuscules, ils s'étirent et s'étiolent le long des chemins. Et peu à peu, le bocage ou le labour entre dans la rue. Au gré d'une pâture, le regard va fouiller le lointain. Ces entrées de villages sont donc des lieux du glissement progressif de l'espace agricole à l'espace habité. Là, le vocabulaire floral du village doit s'estomper, céder la place.



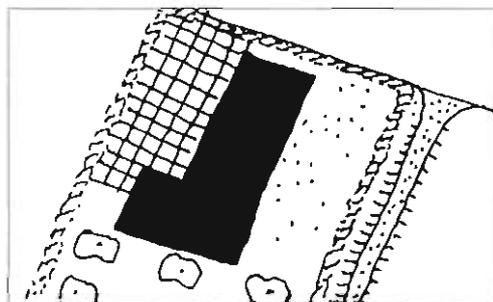
Les effets de la densification :

Certains villages, demeurés très attachants par l'intérêt de leur site - en bordure de la forêt de Mormal notamment - commencent à voir leur espace saturé. La place se faisant rare, c'est la structure villageoise qui est aujourd'hui compromise.

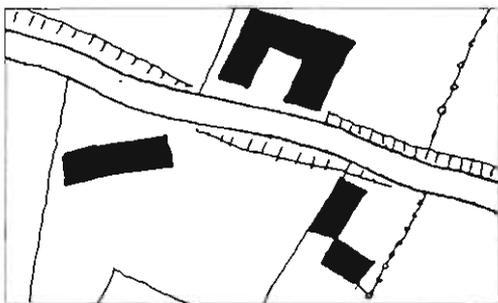
L'expansion sur les plateaux de l'habitat ou de zones d'activités menace l'équilibre des paysages fondé sur l'alternance vallées bocogères denses/plateaux cultivés vastes. (cf. fiche thématique "bocoge et territoire").



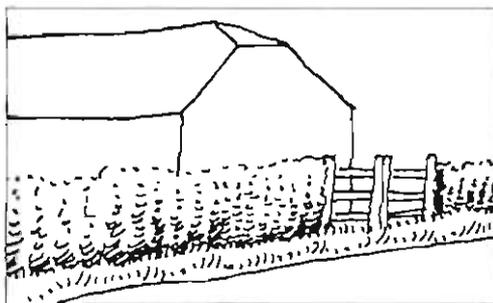
De même, l'implantation des maisons pourrait davantage respecter l'orientation traditionnelle de l'habitat, perpendiculaire à la chaussée. Ainsi le pignon sur rue ne fait pas écran, et permet une vue en profondeur, au travers du jardin.



Mais la densification excessive des rues supprime tout effet de profondeur. Préserver quelques parcelles non construites devient dès lors un enjeu important, et ce, surtout aux entrées de villages, afin que subsiste le glissement entre les deux univers.



Enfin, la haie horticole sombre dans la mode du conifère dense, haut et opaque, et perd ses qualités anciennes de transparence - chute des feuilles en hiver, trouées visuelles... - et de résistance - gel, insectes...



Le Plan d'Occupation des Sols - P.O.S.- est l'outil, si la Commune le souhaite, permettant de contrôler l'urbanisation future. Celui-ci devrait s'attacher à conserver au village son rapport au site, à la géographie. Pour ce faire, trois règles sont à respecter :

- Limiter les constructions sur les plateaux, afin que les villages restent inscrits dans les vallées, surtout si ces constructions se désolidarisent de la partie déjà bâtie du village, ou si elles compromettent par leurs hauteurs la perception du relief.

- Sur les coteaux libres, construire en alignant les nouveaux bâtiments sur les routes parallèles au cours d'eau. Ainsi, une lecture étagée de la topographie sera possible.

- En fond de vallée et sur les coteaux construits qui constituent l'âme du village, implanter les constructions neuves

perpendiculairement à la route afin que la vue sur le fond de vallée soit permise.

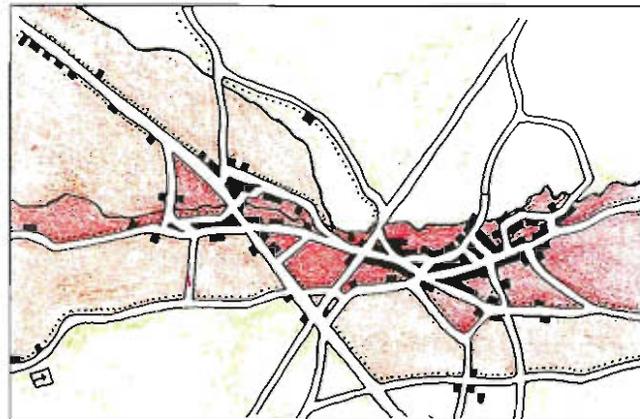
Dans tous les cas, les hauteurs de bâtiments, ainsi que leurs rapports à la voirie - talus...- devront faire l'objet d'un examen attentif de manière que la perception d'une vallée habitée soit toujours possible : vue sur le coteau d'en face, lisibilité de la traversée de l'eau, qualité des routes plongeantes ou montantes, présence et richesse du jeu complexe entre le sol et la maison en raison du dénivelé...

Enfin, des mesures de sensibilisation des nouveaux habitants à la notion de transparence de la haie, et aux essences végétales locales seraient souhaitables.

La loi du 8 Janvier 1993, dite "Loi Paysage", en proposant le permis de construire paysager, devrait permettre aux municipalités de prendre mieux ces questions en charge.

POS simplifié :

-  Zone de cœur de village : constructible.
-  Zone périphérique du village située sur les coteaux : constructibilité possible mais attentive - hauteur des constructions, implantation par rapport à la voie, espacement des maisons contrôlé...
-  Zone agricole : inconstructible.
-  Voiries importantes, vues possibles de la vallée et des coteaux : conserver des ouvertures.

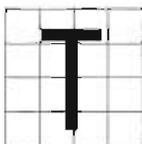


Bibliographie :

- Association pour le Développement et l'Aménagement de l'Avesnois - Brochure et opération "Plantons le décor" - Espace Naturel Régional.
- ADAA - Association pour le Développement et l'Aménagement de l'Avesnois - Etude-inventaire des haies présentant un intérêt patrimonial, écologique et paysager sur la commune de Gommegnies.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **les Fagnes**
Entités Paysagères : **la Fagne de Solre, la Fagne de Trélon**

Fiche de thème
Urbanisme en Fagne



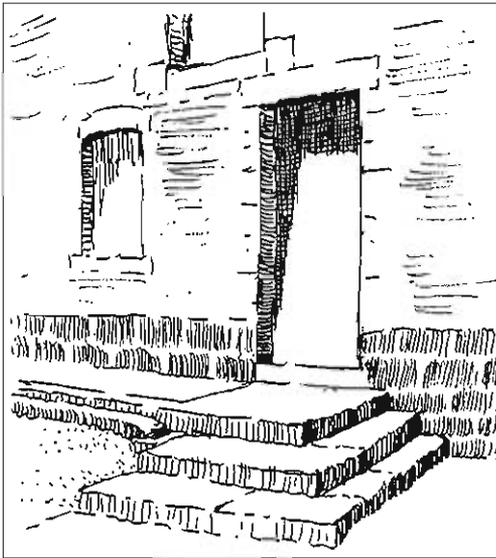
erre difficile, que les agriculteurs ont dû exploiter sur des surfaces considérables pour en vivre, la Fagne a suscité deux modes d'inscription du bâti dans le paysage. Tandis que de grands domaines fermiers ponctuent le territoire de loin en loin - chaque bâtiment devait pouvoir être perçu depuis ses voisins. Les bourgs sont, pour leur part, d'une extrême compacité.

La quasi-absence de végétation sur rue accentue l'effet de masse, ainsi que les imposantes proportions des édifices. Austère assemblage de volumes gris de calcaire, et bleus de schiste, le bourg ignore la monotonie. Les modénatures complexes des façades, les innombrables détails de construction, les orientations singulières de chaque maison en font un "piège à regard", prisme qui désigne mille directions, accompagne puis arrête, guide puis égare la perspective.

Aspects :

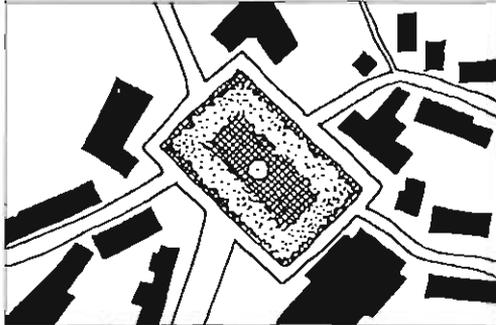
Dresser un catalogue du riche vocabulaire de trottoirs, talus, fossés, passerelles, ponceaux, seuils, clôtures, grilles, escaliers ou plates-bandes que l'on rencontre dans les bourgs de Fagne serait une entreprise de longue haleine. L'individualisme dont témoigne l'organisation bocagère de l'Avesnois se

retrouve dans la façon particulière que chaque habitant a eu de signaler son domaine. Les plans d'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie doivent tenir compte des multiples détails qui, à travers la poésie des matériaux, font l'agrément de la promenade architecturale.



Problématiques :

Tout ce qui cherche à structurer le bourg se heurte ici à la complexité vernaculaire de ce dernier. Ainsi les routes ont bien du mal à se faufiler dans la masse. Hier leur tracé s'accommodait de cette réalité. Aujourd'hui, élargissement et redressement des routes menacent l'équilibre délicat des bourgs de Fagne.

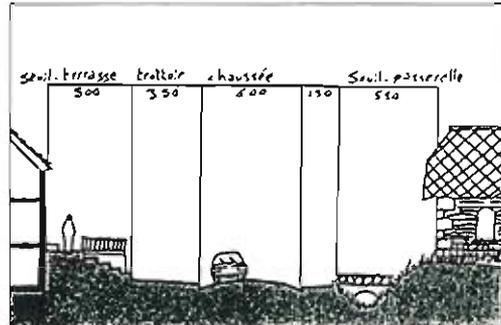


La route ne peut plus se faufiler comme jadis entre les maisons, au prix de virages et de carrefours souvent dangereux. Leur redressement se traduit trop souvent par la destruction ou l'amputation des espaces publics. Le réflexe sécuritaire devrait pourtant pouvoir s'associer à l'aménagement d'espaces publics de qualité.

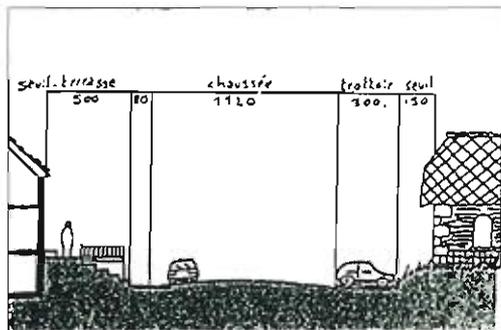


Les usoirs :

La chaussée est encore souvent encadrée par de larges accotements, ou usoirs, au partage complexe. Sur cet espace, animé par les seuils-terrasses, l'un entreposait du matériel, l'autre déposait bûches ou tas de fumier.



L'élargissement de la chaussée, quand il ne produit pas l'annexion pure et simple de ces espaces de vie et de respiration, produit souvent leur appauvrissement par un stationnement sauvage. Il conviendrait de promouvoir et d'organiser les fonctions qui justifient le maintien de ces espaces - stationnements harmonieux, jardins privatifs, terrasses et porvis, trottoirs et allées cyclistes...



Problématiques (suite) :

Les matériaux sont ici de forts caractères d'identification. Les projets d'aménagement des espaces publics ne les utilisent hélas que rarement, au bénéfice d'éléments tout à fait étrangers à la composition de ces bourgs, renvoyant à la seule logique d'axe routier. Trottoirs asphaltés, alignements d'arbres sont à proscrire au profit d'un aménagement du cadre

de vie qui sert les usages, et met en œuvre les matériaux locaux.



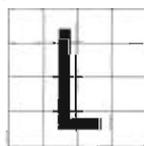
Bibliographie :

- "Paysages", 1984 - Etude sur les Paysages ruraux du Nord / Pas-de-Calais, Avesnois et Cambrésis.
- Etudes FACV - Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie - pour les communes de Trélon, Ohain, Wignehies, Fourmies, Anor.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : L'Avesnois
Grands Paysages : le pays de Mormal, les Fagnes, le Pays des Helves

Fiche de thème
Haie, bocage, et territoire



Le bocage Avesnois échappe aux définitions. Élégant réseau souple et ample de haies basses taillées, comme les traits d'un dessin géométrique apposé sur la page blanche des prairies immenses, il se fait plus loin noirceur, ombre, denses bandes boisées superposées comme les lames d'un diorama, jusqu'à former dans les horizons un épais lointain forestier. Ainsi le bocage conserve le souvenir des bois et forêts auxquels, souvent, il s'est substitué. D'un extrême à l'autre, mille nuances font la variété de ce bocage trop peu connu, qui ne doit rien à son aîné de l'ouest de la France. Cet espace original est aujourd'hui en mutation, puisque l'agriculture qui l'a porté tend à disparaître.

Aspects :

1. La haie est un écosystème précieux. Sa continuité permet la migration d'une faune fourmillante, tandis que sa stratification assure l'existence d'une flore précieuse. D'autre part la haie fait brise-vent, fixe les sals limoneux, et les assainit.



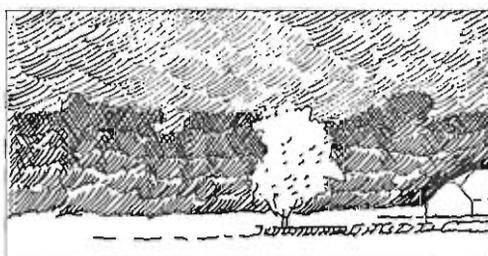
4. La bande boisée, composée de hêtres, de frênes et de chênes, plantée volontairement ou issue de l'abandon d'une haie, signale souvent le passage d'un cours d'eau. Lieu de l'ombre épaisse, la bande boisée contraste puissamment avec les prés à l'herbe veloutée.



2. La haie basse est la plus répandue. Issue de l'époque où le bocage s'est développé de façon rapide, c'est une bande arbustive de 1m à 1m50 de hauteur, composée d'aubépine et de charme. Elle est plessée - plessage : technique de "tissage" des branches constituant la haie - et sert à marquer les limites de la propriété. Linéaire, elle dynamise les paysages, en sauligant les élancements.



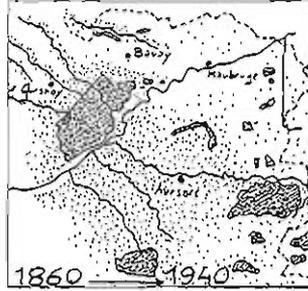
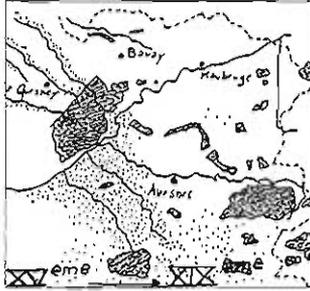
5. La haie peut être aussi un bois linéaire, véritable "haie territoriale", bande de taillis préservée des grands défrichements au Moyen-Age pour former une ceinture de protection autour des grandes cités - Haie d'Avesnes, Haie de Maubeuge, Haie de Bavay...



3. La haie arborée est rythmée par un alignement de charmes têtards dont l'élagage fournit du bois de chauffage et de l'ambrage pour les bêtes dans les prés. La forme ramassée du têtard confère au bocage son aspect moutonnant.



Problématiques :

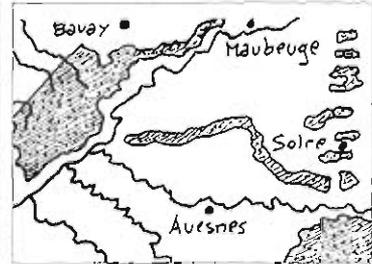
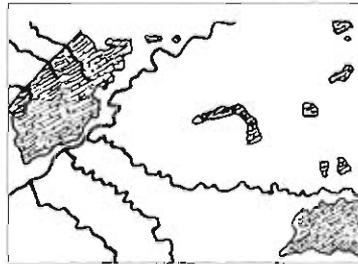


Le bocage recule. Il retrouve, après une hégémonie d'un siècle, la place relative qu'il occupait en Avesnois du XVème ou XIXème siècle. Après cent ans

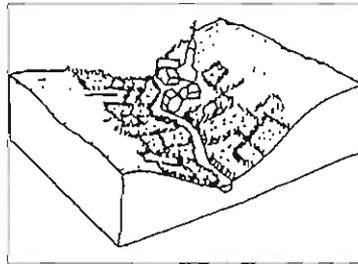
d'uniformisation des paysages, l'enjeu est aujourd'hui de recréer une diversité fondée sur les particularités culturelles et géographiques.

Le bocage : un outil de lecture du territoire.

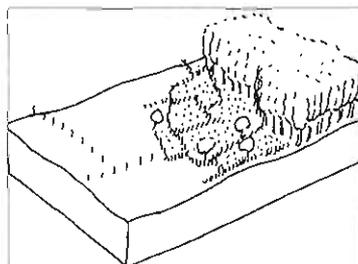
A l'échelle de l'Avesnois, la réorganisation d'un "bocage territorial", sur la base des grands éléments structurant le territoire, favoriserait l'individualisation des grands paysages.



L'étagement des cultures - herbages en vallée, cultures sur plateaux et interfluvés - renforce le rôle des vallées comme éléments structurant le paysage. Depuis les plateaux largement ouverts, les vallées verdoyantes forment un horizon bien dessiné.



Le bocage, associé aux herbages, trouve davantage de pertinence que les cultures de champs ouverts en lisière des bois - ombre, passage du gibier... Arbustif, il génère un espace de transition entre bois et parcelles ouvertes, et donne une texture aux lisières.



Repenser le bocage :

Dans les opérations de conservation et de replantation de haies, les principaux critères de sélection des linéaires à traiter sont :

- l'ancienneté de la haie,
- la continuité de la haie,
- la valeur écologique de la haie.

La recherche de continuité pourra se baser sur les principales orientations du parcellaire, qui traduit généralement l'inscription du linéaire dans le territoire - courbes de niveau, écoulement des eaux, vent...

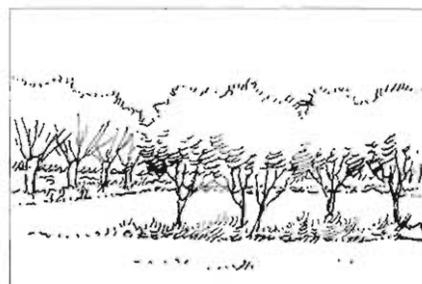
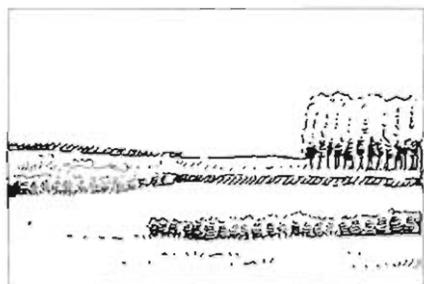
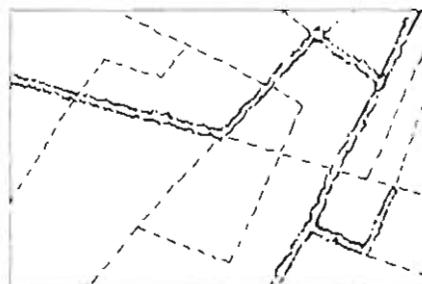
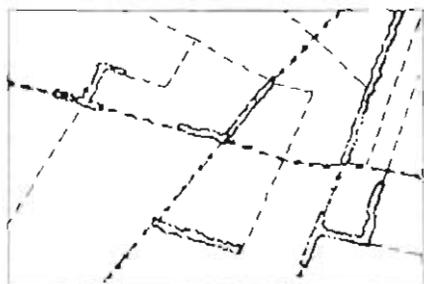
D'autre part, la haie arborée semble la plus "viable", c'est-à-dire la plus aisée à conserver et à créer : entretien moindre,

production plus importante de bois de chauffage...

Un critère paysager révélerait par ailleurs que le bocage arboré a l'avantage de rendre les effets de la déprise agricole moins sensibles, du fait de l'ambiance sylvestre qu'il engendre naturellement.

Le bocage de haies bossées, nécessite un entretien annuel et ne fournit pas de bois de chauffage vraiment rentable.

La haie arborée transforme nettement le paysage. Il y a place, en Avesnois, pour un ou plusieurs nouveaux types de haies : haies plus viables, plus rentables et plus riches tant du point de vue écologique que du point de vue du paysage.



Bibliographie :

- Denis Delbaere, Katia Emerand - Etude paysagère du futur Parc Naturel Régional de l'Avesnois dans le cadre de l'élaboration de la charte constitutive. Etude réalisée pour l'Espace Naturel Régional.
- Gérard Sivery - Essai de reconstitution des paysages de la fin du moyen-âge, et autres participations - articles, etc.
- "Paysages", 1984 - Etude des paysages ruraux du Nord pas-de-Calais, Avesnois et Cambrésis.
- Annick Delelis - professeur à la faculté de pharmacie de Lille II - "Madame bocage", travail réalisé pour la Région Nord-Pas de Calais.
- Projet de charte constitutive du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grands Paysages : **le pays de Mormal, les Fagnes, le pays des Helves,
le Hainaut Wallon**

Fiche de thème
Route et bocage

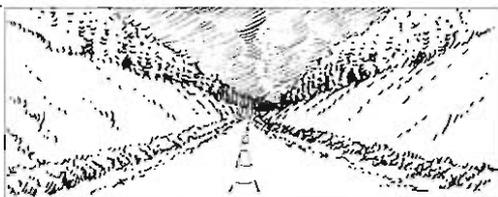


Très resserré, l'espace bocager nécessite une mise en scène, opérée depuis des lieux de perception privilégiée. Ces lieux sont naturellement les routes et les chemins. Encore faut-il connaître les modalités par lesquelles le bocage se donne à voir dans toute son ampleur.

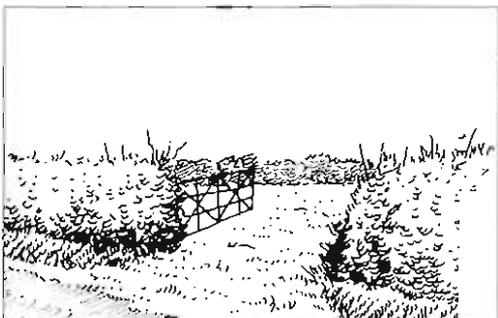
La densité bocagère tend, en effet, à encadrer les bords de route de talus et de haies qui referment complètement l'espace de la route sur lui-même. C'est donc bien la densité du bocage, l'organisation de la maille par rapport à la voie qu'il faut traiter en bord de route. Ainsi, l'aménagement des routes devient l'un des critères influant sur la planification du paysage.

La route à la rencontre du territoire :

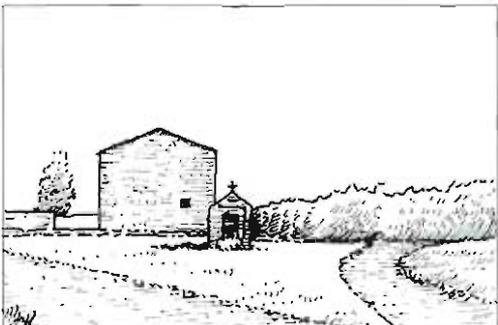
1. Même dans les cas de fermeture de la route sur elle-même, talus et haies parlent de la profondeur du pays, de l'eau accumulée dans les fossés. Cette séquence routière, ennuyeuse sur de longues distances, produit toutefois un type d'espace plaisant en raison de la simplicité de sa composition.



2. Les entrées de champs et de prés permettent d'appréhender en une fraction de seconde l'épaisseur du territoire ; elles ouvrent la perspective. Ce sont d'autre part les rares endroits où stationnement automobile et arrêt rapide sont possibles.



3. En Avesnois, le carrefour triangulaire herbeux, souvent centré sur une chapelle ou un oratoire, est une figure assez constante. Il a l'avantage de ne privilégier aucune direction, et de rendre ainsi la route moins "unidirectionnelle".



4. La rencontre d'un cours d'eau, si modeste soit-il, génère un riche vocabulaire architectural : pierrés, citernes, passerelles... Dès lors, la route devient un livre sur lequel les moindres traits du paysage sont inscrits.

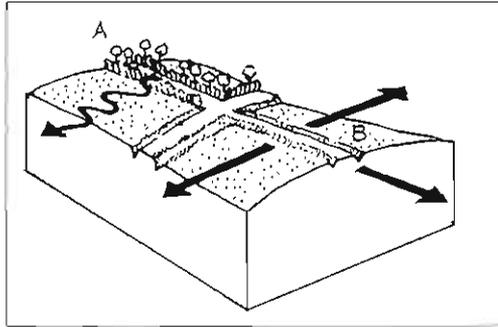


5. La transparence d'un parapet permet la lecture des multiples éléments que rencontre une route : rivière, ruisseau... De lourdes glissières de sécurité n'autorisent plus une perception aussi fine et font passer l'automobiliste à côté de ces invites à la promenade.

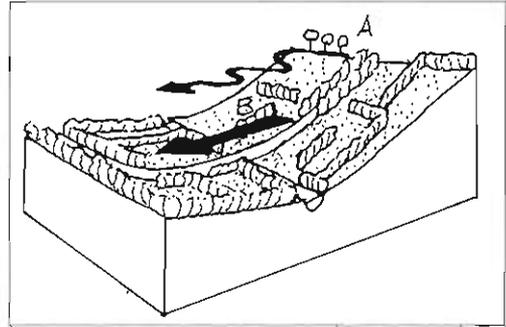


Donner à voir le paysage de bocage :

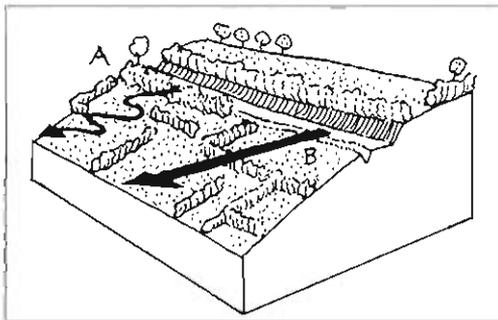
1. Route de plateau : la vue est complètement découverte (B), pour peu qu'aucun élément ne fasse écran au bord de la voie (A). On privilégiera ici les grandes parcelles ouvertes en bordure de route.



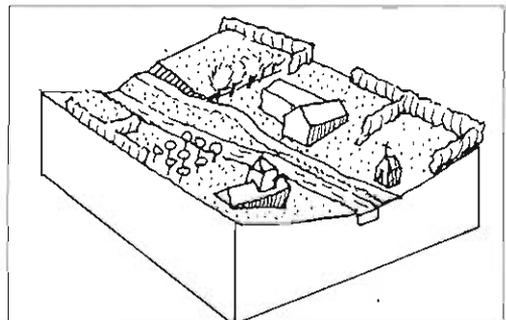
3. Route descendant un coteau : cadré par la perspective de la route, le coteau opposé peut être perçu frontalement (B) à condition que les haies ne soient pas trop touffues ou trop collées à la chaussée (A).



2. Route longeant un coteau : la vue est fermée par le talus sur l'un des deux côtés. Sur le côté orienté vers la vallée, la présence d'une grande parcelle non enclose favorisera la vue (B). Une haie ou une maison haute suffira à empêcher la perception du paysage (A).



4. Route de fond de vallée : c'est souvent là, au bord de l'eau, que les villages se sont installés. La vue est donc séquentielle et toujours très partielle. On favorisera ici la promenade architecturale en conservant et en mettant en scène les éléments qui bordent et rythment la route (cf. "aspects").



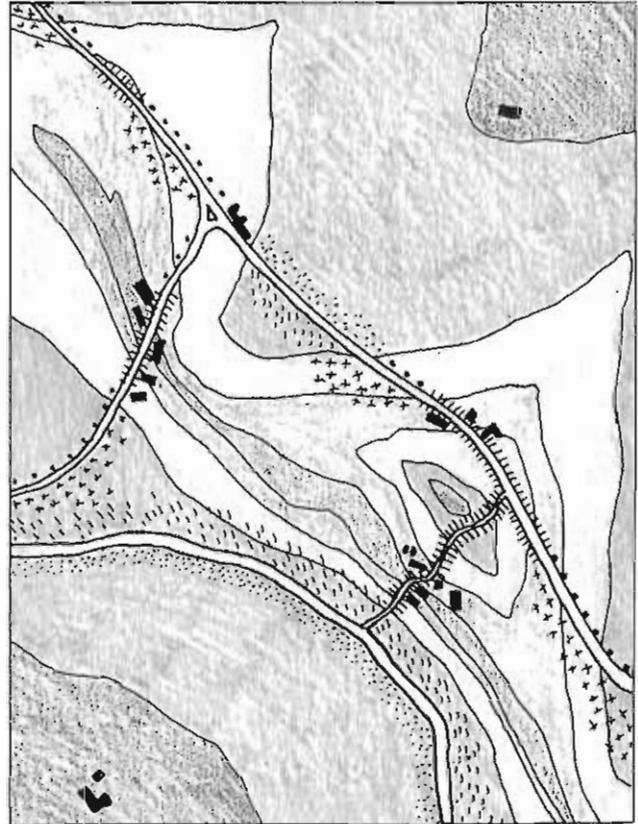
Orientations d'aménagement :

Le traitement d'une route peut engendrer des décisions concernant la nature des éléments qui borderont cette voie. La

rencontre de ces décisions fait de l'aménagement routier un véritable projet porté sur le territoire.

	100 à 110 m
	110 à 120 m
	120 à 130 m
	130 à 140 m
	140 à 150 m

	Accotements à soigner : villages.
	Ouverture sur les paysages situés au dessus de la route.
	Ouverture sur les paysages situés en contrebas - panorama.
	Perméabilité visuelle importante : constructibilité limitée.
	Fermeture unilatérale de la vue : talus.



Bibliographie :

- "Paysages", 1992 - Etude d'intégration au paysage des voies d'accès à la base de loisirs du Val Joly, volet analyse et volet esquisses, étude réalisée pour la DVI - Direction de la Voirie et des Infrastructures, Conseil Général.
- Isabelle Crinquet - Etude pour une gestion extensive des bermes en Avesnois, ENR - Espace Naturel Régional.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **le pays de Mormal**
Entité Paysagère : **la forêt de Mormal**

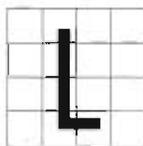
Fiche de site Gommegnies



"côté jardin"



"côté rue"



Le site de Gommegnies est un merveilleux exemple d'adéquation entre un territoire et la façon dont les hommes l'occupent.

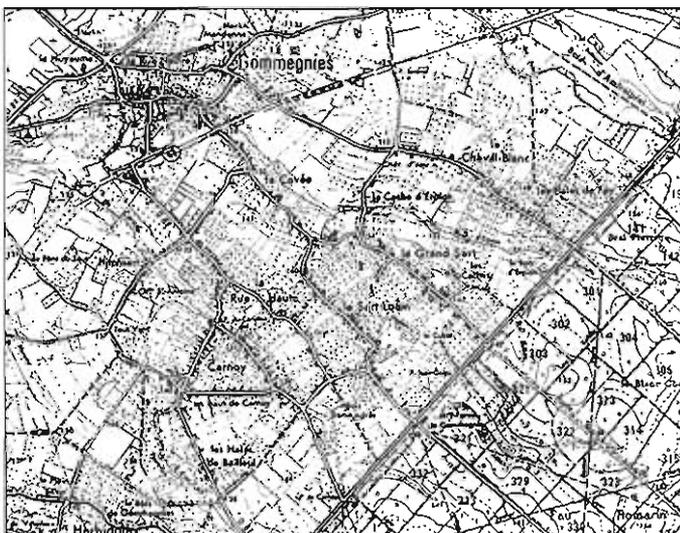
Ici, l'eau a forgé le paysage. Issues du plateau sur lequel, à l'est, la forêt de Mormal s'est installée, les eaux s'épandent doucement vers la plaine valenciennoise. Cherchant leur cours, elles ont progressivement ondulé le sol limoneux, y inscrivant une figure de delta inversé, figure triangulaire, où les eaux se concentrent au lieu de se disperser. Au terme d'une course de trois kilomètres, les eaux se regroupent à l'ouest pour former la vallée de l'Aunelle. C'est sur cette confluence de bras d'eau que s'est installé le premier bourg de Gommegnies. Au fur et à mesure de son développement, les constructions ont glissé le long des rues, longeant, en les "canalisant" dans des fossés, les eaux du delta. Ce phénomène s'observe sur l'ensemble des communes de la façade occidentale de la forêt, mais il trouve ici sa plus entière expression.

Entre les rues, des îlots de vergers, caractéristiques de l'auréole bocagère de la forêt, ont été le lieu d'une arboriculture fruitière qui fut l'une des plus prospères de France dans les années 40.

Ainsi, le village se donne-t-il à lire aisément. Les différents éléments qui le composent s'enchaînent clairement : rues plus ou moins denses dans les espacements desquels transparaissent les vergers, répartis selon un parcellaire rigoureux, lieux magiques au printemps. Cette petite forêt d'arbres bas et alignés préfigure le massif de Mormal et introduit en même temps les cultures céréalières du plateau quercitain.

Intérêts du site :

- peut permettre une compréhension de la formation d'un paysage urbain de qualité, intimement associé à son site,
- offre un cadre idéal pour la relance de l'arboriculture fruitière dans le Nord.



Carte de localisation, d'après IGN 1/100 000

Problématiques :

Axes de mutations

Deux grands axes sont repérables :

- d'abord les mutations de l'arboriculture fruitière. Cette activité étant en recul, les terres qui lui étaient attribuées sont aujourd'hui soit en friche, soit construites. Les villages, hier entrecoupés de vergers, ont donc tendance à ne plus être que de simples villages-rues. D'autre part les vergers nouveaux étant taillés en basses tiges, l'effet "prairie-verger" plantée d'arbres tourmentés disparaît.

- ensuite, la "rurbonisation". Phénomène important dans le Pays de Mormal, celle-ci amène peu à peu à une saturation des rues. Le développement urbain butant aujourd'hui sur la forêt, les nouvelles constructions s'installent dans les vides interstitiels qui assuraient la lecture de la profondeur du site - anciennes pâtures et vergers. Et cela d'autant plus que l'inscription de ces maisons nouvelles par rapport à la voirie est le plus souvent frontal. Ainsi, se créent des écrans bâtis, accompagnés de haies hautes et persistantes qui voilent tout ce qui se trouve au-delà du premier plan.

Gommegnies



Actions engagées

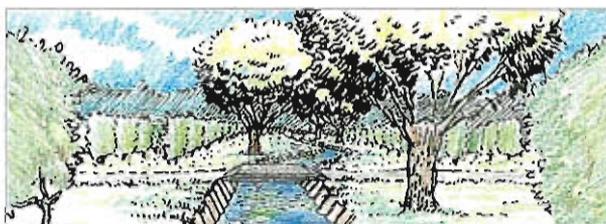
- création d'un chemin de randonnée passant dans l'axe du bourg,
- actions du Centre Régional de Ressources Génétiques - CRRG -, visant au maintien et au développement des cultivars
 - variétés horticoles - fruitiers du Nord/Pas-de-Calais,

- étude de l'Association pour le Développement et l'Aménagement de l'Avesnois - ADAA - pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial, écologique et paysager des linéaires de haies bocogères de l'Avesnois. Gommegnies est l'une des zones-test.

Actions nouvelles à entreprendre

- aider la réimplantation de l'arboriculture fruitière au Pays de Mormal, et ce, surtout aux abords de la forêt, afin que soit maintenue une strate intermédiaire entre forêt et prés ou champs ouverts. Cette volonté est d'autre part importante pour l'image culturelle que porte le Pays de Mormal,
- créer pour la commune un "POS paysager" qui permettrait de sensibiliser les habitants à l'architecture et au paysage locaux et de régler le rapport entre

- vairie, parcelle et construction, afin que soient conservées des transparences,
- traiter les voiries et les cours d'eau dans un souci de cohérence, puisque les deux réseaux connaissent la même logique territoriale et reprennent les mêmes orientations.



Reconnaissance :

- Commune membre du Syndicat Intercommunal de Tourisme de l'Ouest Avesnois - "Pays de Mormal".
- Commune membre du futur Parc Naturel Régional.

Les partenaires à associer :

- Commune.
- Syndicat Intercommunal de Tourisme de l'Ouest Avesnois.
- Chambre d'Agriculture.
- CRRG - Centre Régional de Ressources Génétiques.
- DDE - Direction Départementale de l'Équipement.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **le pays des Helves**
Entité Paysagère : **le pays d'Avesnes**

Fiche de site
Départementale 962

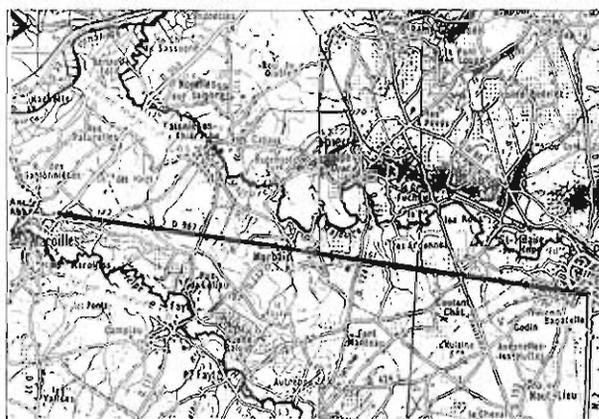


a départementale 962 est l'observatoire privilégié d'une grande vallée bocagère, celle de l'Helpe Majeure. Entre Maroilles et Avesnes, la route sépare les bassins versants des deux Helves. Elle chevauche les monts et les voux perpendiculaires à ces deux vallées. La succession rigoureuse des larges panoramas sur les coteaux herbeux en vis à vis et des vues plus resserrées et rasantes sur les interfluves labourés confirment la qualité de "Grand Ordonnateur" de ce linéaire.

La largeur et l'impeccable rectitude de la voie accroissent cet effet, et confèrent à la route une monumentalité qui tranche violemment avec le paysage observé, paysage "pointilliste" s'il en est, fait de lignes vibrantes et de camaïeux de couleurs tendres.

Intérêts du site :

- permet d'observer l'étagement des cultures, l'évolution de la maille bocagère de la Sambre à Avesnes.
- offre de larges vues, très rares en Avesnois.
- constitue dans une pièce maîtresse de la "vitrine-paysage" du Département.



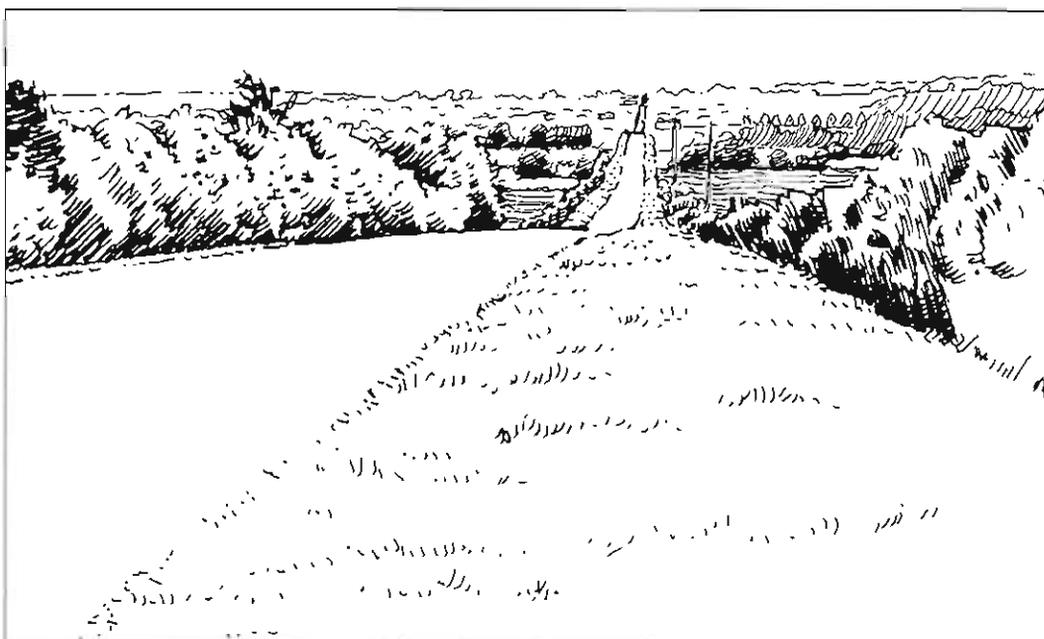
Carte de localisation, d'après IGN 1/100 000

Problématiques

Axes de mutations

Le réaménagement récent de la route n'a pas tenu compte de son rôle d'observatoire. La tendance a été au renforcement de la monumentalité par la réalisation de talus gigantesques et de bermes - espaces situés en bordure de chaussée - trop larges et fondus trop courtes, ce qui abstrait complètement la route des paysages traversés.

Toute intimité entre la route et son paysage a disparu. L'emploi de végétaux exogènes dans le but de masquer les talus ou de rétablir un semblant de haie, sans répartir cet écran en fonction des possibilités de vues a achevé de banaliser la route (cf fiche de thème "Route et bocage").



Action engagée

Etude pour une gestion extensive des bermes en Avesnois, Isabelle Crinquet, Espace naturel Régional.

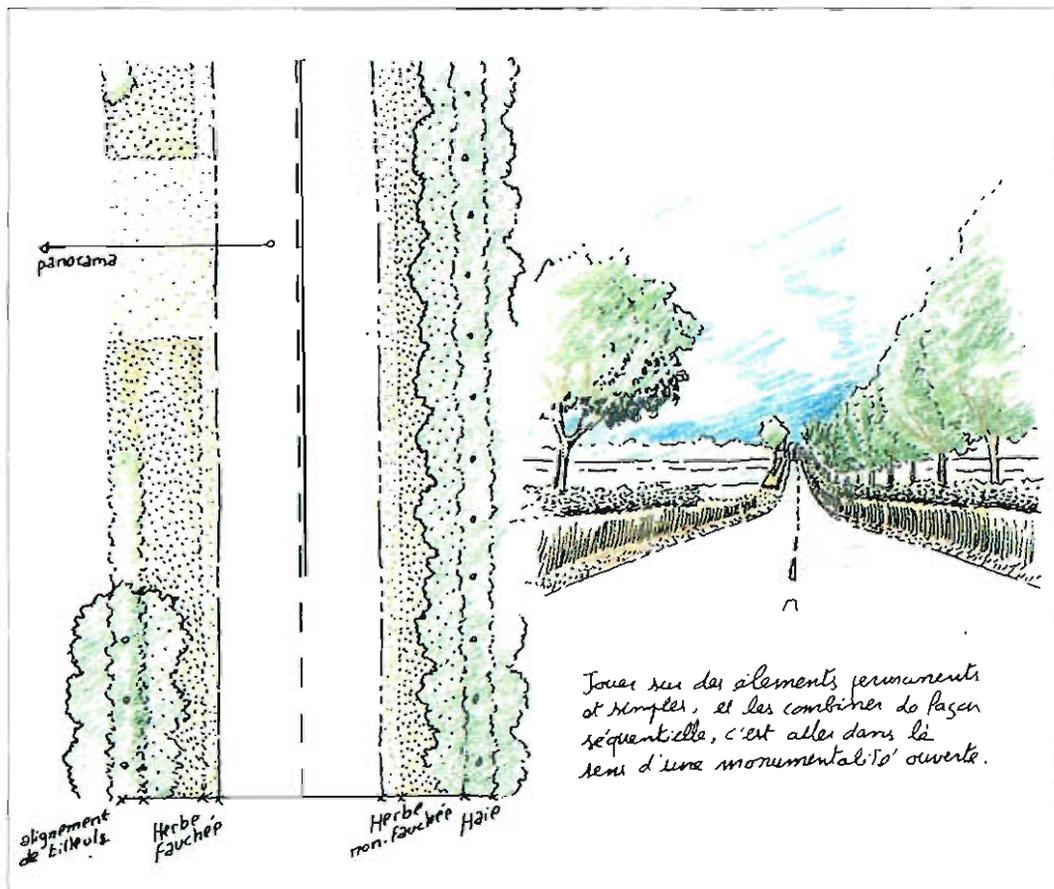
Actions nouvelles à entreprendre

Vouloir faire jouer à la départementale 962 son rôle d'observatoire du paysage, c'est repenser son aménagement de façon séquentielle. Cela nécessite une étude fine du parcours pour adapter les aménagements de bords de route ou paysage traversé et à ce qu'on souhaite en montrer.

Plus globalement, c'est l'accroche même de la chaussée ou territoire qui doit faire l'objet d'un projet d'ensemble. Comment gérer le passage de l'espace routier proprement dit, dont on a dit la monumentalité, ou paysage lui-même, qui est à l'inverse subtil et changeant ?

La qualification des bermes et des accotements peut rétablir une harmonie entre ces deux univers interdépendants (cf. fiche "Route et bocage").

Entre la route et le paysage, il s'agira de jouer sur des éléments simples et permanents, associés à la monumentalité de la voie - alignements, bermes, etc. - et d'en faire varier la hauteur et la densité en fonction du rythme des ouvertures et des fermetures.



Reconnaissance :

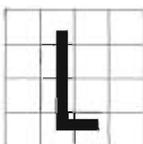
- - Projet de Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Les partenaires à associer :

- Communes
- DVI - Direction de la Voirie et des Infrastructures.
- DDE - Direction Départementale de l'Équipement.
- ENR - Espace Naturel Régional.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **Fagnes**
Entité Paysagère : **Fagne de Trélon**

Fiche de site Le Val Joly



Le Val Joly est une vaste retenue d'eau opérée sur la vallée de l'Helpe majeure. Enclavé dans la Forêt de Trélon et cerné par de fortes pentes, le site est complètement refermé sur lui-même.

Le Val Joly exprime, par ses dimensions, les principaux caractères du paysage de la Fagne de Trélon, en les amplifiant : étang vaste, forêt à perte de vue... C'est un désert par vocation - l'occupation initiale du site s'étant toujours réduite à la présence d'une seule ferme -, mais un désert auquel on a attribué une fonction touristique impliquant une forte fréquentation du public.

Aujourd'hui, ce site est l'une des pièces maîtresses du dispositif touristique du Département et des pays alentour. Centre d'accueil, lieux d'animation, base nautique, camping et restaurants s'y sont installés au coup par coup, suscitant une impression d'artifice. Ainsi, le spectacle de l'engloutissement du fond de vallée perd progressivement de sa grandeur.

Intérêts du site :

- permet une lecture forte de l'encaissement des vallées dans ces paysages où s'achèvent les Ardennes,

- doit constituer un formidable parc arienté sur la rencontre des eaux et de la forêt, ce qui passe par un traitement des berges plus inspiré.

- doit rayonner sur le développement des communes d'alentour et s'ouvrir sur elles.



Carte de localisation, d'après IGN 1/100 000

Problématiques :

Axes de mutations

Les équipements touristiques, dont la programmation continue, se sont implantés sans tenir compte des caractères du site. Le manque de concentration entraîne une gestion difficile et compliquée des circulations et des dessertes qui, en surnombre, "lacèrent" l'étendue. La verte prairie avesnoise fait alors place à une triste pelouse piétinée.

Les bourgs avoisinants ne profitent sans doute pas assez de l'affluence dont bénéficie le Val Joly. La politique récente de développement de l'équipement - nouvelles activités, hébergement... - risque, à cet égard, de renforcer le phénomène.



Actions engagées

- étude commandée par la DVI - Direction de la Voirie et des Infrastructures - à l'agence "Paysages" sur le traitement des voies d'accès ou Vol Joly - 1992. Propositions concrètes pour une meilleure incitation à la découverte de l'ensemble de la vallée de l'Helpe majeure depuis ces voiries.
- projet d'acquisition par le Conseil Gé-

néral du bois de Nostrimont, et projet d'amélioration des circuits de randonnée et des accès aux berges.

- mise à l'étude d'une station de tourisme rural intégrée, avec hébergement, animations autour des légendes locales, base de loisirs et présentation des produits du terroir.

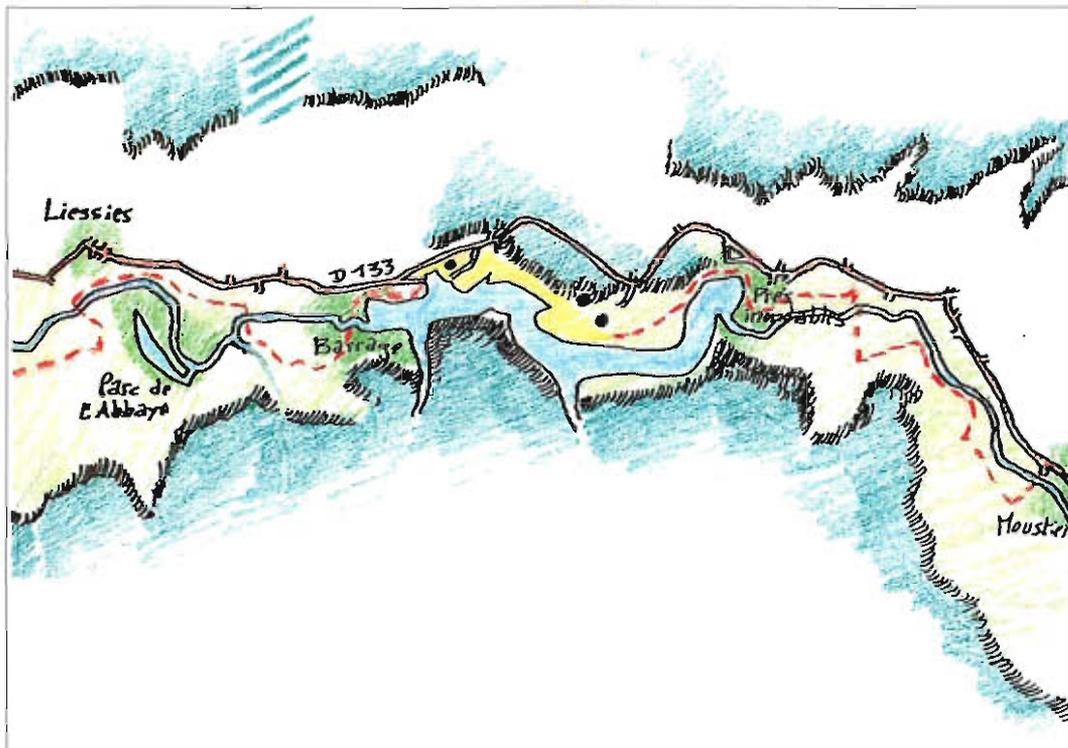
Actions nouvelles à entreprendre

- aménager les voies d'accès - D. 133, 963, 83, 80, 119 -, de façon à organiser la mise en scène du site.
- résorber et retraiter les circulations et dessertes : parkings, dessertes piétonnes, espaces verts.
- planifier les implantations pour empêcher la dissémination et favoriser la reconstitution d'un "domaine" unique, en s'inspirant par exemple de la concentration des grandes fermes de la Fagne. Des lieux seraient ainsi dégagés, où le silence pourrait s'imposer.
- recréer des lectures en séquences : c'est-à-dire favoriser des temps distincts de découverte : élargissement du cours d'eau, espaces "nature", espaces aménagés, borroge...

- tracer les itinéraires de randonnée en lignes d'échappée vers les communes avoisinantes. Combinés au traitement séquentiel du site, ils marqueraient sa forme étirée, et joueraient avec elle.

L'objectif est de réinscrire le Val Joly dans la continuité de l'Helpe majeure, afin que le bassin de retenue et ses alentours se comprennent comme appartenant à une géographie.

	Continuité de l'Helpe à marquer. Traitement des berges.
	Principale route d'accès. Axe de découverte de la vallée.
	Chemin de randonnée à créer. "sentier de l'Helpe".
	Site à valoriser.
	Site à planifier dans sa globalité.
	Parking à réaménager.
	Boisement éventuel.



Reconnaissance :

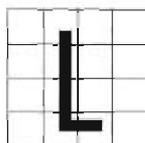
- ZNIEFF n° 76-18 - milieu aquatique-, n° 76-13 et 76. - milieu forestier.
- Territoire du futur Parc Naturel Régional de l'Avesnois.
- Parc départemental, zone de préemption du Conseil Général du Nord.

Bibliographie :

- DVI - Direction de la Voirie et des Infrastructures.
- DDE - Direction Départementale de l'Équipement.
- Équipe gestionnaire de la base de loisirs.
- Communes.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **le pays de Mormal**
Entité Paysagère : **la forêt de Mormal**

Fiche de site
La plaine de la Sambre



La vallée de la Sambre, aux coteaux plus ou moins marqués, s'élargit en aval de Landrecies en une petite plaine. En effet, les deux Helves - majeure et mineure - rejoignent ici la Sambre. Ces rivières non canalisées, aux crues fréquentes, ont charrié sur la rive droite du fleuve des alluvions nombreuses.

Plaine humide, où l'eau semble toujours présente, démultipliée par les canaux d'assèchement, les étangs, l'eau stagnante des pâtures, les herbes hydrophiles...

Plaine à la végétation arborée rare, aux parcelles clôturées de piquets de bois...

Plaine là où partout ailleurs le relief est tumultueux.



Carte de localisation, d'après IGN 1/100 000

Intérêts du site :

La plaine de la Sambre est un espace très spécifique de l'entité paysagère de la forêt de Mormal, et au delà de l'Avesnois. Le relief d'abord, qui s'aplanit, contraste avec les vallées du nord-est et les vallonements du sud-ouest. Mais également l'occupation des sols qui, bien que prairiale encore majoritairement, présente des clôtures de piquets et de barbelés. La végétation enfin est très spécifique à ce milieu humide.

Cette plaine est arrêtée au nord-est par le coteau de la Sambre, où commence la forêt de Mormal. Tandis qu'en amont et en aval s'étendent les villes de Landreies, Berlaimont et Aulnoye-Aymeries. Il s'agit donc d'une oasis de nature humide, d'une grande richesse écologique tout à fait singulière en Avesnois.

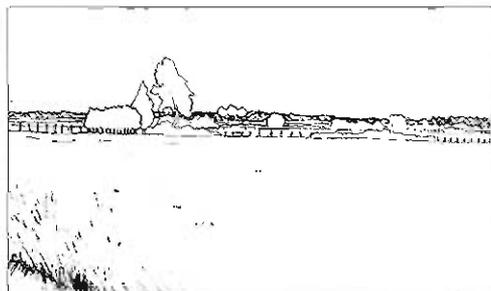
En outre, cette plaine assure le passage entre le Pays de Mormal et le Pays des deux Helves.

Axes de mutations :

La plaine connaît aujourd'hui deux phénomènes majeurs capables de transformer durablement sa physionomie et son équilibre écologique.

- d'abord, l'agriculture. Les prairies et les labours de la plaine semblent peu à peu céder du terrain aux peupleraies et aux frênaies. Ainsi la plaine se boise, et perd de ses qualités de respiration dans les paysages aversnois. L'espace ouvert se transforme en espace clos.

- ensuite, les loisirs. Sambre, canaux et étangs sont depuis longtemps des lieux de pêche et de chasse. Aujourd'hui de nouveaux étangs se creusent, des caravanes sont passées sur des parcelles agricoles, et les campings deviennent nombreux.



Un des corollaires de cet intérêt pour la plaine est l'arrivée d'une végétation nouvelle, haute, persistante, permettant de protéger des regards étangs et caravanes. Ainsi, alors même que l'occupation des sols se complexifie avec l'arrivée de secteurs d'activités qui prennent pied dans la plaine, l'espace tend à se banaliser : espèces végétales de jardin, campings sans volonté d'inscription dans un milieu...

La plaine perd dès lors sa présence végétale spécifique, son ouverture, sa salitude.

Orientations d'aménagement :

La "petite" plaine de la Sambre, grâce à son statut de ZNIEFF, peut mobiliser les énergies afin que soit protégée sa spécificité. Pour ce faire, plusieurs axes d'action s'imposent :

- aider les agriculteurs, afin que leurs terres ne se couvrent pas de peupliers. Ceci s'inscrit d'ailleurs dans les préoccupations de la Commune de Maroilles, afin que son fromage soit associé à un terroir agricole herbager.

- limiter le creusement des étangs. Il est cependant légalement difficile d'interdire à un propriétaire de creuser un étang sur son terrain. En effet, le cadre législatif ne couvre pas tous les types de creusement d'étangs. Une telle orientation nécessite donc la sensibilisation de la population et l'inscription d'un certain nombre d'exigences dans le cahier des charges d'une charte intercommunale. La nécessité

de retrouver des eaux de qualité peut soutenir cette volonté, puisque les étangs mettent au jour des eaux qui sont en contact avec la nappe phréatique.

- limiter la "cabanisation". Campings, caravanes isolées, cabanons se dispersent dans la plaine. Ce phénomène, en se généralisant, pose des questions de privatisation et de mitage progressifs de l'espace, mais également de déchets - rejets d'eaux vannes, paubelles... Il serait regrettable que la plaine de la Sambre subisse les mêmes dommages que la vallée de la Sensée.

- sensibiliser les propriétaires oux végétaux employés pour clôturer les parcelles, tenir les talus issus du creusement des étangs, etc., en sachant que le petit bosquet de feuillus ou l'arbre isolé relève davantage du vocabulaire de la plaine que l'alignement de conifères.

Principes d'aménagement :

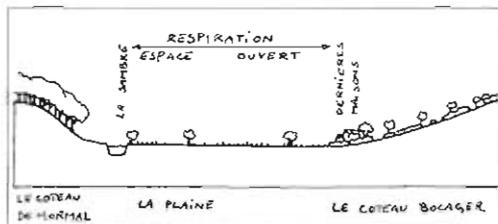
Le caractère majeur de cette petite plaine tenant à ses qualités d'espace ouvert, les aménagements futurs devront s'attacher à respecter cette respiration.

Dans la plaine même, constructions et boisements seront interdits - réglementation des boisements interdisant la populi-culture ou bénéfice de l'agriculture d'élevage, interdiction de construire. Une sensibilisation des propriétaires aura pour objectif de limiter les plantations ligneuses de haut jet, surtout sous forme d'alignement. Enfin, dans le cadre d'une structure intercommunale, un cahier des charges pour la création des étangs pourra être établi, limitant par exemple la hauteur des remblais à 1,5 mètres, préconisant la végétalisation basse des levées de terre ou plus efficacement obligeant à l'évacuation des terres de déblais...

Sur la rive gauche de la Sambre, en bordure de la forêt de Mormal, les plantations de peupliers pourront se développer librement.

En revanche, le haut du coteau de la rive droite pourra accueillir campings et cobonans.

A ce sujet, il est possible de consulter l'étude de Patrice Lys : "Inventaire hiérarchisé des zones humides de l'Avesnois", Espace Naturel Régional, été 93.



Reconnaissance :

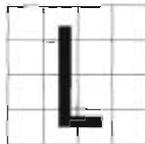
- ZNIEFF n°81, 81-2 et 81-3 - zones humides.
- Projet de Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Partenaires à associer :

- DDA - Direction Départementale de l'Agriculture.
- Chambre d'Agriculture.
- ADAA - Association pour le Développement et l'Aménagement de l'Avesnois.
- Associations écologistes locales.

Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **le pays des Helves**
Entité Paysagère : **le pays d'Avesnes**

Fiche de site
La Haie d'Avesnes



La Haie d'Avesnes, arc forestier situé au nord de la ville, forme ici un horizon sombre qui se détache d'un premier plan de labours. Ailleurs, elle se confond avec les arbres du bocage.

Cette "forêt linéaire", dont l'épaisseur ne dépasse guère quelques centaines de mètres, fut, il y a fort longtemps, une "forêt pont", puisqu'elle reliait alors les grands boisements de la Fagne à la forêt de Mormal. Puis, elle devint espace de défense pour la ville d'Avesnes : le bois, maintenu en taillis dense, limitait l'arrivée des troupes ennemies, qui le franchissaient difficilement.

La Haie d'aujourd'hui est une forêt privée, plus ou moins dense, plus ou moins entretenue. Vestige de l'histoire d'une forêt, sa présence tend à diminuer, si bien que son importance, c'est-à-dire son rôle dans la perception du territoire, est plus potentielle que réelle.

Intérêts du site :

Si son caractère défensif n'a plus de sens aujourd'hui, la Haie n'en délimite pas moins deux paysages différents : paysages bocogers du sud et paysages céréaliers plus ouverts du nord.

La Route Nationale 2, reliant Avesnes à Maubeuge, est représentative de cet état de choses. Le paysage d'Avesnes à Doullers présente le relief mollement mouvementé de cette entité paysagère, ainsi que son bocage. Puis vient la Haie, court couloir sombre. Au delà s'étendent les vastes labours et bientôt l'horizon se pare des témoignages industriels.

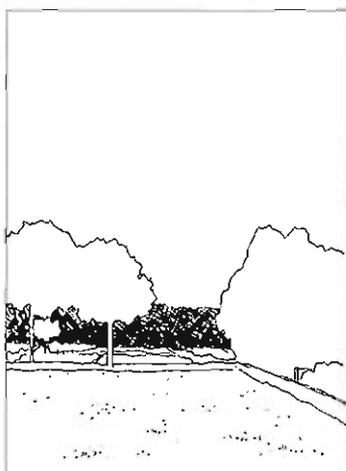


Carte de localisation, d'après IGN 1/100 000

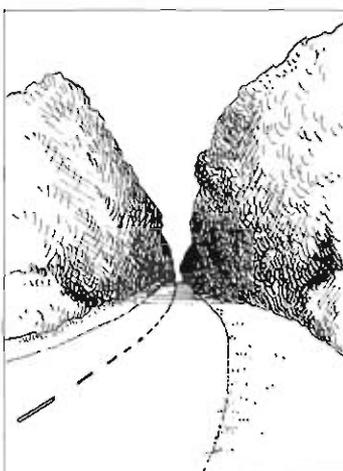
L'ensemble constitue donc une "séquence spatiale" bocage - qui a cependant tendance à s'effacer - puis forêt, et enfin labours.

Dans cette séquence la Haie constitue d'une part un horizon boisé plus ou moins homogène vers lequel on s'avance ; d'autre part, elle se présente comme un seuil, une porte vers les paysages qui l'entourent.

Problématiques



La Haie, horizon boisé qui joue à cache-cache avec les arbres et les haies du bocage.



Traversée de la Haie : court couloir sombre.



La Haie, horizon boisé devant lequel se déploient blés et maïs.

Axes de mutations :

L'évolution majeure de ce site tient à la disparition progressive du bocage au sud de la Haie d'Avesnes, ce qui entraîne la diminution de la perception de la Haie comme frontière entre deux paysages. Dès lors, le sud bocager perd l'occasion de se

donner une limite facilement identifiable, en deçà de laquelle le bocage doit être protégé. Tandis que la Haie elle-même devient un simple ruban forestier, étroit, difficile à justifier, flottant entre des céréales.

Orientations d'aménagement :

La Haie d'Avesnes est constituée de bois privés, protégés au POS et "znieffés". Elle semble donc ne pas être menacée dans ses limites actuelles. Pourtant, l'entretien de ces bois semble ici et là poser des problèmes, ce qui peut, à plus ou moins long terme, causer leur perte.

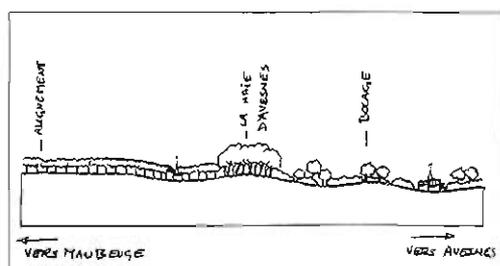
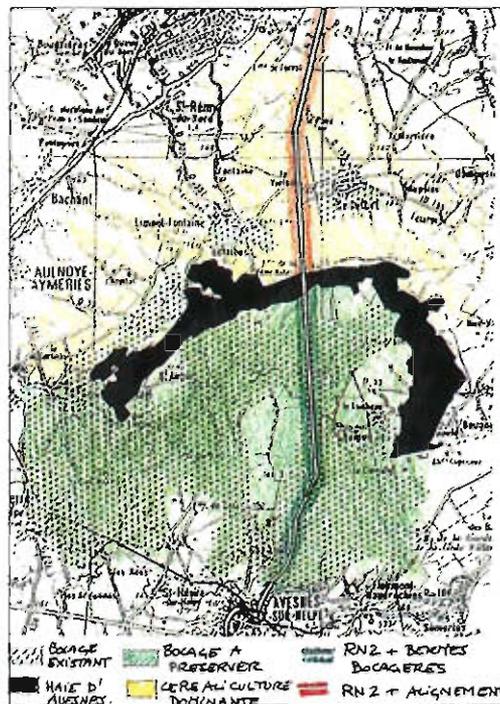
L'aspect "frontière" de la Haie est, pour l'essentiel, porté par la RN 2. Seule voie très fréquentée traversant la Haie, elle présente d'autre part l'intérêt de relier Maubeuge - ville à l'image industrielle - à Avesnes - ville à l'image bocagère. Cette Nationale présente donc un enjeu touristique important. Enjeu qui a été perçu, puisqu'une plantation d'alignement de bouleaux se développe, de façon plus ou moins continue, entre le Sud de Maubeuge et la Haie.

L'arrêt de la plantation à la Haie confirme aujourd'hui celle-ci dans son rôle de seuil. L'alignement étant la structure végétale accompagnant souvent l'openfield, il n'est pas envisageable de poursuivre l'aménagement de cette route par la plantation d'un alignement de l'autre côté de la Haie. A ce niveau, la haie bocagère doit prendre le relais sur les bermes.

Conserver son rôle de porte à la Haie d'Avesnes, c'est aussi être attentif aux lisières du boisement. Ces lisières doivent rester visibles, afin que l'horizon boisé que fabrique la Haie conserve toute sa lisibilité. Des constructions situées devant la Haie, ou au milieu des bois, peuvent parasiter ces qualités.

Il s'agit de renforcer l'aspect "frontalier" de la Haie. Les principes d'aménagement suivants pourraient être engagés :

- aider les propriétaires privés à entretenir leurs bois,
- encourager un épaissement de la Haie,
- prendre des mesures de sauvegarde des haies bocagères dans les communes comprises dans l'auréole de la Haie et préserver tout particulièrement le bocage arboré, situé en limite sud, sûrement issu de la Haie elle-même,
- marquer par un traitement différencié des bermes le long de la RN 2, l'avant et l'après Haie,
- éviter les constructions devant et dans la Haie.



Reconnaissance :

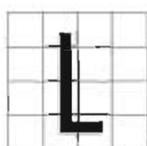
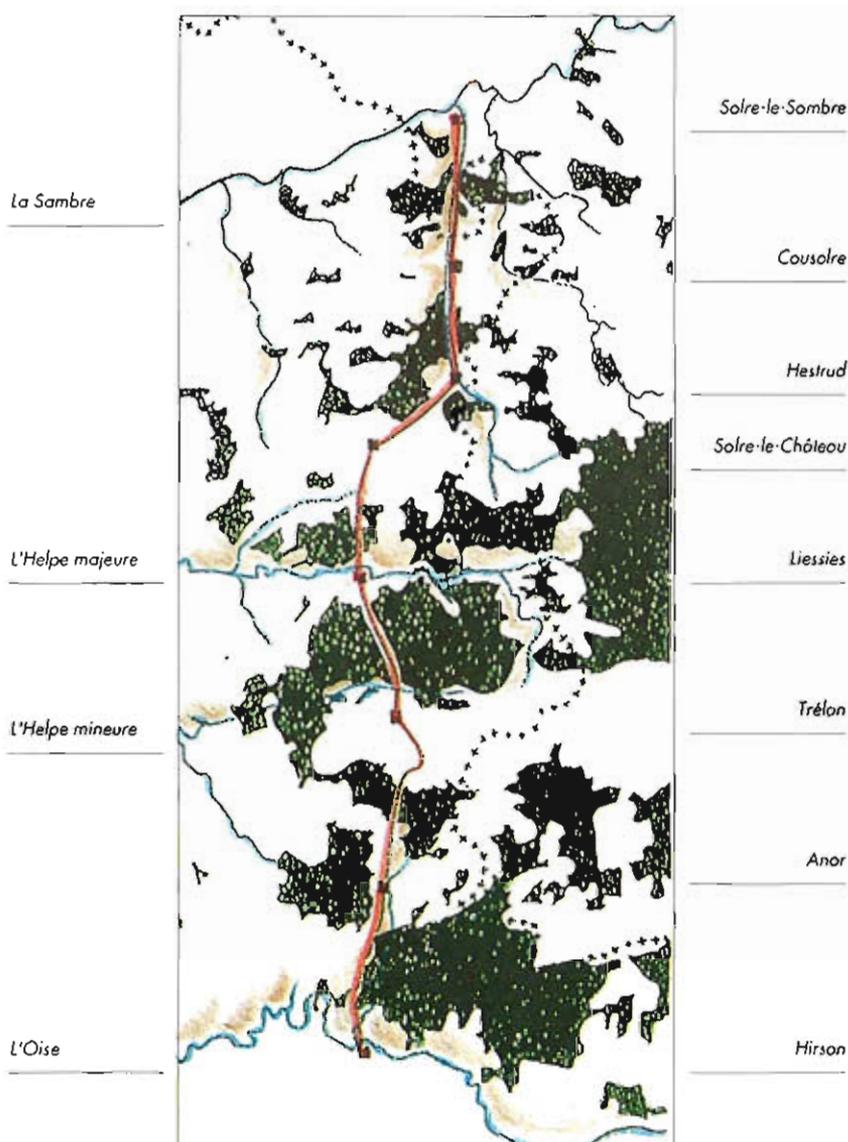
- ZNIEFF - Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Founistique et Floristique - n°83, milieu forestier.
- Projet de Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Bibliographie :

- DDA - Direction Départementale de l'Agriculture.
- Chambre d'Agriculture.
- ADAA - Association pour le Développement et l'Aménagement de l'Avesnois.
- ONF - Office National des Forêts.
- DDE - Direction Départementale de l'Equipement - en ce qui concerne la RN 2.

Grand Pays : L'Avesnois
Grand Paysage : Fagnes
Entités Paysagères : Fagne de Trélon, Fagne de Solre-le-Château

Fiche d'itinéraire
De Solre-sur-Sambre à Hirson



oin dans le passé, ce pays était une vaste forêt, dense, impénétrable et jalousement gardée. Il était déjà pays frontalier, puisque l'empire romain atteignait là ses confins et se protégeait des "Barbares" par ces bois épais. Depuis la Fagne a vu passer nombre d'hommes en armes. Mais pour que les armées puissent traverser cette contrée au relief accidenté, il fallut couper dans les forêts, fabriquer des passages : les passes. Royaume de France d'un côté, Royaume d'Espagne et plus tard Empire d'Autriche de l'autre,

la frontière prit peu à peu racine sur ces terres froides.

Aujourd'hui une poix profonde s'étend enfin sur ces paysages de l'omple, où la roche affleure, où l'hamme est rare et la forêt souveraine. Pourtant, de ces siècles belliqueux, le paysage garde mémoire dans l'étirement d'est en ouest des bois et des forêts.

Ainsi, longer la frontière, c'est traverser successivement des paysages forestiers et

des espaces collinaires prairiaux, souvent occupés en leur centre d'un bourg ou d'un village.

Mais c'est également approcher une géologie. Ce sont les carrières de la vallée de la Thure, pans calcaires inclinés, mais aussi les vastes pâtures qui disent la terre difficile, les grands bois, les matériaux de chaque maison, les bornes le long des routes, la texture des chemins...

De Solre-sur-Sambre à Hestrud :

La route emprunte le fond de la vallée profonde de la Thure, sillonnant une forêt presque continue. Ce qui évoque la rivière - rarement visible puisqu'entourée de boisements - ce sont ces pentes moutonnantes qui encadrent la route et filent vers l'horizon étroit.

Le fond de la vallée, seul espace d'habitat passible, est ponctué d'événements divers : maisons individuelles et jardins le long de l'eau, fermes-haras, pâtures qui parfois s'embroussaillent, étangs de pêche et bien

de Solre-sur-Sambre à Cousolre :
R.D. 380,
et de Cousolre à Hestrud :
R.D. 280



sûr carrières, qui seules osent vraiment s'attaquer aux coteaux.

Ainsi cette vallée, loin d'être un monotone cauloir sombre entre l'Helpe majeure et la Sambre, est un sillon verdoyant, piqueté de surprises.

Enjeux

Les routes sont de petites dimensions, mais doivent accueillir le trafic des camions lié à l'extraction du marbre. Il faut donc chercher à concilier route "touristique", sinueuse, ménageant des découvertes, jouant avec le relief, et route "industrielle", large, plus directe, aux accotements protégés.

Les minuscules ouvertures non boisées du fond de la vallée donnent à celle-ci tout



son charme. Une attention doit donc être portée au maintien de ces espaces.

D'Hestrud à Trélon :

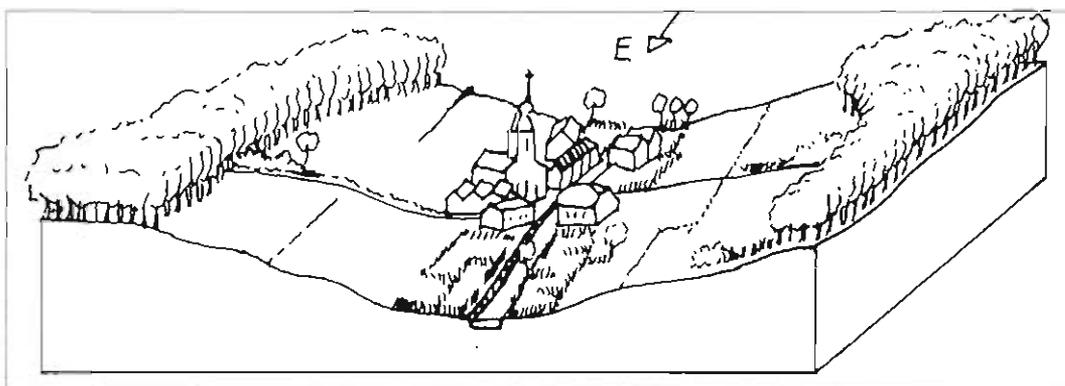


d'Hestrud à Solre-le-Château :
R.D. 962,
et de Solre-le-Château à Trélon :
R.D. 963

Quittant la vallée de la Thure dont l'orientation sud-nord est très nette, la route s'ouvre sur de plus vastes horizons. A ce niveau, les vallées sont en effet moins marquées, et surtout elles ont changé d'orientation : les Helves coulent leurs eaux d'est en ouest. Aussi, la route les traverse-t-elle, gravissant des coteaux, dévalant des pentes, s'apaisant au fond des vallées.

Sur ces reliefs, bois et grandes "clairières" alternent : ce sont les passes.

Causolre, Liessies, Trélon marquent de leurs clochers ces ouvertures culturelles habitées. Tous trois installés au bord de l'eau, ces bourgs s'affrent dans de splendides panoramas, au moment où sortant d'un bois haut perché, la pente permet de les découvrir d'un regard.



Enjeux

Les vues panoramiques qui permettent d'embrasser du regard le bourg et la passe sont sans doute les éléments majeurs de cette partie du parcours. Les constructions ou autres éléments hauts qui viendraient cacher ces vues seraient préjudiciables.

De même, l'équilibre constitué par l'espace ouvert de la passe, au centre duquel se trouve le bourg ou la ferme, participe à la sensation de "clairières" que l'horizon

baisé provoque souvent. La dispersion de l'habitat dans l'espace rural n'est donc pas souhaitable.

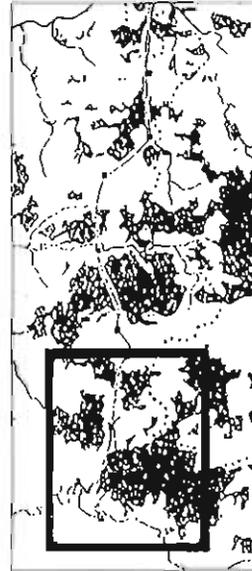
Pourtant, en Fagne ce n'est peut-être pas tant le développement des maisons que celui des bois qui est à croire, cela en refermant les passes. Aussi, les bois, si importants dans cette région, doivent pour y reprendre place savoir s'étirer d'est en ouest.



De Trélon à Hirson :

De nouveau, au delà de Trélon, l'orientation des cours d'eau change, sans qu'une orientation principale ne se dégage. Si bien que le relief joue de la surprise, s'élève et s'abaissant, tantôt mollement et tantôt abruptement.

La forêt, dès le Sud de Liessies, devient majestueuse, non pas tant par les arbres qui l'habitent, que par ses dimensions et surtout par ses étangs de plus en plus nombreux. L'étang au milieu des bois, miroir offert à la forêt, est un lieu extrêmement fort : dans l'eau calme se reflètent les arbres et le ciel, silence et sacralité. L'eau de ces étangs semble être là de toute éternité, et l'on est surpris de découvrir l'ouvrage hydraulique - barrages et vanes - trahissant le travail de l'homme.



de Trélon à Anor : R.D. 963,
et d'Anor à Hirson :
R.D. 963 et R.N. 43

C'est aussi à ce niveau du parcours que l'on rencontre le bocage de Fagne, dans ses aspects les plus marqués : bocage de défrichement où la haie est une épaisse bande boisée, et bocage minimum où la haie dessine sur les prairies des lignes brisées, écriture à voir du ciel.

Enjeux :

Les étangs de pêche peuvent souffrir d'une valanté d'aménagement mal maîtrisée. Leur charme vient de la qualité des berges au bord desquelles la forêt s'avance, de la présence d'une végétation dense, de la découverte de petits ouvrages hydrauliques et de la permanence du silence.

